



FEMISE RESEARCH  
PROGRAMME  
**2012-2013**

***De deux décennies de «libéralisation dévoyée»  
vers «un développement démocratiquement organisé»***

***Etude des cas de l'Egypte, du Maroc et de la Tunisie***

**Research n°FEM35-12**  
**Directed By**  
**Claude Berthomieu,**  
**Adresse-CEMAFI & Université de Nice, France**

**Authors:**

*Bakardhzieva Damyana, CEMAFI, Université de Nice, France  
Berthomieu Claude, CEMAFI, Université de Nice, France  
Benslimane Sarra, IHEC Carthage, Tunisie  
Ben Tahar Moez, IHEC Carthage, Tunisie  
El Ouardani Hajar, IHEC Carthage, Tunisie  
Essid Zied, CEMAFI, Université de Nice, France  
Goaied Mohammed, IHEC Carthage, Tunisie  
Kamar Bassem, CEMAFI, Université de Nice, France  
Abou Ali Hala, Faculty of Economics and Political Sciences, Cairo University, Egypt  
Lankaoui Latifa, Université Mohammed V-Souissi, Maroc*

**Novembre 2013**



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne au travers du Femise. Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

This document has been produced with the financial assistance of the European Union within the context of the FEMISE program. The contents of this document are the sole responsibility of the authors and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of the European Union.

## RAPPORT DE RECHERCHE FEMISE 2012

*C. Berthomieu, D. Bakardzhieva, H. Abouali, S. Benslimane, M. Bentahar,  
Z. Essid, M. Goaied, H. El Ouardani, B. Kamar, L. Lankaoui*

Référence: **FEM35-12**

**Title of the research proposal**

**DE DEUX DECENTRIES DE « LIBERALISATION DEVOYEE » VERS « UN DEVELOPPEMENT  
DEMOCRATIQUEMENT ORGANISE »**

**ETUDE DES CAS DE L'EGYPTE, DU MAROC ET DE LA TUNISIE**

### **Propos introductif**

Le thème de la recherche que nous avons proposée et qui a été acceptée sous le titre rappelé ci-dessus, est, de façon précise, celui correspondant à l'alinéa **III.b.** de l'*Appel à Projets "FEMISE 2011 internal Competition"*, à savoir le thème de la recherche des possibilités *d'un type de croissance plus inclusive comme source de prospérité* ("a more inclusive type of growth as prosperity source"), dans le contexte des deux décennies du processus de libéralisation qu'ont mis en œuvre, à des degrés et selon des « timings » divers, les trois pays de la rive sud de la Méditerranée qui ont fait l'objet de cette étude, *l'Egypte, le Maroc et la Tunisie*.

Le présent Rapport est donc le fruit de cette étude.

Il revêt une double dimension : *une dimension de type « académique »*, compte tenu du profil et des parcours professionnels de ses auteurs, lesquels ont mis en œuvre les outils les plus adaptés et les plus performants aujourd'hui en analyse économique à cet objet d'étude, et *une dimension de type « normatif »*, puisqu'il fallait, à l'issue de ces travaux, dégager des propositions de politique économique dont l'adoption éventuelle pourrait permettre de promouvoir un développement économique plus riche en emplois, et notamment en emplois des jeunes et des jeunes diplômés, que celui qui a eu lieu dans le passé.

Le Rapport est donc organisé de la manière suivante :

#### ***Introduction***

***Partie 1. Les effets sur l'emploi de la libéralisation des échanges extérieurs en Egypte, au Maroc et en Tunisie : les enseignements de trois études monographiques.***

- 1.1. *Le « Processus de Barcelone » et ses effets sur le commerce extérieur et la croissance*
- 1.2. *Le « Processus de Barcelone » et ses conséquences sur l'emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie.*
- 1.3. *Conclusion d'étape.*

***Partie 2. Performances macroéconomiques et dynamique de l'emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie : investigations économétriques.***

- 2.1. *Une étude économétrique en données de panel.*
- 2.2. *Une étude économétrique en séries temporelles*
- 2.3. *Conclusion d'étape.*

***Synthèse des résultats et propositions de politique économique.***

***Annexes (de 1 à 5) : les cinq études à l'appui du Rapport***

## SOMMAIRE

<b><i>Introduction</i></b> .....	3
<b><i>Partie 1. Les effets sur l'emploi de la libéralisation des échanges extérieurs en Egypte, au Maroc et en Tunisie : les enseignements de trois études monographiques</i></b> .....	7
1.1. Le « Processus de Barcelone » et ses effets sur le commerce extérieur et la croissance.....8	
1.1.1. Le « Processus de Barcelone » et ses effets sur le commerce extérieur.....8	
Cas de l'Egypte.....8	
Cas du Maroc.....9	
Cas de la Tunisie.....12	
1.1.2. Les « performances » des trois pays en matière de croissance « avant » et « après Barcelone ».....14	
Cas de l'Egypte.....14	
Cas du Maroc.....16	
Cas de la Tunisie.....18	
Bilan d'étape.....19	
1.2. Le « Processus de Barcelone » et ses conséquences sur l'emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie.....20	
1.2.1. L'emploi au cœur de la notion de la croissance inclusive.....20	
1.2.2. Emploi et chômage en Egypte, au Maroc et en Tunisie, « avant et après Barcelone »......21	
Cas de l'Egypte.....21	
Cas du Maroc.....23	
Cas de la Tunisie.....26	
Bilan d'étape.....28	
1.3. Conclusion de la Première Partie.....29	
<b><i>Partie 2. Performances macroéconomiques et dynamique de l'emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie : une double étude économétrique (en données de panel et en séries temporelles)</i></b> .....29	
2.1. Performances macroéconomiques et déterminants principaux de l'emploi : une étude économétrique en données de panel.....30	
2.1.1. Les bases analytiques de la démarche empirique.....30	
2.1.2. Présentation et première analyse de nos résultats.....32	
2.1.3. Bilan d'étape.....34	
2.1.4. Analyse sur un échantillon de pays de la région MENA.....34	
2.2. Performances macroéconomiques et déterminants principaux de l'emploi : trois études économétriques en séries temporelles.....35	
2.2.1. Exposé de la démarche empirique.....36	
2.2.2. Les résultats de l'étude économétrique.....38	
2.3. Conclusion d'ensemble sur nos analyses économétriques.....41	
<b><i>Synthèse des résultats et propositions de politique économique</i></b> .....43	
Bilan résumé de l'étude.....43	
Quelques recommandations de politique économique.....44	
<b><i>Références bibliographiques</i></b> .....47	

## Annexes

<b>Annexe 1.</b> .....	p.50
<i>Egypt Country Profile Liberalization, employment and growth 1980-2011</i>	
Hala Abou-Ali	
<b>Annexe 2.</b> .....	p.66
<i>Libéralisation commerciale et croissance inclusive. Etude monographique : le cas du Maroc</i>	
Latifa Lankaoui	
<b>Annexe 3.</b> .....	p.95
<i>L'accord de Libre Echange avec l'Union européenne. Son impact sur les échanges et l'emploi : le cas de la Tunisie</i>	
Hajer El Ouardani	
<b>Annexe 4.</b> .....	p.118
<i>Croissance inclusive et perspectives d'emploi. Evidences empiriques sur un panel de pays en développement</i>	
Mohamed Goaied & Bassem Kamar	
<b>Annexe 5.</b> .....	p.138
<i>Emploi et croissance : étude empirique de la relation pour la Tunisie, le Maroc et l'Egypte</i>	
Sarra Ben Slimane, Moez Ben Tahar et Zied Essid	

## Introduction

1. Le « Processus de Barcelone » de partenariat euro-méditerranéen (novembre 1995) a inauguré, de façon formelle, la politique de coopération de l’Union européenne (U.E) alors composée seulement de quinze pays, vis-à-vis de douze pays<sup>1</sup> des rives Sud et Est de la Méditerranée dont le contenu essentiel, outre les propositions de coopération et d’assistance au plan politique, était l’instauration d’une Zone de Libre Echange (ZLE) encadrée par la mise en œuvre d’Accords d’Association devant respecter les règles de l’Organisation mondiale du Commerce (OMC).

L’idée de base de ces Accords et le principe du partenariat Euro-méditerranéen reposaient donc sur la même analyse que celle de la création de l’OMC, analyse selon laquelle la libéralisation raisonnée des échanges commerciaux, par la suppression progressive des tarifs douaniers et des contingentements, conformément aux analyses de la théorie libérale du Commerce International, serait avantageuse pour les pays des deux rives de la Méditerranée.

En particulier, les pays des rives Sud et Est, compte-tenu de leurs dotations naturelles en facteurs de production, et, notamment, du niveau de leurs salaires, étaient considérés comme en mesure de devenir rapidement compétitifs, une fois effectuée la « mise à niveau » des entreprises situées dans les secteurs de leurs activités manufacturières. L’espoir mis dans l’afflux des Investissements Directs Etrangers ainsi que dans les entrées de capitaux sous forme de prêts bancaires ou d’aides publiques devant aller aux secteurs d’activité prometteurs, constituait le point d’appui des choix politiques favorables à cette ouverture.

En même temps, cette ouverture devait entraîner une dynamisation de la croissance économique et les retombées de celle-ci (mécanisme dit du « trickle down ») devaient être bénéfiques pour tous ; en particulier, la création d’un nombre d’emplois suffisant pour absorber la main d’œuvre des jeunes générations arrivant de plus en plus nombreuse sur le marché du travail, était le but indirect mais attendu de cette libéralisation.

2. Mais dès le milieu des années 2000, les premiers résultats de la mise en œuvre de ces Accords (mise en œuvre, certes, progressive) étant mitigés, l’Union européenne a lancé, en 2004, dans le cadre de *la Politique européenne de voisinage*<sup>2</sup> (PEV), la possibilité d’engagement, vis à vis de chaque partenaire, de plans d’action bilatéraux définissant des programmes de réformes économiques (et politiques) avec des priorités à court et moyen termes ; lui a succédé, en 2008, le lancement de *l’Union pour la Méditerranée* (UPM), laquelle est restée quasiment lettre-morte jusqu’à aujourd’hui, et, finalement, « la survenance du printemps arabe, qui a mis à jour le déficit démocratique et les graves problèmes économiques affectant nombre de pays du Sud de la Méditerranée, a souligné les limites de la coopération euro-méditerranéenne »<sup>3</sup>. Dès lors, la relance de la PEV sur de nouvelles bases, en 2011 puis en 2012, était devenue inévitable<sup>4</sup>…

---

<sup>1</sup> Outre Chypre et Malte, membres, aujourd’hui, de l’U.E, il s’agit de l’Algérie, l’Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et les Territoires palestiniens.

<sup>2</sup> La PEV s’adresse aussi bien au voisinage méditerranéen qu’au voisinage « est » de l’Union européenne.

<sup>3</sup> Josiane Auvret-Finck, (2013), « Les nouvelles orientations de la PEV dans le voisinage méridional : le partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée dans le sud de la Méditerranée », p. 16, in Auvret-Finck J., C.Berthomieu, J-P. Guichard et S. Redzepagic. (2013). *L’intégration Euroméditerranéenne en panne*, CEMAFI International édition, mai 2013, (216 p.)

<sup>4</sup> cf. les communiqués conjoints du 8 mars 2011 puis du 15 mai 2012, réf : Communication conjointe de la Commission et de la Haute représentante de l’Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité au Conseil européen, au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, COM (2011) 0200 final, et JOIN (2012) 14 final (15 mai 2012), les deux sur <http://ec.europa.eu>

3. Qu'en est-il donc, aujourd'hui, dix-sept ans « après Barcelone », des effets de ces politiques successives de libéralisation et de coopération économiques, et pourquoi faut-il s'interroger sur les « dévoiements »<sup>5</sup> qui les ont accompagnées ?

Les « révolutions arabes », en particulier celles qui ont été observées et qui ont semblé couronnées de succès, pour les pays qui nous intéressent dans cette étude, *en Tunisie et en Egypte*, auxquelles il faut joindre l'évolution démocratique spécifique en cours *au Maroc*, ont certes des causes multiples, mais pour nous, économistes, les déterminants « économiques » de ces mouvements sociaux et politiques ont eu (et continuent à avoir) un rôle majeur.

Et si, aujourd'hui, du fait de la crise que traverse l'U.E, la prospérité que la rive Nord de la Méditerranée devait apporter à son voisinage méditerranéen, dans l'esprit des concepteurs du « processus de Barcelone », apparaît comme un rêve, une vue de l'esprit, pour autant, ses effets bénéfiques attendus ne s'étaient pas produits, comme on l'espérait, au cours de la première décennie de mise en œuvre des accords de partenariat, alors même que les économies partenaires de la rive nord fonctionnaient à peu près normalement. La conséquence en est que la déstabilisation, non seulement économique mais aussi sociale et politique des sociétés de la région, constitue désormais le véritable dénominateur commun de celles-ci : révolutions au Sud (Libye, Tunisie, Egypte, Syrie), développement du “populisme” au Nord exprimant un profond désarroi des populations (Grèce, Italie, etc.), parfois même la montée du nationalisme comme en Hongrie...

Ainsi, l'ensemble de la Méditerranée, rive Nord et rive Sud, exception faite de la Turquie, constitue aujourd'hui la région du monde la plus en crise, et cette crise en Europe est telle qu'elle accroît sensiblement les difficultés des pays méditerranéens et du Moyen-Orient<sup>6</sup>.

4. Pour répondre pleinement au thème de notre étude, les deux questions auxquelles nous avons cherché à donner des réponses sont les suivantes :

(i) Comment ont évolué les performances économiques des trois pays (Egypte, Maroc et Tunisie) qui ont adhéré au « processus de Barcelone » et qui ont bénéficié du « partenariat euro-méditerranéen » en « libéralisant » leur commerce extérieur au cours des deux dernières décennies ?

(ii) Comment ont évolué, parallèlement, l'emploi, l'emploi des « jeunes », et notamment des « jeunes diplômé(e)s » et, en particulier, l'emploi des femmes ? Et la pauvreté et/ou les inégalités ?

*La réponse à ces questions réside dans la description de ces « performances » à partir des statistiques recueillies par Hala Abouali, Latifa Lankaoui et Hajar El Ouardani pour les trois pays (Egypte, Maroc, Tunisie, respectivement)<sup>7</sup> et des monographies qu'elles ont élaborées et qui sont présentées dans les Annexes 1, 2 et 3 du présent Rapport : évolutions du taux de croissance, du taux de croissance du Pib per capita, du solde de la balance commerciale (au sens strict) et de la balance des transactions courantes vis-à-vis du « Reste du Monde », mais aussi, vis-à-vis de l'Union européenne, d'une part ; évolutions des variables décrivant, sous leurs diverses formes, les quantités d'emplois pour les différents segments de la force de travail, d'autre part.*

La **Partie 1** du Rapport qui suit propose une synthèse de ces trois monographies.

5. Suite à l'établissement de ces « évidences empiriques » de nature purement descriptive, il est apparu essentiel de relier les évolutions des indicateurs (variables ou grandeurs) macroéconomiques caractérisant les « performances économiques » retenues dans le bloc (i) ci-dessus, aux évolutions des variables-cibles du bloc (ii) pour *identifier les « liens » de*

<sup>5</sup> cf. le titre de notre proposition de recherche.

<sup>6</sup> cf. l'Avant-propos, p.9, de l'ouvrage Auvret-Finck J., C.Berthomieu, J.P.Guichard et S. Redzepagic. (2013) déjà cité.

<sup>7</sup> cf. la première Partie de ce Rapport, pp. 7 à 29, et les Annexes n°1, n°2 et n°3 à ce Rapport (pp. 50 à 118)

*causalité ou, tout au moins, les relations d'élasticité apparentes* entre la croissance (du PIB et/ou du PIB per capita) et les évolutions des exportations (sous les divers aspects évoqués plus haut), d'une part, et les variables décrivant les divers types d'emplois et de leurs corollaires, les indicateurs des divers types de chômage, d'autre part.

En effet, ces deux « phénomènes » sont liés et leur articulation mérite d'être analysée à partir des développements récents de la théorie de la croissance en économie ouverte, dans l'optique et avec les outils de la théorie de la croissance endogène ; *ces développements récents sont, aujourd'hui*, après ceux de « la théorie de la croissance pro-pauvres » (pro-poor growth theory) *ceux de la théorie de « la croissance inclusive ».*

Le fil directeur de ces recherches d'explications que nous avons suivi, consiste en la mise en œuvre de méthodes quantitatives pour mesurer l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance ou à la variation de plusieurs autres variables macro-économiques traduisant des indicateurs des performances économiques « simples » ayant accompagné « l'ouverture » des économies étudiées, c'est à dire qui « parlent » aux non-spécialistes de l'analyse économique, et notamment aux responsables des politiques économiques. Et les méthodes techniques mises en œuvre pour identifier ces relations causales ou mesurer ces élasticités sont empruntées aux développements les plus récents de *l'économétrie des données de panel* (cf. Partie 2, Section 2.1. infra, synthétisant les résultats de l'étude de Bassem Kamar et Mohamed Goaied<sup>8</sup>) et de *l'économétrie de traitement des séries temporelles* (cf. Partie 2, Section 2.2, infra, synthétisant les résultats de l'étude de Sarra Benslimane, Moëz Ben Tahar et Zied Essid<sup>9</sup>).

Enfin, en conclusion de ce Rapport, on présentera, *tout d'abord*, une **Synthèse des résultats** obtenus au cours des trois étapes de travail qui viennent d'être définies et proposées et, *ensuite*, on formulera un ensemble de **propositions de politique économique** dont nous pensons que la mise en œuvre pourrait être efficace pour augmenter l'emploi global, notamment via l'augmentation de l'emploi des jeunes et l'emploi de la main d'œuvre qualifiée (i.e. de la population active potentielle qualifiée).

6. Mais, avant d'entrer dans l'analyse des « évidences empiriques » issues des trois monographies descriptives, il convient de préciser ce qu'on entend, dans cette étude, par *théorie de « la croissance inclusive »*.

Les événements survenus en 2011 en Egypte et en Tunisie, ainsi que dans plusieurs autres pays arabes, ont ouvert la voie à un débat politique général sur la construction d'un modèle de développement économique « plus inclusif ». Mais que faut-il entendre par là ?

La notion de croissance inclusive est largement invoquée, aujourd'hui, en matière de reconsideration des politiques de développement. Néanmoins, les définitions de cette notion sont très différentes les unes des autres, du fait qu'elles mettent l'accent sur différents aspects de cette notion, comme le montrent les références qui suivent.

Ainsi, selon le PNUD (Centre de Politique Internationale sur la Croissance Inclusive du Programme de Développement des Nations Unies), la croissance inclusive est à la fois un processus et un résultat. D'une part, en tant que processus, la croissance inclusive devrait garantir que chacun puisse participer à ce processus à la fois pour prendre part aux prises de décisions pour organiser la progression de cette croissance et pour participer à la croissance elle-même ; d'autre part, elle devrait garantir que chacun participe à un partage équitable des bénéfices qu'elle procure. La croissance inclusive donc, selon ce point de vue, implique la participation à l'activité économique et le partage des bénéfices. La participation sans partage

---

<sup>8</sup> cf. Annexe 4, infra.

<sup>9</sup> cf. Annexe 5, infra.

des bénéfices mènerait à une croissance injuste, alors que le partage des bénéfices sans la participation n'en fera qu'une solution d'assistanat<sup>10</sup>.

La Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Corporation Financière Internationale (CFI) sont tous d'accord pour considérer qu'une croissance rapide est la clé pour réduire la pauvreté ; mais, pour que cette croissance soit soutenable, elle doit toucher tous les secteurs et inclure la majorité de la population active du pays<sup>11</sup>. La croissance inclusive met donc l'accent sur le taux et le type de croissance, ces deux facteurs devant être abordés ensemble car ils sont liés. Des taux élevés de croissance économique durable à long terme sont nécessaires pour réduire la pauvreté et ils doivent être accompagnés par une augmentation des emplois productifs pour réduire les inégalités. De plus, l'instrument principal d'une croissance soutenable et inclusive est l'emploi productif et le travail indépendant. Ainsi, les politiques de promotion d'une croissance inclusive doivent traiter de *l'emploi productif*, plutôt que de l'emploi en soi ou de la simple redistribution des revenus, parce que l'emploi productif génère, à son tour, de nouveaux emplois et des revenus pour les individus.

Procédant d'une approche voisine, l'Union Européenne (UE) déclare s'être engagée à poursuivre, d'ici à 2020, une « politique de croissance inclusive destinée à créer une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale »<sup>12</sup>. Ainsi, l'« Agenda pour le Changement » de l'UE précise que la croissance inclusive est caractérisée par la capacité des gens d'y participer et de bénéficier de la création de richesse et d'emploi<sup>13</sup>.

L'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE) développe, de son coté, une nouvelle vision de la croissance inclusive qui combine une forte croissance économique avec des améliorations des standards de vie et des résultats en matière de qualité de la vie (bonne santé, emploi et compétences, soutien communautaire, environnement propre)<sup>14</sup>.

La Banque Africaine de Développement (BAD), quant à elle, définit la croissance inclusive comme étant « une croissance économique dont le résultat est plus de possibilités de développement socio-économique durable pour le plus grand nombre de personnes, de régions et de pays, protégeant en même temps les groupes vulnérables, tout ceci dans un environnement d'équité, de justice égale et de pluralité politique »<sup>15</sup>. En effet, la croissance inclusive est une croissance reposant (i) sur une base large, quel que soit le secteur, (ii) sur l'emploi productif, et (iii) sur la protection contre les crises des groupes défavorisés et marginalisés. La croissance inclusive tient compte des paramètres suivants : âge, genre, différences régionales ou géographiques, ainsi que de l'équilibre entre les secteurs d'activité. Ainsi, la croissance inclusive peut se rattacher aux concepts suivants de « croissance reposant sur une base large de croissance partagée et de croissance pro-pauvres ».

Enfin, selon Ianchovichina et Lundstrom (2009), la croissance inclusive se préoccupe des opportunités d'emploi pas uniquement pour les pauvres, mais aussi pour les classes moyennes, ce qui nécessite une augmentation du rythme de la croissance, de la productivité, et de la taille de l'économie « tout en uniformisant les règles du jeu pour l'investissement et accroître les possibilités d'emplois productifs »<sup>16</sup>. Et l'emploi productif, à son tour, est

<sup>10</sup> <http://www.ipc-undp.org/pages/newsite/menu/inclusive/whatisinclusivegrowth.jsp?active=1>

<sup>11</sup> [http://eudevdays.eu/sites/default/files/EDD12\\_EPIG\\_25092012.pdf](http://eudevdays.eu/sites/default/files/EDD12_EPIG_25092012.pdf)

<sup>12</sup> [http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/inclusive-growth/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/inclusive-growth/index_fr.htm)

<sup>13</sup> Notamment, par l'« inclusion » des jeunes, des femmes et des travailleurs âgés dans l'activité productive en les aidant pour qu'ils améliorent leurs compétences et leur formation.

<sup>14</sup> <http://www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/>

<sup>15</sup> <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Note%206%20-%20Croissance%20Inclusive%20Fr.pdf>

<sup>16</sup> [http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2009/03/03/000158349\\_20090303083943/Rendered/PDF/WPS4851.pdf](http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2009/03/03/000158349_20090303083943/Rendered/PDF/WPS4851.pdf)

appréhendé sous ses deux aspects : la croissance du nombre d'emplois et la croissance de la productivité. En effet, le développement de l'emploi productif permet d'augmenter non seulement les opportunités d'emploi pour les personnes au chômage, mais aussi d'améliorer les salaires et les revenus pour les travailleurs indépendants à travers l'amélioration de la productivité.

Cette brève revue de la littérature montre clairement que *l'emploi est au centre de la problématique de la croissance inclusive*. Il n'est donc pas surprenant que l'édition 2013 du *Rapport sur le Développement dans le Monde* de la Banque Mondiale (BM) soit intitulée « Jobs »<sup>17</sup>. Le document souligne que certains emplois font plus pour le développement que d'autres, notamment les emplois ne déplaçant pas une charge sur les autres, les emplois développant l'autonomie des femmes, les emplois pour les pauvres, les emplois dans des villes fonctionnelles, les emplois en prise avec les marchés mondiaux, les emplois sans danger pour l'environnement, les emplois donnant un sentiment d'équité, les emplois ouvrant sur des réseaux et les emplois structurants en termes d'identité sociale.

D'ailleurs, dès 2008, la BM, à travers le rapport de 2008 de la Commission sur la croissance et le développement intitulé *Stratégies pour une croissance soutenue et un développement inclusif*, mettait l'accent sur les concepts d'équité, d'égalité des chances et de protection sur le marché de l'emploi. Selon ce rapport, les stratégies efficaces de croissance doivent avoir « un engagement envers l'égalité des chances, donnant à chacun une chance équitable de bénéficier des retombées de la croissance, en tenant compte des inégalités sociales entre les extrémités basse et haute des groupes de revenu »<sup>18</sup>. Il est donc clair, aujourd'hui, que, suite au développement du chômage, notamment du chômage des jeunes (et des jeunes diplômé(e)s), des femmes et des travailleurs « âgés », la BM est passée, elle aussi, dans l'élaboration des programmes de développement auxquels elle apporte son aide, du paradigme de « la croissance favorable aux pauvres » (pro-poor growth) à celui de « la croissance inclusive ».

C'est cette approche, celle de la croissance inclusive, que nous avons adoptée comme « toile de fond » (ou « grille » analytique de référence) dans notre étude des effets des politiques de libéralisation mises en œuvre (en matière de relations économiques internationales, principalement), en Egypte, au Maroc et en Tunisie, suite à leur adhésion au « processus de Barcelone ».

Cette approche sera donc le fil directeur des développements des Parties 1 et 2 qui suivent.

## **Partie 1. Les effets sur l'emploi de la libéralisation des échanges extérieurs en Egypte, au Maroc et en Tunisie : les enseignements de trois études monographiques.**

La Déclaration de Barcelone adoptée lors de la Conférence Euro-méditerranéenne en novembre 1995, n'a pas été suivie d'effet immédiatement pour les trois pays de la rive sud, objets de notre étude. Ainsi, pour l'Egypte, les négociations avec l'UE ont duré plus de quatre ans pour aboutir à la signature de l'Accord d'Association en juin 2001, lequel est entré en application seulement le 1<sup>er</sup> juin 2004. Pour le Maroc, l'Accord d'Association, signé le 26 février 1996, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2000, tandis que, pour la Tunisie, signé avec l'UE dès 1995, il a été ratifié par le Parlement le 1<sup>er</sup> mars 1998. Toutefois, en Tunisie et au Maroc, des accords d'ouverture, certes partiels et limités, en vue de faciliter l'échange

---

<sup>17</sup><http://econ.worldbank.org/external/default/main?contentMDK=23044836&theSitePK=8258025&piPK=8258412-&pagePK=8258258>

<sup>18</sup>[http://siteresources.worldbank.org/EXTPREMNET/Resources/4899601338997241035/Growth\\_Commission\\_Final\\_Report.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTPREMNET/Resources/4899601338997241035/Growth_Commission_Final_Report.pdf)

international, avaient déjà été signés « avant Barcelone » et donc, pour analyser les effets du « processus de Barcelone », il faut garder en mémoire les décalages historiques observés, entre les trois pays, dans la mise en œuvre de ces Accords, au cours de la deuxième moitié de la décennie des années 90.

Les effets économiques attendus de ces mesures ambitieuses de libéralisation progressive des échanges de marchandises et de services étaient d'aboutir à « la création d'une zone de prospérité partagée » par la mise en place d'une vaste Zone Méditerranéenne de Libre Echange, et de développer des actions régionales et multilatérales débouchant sur le développement et le bien-être des populations. En d'autres termes, l'ouverture au libre échange devait favoriser la croissance et le développement économiques et, ainsi, promouvoir ce bien-être des populations et le développement humain via la création d'un volume suffisant d'emplois pour que le maximum de population active possible puisse s'intégrer à la vie active, en même temps qu'une société moderne devait se mettre en place.

Mais, ces objectifs, dix-huit ans « après Barcelone », ont-ils été atteints, à la fois en termes de croissance économique et de développement humain en Egypte, au Maroc et en Tunisie ? Pour répondre à cette question, nous allons analyser d'abord les performances observées en matière d'ouverture des échanges et de croissance dans les trois pays, puis, dans un deuxième temps, nous examinerons l'évolution de l'emploi et des conditions de vie, conditions qui ont été, semble-t-il, une des causes majeures des évènements de remise en cause des systèmes politiques et économiques en place, lors du « printemps arabe » des années 2011-2012.

### **1.1. Le « Processus de Barcelone » et ses effets sur le commerce extérieur et la croissance**

Le but explicite des Accords d'Association était d'aider les pays méditerranéens partenaires de l'UE à s'engager dans une trajectoire de croissance équilibrée et soutenable à un taux de l'ordre de 5% par an, à moyen terme, grâce à l'ouverture commerciale et l'équilibrage à terme de la balance commerciale.

Qu'en a-t-il été, en réalité, pour les trois pays objets de notre étude ?

#### **1.1.1. Le « Processus de Barcelone » et ses effets sur le commerce extérieur**

Tout d'abord, l'observation de l'évolution des échanges extérieurs de marchandises et de services montre que le déficit commercial n'a cessé de se creuser dans les trois pays comme le montrent les courbes ci-dessous.

#### **Cas de l'Egypte**

La figure 1. ci-dessous (page suivante) montre que le solde de *la balance des transactions courantes* (avec le reste du monde, [RdM]) a été toujours négatif depuis plus de deux décennies et jusqu'en 2004 ; ensuite il s'est accru dès l'année 2005 qui a suivi la mise en œuvre de l'Accord et ne s'est jamais réduit depuis.

Et, si l'on s'en tient aux seuls échanges de marchandises, on constate qu'il en est de même et que ce déficit commercial s'accroît nettement après 2004, comme le montre la figure 2 ci-dessous, elle aussi page suivante.

Fig. 1. Egypte : évolution des échanges extérieurs de *biens et services* de l'Egypte (avec le RdM)<sup>19</sup> avant et après la mise en œuvre de l'Accord (en 2004)

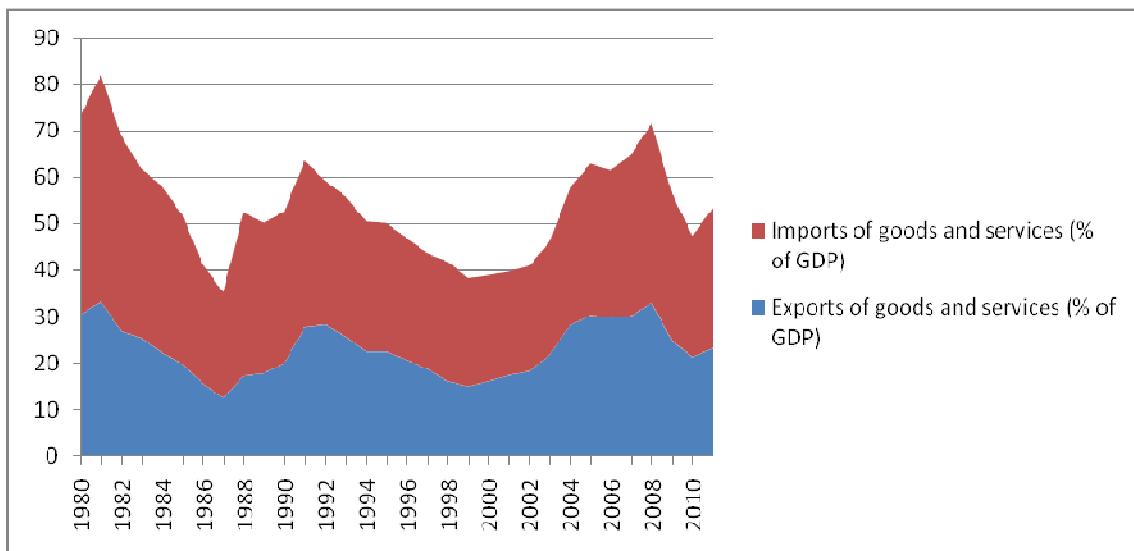
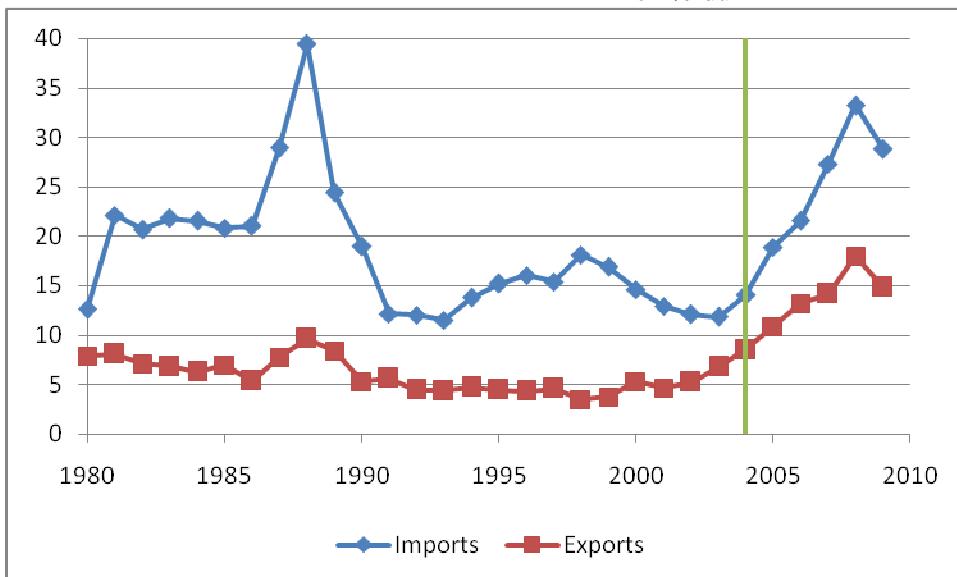


Fig.2. Egypte : évolution des échanges extérieurs de *marchandises* de l'Egypte (avec le RdM) avant et après la mise en œuvre de l'Accord (en 2004) en % du PIB



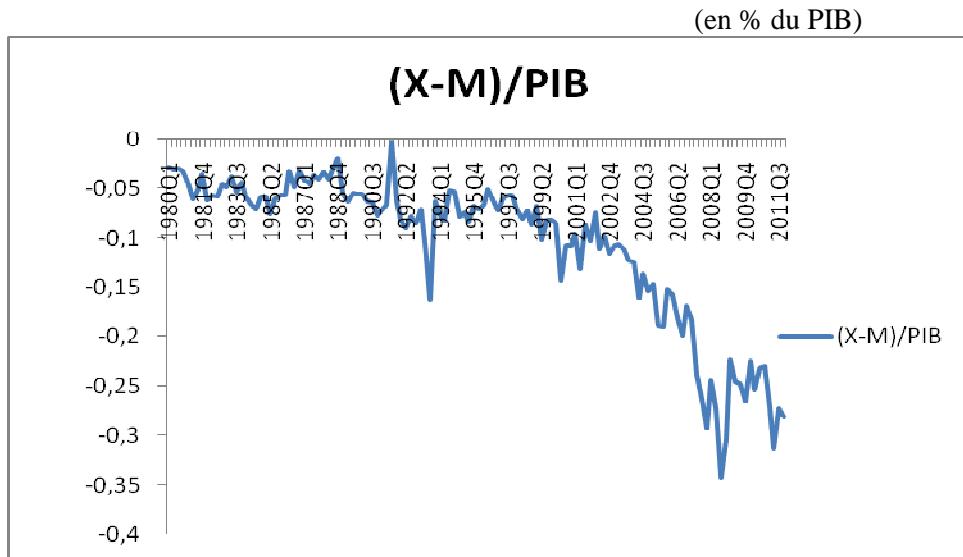
Quant aux échanges bilatéraux avec la seule Union européenne, ils se sont accrus régulièrement après la mise en œuvre de l'Accord d'Association mais l'écart entre les importations et les exportations égyptiennes n'a fait que croître au cours du temps comme le montrent les graphiques inclus dans la monographie descriptive, Annexe 1, p. .

### Cas du Maroc

<sup>19</sup> RdM, sigle utilisé ici, pour « Reste du Monde ».

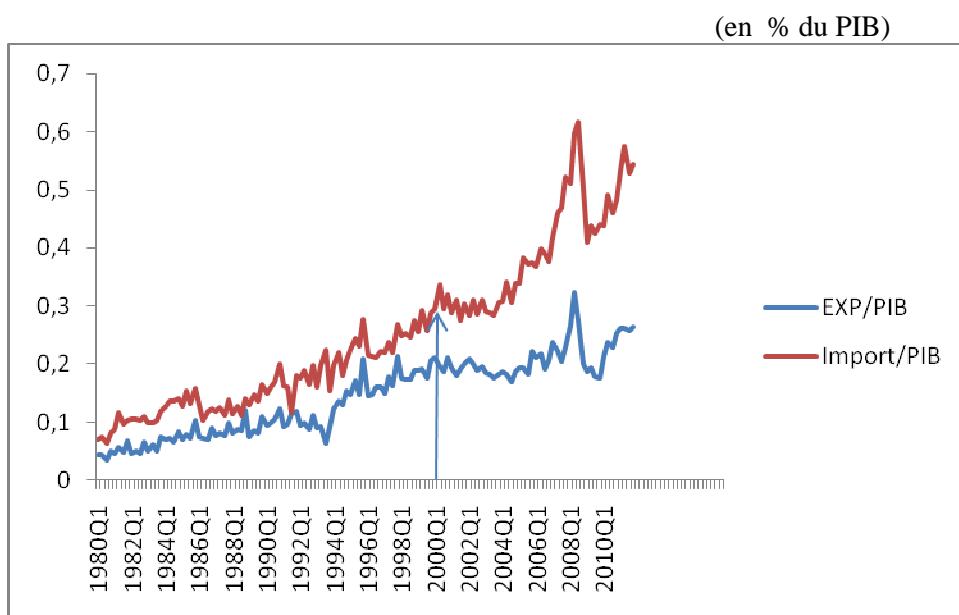
Le même processus croissant de dégradation du solde extérieur s'est produit au Maroc, à partir de la date de l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association en 2000 comme le montrent les figures 3 et 3 bis ci-dessous.

Fig. 3. Maroc : évolution du solde des échanges extérieurs de *biens et services* du Maroc (avec le RdM) avant et après la mise en œuvre de l'Accord (en 2000)



Source : Office des changes.

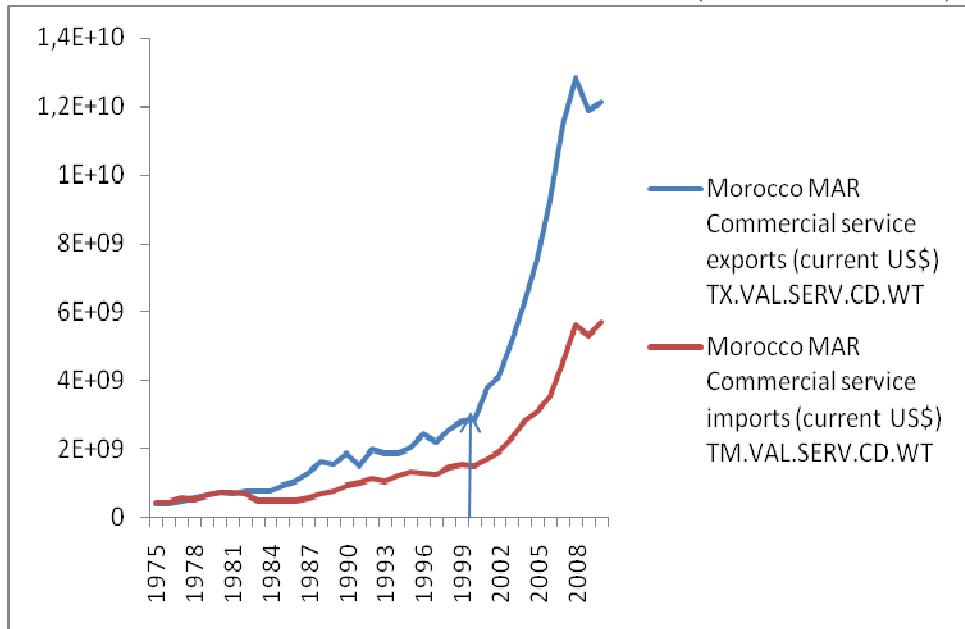
Fig. 3 bis. Evolution des échanges extérieurs de *biens et services* du Maroc (avec le RdM) avant et après la mise en œuvre de l'Accord (en 2000)



Source : Office des changes.

Toutefois, il est important de faire apparaître que ce déficit croissant de la balance des transactions courantes aurait pu être plus profond si la balance des services du Maroc n'avait pas été (fortement) excédentaire, comme le montre la Figure 4 ci-dessous (page suivante).

Fig. 4. Maroc : évolution des échanges extérieurs de *services* du Maroc (avec le RdM) avant et après la mise en œuvre de l'Accord (en 2000)  
(en dollars courants)



Source : Office des changes

Pour aller plus avant dans l'analyse des effets du « processus de Barcelone », il est particulièrement intéressant de faire le bilan des échanges marocains avec la seule Union européenne, qui est illustré par les figures 5 et 5 bis suivantes. Celles-ci montrent clairement que la dégradation du solde bilatéral des échanges « Maroc-UE » est nettement plus forte que celle du solde global « Maroc-RdM ».

Figure 5 Unités : millions de DH

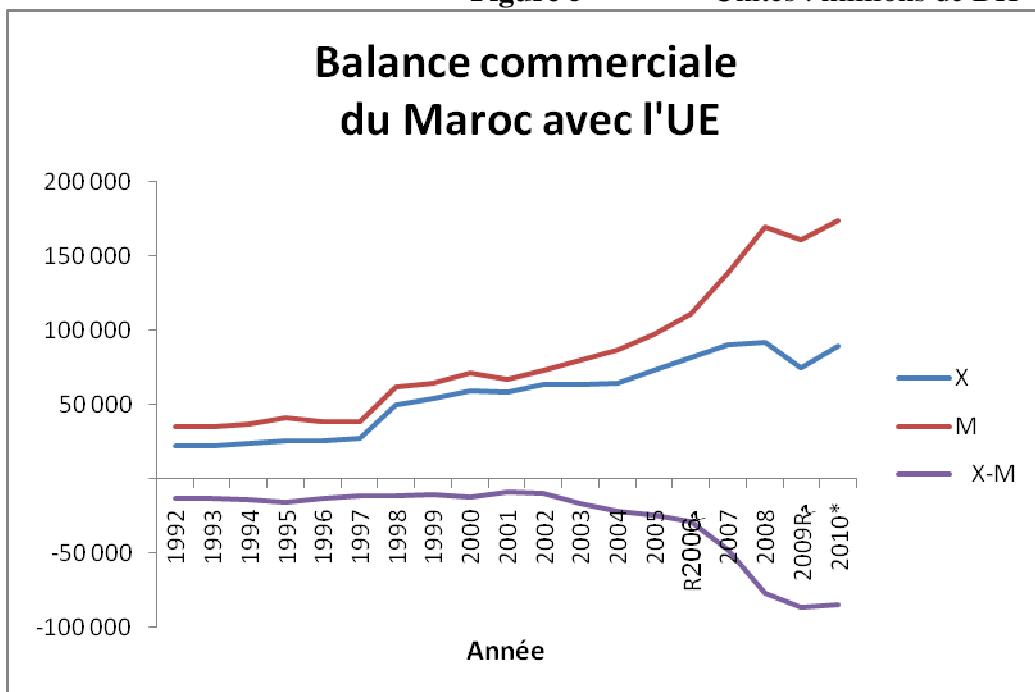
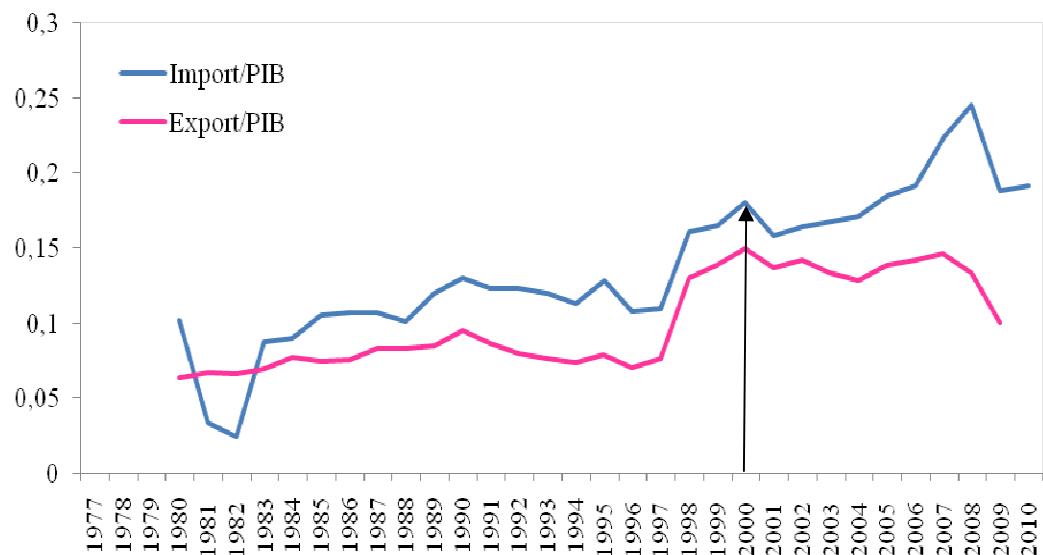


Figure 5 bis

(en % du PIB)

### Importation et exportation des biens / PIB

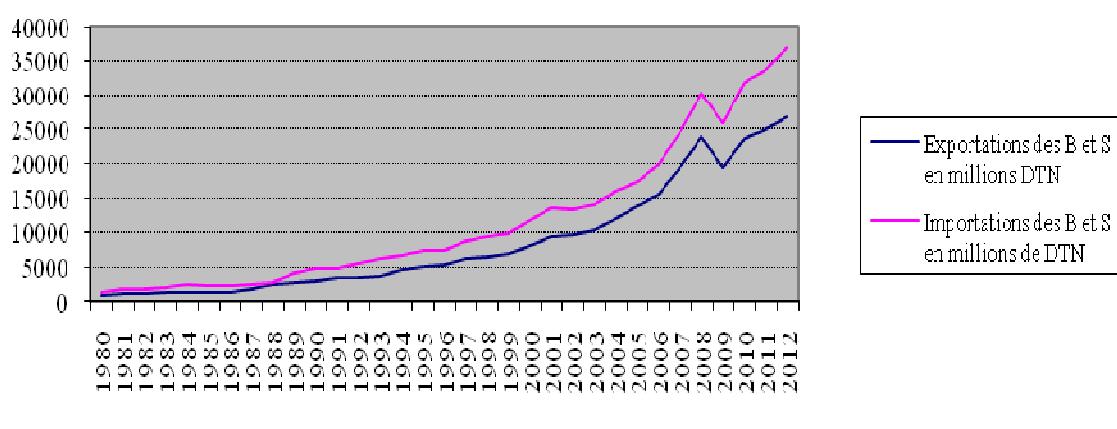


Les attentes de l'effet bénéfique de la mise en œuvre de l'Accord d'Association sur le commerce extérieur marocain avec l'Union européenne ont donc été déçues.

#### Cas de la Tunisie :

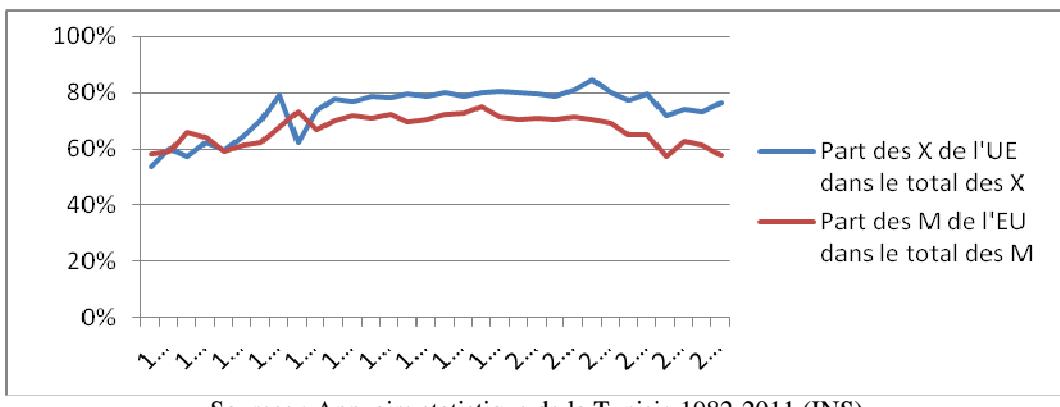
La Tunisie, qui a été le premier des trois pays à mettre en œuvre les Accords d'Association, en 1998, a connu, elle aussi, une dégradation croissante du solde de ses échanges extérieurs avec le Reste du Monde (cf. figure 6, ci-dessous) et avec l'Union européenne (fig.6 bis).

**Fig.6. Tunisie : évolution des échanges extérieurs de biens et services de la Tunisie avec le Reste du Monde (1980-2011)**



Source : Annuaire statistique de la Tunisie 1982-2011 (INS)

**Fig. 6 bis. Evolution des échanges commerciaux avec l'UE (1980-2011)**



Sources : Annuaire statistique de la Tunisie 1982-2011 (INS)

On constate, ici aussi, que l'Accord d'Association avec l'UE a aggravé le déficit commercial du pays après sa signature : ce déficit « Tunisie-UE », qui s'était réduit et à peu près stabilisé en 1997-1998, s'est accru régulièrement, année après année, de 1999 à 2011, d'après cette figure, et il a continué de le faire jusqu'à aujourd'hui.

*Quelles sont donc les principales conclusions qu'il faut tirer de ces « évidences empiriques » ?*

Il est d'abord clair que **le déficit commercial**, qui devait progressivement se réduire, selon les croyances de l'approche libérale de l'échange international, tout au moins s'agissant des échanges bilatéraux avec l'Union européenne puisque c'est sur ces derniers que portaient les Accords d'Association, **n'a cessé de se creuser dans les trois pays**. Or, on sait que les exportations<sup>20</sup>, en tant que composante de la demande globale, sont un des déterminants importants du volume de la production et donc, indirectement mais de façon sensible, de la croissance économique. En sens inverse, la hausse des importations<sup>18</sup> traduit le fait que le pays achète à l'extérieur des marchandises et des services dont beaucoup d'entre eux pourraient, bien souvent, être produits sur son territoire. Il y a donc nécessairement un lien négatif, pour tout pays, entre les variations du solde commercial (X-M) et la production intérieure, donc avec la croissance.

Symétriquement, **tout déficit commercial** doit être compensé par **un solde positif du compte de capital** pour l'équilibrage de la Balance des Paiements, c'est-à-dire pour la stabilité du taux de change de la monnaie nationale et de l'équilibre extérieur du pays. Les trois pays de notre étude ont donc réussi, au cours des trois dernières décennies, à compenser leurs déficits commerciaux croissants par des entrées croissantes de capitaux, mais, la nature de ces capitaux étant très diverse (investissements directs étrangers, investissements de portefeuille, « remises » des travailleurs expatriés, emprunts publics (exceptionnellement privés) sur les marchés financiers, aides publiques internationales, etc.), l'endettement international qui en résulte peut constituer un fardeau impossible à supporter s'il devient massif (avec la poursuite de la croissance du déficit commercial). C'est le cas de la dette extérieure accumulée dans les trois pays, du fait de l'origine de la majeure partie des entrées de capitaux dont ils ont bénéficié.

Mais est-ce qu'il y a eu un lien entre l'accroissement des déficits commerciaux (et donc le poids croissant de cette dette) et la croissance économique observée dans les trois pays ?

<sup>20</sup> notées X et M, respectivement dans l'ensemble de ce texte

### 1.1.2. Les « performances » des trois pays en matière de croissance « avant » et « après Barcelone ».

Les « moteurs de la croissance » sont les mêmes que les « moteurs de la production » à condition que ces derniers se maintiennent et se développent au cours du temps : ce sont la Consommation globale (publique et privée), l'Investissement global (public et privé) et les Exportations ; quant aux « facteurs de la croissance », ce sont essentiellement le travail productif<sup>21</sup>, le capital productif (le capital tangible sous forme de machines, d'équipements et d'infrastructures, etc.) et le capital institutionnel plus le (les) savoir-faire technique(s)<sup>22</sup>.

C'est ce que nous enseigne la théorie académique standard (très robuste, au demeurant) de la croissance, tout au long de ses diverses étapes d'« élaboration »<sup>23</sup>, étapes successives qui admettent que le taux de croissance potentiel à long terme d'une économie de marché [g] doit être égal à la somme du taux de croissance démographique du pays considéré [n] et du taux de croissance de l'efficacité technique du travail [m]<sup>24</sup>.

Comment les performances en matière de croissance, qui sont donc le résultat de la combinaison, pays par pays, des effets de ces moteurs et de ces facteurs de la croissance, ont-elles évolué suite à la mise en œuvre des Accords d'Association dans les trois pays ?

#### Cas de l'Egypte

Comme le montre la figure 7 ci-dessous, le taux de croissance annuel de l'Egypte, aussi bien avant qu'après la mise en œuvre de l'Accord d'Association, a été et est toujours très instable. En moyenne, il a chuté de 8% par an à 3%, entre 1980 et 1993, puis il s'est élevé de 3% à 6%, entre 1994 et 2008, avant de baisser lourdement, de 2008 à 2011 (chute de 7% à moins de 2%). On pourrait interpréter ces variations « visuelles », notamment celles entre les années 2000 et 2005, d'une part, et entre 2005 et 2008, d'autre part comme prouvant que, à la forte chute du taux « avant » la mise en œuvre des Accords, correspond une forte hausse du taux « après » cette signature... Mais cette hausse n'a pas duré, nous venons de le voir. Donc globalement parlant, l'« effet Accord d'Association » n'a manifestement pas joué sur la croissance de façon durable, le taux de croissance moyen observé en Egypte sur les trente dernières années restant « fluctuant » autour de 4,95% par an.

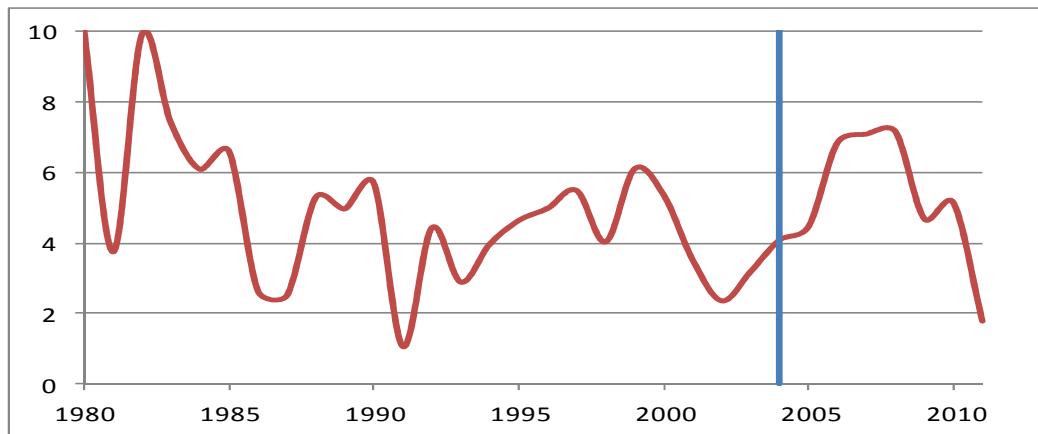
<sup>21</sup> C'est-à-dire la « force de travail » effectivement employée (effective Labor Force) et non pas la « population active potentielle » (Labor Force tout court...)

<sup>22</sup> C'est-à-dire le stock disponible des acquis de la R&D en matière de Progrès technique

<sup>23</sup> Depuis les modèles fondateurs de Harrod (1939) et de celui de Solow (1956), aux modèles de croissance optimale (Phelps, 1961 et 1966) et de croissance endogène (Romer, 1986 ; Lucas, 1988 ; Barro, 1988 ; Bencivenga et Smith, 1991) puis, dans la dernière décennie, aux « Pro-poor Growth » models et, maintenant, aux « modèles de croissance inclusive »...

<sup>24</sup> Soit,  $g = n + m$  ; dans cette relation initialement proposée par Solow (1956) pour « expliquer » la croissance  $m$  du PIB per capita, et/ou reprise par Phelps (1966), sous la forme  $g = n + \pi$  , ici  $\pi$  étant le « taux de croissance de la productivité du travail », concept plus « ouvert » parce que, avec les développements de la théorie de la croissance endogène, on a réalisé qu'il y avait une multitude de « facteurs » qui agissent (ou peuvent agir) sur la productivité du travail (cf. les travaux des auteurs cités dans la note précédente).

Fig. 7. Egypte : évolution du taux annuel de croissance « avant » et « après Barcelone »



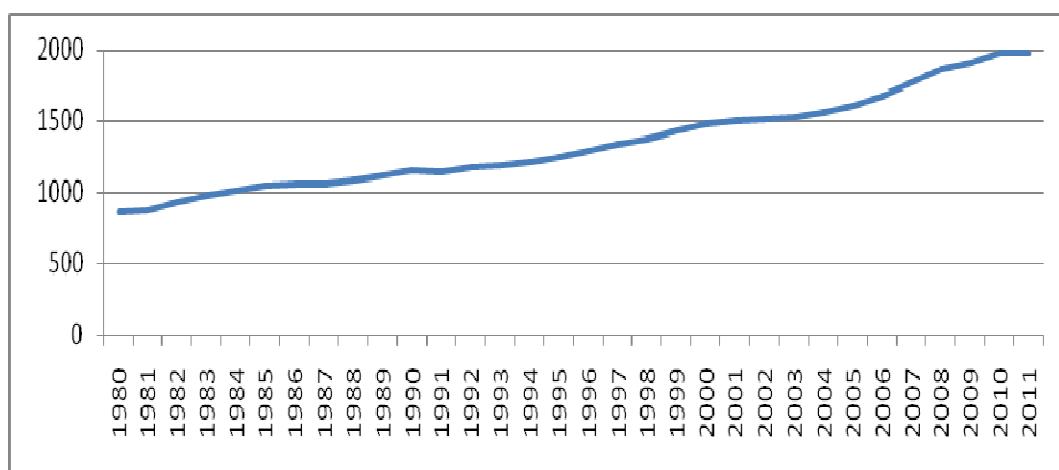
Source : WDI (2012) Banque Mondiale

Or, le taux de croissance démographique moyen en Egypte entre 1980 et 2011,  $n$ , a été de 1,97% par an (et de  $n = 1,79\%$ , entre 1993 et 2011, d'après nos propres calculs<sup>25</sup>). Donc il semblerait que le taux de croissance moyen de l'« efficacité technique du travail », sur la période 1984-2011, ait été de l'ordre de grandeur de 3% par an.

Mais on peut l'évaluer via une autre approche qui mobilise la croissance du PIB par tête, ; celle-ci, représentée sur la figure 7 bis suivante, montre que ce PIB/tête a doublé en 27 ans (entre 1984 et 2011) mais qu'il n'a crû que de 60% entre 1984 et 2004 ; en revanche, il a bondi de 25% entre 2005 et 2011, période justement de la mise en application de l'Accord d'Association.

Fig. 7 bis. Egypte : évolution du PIB/capita en Egypte de 1980 à 2011

(en US\$ 2000 constants)



Source : WDI (2012) Banque Mondiale

Les **taux de croissance moyens** du PIB/tête (notés  $m$ ) que nous avons calculés à partir de ces données, sont les suivants :

<sup>25</sup> Calculs effectués à partir des données des WDI de la BM.

(i) en termes nominaux

- entre 1993 et 2011,  $m_{longue\ période} = 7,34\%$  par an ; (*et 7,61% entre 1993 et 2010*)
- entre 1993 et 2004,  $m_{avant\ Barcelone} = 3,04\%$  par an ;
- entre 2004 et 2011,  $m_{après\ Barcelone} = 14,4\%$  par an ; (*et 16,4% entre 2004 et 2010*)

(ii) en termes réels<sup>26,27</sup>

- entre 1993 et 2011,  $m_{lp} = 2,82\%$  par an (*et 2,80 % entre 1993 et 2010*)<sup>27</sup>
- entre 1993 et 2004,  $m_{av\ B} = 2,34\%$  par an
- entre 2004 et 2011,  $m_{a\ B} = 3,47\%$  par an (*et 3,51 % entre 2004 et 2010*)<sup>27</sup>

Parallèlement à ces taux de croissance, on a calculé les taux de croissance moyens de ***la productivité globale du travail (PIB/population active employée) en termes réels*** pour les mêmes périodes<sup>28</sup>, soit :

- entre 1993 et 2011,  $\pi_{longue\ période} = 2,5\%$  par an ;
- entre 1993 et 2004,  $\pi_{avant\ Barcelone} = 2,38\%$  par an ;
- entre 2004 et 2011,  $\pi_{après\ Barcelone} = 2,69\%$  par an.

Ces taux de croissance de la productivité du travail (par travailleur) sont très différents des taux de croissance du PIB per capita en termes réels ; on observe aussi que, après l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association, la productivité du travail effectif s'est (légèrement) accrue. Il y a donc eu un effet bénéfique de ce point de vue. Mais cette forte différence prouve donc, indirectement, qu'un nombre croissant d'habitants ne participent pas au système productif « différencié », c'est-à-dire au « secteur officiel » de la production (ceci révèle très certainement, en creux, le développement du « secteur informel »).

En effet, le taux de croissance de la population entre 1993 et 2011 a été de 1,79% par an, alors que le taux de croissance de la population active effectivement employée a été de 3,0%. Cela confirme le fait qu'une très (trop) faible fraction de la population active potentielle a un accès à « l'emploi productif » dans le secteur formel (seulement 16,5% en 2011, c'est-à-dire 1 actif effectivement productif pour 6 habitants)<sup>29</sup>. Ceci traduit clairement le fait que les investissements dans le secteur productif ont certainement été de type « ***labor saving*** » et, en même temps, « ***labor augmenting*** »<sup>30</sup>, pour reprendre le vocabulaire en vigueur dans la théorie de la croissance des années 1960-1970.

## Cas du Maroc

Le taux de croissance annuel moyen, sur la période 1980-2010 a été de 3,83% mais le taux annuel a été très instable, au cours de ces trois décennies ; cette volatilité est liée en partie à la sensibilité du PIB marocain au régime des pluies comme le montre le graphique « Evolution de la croissance du PIB réel et du PIB non agricole » présenté dans l'Annexe 2. Le graphique 8 ci-dessous illustre cette instabilité ; il met en évidence une constatation intéressante, à savoir que cette instabilité a été beaucoup plus forte au cours des deux décennies précédant la mise

<sup>26</sup> D'après nos calculs du PIB/cap en termes réels soit : {[PIB/travailleur] x l'emploi effectif} /Pop totale} en US dollars 1990 constants.

<sup>27</sup> L'année 2011 ayant été particulièrement perturbée par les évènements du « printemps arabe », ces évaluations pour la période s'arrêtant à 2010 permettent de donner une fourchette d'appréciation des évolutions sur la période 1993/2011

<sup>28</sup> A partir des données WDI de la Banque mondiale sur le PIB/travailleur en US \$ constants de 1990.

<sup>29</sup> Calculs effectués par nous à partir des données WDI de la BM, rubriques « Education » et « Main d'œuvre et protection sociale »

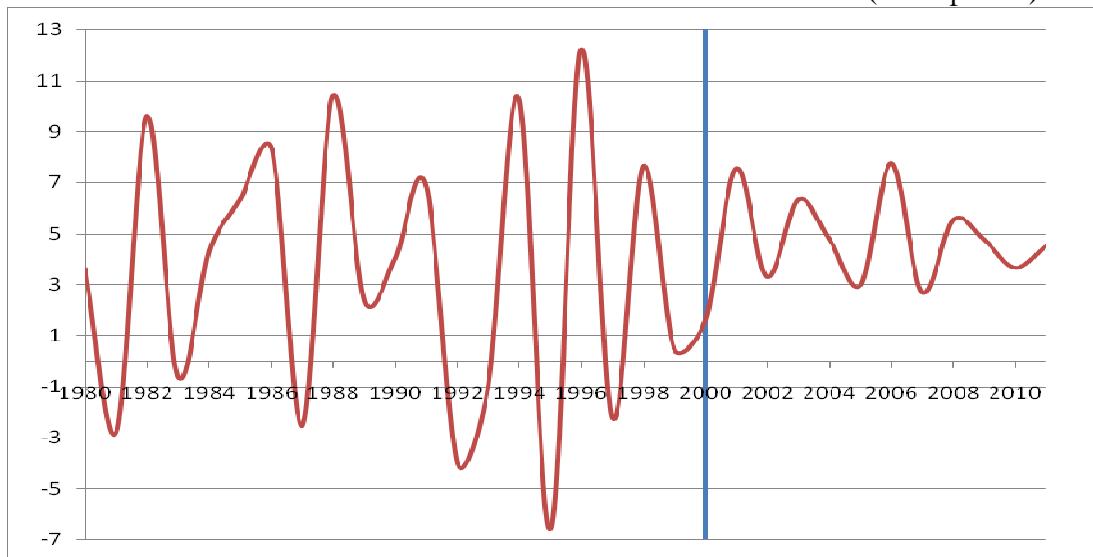
<sup>30</sup> C'est-à-dire qui « ***économisent le travail*** » et, en même temps, qui « ***augmentent la productivité du travail*** ».

en œuvre, en 2000, de l'Accord d'Association, qu'après cette date dans les années 2000-2010<sup>31</sup>.

Par ailleurs, cette figure montre que le taux de croissance moyen au cours des deux décennies 1980 et 1990, égal à 3,35%, a été inférieur au taux de croissance moyen de la décennie 2000 qui a suivi l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association, égal à 4,63%.

Il semble donc que la libéralisation du commerce extérieur avec l'Union européenne a été bénéfique pour la croissance du PIB au Maroc, alors même, nous l'avons vu, qu'elle avait accentué le déficit commercial du pays (notamment vis-à-vis de l'UE) : elle a réduit la volatilité annuelle du taux de croissance et celui-ci a oscillé autour d'une tendance moyenne supérieure de 1,28 point de pourcentage à sa valeur moyenne des vingt années précédente.

Figure 8. Maroc : taux de croissance du PIB du Maroc  
(en % par an)



Source: World Development Indicators (Banque Mondiale)

Mais, qu'en est-il du PIB per capita (PIB par habitant) ?

**Les taux de croissance moyens du PIB/tête en termes réels (notés  $m$ )** que nous avons calculés à partir de ces données, sont les suivants :

- (iii) entre 1993 et 2011,  $m_{longue\ période} = 2,87\%$  par an ;
- (iv) entre 1993 et 2000,  $m_{avant\ Barcelone} = 0,69\%$  par an ;
- (v) entre 2000 et 2011,  $m_{après\ Barcelone} = 4,28\%$  par an.

Parallèlement à ces taux de croissance, on a calculé **les taux de croissance moyens de la productivité globale du travail (PIB/population active employée)** pour les mêmes périodes<sup>32</sup>, soit :

- (vi) entre 1993 et 2011,  $\pi_{longue\ période} = 2,20\%$  par an ;
- (vii) entre 1993 et 2000,  $\pi_{avant\ Barcelone} = 0,62\%$  par an ;
- (viii) entre 2000 et 2011,  $\pi_{après\ Barcelone} = 3,23\%$  par an.

Comment interpréter cela ?

<sup>31</sup> La volatilité des taux de croissance est moins « ample » et leur niveau moyen est plus élevé.

<sup>32</sup> A partir des données WDI de la Banque mondiale sur le PIB/travailleur en US \$ constants.

La population active effectivement employée a crû plus rapidement (1,36% par an) que la population globale (1,18% par an) sur l'ensemble de la période (entre 1993 et 2011). C'est une des conséquences positives de la « transition démographique » observée au Maroc dans les années 1990. Et l'« efficacité productive » (au sens de Phelps) de la main d'œuvre employée dans le secteur (formel) productif, a donc profité à l'ensemble de la population marocaine.

Nota bene : entre la relation de Solow ( $g = n + m$ ) et celle de Phelps ( $g = n + \pi$ ), il semble que c'est celle de Solow qui donne le taux « théorique » le plus proche de celui qui a été observé et qui est de l'ordre de 4% à 4,5% par an. En effet, pour le taux de croissance démographique effectif  $n$  calculé [soit  $n$  calculé = 1,18%], les taux « théoriques » au sens de Solow et de Phelps sont les suivants :

$$g \text{ théo}_{\text{Solow}} = 1,18\% + 2,87\% \text{ soit } 4,05\% \text{ par an}$$

$$g \text{ théo}_{\text{Phelps}} = 1,18\% + 2,20\% \text{ soit } 3,38\% \text{ par an}$$

## Cas de la Tunisie

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 1980-2010, a été de 4,18% mais le taux annuel courant a été très instable, au cours de ces trois décennies ; cette volatilité est liée en partie, comme au Maroc, à la sensibilité du PIB tunisien au niveau de la production agricole, c'est-à-dire au régime des pluies (mais le phénomène y est moins marqué qu'au Maroc). C'est donc par rapport à ses valeurs annuelles moyennes, avant et après l'ouverture liée à l'Accord d'Association (mis en œuvre en 1998), qu'on peut essayer d'apprécier l'effet de cette ouverture sur la croissance : ce taux moyen est, en fait, passé de 4,23% (avant 1998) à 4,12% (depuis 1998 à aujourd'hui).

Il n'y a donc pas eu de variation sensible avec l'ouverture (il y aurait même eu une légère baisse, selon ces chiffres).

Mais ce qui est inquiétant, c'est la chute très forte de ce taux après 2008 (donc bien avant « la révolution du jasmin »), chute qui s'est prolongée jusqu'à des valeurs négatives en 2011 et 2012. Défavorable à l'évolution du déficit commercial qui s'est aggravé constamment « après Barcelone », cette « ouverture » n'a pas, non plus, été favorable à la croissance, à la différence de ce qui a été observé pour l'Egypte et pour le Maroc.

Mais, qu'en a-t-il été pour la croissance du PIB/tête et pour celle du PIB/personne active ?

**Les taux de croissance moyens du PIB/tête (notés  $m$ ) en termes réels** que nous avons calculés à partir de ces données, sont les suivants :

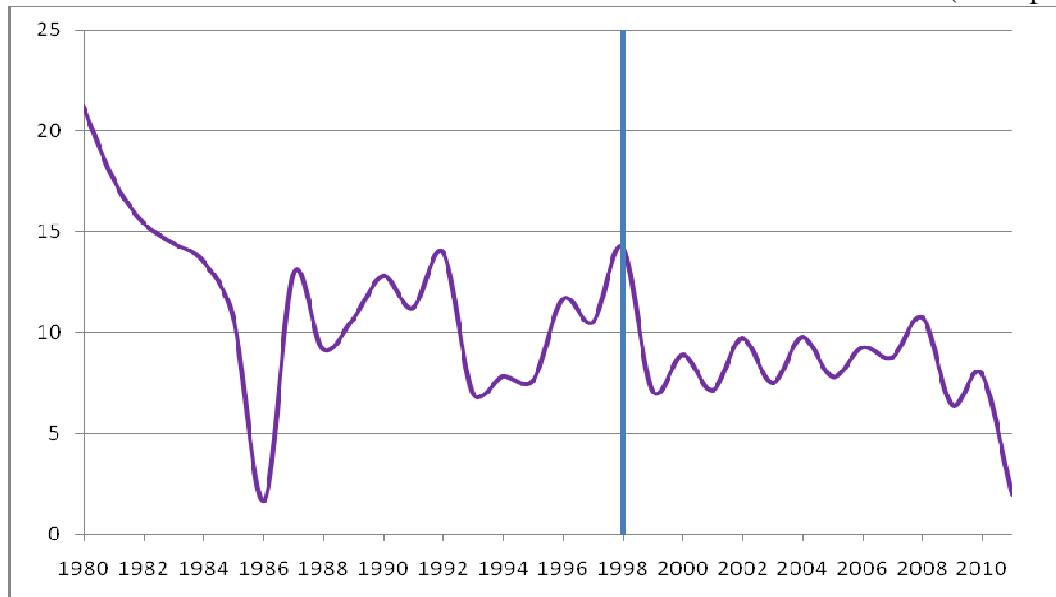
- entre 1993 et 2011,  $m_{\text{longue période}} = 1,55\% \text{ par an}$  ; (et entre 93 et 2010 : 1,90%)
- entre 1993 et 1998,  $m_{\text{avant Barcelone}} = 0,65\% \text{ par an}$  ;
- entre 1998 et 2011,  $m_{\text{après Barcelone}} = 2,08\% \text{ par an}$ . (et entre 98 et 2010 : 2,43%)

Parallèlement à ces taux de croissance, on a calculé **les taux de croissance moyens de la productivité globale du travail (PIB/population active employée)** en termes réels pour les mêmes périodes<sup>33</sup>, soit :

- entre 1993 et 2011,  $\pi_{\text{longue période}} = 2,14\% \text{ par an}$  ;
- entre 1993 et 1998,  $\pi_{\text{avant Barcelone}} = 1,66\% \text{ par an}$  ;
- entre 1998 et 2011,  $\pi_{\text{après Barcelone}} = 2,32\% \text{ par an}$ .

<sup>33</sup> A partir des données WDI de la Banque mondiale sur le PIB/travailleur en US \$ constants.

Figure 9. Evolution du taux de croissance du PIB de la Tunisie de 1980 à 2010 (en % par an)



Source: World Development Indicators (Banque Mondiale)

Comment interpréter cela ? Le taux de croissance annuel moyen de la population entre 1993 et 2011 a été voisin de 1,18% par an, alors que le taux de croissance de la population active effectivement employée a été de 2,10% par an<sup>34</sup>. Comme dans le cas du Maroc, mais ici de façon encore plus intense, la croissance de la productivité du travail effectif a tiré vers le haut le PIB/capita.

Nota bene : entre la relation de Solow ( $g = n + m$ ) et celle de Phelps ( $g = n + \pi$ ), il semble que c'est celle de Phelps qui donne ici, à la différence de ce qui a été trouvé dans le cas du Maroc, le taux « théorique » le plus proche de celui qui a été observé et qui est de l'ordre de 4% à 4,2% par an.

En effet, pour le taux de croissance démographique effectif ***n calculé*** [soit ***n calculé*** = 1,18%], les taux « théoriques » au sens de Solow et de Phelps sont les suivants :

**$g_{\text{théoSolow}} = 1,18\% + 1,55\% \text{ soit } 2,73\% \text{ par an [entre 1993 et 2010 } (1,18\%+1,90\% = 3,08\%)]$**

**$g_{\text{théoPhelps}} = 1,18\% + 2,14\% \text{ soit } 3,32\% \text{ par an [entre 1993 et 2010 } (1,18\%+2,32\% = 3,50\%)]$**

Mais ici, l'écart entre les taux théoriques et le taux réel est nettement plus grand que dans le cas du Maroc.

## Bilan d'étape

La mise en œuvre des Accords d'Association n'a ni amélioré les relations d'échanges bilatérales entre les trois pays de la rive sud de la Méditerranée et les pays de l'Union européenne ; au contraire, ces échanges commerciaux de biens et services ont tourné à l'avantage de ces pays européens. En même temps, la croissance économique est restée du même ordre de grandeur en Egypte, elle s'est un peu améliorée au Maroc et elle a légèrement baissé en Tunisie. Or, c'est la croissance qui, normalement, est supposée être créatrice d'emploi. En d'autres termes, on s'attendrait à ce qu'elle soit « inclusive ». Mais cela n'est pas automatique. C'est cette aptitude qu'il faut donc à présent tenter d'identifier, pour les trois pays, à partir de nos trois monographies.

<sup>34</sup> Ces deux taux sont issus de nos propres calculs à partir des WDI de la BM.

## 1.2. Le « Processus de Barcelone » et ses conséquences sur l'emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie.

### 1.2.1. *L'emploi au cœur de la notion de la croissance inclusive*

L'enjeu explicite du processus de libéralisation des relations commerciales euro-méditerranéennes était, selon la théorie libérale de l'échange international, de promouvoir l'augmentation des échanges de marchandises et de services entre les deux rives de la Méditerranée et, par là, d'augmenter « le bien-être » des habitants dans les pays partenaires, à moyen et long termes, au-delà de ce qu'ils pourraient réaliser par eux-mêmes en « autarcie » ; en d'autres termes, dans pays de la rive sud, le revenu per capita à moyen et long termes de la population devait augmenter davantage que par le passé, en ayant plus de croissance. Et, à son tour, cette croissance, par effet de « *trickle down* », devait profiter à l'ensemble de ces populations, notamment aux catégories les plus défavorisées par la réduction quasi automatique des inégalités et de la pauvreté.

Dans la réalité, les choses se sont passées différemment, notamment dans les trois pays objets de notre étude, et les « modèles de croissance » expérimentés concrètement n'y ont pas été des « modèles de croissance favorables aux pauvres » (PPG : pro-poor growth models)<sup>35</sup>. Ces conclusions sur la nature non automatiquement favorable aux pauvres des processus de croissance observés en Méditerranée rejoignent celles d'un très grand nombre d'autres études dont on peut tirer la conclusion suivante : ni les politiques inspirées de la théorie libérale du « *trickle down* » (Dollar et Kray, 2002), selon laquelle la croissance, à elle seule, serait suffisante pour réduire automatiquement la pauvreté, ni celles qui pourraient s'inspirer de la thèse selon laquelle l'intervention de l'Etat via des programmes de redistribution pourrait être bénéfique aux pauvres (Ravallion 2001, Bourguignon 2003) ne semblent pas avoir débouché, jusqu'à aujourd'hui, de façon significative, sur des trajectoires de croissance véritablement favorables aux pauvres. La raison principale en est que, pour que la pauvreté se réduise, dans tout pays en croissance démographique, il faut d'abord que la production matérielle intérieure de richesse (en biens et services) croisse plus vite que la population ; or, cela n'est possible que si la plus grande fraction de la population active potentielle (souvent « mesurée », dans les études empiriques, par le nombre d'habitants entre 15 et 64 ans...)<sup>36</sup> trouve un emploi. On dira alors que la croissance est « inclusive ».

Qu'en est-il dans les trois pays étudiés ?

### 1.2.2. *Emploi et chômage en Egypte, au Maroc et en Tunisie, « avant et après Barcelone ».*

La population active effectivement employée (c'est-à-dire recensée à ce titre dans le secteur « différencié »<sup>37</sup>) n'est qu'une fraction de la population active potentielle, laquelle est une variable purement démographique, comme indiqué ci-dessus, et celle-ci n'est, à son tour, qu'une fraction de la population totale (fraction d'autant plus faible qu'il y a beaucoup de « jeunes » [de moins de 15 ans, pour la Banque mondiale] et de « personnes âgées » [de plus de 64 ans]. Selon nos trois études monographiques, ces trois variables ont évolué de façon sensiblement voisine dans les trois pays, mais il ne semble pas que l'emploi y ait vraiment profité de la croissance engendrée par le processus de Barcelone ; par ailleurs, une forte

<sup>35</sup> Dans un Rapport FEMISE récent (cf. V. Bérenger (2008), Rapport final de recherche FEM 31-06R), une étude très fouillée sur la pauvreté portant sur six pays méditerranéens partenaires de l'U.E, dont l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, aboutit à des conclusions très mitigées sur les effets, en matière de PPG, des « modèles » de croissance expérimentés sous les divers régimes de libéralisation mis en œuvre ici et là.

<sup>36</sup> Ce sont les « normes » retenues par la Banque mondiale (cf. les WD Indicators relatifs à la rubrique « Labor force »).

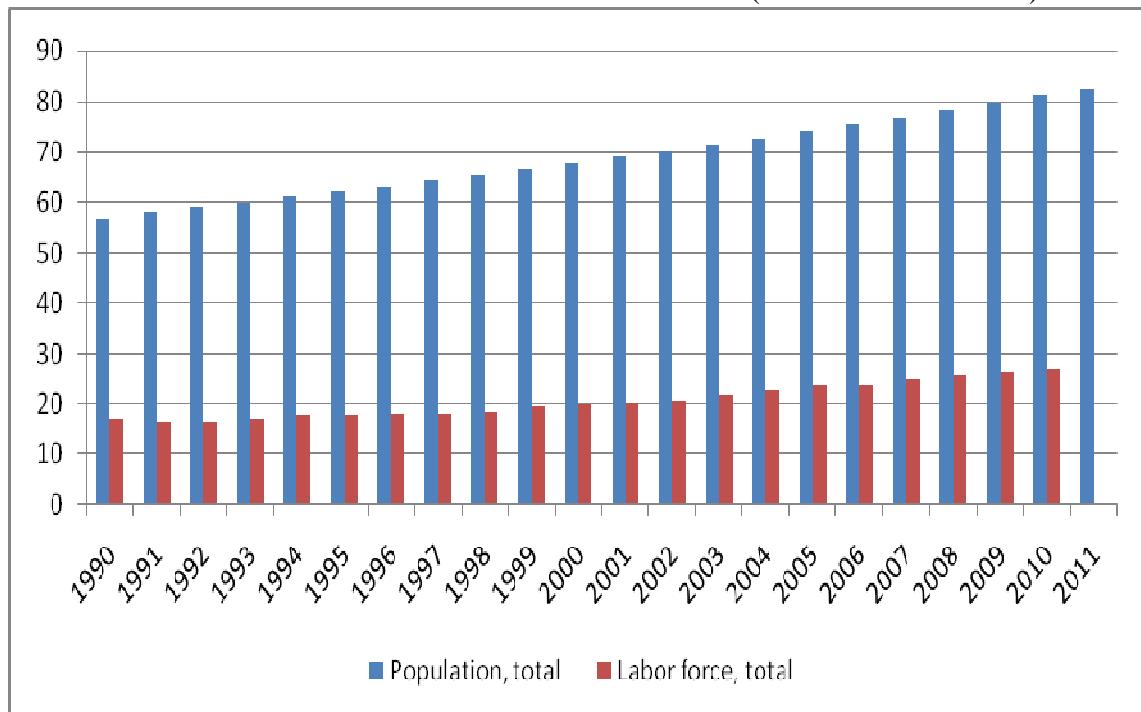
<sup>37</sup> Ou encore « officiel », par opposition au secteur « non différencié » ou « informel ».

différenciation a été constatée en ce qui concerne l'emploi des femmes et celui des jeunes, notamment des jeunes diplômé(e)s.

### Cas de l'Egypte

La population active potentielle susceptible d'être employée dans le secteur « officiel » de la production est estimée représenter environ 30% de la population totale. La figure 10, page suivante, représente cette évolution de 1990 à 2010 ; bien évidemment, il s'agit là d'une tendance lourde à long terme, purement démographique, que l'Accord d'Association signé en 2004 ne perturbe évidemment pas.

Figure 10. Egypte : évolutions de la population totale et de la population active potentielle (en millions d'habitants)



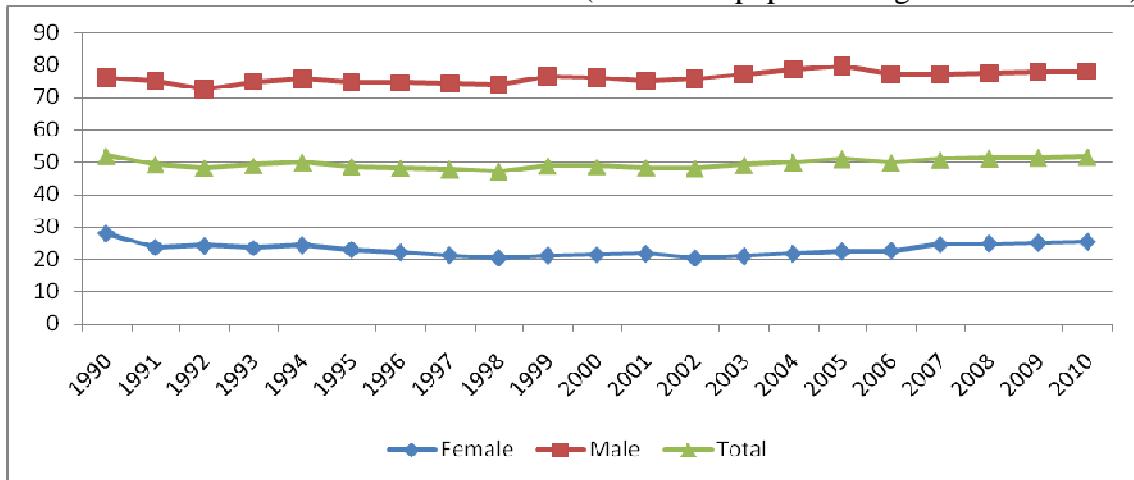
Source : WDI (2012) de la BM

Mais seulement la moitié de cette population active potentielle est effectivement employée. C'est par rapport à ces effectifs réellement employés que nous avons calculé précédemment la productivité effective du travail. En effet, le taux de participation effective de la population âgée de 15 ans à 64 ans à l'activité économique a baissé de 1990 à 2002, en passant de 50% à 45,5% ; ensuite il a commencé à croître à partir de 2006 pour atteindre 48,8% in 2010<sup>38</sup>. Cette reprise pourrait-elle être liée, du moins en partie, aux effets (positifs) de l'Accord d'Association ? L'étude purement graphique qui est présentée ici ne permet pas de répondre à cette question.

Si, pour affiner l'analyse, on observe de plus près ces variations, il apparaît que les taux de participation de la population potentiellement active à une activité effective de production sont très différents selon le sexe des personnes comme le montre la figure 11 ci-dessous.

<sup>38</sup> Cela signifie que la population égyptienne est relativement jeune.

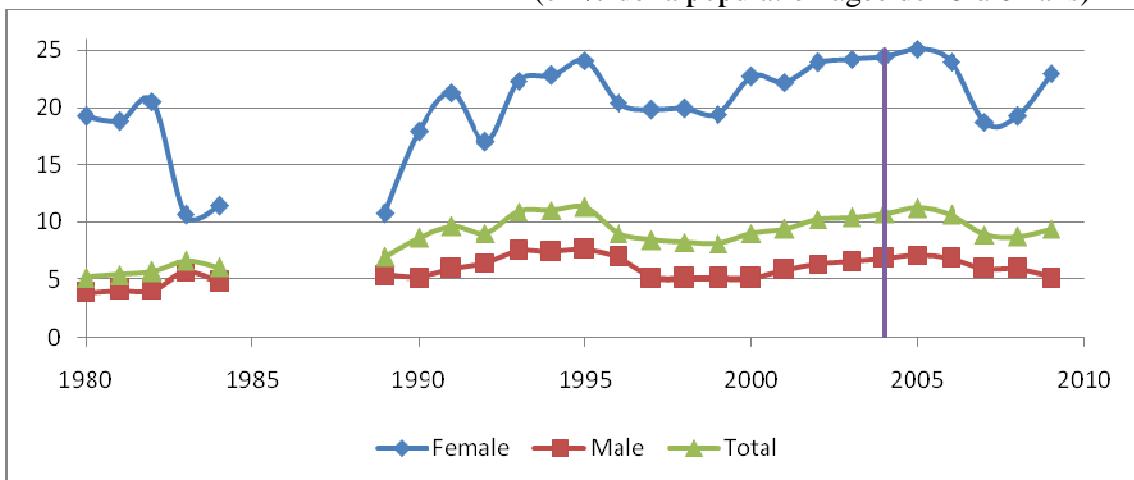
Figure 11. Egypte : taux de participation à la population active par sexe  
(en % de la population âgée de 15 à 64 ans)



Source : WDI (2012) Banque Mondiale

L'évolution des taux de chômage correspondants dans la figure 11 bis qui suit exprime la même réalité.

Figure 11 bis. Egypte : taux de chômage en pourcentage de la force de travail par sexe  
(en % de la population âgée de 15 à 64 ans)



Source : WDI (2012) Banque Mondiale

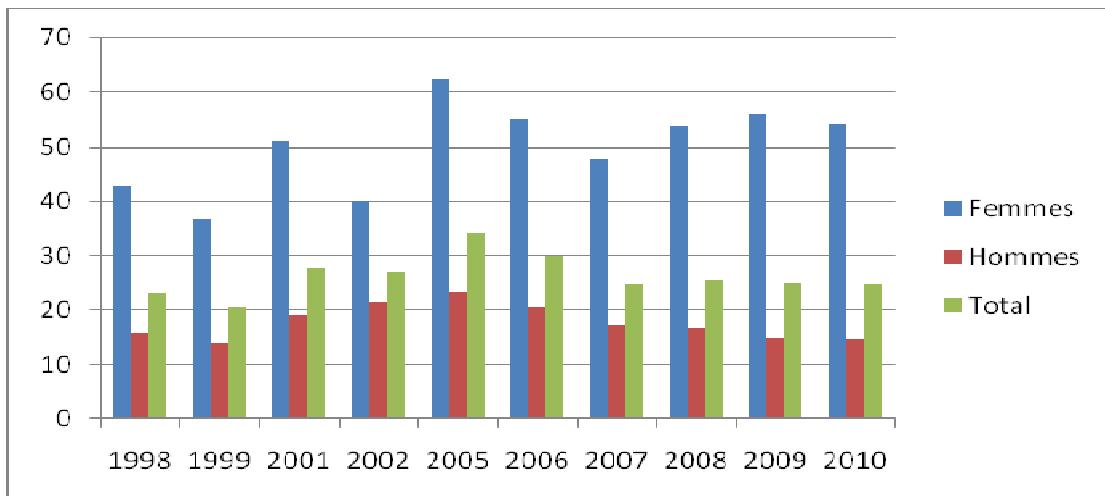
Dans cette figure, le trait vertical à l'abscisse 2004 signale la date d'entrée en vigueur de l'Accord d'Association de l'Egypte signé avec l'UE. Il marque une évolution contrastée de l'emploi, aussi bien global que par sexe : dans les deux ans qui suivent cette entrée en vigueur, l'emploi a continué à se détériorer puis, de 2006 à 2007, il s'est amélioré, via notamment l'amélioration forte de l'emploi féminin (qui passe de 75% à 82%) ; mais, à partir de 2008, il se détériore à nouveau, en moyenne, avec une variation fortement négative pour cet emploi féminin, alors que l'emploi masculin continue à s'améliorer.

Le chômage féminin, repéré en pourcentage de la force de travail, est estimé être, en moyenne, trois fois plus grand que celui des hommes et, en 2011, son taux était de l'ordre de 22.9% alors que celui des hommes n'était que de 5.2% ; en même temps, on observe que les femmes restent au chômage plus longtemps que les hommes.

*On doit conclure de ces observations empiriques que la croissance, en Egypte, depuis deux décennies, n'a pas été globalement « inclusive » et que la libéralisation des relations d'échange avec l'Europe n'a pas changé la tendance, notamment en ce qui concerne le chômage féminin.*

Il en est de même pour le chômage des jeunes : la figure 12 ci-dessous montre son évolution et confirme le grand écart de son taux selon le sexe.

Fig.12. Egypte: chômage des jeunes par sexe (en % de la force de travail âgée de 15 à 24 ans)



Source : WDI (2012) Banque Mondiale

On constate, sur ce graphique, que le taux de chômage des jeunes en pourcentage de la force de travail âgée de 15 à 24 ans, a fortement fluctué au cours de la période 1998-2010<sup>39</sup>. Il s'est abaissé autour de 20% en 1999 avant de remonter rapidement à 28% in 2001, pour atteindre un pic voisin de 34% en 2005 (55,2% pour les femmes jeunes et 23,3% pour les hommes jeunes). Après une baisse de 2005 à 2007, son taux (moyen) s'est stabilisé autour de 25 % jusqu'en 2010, avant de remonter en 2011, jusqu'à plus de 30%. *Cet ensemble de données montre que la croissance n'a pas non plus été inclusive pour l'emploi des jeunes des deux sexes.*

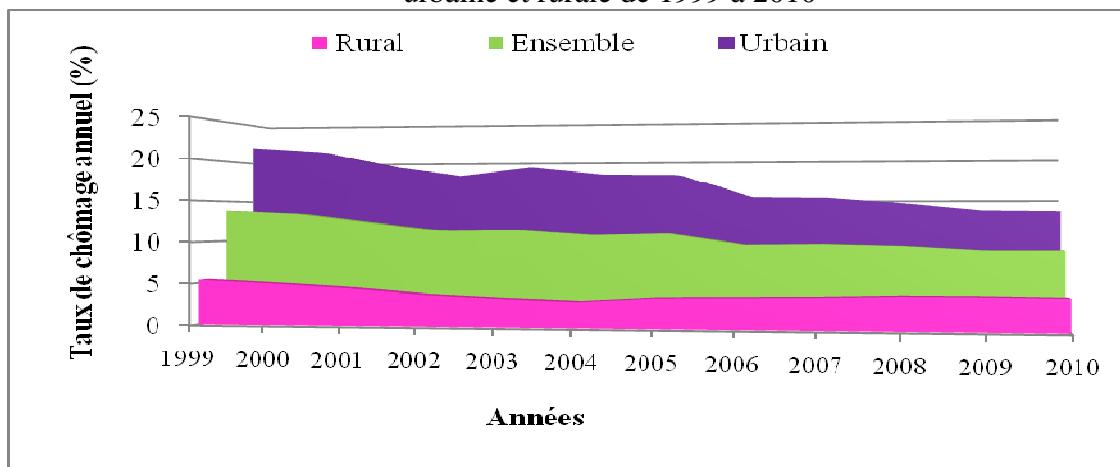
### Cas du Maroc

En « tendance longue », le taux de chômage au Maroc a baissé au cours de la dernière décennie comme le montrent la figure 13 et le tableau T1 ci-dessous.

Ces données d'observation montrent que, en tendance longue, et d'après les données marocaines (Haut Commissariat au Plan) il y a eu, après la mise en œuvre de l'Accord d'Association, une baisse du taux de chômage ; mais, d'une part, cette baisse avait commencé auparavant, et, d'autre part, le faible taux de chômage annoncé pour les zones rurales laisse penser qu'il y a un emploi important dans le secteur informel, dans ces espaces ruraux, qui échappe aux normes statistiques conventionnelles, à l'échelle internationale, de mesure du chômage

<sup>39</sup> Les WDI de la Banque mondiale ne donnent pas de statistiques pour les années antérieures à 1998.

Figure 13. Maroc : évolution du taux moyen de chômage et de ses composantes urbaine et rurale de 1999 à 2010



Source : Statistiques fournies par le Haut Commissariat au Plan.

T1. Maroc : évolution du taux moyen de chômage et de ses composantes urbaine et rurale

ANNEES	Taux de Chômage annuel (en %)		
	Urbain	Rural	Ensemble
2010	13,7	3,9	9,1
2009	13,8	4	9,1
2008	14,7	4	9,6
2007	15,4	3,8	9,8
2006	15,5	3,7	9,7
2005	18,3	3,6	11
2004	18,4	3,1	10,8
2003	19,3	3,4	11,4
2002	18,3	3,8	11,3
2001	19,5	4,5	12,3
2000	21,4	5	13,4

Source : Haut Commissariat au Plan

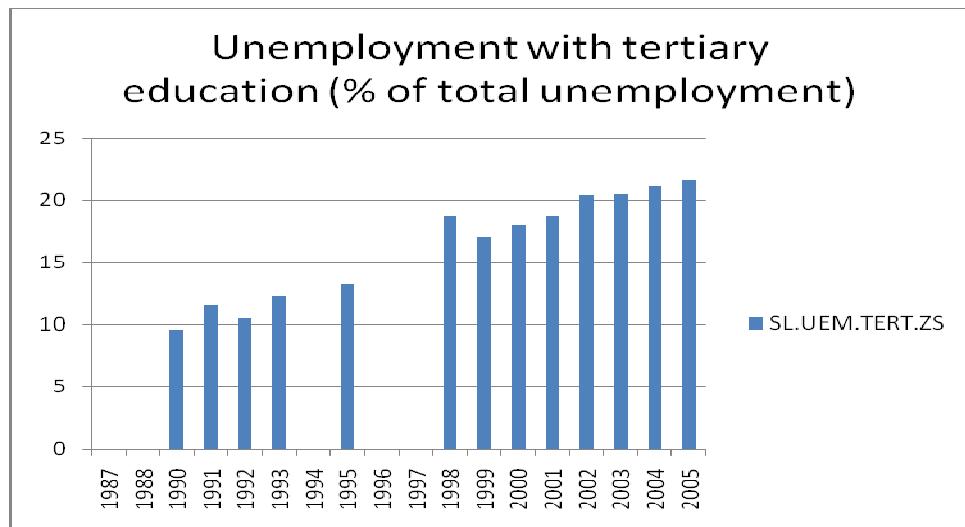
Cependant, cette baisse observée après l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association, a été interrompue par de légères hausses en 2002/2003, 2004/2005 et 2006/2007.

Mais l'évolution de ce taux moyen de chômage recouvre des disparités fortes selon le sexe et les tranches d'âge des personnes, hommes et femmes) en âge de travailler : le chômage est plus fort chez les jeunes (hommes et femmes) et notamment chez les diplômé(e)s de l'enseignement supérieur.

Ainsi, malgré les baisses enregistrées, le chômage reste particulièrement élevé parmi (i) les jeunes de 15 à 24 ans, avec un taux de 17,6% au niveau national et de 31,3% en milieu urbain, (ii) les diplômé(e)s de niveau moyen, avec un taux de 16% , et (iii) les détenteurs de diplômes de niveau supérieur avec un taux de 18,2%, ce taux étant notamment plus élevé dans le cas des lauréat(e)s des facultés (22,3%) ; il est élevé aussi pour les diplômé(e)s issus de la formation professionnelle (techniciens supérieurs, techniciens, ouvriers qualifiés et spécialisés), avec un taux de 19,7%.

La figure 14 ci-dessous, par exemple, montre la forte croissance, depuis deux décennies, du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, avant et après l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association.

Figure 14



Source de ces données : Haut Commissariat au Plan

Par ailleurs, il faut noter que l'emploi global, dans sa grande majorité, est peu conforme aux normes d'un emploi répondant aux caractéristiques du marché de l'emploi d'un pays développé : près de deux salariés sur trois travaillent sans contrat, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du BTP où cette proportion dépasse 90% ; près de 8% du volume global de l'emploi est soit occasionnel, soit saisonnier, avec une tendance à s'accroître au cours des trois dernières années pour lesquelles ces types d'emploi représentent 76% des postes nouvellement créés ; globalement, un actif occupé sur trois est diplômé (23,7% ont un diplôme de niveau moyen et 10,8% un diplôme de niveau supérieur) ; cette proportion passe de 12,4% dans l'agriculture, à 32,0% dans le BTP, à 44,2% dans l'industrie pour atteindre 55,7% dans les services ; enfin, l'emploi non rémunéré représente 23% de l'emploi au niveau national et 42% en milieu rural.

Le tableau T2 ci-dessous illustre cette distinction entre « emplois rémunérés » et « emplois non rémunérés », lesquels échappent donc aux statistiques internationales normalisées comme celles des WDI de la Banque mondiale.

#### Evolution de la structure de l'emploi selon le sexe et le statut professionnel (en%)

	2000			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Rémunéré</b>	<b>77,8</b>	<b>46,0</b>	<b>69,2</b>	<b>85,9</b>	<b>51,4</b>	<b>76,7</b>
Salarié	40,4	30,5	37,8	47,6	34,9	44,2
Indépendant	31,6	14,3	26,9	32,3	15,1	27,7
Employeur	2,7	,5	2,1	3,5	,7	2,8
Associé/membre de coopérative	3,0	,6	2,4	2,4	,6	1,9
<b>Non rémunéré</b>	<b>22,2</b>	<b>54,0</b>	<b>30,8</b>	<b>14,1</b>	<b>48,6</b>	<b>23,3</b>
Aide-familiale	20,9	53,3	29,6	13,3	48,3	22,6
Apprenti	1,3	,7	1,1	,8	0,2	0,7
Autres	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau T2. Source : Haut Commissariat au Plan.

Même si le chômage a régressé au cours de cette décennie, les « emplois non rémunérés » qui sont, en fait, l'expression du chômage<sup>40</sup>, restent, en pourcentages de la population active potentielle, à un niveau très élevé.

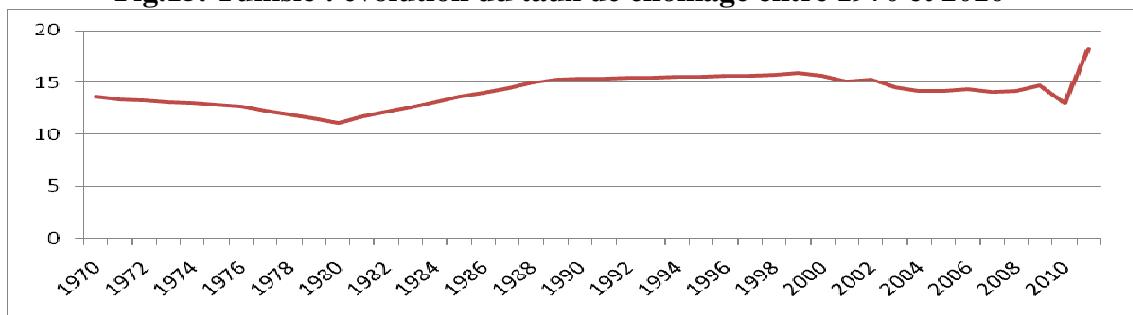
Les statistiques de la Banque mondiale montrent, de leur côté, que, de 1990 à 2011, la force de travail totale en pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans, a régulièrement décrue de 53% à 50 % (baisse qui s'analyse en une baisse plus forte pour les hommes, de 80% à 75%, et une baisse de 27% à 26% pour les femmes). La mise en œuvre de l'Accord d'Association n'a pas du tout affecté cette tendance lourde à la baisse de la population active effectivement employée par rapport à la population active potentielle totale, notamment en ce qui concerne l'emploi masculin.

### Cas de la Tunisie

En Tunisie, la croissance économique est tirée par le secteur des activités marchandes, les industries manufacturières et le secteur public. Mais le pays a gardé une structure économique dualiste entre les zones urbaines et les zones rurales, ce qui, au cours du temps, a aggravé les disparités régionales et l'accélération des flux migratoires internes vers les principales villes du littoral. Ce déséquilibre régional est la conséquence d'un processus de croissance « déséquilibrée ». De plus, cette croissance, quelque stable qu'elle ait été au cours des deux dernières décennies, n'a pas créé suffisamment d'emplois ni dans les zones rurales, ni dans les zones urbaines pour absorber l'augmentation très forte de la population active potentielle (population âgée de 15 ans et plus, selon les normes de la Banque mondiale) et un nombre croissant de Tunisiens ont émigré à l'étranger, ou se sont trouvés au chômage.

Ainsi, le taux de chômage s'est fortement accru dans les années 1980 pour plafonner autour de 16% dans les années qui ont suivi l'entrée en vigueur, en 1998, de l'Accord d'Association pour régresser en dessous de 15%, quatre ans après, avant une nouvelle hausse en 2009, puis de fortes instabilités les années suivantes, comme le montre la figure 15 ci-jointe.

**Fig.15. Tunisie : évolution du taux de chômage entre 1970 et 2010<sup>41</sup>**



Source : Enquête population 2011, INS

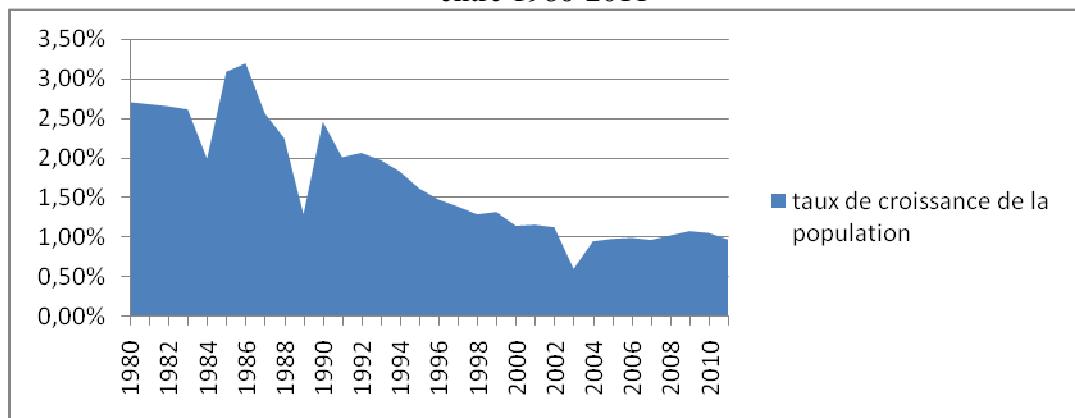
Ce taux a largement dépassé les 18% en 2011 et n'a cessé de croître depuis.

Cependant, le pays connaît depuis une dizaine d'années, un phénomène de transition démographique comme le montre la figure 16, ci-dessous, ce qui devrait aboutir prochainement (vers 2015-2020) à une diminution importante de l'entrée des jeunes dans la population active.

<sup>40</sup> Au sens de la B.M ou du BIT (Bureau International du Travail).

<sup>41</sup> Ces données de l'INS (Tunisie) sont-elles fiables ? Pour la période 2002 à 2010, elles diffèrent sensiblement de celles des WDI de la Banque mondiale qui donnent des taux de chômage nettement inférieurs (la différence est de l'ordre de 3 points de pourcentages). Mais il se peut que la définition du chômage en Tunisie soit plus exigeante que celle de la B.M.

Figure 15. Tunisie : évolution du taux de croissance de la population tunisienne entre 1980-2011



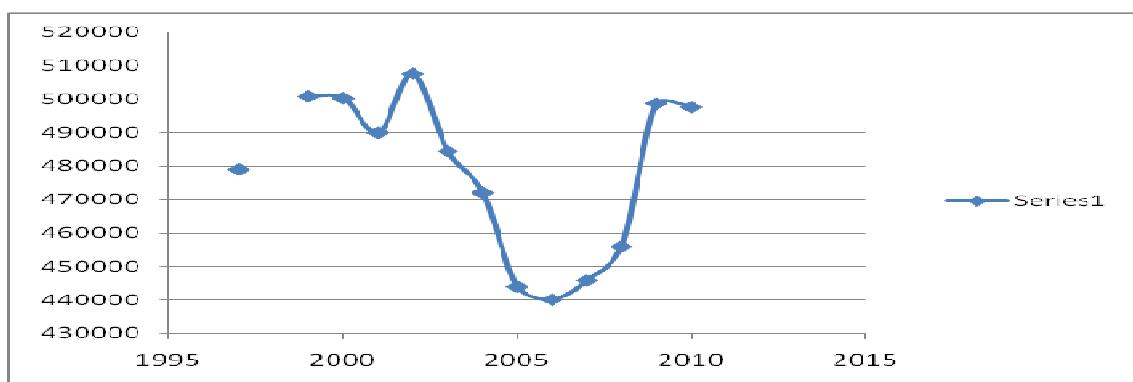
Source : Enquête population 2011, INS

Les caractéristiques principales du chômage en Tunisie sont très proches de celles observées pour le Maroc.

La population active potentielle (population âgée de 15 à 25 ans), compte tenu de la très forte croissance démographique observée jusqu'en 1995, s'est accrue fortement, en passant de 59% de la population totale en 1993, à 62% en 1998 (année d'entrée en vigueur de l'Accord d'Association), puis à 65% en 2002 et à 69% en 2011, alors même que la population totale augmentait, en passant de 8 millions d'habitants en 1990 à 9,840 millions en 2003 et à près de 10,700 millions en 2011. En d'autres termes, la **population active potentielle** s'est accrue à un taux de 2,31% par an, entre ces mêmes dates (1990 et 2011) alors que la **population totale** s'accroissait à un taux de seulement 1,38%.

La figure 16 suivante (construite par nous d'après les WDI de la Banque mondiale) montre que le nombre de chômeurs a augmenté sensiblement de 1997 à 2002, donc au cours de la période qui entoure l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association, puis que ce nombre a baissé fortement jusqu'en 2006 avant de repartir à la hausse de manière spectaculaire, pour aboutir, en 2011, à un taux de chômage de 18.3%, soit une hausse de plus de cinq points de pourcentages par rapport à 2010.

Figure 16. Tunisie : évolution du nombre de chômeurs (population de 15 ans à 64 ans)<sup>42</sup>



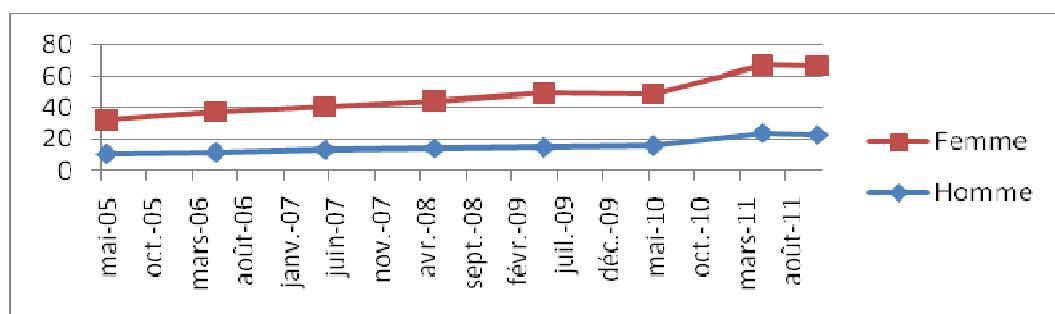
<sup>42</sup> A partir des données disponibles dans les WDI de la Banque mondiale ; avant 1997, il n'y a pas de données. Pour 2011, les statistiques tunisiennes de l'INS donnent le nombre de 704.9 mille chômeurs en mai 2011 contre 491.8 mille pour mai 2010 ; cette hausse est évidemment énorme...

Si l'on dissocie le chômage des hommes de celui des femmes, on n'observe pas, pour la Tunisie comme pour l'Egypte et le Maroc, une forte différence entre le chômage masculin et le chômage féminin. Les peu nombreuses données disponibles<sup>43</sup> (sur la période 1997-2004 seulement) montrent que l'écart entre les taux de chômage des H et des F ne dépassent pas plus de deux points à deux points et demi de pourcentages, sauf en 2004 (l'écart est alors de 3,9 points) ; les taux masculins sont toujours inférieurs aux taux féminins, la moyenne de ces taux, nous l'avons vu, tournant autour de 15% à 16 %.

Toutefois, *s'agissant du chômage des jeunes*, c'est-à-dire des hommes et des femmes d'âge compris *entre 15 et 24 ans*, leur taux de chômage moyen est très élevé : il est le double du taux de chômage global moyen puisqu'il s'élève à environ 30 % contre une moyenne mondiale de 14 %. Mais, et c'est tout à fait remarquable, il apparaît que, *si l'on dissocie les « jeunes hommes » des « jeunes femmes »*, les deux seules statistiques disponibles (pour les années 1997 et 2005)<sup>35</sup> montrent que le chômage des jeunes hommes, 33,3% et 31,4% respectivement, est plus élevé que celui des femmes jeunes, 29% et 29,3% respectivement.

Une *autre spécificité forte de la Tunisie concerne le chômage des diplômé(e)s*, c'est-à-dire de la main d'œuvre à la fois jeune et « professionnellement » qualifiée. « Le taux de chômage des diplômé(e)s en Tunisie a, en effet, été multiplié par presque quatorze entre 1985 et 2011, passant de 2,3% à 30,9 %. Ce taux de chômage, aussi préoccupant soit-il, dissimule une situation encore plus alarmante si l'on examine la distribution de ces chômeurs par région ou par genre. En ce sens, relativement aux régions côtières du pays, celles de l'intérieur sont de loin plus touchées avec un taux de chômage des jeunes cadres franchissant le taux de 40% dans certaines régions<sup>44</sup> ». Par ailleurs, ce taux de chômage touche plus sévèrement les femmes que les hommes avec un taux de l'ordre de 49 % pour les femmes contre 19 % pour les hommes en 2011<sup>45</sup>. Il est encore plus élevé pour les diplômé(e)s universitaires (il a atteint 33,1% en Novembre 2011) et il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes comme le montre la figure 17 ci-dessous. Cette tendance n'a pas faibli depuis le milieu des années 2000.

Figure 17. Tunisie : évolution du chômage des diplômé(e)s du supérieur selon le sexe (en %)



Source: données de l'IEQ

## Bilan d'étape

Il est clair que, d'après ces analyses, la croissance de l'offre d'emploi a été insuffisamment forte pour absorber la population active potentielle, dans les trois pays, et notamment l'arrivée de plus en plus nombreuse des jeunes actifs potentiels sur le « marché » du travail.

<sup>43</sup> Toujours selon les WDI de la Banque mondiale

<sup>44</sup> 40,77% au Sud-ouest de la Tunisie

<sup>45</sup> cf. Hajar El Ouardani, monographie sur la Tunisie, Annexe 3, infra.

### **1.3. Conclusion de la première partie<sup>46</sup>**

Il ressort de ces monographies que, dans les trois pays, la mise en œuvre des Accords d’Association dans la foulée de la Déclaration de Barcelone de 1995, fût-elle précoce (cas de la Tunisie, en 1998) ou tardive (cas de l’Egypte, en 2004), n’a pas amélioré l’évolution continûment défavorable du déficit commercial ; au contraire, elle l’a aggravé. Par conséquent, les effets de cette ouverture attendus en matière d’impulsion de la croissance économique ont été insuffisants pour que celle-ci soit assez créatrice d’emplois pour faire baisser le chômage en Egypte et en Tunisie ; au Maroc, le chômage était sur une tendance baissière avant même la mise en œuvre des Accords et on n’a pas pu détecter une impulsion favorable supplémentaire de cette mise en œuvre. Il est donc clair que l’ouverture commerciale n’a pas eu un effet de croissance inclusive ; cette constatation est encore plus nette, s’agissant de la croissance du chômage des jeunes et des femmes, et, plus singulièrement encore, de la croissance du chômage des diplômé(e)s.

Mais ces conclusions obtenues à partir de l’observation raisonnée des statistiques mobilisées dans nos trois études monographiques pourraient être contestées parce qu’issues d’une analyse purement descriptive. C’est la raison pour laquelle nous avons procédé à une approche économétrique afin de les confirmer ou de les contredire ; pour cela nous avons opté pour une approche dynamique de l’emploi, dans les trois pays qui permette de faire la part de l’ouverture économique sur cette dynamique, par rapport à celle des autres déterminants classiques de l’emploi. Dans ce but nous avons procédé à une double démarche économétrique qui est présentée maintenant dans la deuxième partie de ce rapport.

## **Partie 2. Performances macroéconomiques et dynamique de l’emploi en Egypte, au Maroc et en Tunisie : une double étude économétrique (en données de panel et en séries temporelles)**

Suite à ces « évidences empiriques » de nature purement descriptives, il est apparu essentiel de relier les évolutions des indicateurs (variables ou grandeurs) macroéconomiques caractérisant les « performances économiques » en matière de croissance et de commerce extérieur, d’une part, et de dynamique de l’emploi, d’autre part, pour identifier les « liens » de causalité ou, tout au moins, les relations d’élasticité apparentes entre ces performances macro-économiques (croissance du PIB et/ou du PIB/tête et évolutions des soldes du commerce extérieur) et les variables décrivant les divers types d’emplois (et donc de leurs corollaires, les indicateurs des divers types de chômage).

Le fil directeur de ces recherches d’explications est basé, nous l’avons dit, sur l’estimation économétrique de plusieurs types d’élasticités de l’emploi par rapport à la croissance et aux variations de plusieurs autres grandeurs macro-économiques traduisant l’évolution de certains indicateurs de performances économiques « simples », c’est à dire qui « parlent » aux non-spécialistes de l’analyse économique, et notamment aux responsables des politiques économiques.

C’est l’ensemble de cette démarche qui est présenté de façon synthétique dans cette Partie du rapport.

Les méthodes techniques mises en œuvre pour identifier ces relations d’élasticités sont empruntées au développement les plus récents de l’économétrie des données de panel (cf.

Section 2.1, infra) et de l'économétrie du traitement des séries temporelles (cf. Section 2.2, infra).

## **2.1. Performances macroéconomiques et déterminants principaux de l'emploi : une étude économétrique en données de panel<sup>47</sup>.**

Dans cette première partie de notre recherche empirique, nous nous sommes placés dans une perspective (et une hypothèse) de croissance inclusive créatrice d'emploi. Le cadre analytique que nous avons retenu pour définir le modèle d'emploi a comme point de départ les contraintes inhérentes à la croissance inclusive, en se basant sur l'approche conceptuelle de Hausman, Rodrick et Velasco (HRV, 2006) qui étudient les déterminants majeurs d'un emploi productif.

### **2.1.1. Les bases analytiques de la démarche empirique**

Nous supposons que l'emploi est le principal canal de transmission auprès des individus de toute politique économique basée sur une stratégie de croissance inclusive visant à réduire la pauvreté. Sur le plan empirique, nous avons choisi de tester un modèle d'emploi « élargi », dans lequel l'emploi dépend de la croissance du PIB par tête auquel on a ajouté d'autres facteurs qui illustrent ou décrivent le contexte, c'est à dire les conditions, de la croissance inclusive ; cette démarche à pour but d'identifier les principales contraintes et les défis à surmonter pour accroître l'emploi, dans les pays en développement en général, et dans ceux de la région MENA, de façon plus particulière, puisque cette région est caractérisé par un taux de chômage des jeunes parmi les plus élevés dans le monde, de l'ordre de 25%.

A cette fin, nous avons utilisé, à l'issue d'un premier examen, un panel de 60 pays en développement sur la période 1970-2011. Notre échantillon regroupe des pays de la région MENA, de l'Afrique sub-saharienne, de l'Amérique latine, de l'Europe de l'Est et de l'Asie dont les données proviennent essentiellement de la base World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale. Il réunit l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Algérie, l'Argentine, l'Arménie, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Chili, la Chine, la Colombie, la Corée du Sud, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, la Croatie, la République Tchèque, l'Equateur, *l'Egypte*, l'Estonie, la Gambie, le Guatemala, la Hongrie, l'Indonésie, la Jamaïque, la Jordanie, le Kenya, la Lettonie, le Liban, la Lituanie, la Macédoine, la Malaisie, la Mauritanie, le Mexique, *le Maroc*, le Nicaragua, le Nigéria, le Pakistan, le Panama, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la Roumanie, le Sénégal, Singapour, la Slovaquie, la Slovénie, le Sri Lanka, la Syrie, la Thaïlande, *la Tunisie*, la Turquie, l'Ukraine, l'Uruguay, le Venezuela, le Yémen, la Zambie et le Zimbabwe.

L'avantage des panels est qu'ils permettent de tenir compte de différences entre les pays, tout en permettant de contrôler l'hétérogénéité des pays en matière de politique d'emploi, en spécifiant un effet individuel, fixe ou aléatoire. La prise en compte de l'hétérogénéité des régions se fait par l'utilisation des variables indicatrices régionales.

Le modèle théorique que nous avons utilisé cherche à identifier les variables économiques qui influent sur le ratio du nombre d'employés âgés de 24 à 65 ans par rapport à la population active<sup>48</sup>.

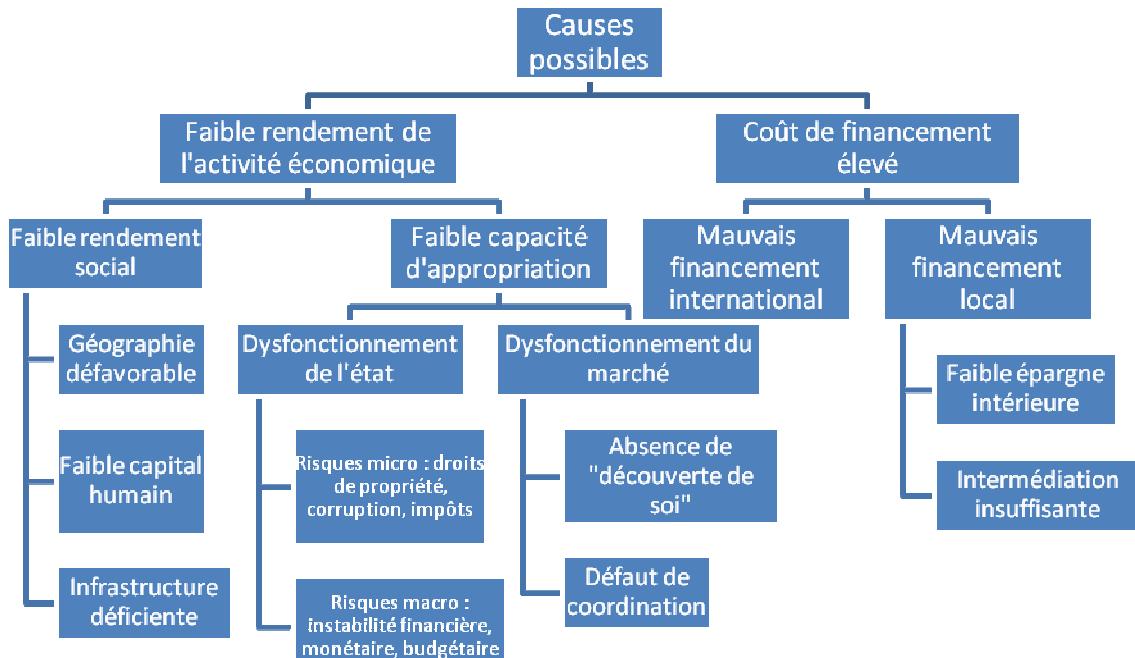
La méthodologie retenue met en lumière les politiques macroéconomiques (l'investissement et les performances à l'exportation) comme facteurs importants de création d'emplois durables. En effet, il existe des facteurs économiques, liés aux contraintes de croissance inclusive (voir figure 18, ci-dessous), qui expliquent les possibilités d'emploi, à l'instar de ceux qui ont pour

<sup>47</sup> Cette étude est présentée dans tous ses détails dans l'Annexe 4 de ce rapport.

<sup>48</sup> Nous excluons du champ de l'analyse les employés de 15 ans à moins de 24 ans pour focaliser l'attention sur l'emploi des diplômés dans les économies en développement où les taux de chômage dans certains pays restent élevés.

effet de définir la qualité du développement économique, parmi lesquels nous pouvons citer le rythme de croissance économique, très souvent lié au niveau atteint par l'investissement privé.

**Figure 18. Les principaux obstacles à la croissance : faible niveau de l'investissement privé et de la création d'entreprises**



(Source : HRV 2006<sup>49</sup>)

La faiblesse des investissements privés peut s'expliquer essentiellement par les contraintes de leur financement et, dans une moindre mesure, par la faiblesse de la rentabilité économique. Pour étudier l'impact de l'accès au financement sur le marché du travail, nous avons retenu, comme principal indicateur, le ratio des crédits accordés au secteur privé, en pourcentage du PIB.

Par ailleurs, plusieurs auteurs ont reconnu le rôle de l'agriculture et de l'économie rurale au cœur de la croissance inclusive. De ce fait, plusieurs spécialistes du développement rural, pensent que l'accroissement de la productivité du secteur agricole peut constituer un élément essentiel d'une stratégie de croissance inclusive visant à consolider l'emploi.

D'un autre côté, une stratégie visant à réduire les disparités régionales exige de s'intéresser à la qualité des infrastructures, comme l'électrification rurale, le transport, les communications et l'approvisionnement en eau, du fait que l'amélioration de la qualité de ces infrastructures permet de stimuler l'investissement privé qui peut influencer les possibilités de créations d'emploi.

De plus, nous nous intéressons au rôle essentiel joué par l'accumulation du capital humain (comprenant à la fois la santé et/ou l'éducation) comme un facteur déterminant de l'employabilité.

Enfin, sachant que l'approche de la croissance inclusive doit s'inscrire dans une perspective de long terme, où il peut subsister un délai entre les réformes entreprises et les résultats escomptés, il est possible de définir un modèle d'emploi dynamique qui suppose l'existence d'une persistance de l'intensité de l'emploi, selon des cycles d'évolution, dans le sens où une

<sup>49</sup> Hausmann R, Rodrik D, Velasco A., (2006), "Getting the Diagnosis Right: A New Approach to Economic Reform". *Finance and Development*, 43, 12-15.

année caractérisée par une croissance positive de l'emploi, a de fortes chances d'être suivie de la même tendance, l'année suivante, et réciproquement. Ceci permet de calculer des élasticités de l'emploi à court terme et à long terme.

Le modèle dynamique de l'emploi que nous avons essayé de valider empiriquement retient donc finalement comme déterminants de l'emploi : le PIB par tête, la part de la formation brute de capital fixe dans le PIB, les dépenses de santé en % du PIB, l'indicateur de la qualité de l'infrastructure numérique (taux de pénétration d'Internet ou du Mobile), l'accès au financement (crédits au secteur privé), le poids du secteur agricole dans l'économie (part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB), la productivité du secteur agricole, et l'effort à l'exportation, mesuré par la part des exportations dans le PIB. Enfin, il faut préciser que, dans notre traitement économétrique, nous avons procédé en deux étapes : nous l'avons d'abord appliqué à l'échantillon « large » des soixante pays présentés ci-dessus, puis à un échantillon restreint mais plus homogène, composé de pays de la Région MENA, parmi lesquels figurent nos trois pays.

### 2.1.2. Présentation et première analyse de nos résultats

Sur le plan de l'analyse économique, l'ensemble des spécifications retenues confirment le *caractère dynamique* du modèle de l'emploi ; en d'autres termes, le ratio des employés âgés de 24-65 ans d'une année<sup>50</sup> est positivement lié au ratio de l'année précédente.

Quant aux principales variables macroéconomiques et financières retenues, les résultats obtenus sont, dans l'ensemble satisfaisants, tant sur le plan de la significativité statistique que celui de l'interprétation économique. Concernant *la relation revenu-emploi*, nous obtenons une élasticité *positive*. Nous pouvons expliquer celle-ci de deux manières. Si on suppose que le PIB par tête est un proxy du revenu, les résultats s'inscrivent dans la lignée des théoriciens des hauts salaires qui soulignent qu'une augmentation des revenus va induire une augmentation des dépenses, qui se traduira à son tour par une relance de l'activité économique entraînant, in fine, une augmentation de l'emploi. Dans une moindre mesure, d'autres supposent que le PIB par tête peut être considéré comme un proxy de la productivité, soulignant à juste titre qu'un accroissement de la productivité peut stimuler l'emploi.

En plus du PIB par tête, *les performances* de l'économie à *l'exportation* et *l'investissement* sont les facteurs qui offrent de nouvelles perspectives d'emploi. Sur la base de nos résultats nous pouvons noter que l'élasticité de l'emploi par rapport aux *performances à l'exportation* est légèrement plus élevée que celle par rapport à la part de la formation brute de capital fixe ou du PIB par tête. Cela indique qu'une politique macroéconomique basée sur un modèle de croissance tirée par les exportations constitue une stratégie efficace en matière de lutte contre le chômage. Plus précisément, nous pouvons noter qu'un accroissement de 1% de la part des exportations dans le PIB se traduit, à long terme, par une augmentation du ratio des employés âgés de 24-65 ans de près de 0.1%.

Par ailleurs, *l'accumulation du capital humain*, mesurée par les dépenses de santé (en pourcentage du PIB) et l'amélioration de la qualité de l'infrastructure numérique (taux de pénétration de l'Internet) constituent aussi des atouts pour stimuler l'emploi.

Concernant les contraintes liées à *l'accès au financement*, nous obtenons de résultats très particuliers. L'effet sur le ratio des employés de 24-65 ans de l'indicateur de développement financier, mesuré par le ratio des crédits accordés au secteur privé, est non linéaire. En effet, la

---

<sup>50</sup> Ce ratio est le rapport entre les personnes âgées de 24 à 65 ans effectivement employées et la population active potentielle des mêmes tranches d'âge.

relation entre le ratio des employés et celui des crédits accordés au secteur privé semble se présenter sous la forme d'un U renversé, avec un impact marginal positif au départ qui s'annule, à partir d'un certain seuil atteint par le ratio des crédits, pour devenir négatif par la suite. Ce résultat a été validé empiriquement, récemment, par Arcand, Berkes and Panizza (*WP du FMI*, déc. 2012) dans le cadre d'une étude de la relation entre développement financier et croissance économique.

Sur la base des statistiques publiées en 2010 et 2011, seuls 9 pays sur les 60 retenus dans notre échantillon n'ont pas atteint ce seuil et ils pourraient, au moins a priori, bénéficier d'un effet positif du développement financier pour stimuler l'emploi. Il s'agit de l'Algérie et du Yémen pour les pays de la région MENA, de la Zambie, du Cameroun, de la Gambie et de la Côte d'Ivoire pour l'Afrique, de l'Argentine et du Venezuela pour l'Amérique latine et enfin du Pakistan pour l'Asie. En termes numériques, sur la base des résultats de nos estimations, nous constatons que le seuil estimé des crédits accordés au secteur privé est de valeur assez faible - environ 21%. Cette relative modicité peut s'expliquer par la forte disparité de cet indicateur au sein de l'échantillon retenu. Ceci nous a donc poussés à mener plus tard dans cette recherche une analyse plus fine en travaillant uniquement sur les pays de la région MENA pour examiner la validité de ce résultat pour ces pays.

Le flux net des **IDE** entrants dans les pays en développement fournit des résultats divergents, selon les spécifications retenues. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les IDE concernent essentiellement des emplois non qualifiés dans l'industrie manufacturière ou principalement certaines activités dans les services (comme les centres d'appels en Tunisie) alors que, a priori, le segment de la population active retenu, qui inclut essentiellement des diplômés, ne constitue pas nécessairement leur première cible.

Un résultat tout aussi intéressant concerne le **poids du secteur agricole** au sein de l'économie qui semble avoir un impact négatif sur le ratio des employés âgés de 24-65 ans. Ce résultat s'explique, en partie, par la mécanisation du secteur agricole, notamment pour l'agriculture irriguée, activité dans laquelle on observe une substitution du capital au travail. De plus, nous pouvons ajouter à cela les phénomènes de migrations « rural-urbain », du fait de la précarité de l'emploi dans le secteur agricole, du désintérêt des diplômés pour ce secteur, et de l'attractivité de plus en plus forte pour le secteur des services, ce qui semble conforter la tertiarisation des économies en développement. Tout cela peut être particulièrement utile pour la formulation des politiques régionales des pays étudiés.

Enfin, nos résultats soulignent que la **région**<sup>51</sup> est une variable discriminante en matière de perspective d'emploi, avec **des effets négatifs pour la région MENA** et l'Amérique Latine, et des effets positifs pour l'Afrique et l'Asie de l'Est. Nous devons noter que l'effet négatif régional pour la région MENA est le plus important par rapport à la région de référence (Europe de l'Est)<sup>52</sup>. En effet, les pays de la région MENA enregistrent, en moyenne, une baisse de 7.5% du ratio des employés âgés de 24 ans et plus par rapport à ceux des pays de l'Europe de l'Est, toutes choses étant égales par ailleurs.

---

<sup>51</sup> Au sens de « (grande) région » dans l'espace mondial.

<sup>52</sup> Le choix de l'Europe de l'Est comme région de référence est arbitraire pour la variable indicatrice régionale ; sur le plan statistique, il n'affecte pas les résultats. Généralement, on retient la région la plus présente dans les données disponibles. Dans notre cas, l'Asie est la moins représentée, la plus représentée étant l'Amérique latine ; l'Europe de l'Est vient en second lieu en termes de nombre d'observations. De plus, historiquement, ce sont les pays qui sont passés le plus récemment par une phase de transition économique, voire politique, qui peuvent inspirer les pays arabes ayant vécu une révolution. Finalement, nous pouvons comparer les performances de la région MENA par rapport à celles de l'Asie (ou de toute autre des régions analysées), sur la base des résultats ainsi obtenus. En moyenne, les pays de la région MENA enregistrent une baisse du ratio des employés de 10.8% par rapport aux pays de l'Asie de l'Est, toutes choses étant égales par ailleurs.

Ce constat nous autorise à penser que, comparativement aux autres régions, les pays de la région MENA font face à plusieurs contraintes additionnelles, au-delà des facteurs introduits dans le modèle, qui réduisent les perspectives de création d'emploi, telles que les transitions démographiques, la rigidité du marché du travail et la qualité des institutions.

### 2.1.3. Bilan d'étape

Avant de mener une analyse plus détaillée pour les pays de la région MENA, nous avons estimé, de manière séparée, sur un panel de pays de chaque région, l'élasticité du ratio des employés, cibles de notre analyse par rapport au PIB par tête. Cet exercice a un sens surtout à des fins comparatives entre les régions. La région MENA présente une **élasticité du ratio des employés par rapport au PIB par tête de 0.71**, ce qui implique qu'un accroissement du PIB par tête de 1% induit une augmentation du ratio des employés âgés de 24 ans et plus, de 0.71%. La valeur maximale estimée est de 0.81% pour les pays asiatiques et la valeur minimale de 0.41%, pour les pays de l'Europe de l'Est.

### 2.1.4. Analyse sur un échantillon de pays de la région MENA.

Afin d'affiner l'analyse, et compte-tenu de la localisation géographique des trois pays, Egypte, Maroc et Tunisie, objets de notre étude, nous avons focalisé notre analyse, dans une deuxième étape de notre travail, sur les pays de la région MENA dont certains ont connu récemment des mouvements de révolution sociale mettant en question le régime de croissance économique en vigueur, qui n'avait pas permis de réduire le chômage, ni les disparités régionales, ni, encore, de vaincre la pauvreté et réduire les inégalités. De ce fait, plusieurs de ces pays doivent reconsidérer leur modèle de développement à la suite de la chute des régimes dictatoriaux qui y régnent et qui n'avaient pas su arbitrer équitablement entre une meilleure efficacité économique et une plus grande justice sociale et régionale.

De plus, au lendemain de ces « révolutions », ces économies sont plus fragiles compte tenu des *chocs internes* relevant des tensions sociales et de l'instabilité politique, ce qui freine les perspectives d'investissement et de relance de l'activité dans plusieurs secteurs comme le secteur touristique convalescent (Tunisie, Egypte), ainsi que des *chocs externes* résultant de la volatilité des prix des matières premières et de la crise économique en Europe, leur principal partenaire économique et commercial. Par conséquent, les prémisses d'une relance économique capable d'infléchir les tendances du chômage relèvent de l'exploit. Il est, de ce fait, légitime de s'attarder sur les principaux facteurs explicatifs de l'emploi pour aboutir à des recommandations en matière de politique économique qui permettent de stimuler l'emploi dans ces régions.

Comme nous l'avons vu précédemment en commentant nos études monographiques, une grande partie de ces pays montre un essoufflement de leur modèle économique avec des taux de croissance inférieurs à ceux de certains pays émergents d'Europe ou d'Asie (notamment la Pologne, la Turquie, la Malaisie et l'Indonésie). Ce constat, nous l'avons déjà signalé, est d'autant plus préoccupant que plusieurs pays de la région MENA accusent des taux de chômage élevés, voir très élevés, surtout parmi les jeunes et les diplômés.

Ainsi, pour notre échantillon de pays de la région MENA<sup>53</sup>, nous avons estimé un modèle statique d'emploi élargi. L'avantage de ce type d'analyse concerne la tranche de la population étudiée, puisque, grâce à celle-ci, nos résultats peuvent être interprétés en lien direct avec le problème du chômage des diplômés.

<sup>53</sup> Cet échantillon regroupe l'Algérie, *l'Egypte*, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, *le Maroc*, la Syrie, *la Tunisie*, la Turquie et le Yémen.

Les résultats de nos estimations indiquent qu'une augmentation de 1% de la croissance du **PIB par tête** entraîne un accroissement du ratio des employés de 0.2%. Cet effet d'élasticité est comparable à celui de la part des **investissements** dans le PIB qui constitue un stimulus de l'emploi, puisqu'une augmentation de 1% de la part de la formation brute de capital fixe dans le PIB se traduit aussi par une augmentation du ratio des employés de plus de 24 ans de 0.2%.

En revanche, si **les performances à l'exportation** semblent constituer aussi un atout pour dynamiser l'emploi, cet effet d'élasticité est deux fois moindre que les deux précédents puisqu'un accroissement de 1% de la part des exportations dans le PIB, se traduit par une augmentation du ratio des employés âgés de 24-65 ans de seulement 0.10%.

Il est intéressant de noter que, pour les pays MENA comme pour ceux de l'échantillon global, l'accroissement de la **part de l'agriculture** dans le PIB de 1% entraîne *une baisse* du ratio des employés étudiés de près de 0.24%. Ce résultat s'explique, en partie, par la mécanisation de l'activité du secteur agricole, principalement l'agriculture irriguée, ce qui a tendance à substituer du capital au travail.

Enfin, l'impact de **l'indicateur de développement du marché des crédits** accordés au secteur privé sur l'emploi est non linéaire dans les pays de la région MENA. Le coefficient attaché à cette variable testée sous forme d'un lien linéaire est significatif mais avec un signe négatif, alors que, testée sous la forme d'un lien quadratique, elle a un coefficient significatif et de signe positif. Ceci implique que, contrairement aux résultats obtenus pour la totalité de l'échantillon, **la relation entre les contraintes d'accès au financement et l'emploi se présente** pour les pays MENA *sous la forme d'un U normal*, soulignant ainsi l'existence d'un tout autre effet seuil. Il s'agit cette fois-ci d'un seuil minimum nécessaire, au-delà duquel le développement du secteur financier commence à présenter un impact positif sur l'emploi.

Ce résultat, un peu surprenant au premier abord, provient d'une limite de notre modélisation initiale (celle portant sur le grand échantillon de 60 pays) qui supposait que les effets des variables sont, en moyenne, uniformes pour tous les pays. Néanmoins, l'impact des crédits sur l'emploi peut être différent selon les régions, d'où le besoin de faire une estimation séparée pour la région MENA. Simplement, sur un échantillon plus réduit, les résultats du modèle dynamique n'ayant pas été concluants, nous avons alors retenu un modèle statique et, par conséquent, les spécifications retenues ne sont pas conformes à celles retenues pour les estimations sur le grand échantillon.

Toutefois, le cas du Yémen est singulier : l'effet du ratio des crédits accordés au secteur privé (en pourcentage du PIB) sur l'emploi est positif pour l'ensemble des pays de la région MENA retenus dans cet échantillon, à l'exception du Yémen ; or d'après nos estimations sur le grand échantillon, c'est le résultat contraire pour ce pays qui est apparu.

Une explication possible serait que, apparemment, le niveau de développement du secteur financier yéménite, situé en dessous du seuil requis, ne permette pas de stimuler l'emploi. A titre d'exemple, un accroissement de 1% de l'indicateur du développement financier en Tunisie, permet d'augmenter la proportion des employés cibles de 0.29%. Cet impact est nettement supérieur à celui de l'**investissement**. Ceci souligne l'intérêt de développer davantage le système bancaire dans les pays de la région MENA afin de stimuler l'emploi.

Dans le modèle M2 que nous avons testé<sup>54</sup>, on a pris en compte la *productivité agricole* comme un des principaux déterminants de l'emploi. Les résultats indiquent qu'un accroissement de la productivité agricole de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés âgés de 24 et plus, de 0.35% ; il apparaît ainsi que l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole présente l'impact le plus important en matière d'augmentation du ratio des employés de la population cible. Il s'ensuit que toute politique visant à développer la productivité agricole peut constituer une stratégie payante, en matière de croissance inclusive, ayant pour objectif la création d'emploi et la réduction de la pauvreté. Ces résultats sont en parfaite concordance avec les recommandations publiées dans le rapport de la Banque Mondiale de 2013 qui soulignent que l'augmentation de la productivité agricole permet de développer, dans les pays agricoles, des activités en dehors des exploitations. En outre, elle permet de libérer une main d'œuvre qui peut travailler dans les villes, notamment dans les industries légères (World Bank, 2013).

Par ailleurs, un accroissement du *PIB par tête* de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés de 0.15%. L'*investissement* constitue également un facteur qui présente un impact positif et significatif sur le ratio des employés.

Aussi, il est intéressant de signaler que l'effet du *capital humain*, mesuré par les dépenses de santé, est significativement positif puisque un accroissement de ces dépenses de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés cibles de 0.21%.

Enfin, le *contrôle de la corruption* présente un impact significatif et positif sur le ratio des employés mais lorsqu'on suppose que l'effet du *développement financier* sur l'emploi dépend du contrôle de la corruption, les résultats indiquent un effet croisé négatif et significatif sur le ratio des employés. Cela autorise à penser que les deux facteurs agissent en tant que substituts dans la promotion de l'emploi, dans le sens où l'effet des crédits bancaires sur l'emploi serait d'autant plus important que le contrôle de la corruption serait faible<sup>55</sup>. Mais ce résultat mériterait une étude plus appropriée.

Les résultats précédents, obtenus en regroupant en « pools » des pays tout de même hétérogènes, sont-ils cohérents avec les résultats spécifiques de l'étude en séries temporelles que nous avons effectuée et qu'il faut maintenant présenter ?

## 2.2. Performances macroéconomiques et déterminants principaux de l'emploi : trois études économétriques en séries temporelles.

### 2.2.1. Exposé de la démarche empirique

Après ces analyses sur un large panel de pays, puis sur un panel comportant seulement des pays MENA, nous avons abordé la dernière étape de notre analyse en focalisant notre recherche sur le caractère inclusif ou non de la croissance sur les trois pays l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, objets précis de notre étude. Nous avons donc procédé par un travail en séries temporelles, analysant chaque cas séparément pour identifier les vraies spécificités de chaque économie en ce qui concerne l'emploi<sup>56</sup>.

---

<sup>54</sup> cf. Annexe 4, Tableau N°5.

<sup>55</sup> Ce résultat a été validé empiriquement par Ahlin *et al.* (2008) dans le cadre de la relation entre développement financier et croissance économique. Néanmoins, ces résultats doivent être interprétés avec la prudence qu'il convient, lorsqu'on connaît les critiques formulées à l'encontre des statistiques internationales relatives aux indicateurs mesurant la qualité des institutions.

<sup>56</sup> Les trois études développant cette approche économétrique sont jointes en annexe, cf. Annexes 5 infra.

Les événements politiques et sociaux en cours depuis le printemps 2011, en Egypte et en Tunisie, en particulier, mettent en évidence l'urgence de lutter contre le chômage des jeunes. Pour stimuler la création d'emplois et renforcer l'employabilité des jeunes, les gouvernements peuvent, à court terme, utiliser les leviers d'une relance budgétaire et fiscale, notamment par la mise en place de vastes programmes d'investissements publics intensifs en main-d'œuvre. Ils peuvent aussi octroyer des incitations fiscales ou des garanties de crédit afin d'assurer la pérennité et le développement des petites et moyennes entreprises.

Ces mesures ne se substituent pas, cependant, à une stratégie globale pour l'emploi qui réoriente l'éducation et la formation vers les besoins réels de l'entreprise afin de mieux doter les diplômés des compétences recherchées par les employeurs, d'améliorer le climat des affaires et des investissements et d'introduire plus de flexibilité dans le marché du travail, ce qui inciterait les entreprises à recruter davantage.

Afin de connaître de façon précise les données de base de la mise en œuvre d'une telle stratégie, notre étude en séries temporelles examine la nature du processus de croissance qu'a connu, au cours des dernières décennies, chacun de nos trois pays, et les contraintes qui s'opposent à une croissance inclusive. Il est évident, en effet, que la compréhension des enjeux de l'emploi productif nécessite une analyse de l'employabilité individuelle ainsi qu'une évaluation des possibilités (ou des contraintes) de créations des emplois productif dans une économie. De ce fait, l'identification des obstacles potentiels à l'emploi productif repose sur une étude profonde et détaillée de l'offre et de la demande de travail, en tenant compte du cadre institutionnel dans lequel les interactions du marché du travail ont eu lieu.

La capacité des individus à prendre part à l'emploi productif dépend, d'une part, de leur niveau d'employabilité, et donc de leurs capacités individuelles. L'analyse de l'employabilité inclut l'analyse (i) du stock de capital humain existant, (ii) de la capacité des individus à acquérir de nouvelles compétences et de rester en bonne santé, et (iii) de l'accès au marché du travail où les individus peuvent gagner un salaire en offrant leurs compétences. D'autre part, elle dépend de la capacité des individus à bénéficier pleinement des ressources productives disponibles. L'analyse porte donc sur les modalités du renforcement des moyens de production et des capacités individuelles sur le plan de l'offre de travail, ainsi que sur les moyens de créer de nouvelles opportunités d'emploi productif du côté de la demande de travail.

Il est évident que la croissance économique reste, à elle seule, incapable de générer suffisamment d'emplois (Islam [2004], Osmani [2004]). Les performances du marché du travail, en termes de création d'emplois, sont largement influencées par les politiques macroéconomiques. Ainsi, la nature du régime de croissance demeure un élément crucial. Le niveau d'appropriation technologique est un déterminant essentiel de la création de l'emploi, sans oublier aussi l'environnement extérieur. En effet, atteindre un régime de croissance intensif en emploi, est tributaire d'une multitude de facteurs tels que les politiques macroéconomiques, la composition sectorielle de l'économie, la taille de l'Etat (part relative de l'emploi public, part relative de l'investissement public)...

Certes, ce constat émane principalement de différentes analyses descriptives de la relation emploi-croissance, mais il est opportun de développer des démarches empiriques qui permettent d'analyser et de valider ces différentes conclusions. En effet, dans la nouvelle littérature sur la croissance inclusive, l'emploi productif est le principal vecteur de cette nouvelle stratégie. C'est pourquoi le fil directeur de notre étude essaye d'élaborer un cadre d'analyse empirique qui vise à identifier les principaux déterminants ou freins à l'emploi productif et donc à la croissance inclusive. Le cadre méthodologique retenu met en lumière

les principaux facteurs économiques qui risquent d'être des freins et des obstacles à la croissance inclusive, et cela à la lumière des apports que l'étude empirique en données de panel menée en parallèle a identifiés.

Dans le modèle testé ici en séries temporelles, la variable dépendante utilisée est le ratio de l'emploi (24-65 ans). Les variables explicatives sont identifiées à partir de la méthodologie du diagnostic de la croissance inclusive. Ces variables sont considérées comme les contraintes potentielles à la création de l'emploi productif et elles sont rangées selon les catégories suivantes : l'offre de travail, la structure économique, le capital humain, l'accès aux finances, le niveau de l'investissement, l'ouverture commerciale, la qualité des infrastructures et la stabilité macroéconomique.

Nous avons retenu comme déterminants de l'emploi le PIB par tête, la croissance de la population active, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB, le capital humain (le taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire), l'investissement public, l'investissement privé, l'accès aux financements (le crédit au secteur privé), les performances à l'exportation, les IDE, la stabilité macroéconomique (l'inflation), la qualité des infrastructures (le taux d'abonnement au téléphone cellulaire). Puis, nous avons utilisé les développements récents de l'économétrie des séries temporelles (cointégration et modèle vectoriel à correction d'erreurs) pour analyser les relations de long terme entre le niveau de l'emploi et ses principaux déterminants macroéconomiques.

### 2.2.2. Les résultats de l'étude économétrique

La mise en œuvre de ces techniques économétriques nous a permis d'identifier les variables pour lesquelles il existe une seule relation de cointégration dans chacun des trois pays : ce sont *l'emploi, le PIB par tête, le capital humain, l'investissement privé, les IDE, et les performances à l'exportation*.

Les résultats de cette identification montrent que la Tunisie, le Maroc et l'Egypte présentent des caractéristiques assez semblables concernant le problème de la création d'emploi. En effet, plusieurs similitudes existent entre ces pays concernant les déterminants ou les freins à la création de l'emploi avec une nuance concernant surtout l'impact de ces différents facteurs sur les performances du marché du travail dans chaque pays.

Le tableau T3 ci-dessous synthétise les résultats de nos tests économétriques en donnant les « élasticités » de l'emploi par rapport à chacune de ces cinq variables identifiées comme déterminantes de l'emploi pour chacun des trois pays.

T3. *Elasticités de l'emploi par rapport aux cinq variables identifiées comme significatives*<sup>57</sup>

pays	<b>PIB</b>	<b>Capital humain</b>	<b>Fbcf privée</b>	<b>Exports</b>	<b>IDE</b>	Trend	Constante
<i>Egypte</i>	<b>0,786</b>	<b>0,263</b>	<b>0,451</b>	<b>0,441</b>	<b>0,438</b>	193	1983
<i>Maroc</i>	<b>1,191</b>	<b>0,079</b>	<b>0,001</b>	<b>1,003</b>	<b>0,079</b>	6,710	3291
<i>Tunisie</i>	<b>0,134</b>	<b>0,677</b>	<b>0,004</b>	<b>0,283</b>	<b>2,319</b>	ns	187,41

<sup>57</sup> Tableau établi à partir de l'Annexe 5 jointe à ce rapport (texte de S. Benslimane, M. Bentahar et Z. Essid).

Le **PIB par tête** semble pouvoir jouer un rôle important dans la création de l'emploi. Néanmoins, le coefficient d'élasticité de l'emploi par rapport à cette variable est très différent entre les trois pays : il est beaucoup plus élevé pour le Maroc (1.19), mais relativement plus faible pour l'Egypte (0.79) et très faible pour la Tunisie (0.13). Si ce premier résultat et ces coefficients sont comparables à ceux que nous avons obtenus dans les estimations en panel, nous devons tenir compte, dans leur interprétation, de l'importance des constantes dans les expressions empiriques de nos modèles en séries temporelles.

Ce premier constat d'une contribution très différente et globalement faible de la croissance à la création d'emploi met en exergue deux caractéristiques de la région de l'Afrique de Nord : des emplois publics très nombreux mais globalement improductifs et des investissements productifs concentrés dans des secteurs qui, eux, ne produisent que très peu d'emplois.

De plus, ces estimations montrent aussi le poids de l'emploi informel qui est extrêmement important dans ces pays : la production dans le secteur informel représente un tiers de la valeur des produits intérieurs bruts et deux tiers des emplois (il a même été estimé à presque 90% au Maroc<sup>58</sup>, en 2001, pourcentage qui nous paraît aujourd'hui tout à fait excessif).

Le **capital humain** est le deuxième déterminant de l'emploi. En effet, le coefficient d'élasticité du taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est significatif et positif pour les trois pays.

Néanmoins, les valeurs de ces coefficients montrent clairement la faible contribution du capital humain à la dynamique de la création d'emploi dans les trois pays (même si, pour la Tunisie, ce coefficient est plus élevé avec 0.667). Cette contribution limitée du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire est due en partie au taux d'abandon élevé parmi les élèves du cycle secondaire. En effet, 15 % des élèves marocains et 9% des élèves tunisiens abandonnent l'école dès ce cycle d'études.

Ces tendances montrent aussi que, tandis que les systèmes scolaires dans ces pays accueillent un grand nombre d'élèves, cet accueil ce fait parfois au détriment de la qualité, ce qui correspond clairement au fossé existant entre les compétences des jeunes travailleurs et celles demandées dans le secteur privé. Les systèmes d'éducation de la région ne sont pas parvenus à transmettre les compétences et les connaissances requises.

**L'investissement privé apparaît**, dans notre analyse empirique, **comme n'étant pas un déterminant vraiment efficace** pour la création d'emploi. En effet les coefficients d'élasticité de l'emploi par rapport à l'investissement privé, qui sont significatifs, sont très faibles pour la Tunisie et le Maroc (pour le Maroc le coefficient de corrélation est égal à 0.001) et, même dans le cas de l'Egypte, il est modéré.

Ainsi ce résultat soulève une question structurelle importante *qui est l'échec de l'investissement privé à créer assez d'emplois et donc à contribuer à une croissance inclusive robuste dans ces trois pays*. Il résulte de cette constatation que deux axes d'investigations ultérieures sont à développer : il faudra, d'une part, analyser la contribution à l'emploi de l'investissement public et du secteur public d'un point de vue global, et, d'autre part, étudier, d'un point de vue plus fin, les secteurs qui attirent le plus les investisseurs privés.

Le début des années 80 a été marqué, en effet, par la forte prévalence de l'investissement public dans beaucoup de pays de la région MENA. Une grande partie de ces dépenses était

<sup>58</sup> World Bank, [2011], *The Challenge of Informality in the Middle East North Africa: Promoting Inclusion and Reducing Vulnerability*. The World Bank, Washington, DC. Aujourd'hui, il serait plutôt de l'ordre de 50% de la force de travail potentielle selon les données des WDI de la BM (cf. la première partie de ce rapport).

orientée vers les secteurs dans lesquels l'investissement public est réputé soutenir la croissance efficacement, à savoir les investissements dans les infrastructures et les investissements qui améliorent la productivité du travail (santé, éducation, transport).

Toutefois, la décroissance de l'investissement public dans ces pays, du fait de la mise en place des programmes d'ajustement structurel et des politiques de libéralisation via un désengagement de l'Etat des activités économiques, a laissé la place à l'initiative privée. En effet, l'idée dominante était que l'investissement privé était considéré comme la locomotive qui tirerait la croissance ; mais nos résultats montrent qu'il a échoué à créer assez d'emplois et donc à stimuler une croissance robuste. Ce constat est le résultat des distorsions qui ont orienté les investissements vers les secteurs à forte intensité en capital ou peu créateurs de biens exportables comme le secteur de l'immobilier.

En résumé, le faible effet de l'investissement privé s'explique, dans un premier temps, par la prévalence de l'investissement public au début de la période, et, dans un deuxième temps, par les distorsions des investissements privés au profit des secteurs fortement capitalistiques.

Les **performances à l'exportation** sont le quatrième déterminant de l'emploi. Les coefficients d'élasticité de l'emploi par rapport au taux d'exportation sont significativement différents de zéro, montrant une relation positive entre l'ouverture commerciale et l'emploi. Ce résultat est important du fait qu'il permet d'apprécier les effets de la libéralisation commerciale ; or, il est clair que l'ampleur de l'impact de cette ouverture demeure très limité eu égard aux coefficients d'élasticité de 0.283 pour la Tunisie et de 0.441 pour l'Egypte (celui obtenu pour le Maroc est plus élevé, il est de l'ordre de l'unité).

Il semble donc exister une relation très faible entre l'ouverture commerciale et l'emploi, surtout en Tunisie et Egypte. Une explication plausible de ce constat, c'est que *l'ouverture commerciale permet d'accroître davantage la productivité du travail plutôt que la quantité de travail* ; c'est ce que nous avons montré dans la première partie de ce rapport (cf. pages 15 à 18 supra) : l'accroissement de l'emploi se voit contrecarré par l'amélioration du niveau de la productivité de travail (des personnes effectivement au travail). En d'autres termes, les performances en matière de productivité réalisées par ces économies ont non seulement entravé la création d'emplois mais, en plus, elles ont affaibli la relation qu'on espérait positive entre la part des exportations dans le PIB et l'emploi.

Les **investissements directs étrangers** sont considérés, eux aussi, d'habitude, comme des déterminants de l'emploi. Nos tests vérifient cette hypothèse : les coefficients d'élasticité calculés sont significatifs et positifs. Mais les ordres de grandeurs de ces coefficients estimés sont extrêmement différents : la création d'emploi en Tunisie est « cinq fois plus élastique » aux IDE qu'en Egypte et presque « trente fois plus élastique » qu'au Maroc... Il semble donc nécessaire d'analyser davantage en profondeur le sens de cette relation. A cet égard il serait utile, dans une recherche ultérieure, de vérifier l'impact des IDE sur les différentes catégories d'emplois (qualifiés et non qualifiés) et cela selon les différents secteurs vers lesquels ils se dirigent. En effet, les IDE peuvent être à l'origine soit d'une destruction d'emplois non qualifiés au profit de nouveaux emplois qualifiés, soit, en sens inverse, d'une création d'emplois non qualifiés (s'ils recherchent des coûts de main d'œuvre les plus bas possibles) plutôt que des emplois qualifiés.

En résumé, l'ensemble des résultats trouvés avec ces estimations en séries temporelles nous a permis d'identifier les stimulants et les freins à la création de l'emploi, et d'en apprécier leurs intensités. La redynamisation du marché du travail passe impérativement par une croissance économique plus élevée et plus soutenue, par une place plus importante à la combinaison du

renforcement du secteur public dans les infrastructures porteuses de croissance et de l'investissement dans le secteur privé en mesure de tirer profit du développement de ces infrastructures ; une meilleure allocation de l'investissement national vers les secteurs créateurs d'emplois est nécessaire ainsi qu'une valorisation du capital humain à travers une adéquation entre la formation et l'emploi, l'instauration d'une base productive exportatrice à forte valeur ajoutée et le retour des IDE.

### 2.3 Conclusion d'ensemble sur nos analyses économétriques

Les investigations empiriques que nous avons menées en trois étapes, d'abord sur un large panel de pays en développement, puis sur un panel composé uniquement des pays MENA et finalement en séries temporelles, pays par pays, sur les trois économies méditerranéennes, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, objet de notre étude, nous ont permis de dégager un ensemble cohérent d'enseignements ; ces recherches font ressortir le lien positif entre *le PIB par tête et l'emploi*, ainsi que le lien entre *l'ouverture* vers l'extérieur (via les exportations et les IDE). Mais, l'intensité de ces liens d'élasticité, mesurée dans nos tests économétriques, est faible, pour la plupart de ces liens, ou fortement différente d'un pays à l'autre, notamment *en ce qui concerne l'ouverture*.

(i) En ce qui concerne, en effet, la relation *PIB par tête et emploi*, les études monographiques présentées dans la première partie de ce rapport et nos estimations économétriques pays par pays ont montré que, au cours des trois dernières décennies, les économies d'Afrique du Nord n'ont pas connu une croissance suffisante pour créer assez d'emplois. Après une augmentation rapide de la croissance et de la création d'emplois de 1960 à 1980, ces dernières ont commencé à stagner. Entre 1980 et 2010, la croissance du PIB par habitant n'a été en moyenne que de 0.5% par an dans la région. Le taux de chômage s'est situé en moyenne autour de 12% au cours des deux dernières décennies, chiffre le plus élevé au monde. En 2008, par exemple, les taux de chômage en Egypte, au Maroc et en Tunisie se situaient entre 9% et 15%. Une faible élasticité de l'emploi par rapport à la croissance et une forte augmentation démographique des populations jeunes « arrivant sur le marché du travail » dans la région ont créé une situation structurelle de chômage des jeunes.

De même, nous avons constaté que les investissements productifs semblent s'être concentrés dans des secteurs qui ne produisent que très peu d'emplois ; ainsi, l'effet des *investissements privés* sur l'emploi est apparu comme « plutôt négatif » alors que, dans l'esprit des économistes libéraux, il pourrait être tout aussi significatif et important que celui du PIB (comme il semble que ce soit le cas dans d'autres pays en développement et même dans d'autres pays de la région MENA). Son rôle apparemment paradoxal dans nos trois pays peut s'expliquer du fait de la prévalence de l'investissement public au cours des trois dernières décennies et des destinations de l'investissement privé au profit de secteurs fortement capitalistiques ou peu créateurs d'emplois.

(ii) En ce qui concerne la relation entre les variables d'*ouverture (exportations et IDE) et l'emploi*, les performances de nos trois économies à l'exportation et l'arrivée des IDE sont aussi des facteurs que nous avons identifiés comme susceptibles d'offrir de nouvelles perspectives d'emploi. Mais les résultats de nos modélisations aussi bien en panel qu'en séries temporelles sont plutôt décevants.

- Ainsi, *s'agissant du rôle des exportations* comme créatrices importantes d'emplois, nos estimations empiriques ont montré clairement que l'ampleur de cet effet a été très limité eu égard aux coefficients d'élasticité relativement faibles que nous avons obtenus pour nos trois pays, résultat d'ailleurs commun à l'ensemble des pays en développement et à ceux de la région MENA comme nos études en panel l'ont montré. Or, pendant longtemps, en Tunisie notamment, on considérait qu'une politique macroéconomique basée sur un modèle de

croissance tirée par les exportations pouvait constituer une stratégie efficace en matière de lutte contre le chômage ; ce « modèle », à l'évidence, n'a pas fonctionné. Nous pensons que cela peut s'expliquer par le fait que *l'ouverture commerciale contribue à accroître d'avantage la productivité du travail plutôt que la quantité de travail*.

• *S'agissant des investissements directs étrangers* comme autre déterminant de l'emploi, ils ont certes joué ce rôle de manière positive en Egypte, au Maroc et en Tunisie, d'après notre étude en séries temporelles. Cependant, l'étude en données de panel, ni pour l'échantillon « large », ni pour celui réduit aux pays de la région MENA, n'a pas fait apparaître un rôle significatif pour cette variable en matière de création d'emplois. Cette variable, en effet, peut donner des résultats divergents selon les pays, car les IDE peuvent être à l'origine de la destruction d'emplois non qualifiés au profit de nouveaux emplois qualifiés, ou, en sens inverse, ils peuvent proposer ou rechercher des emplois non qualifiés (à faibles coûts de main d'œuvre) plutôt que des emplois qualifiés. Ainsi, il nous semble important que, pour nos trois pays, on puisse conduire d'autres travaux pour vérifier l'impact des IDE sur les emplois qualifiés et non qualifiés.

(iii) Un autre résultat qui semble « universel », et d'ailleurs tout à fait clairement intuitif, est que le coefficient d'élasticité par rapport à l'emploi de l'investissement en **capital humain** soit significatif et positif, qu'il soit mesuré par les dépenses de santé ou par le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire. Cependant, son intensité est très différente d'un pays à l'autre et il semble possible d'accentuer son effet en réduisant le taux d'abandon scolaire au niveau de l'enseignement secondaire et en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement et sur l'adéquation des formations proposées avec les besoins des entreprises qui embauchent.

(iv) Parmi les facteurs qui sont significatifs au niveau international et régional, on a identifié le **secteur agricole**, dans nos estimations en panel, mais il ne semble pas avoir joué un rôle important, en matière de croissance potentielle de l'emploi, dans le cas de l'Egypte, du Maroc ou de la Tunisie ; en effet, cette variable n'est pas ressortie comme un déterminant significatif de l'emploi dans nos estimations en séries temporelles. Ceci contraste avec *l'effet fortement négatif (sur l'emploi)* que joue le poids de ce secteur dans le PIB pour les autres économies comme conséquence de l'effet de l'amélioration de la productivité du travail agricole observé presque toujours dans le cas général. Néanmoins, les autorités pourraient s'inspirer de ces enseignements lors de la formulation des politiques régionales, des programmes de subventions, et des stratégies de mécanisation de l'agriculture et de tertiarisation de l'économie.

(v) Un autre facteur qui n'a pas fourni de résultats convaincants pour le cas de nos trois pays de référence, est le **contrôle de la corruption**, alors que ce dernier contribue à la création d'emploi au niveau régional (cf. l'étude en panel pour les pays MENA). Une analyse identique s'impose pour l'amélioration de la **qualité de l'infrastructure numérique** (taux de pénétration de l'Internet), qui constitue un atout pour stimuler l'emploi au niveau régional, mais pas au niveau des pays étudiés. Finalement, le **crédit octroyé au secteur privé** semble avoir des effets assez disparates et non-linéaires selon les différentes régions étudiées dans l'estimation en panel, ceci au niveau de nos tests économétriques : l'analyse de ses effets sur l'emploi mériterait des investigations supplémentaires.

## Synthèse de l'étude et propositions de politique économique.

### Bilan résumé de l'étude.

La libéralisation des échanges extérieurs proposée par l'Union européenne aux pays des rives sud et est de la Méditerranée, lors de la « Déclaration de Barcelone » en novembre 1995, a débouché sur la signature d'un certain nombre d'Accords d'Association euro-méditerranéens bilatéraux (et donc spécifiques pays par pays) dans l'esprit de la doctrine vantant les mérites du libre-échange comme base des politiques économiques vivement conseillée aux pays en voie de développement par les organisations internationales lors de la mise en place des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980 et encouragée, dans les années 1990, par l'OMC.

C'est ainsi que la Tunisie en 1998, le Maroc en 2000 et l'Egypte en 2004 ont mis en œuvre successivement les Accords qui avaient été passés, dans cet esprit, avec l'Union européenne dans la perspective des effets bénéfiques annoncés et attendus de cette libéralisation bilatérale de leurs échanges extérieurs.

*Le modèle de développement à la clef de ce processus de libéralisation est en effet très séduisant : [1] la libéralisation des échanges permet l'augmentation du volume du commerce extérieur par des achats à l'étranger de biens de consommation et de biens d'investissement à moindre coût, d'une part, et par la possibilité d'exporter plus facilement (c'est-à-dire à moindre coût pour les acheteurs étrangers) les produits et les services nationaux ; [2] la hausse des exportations tire alors la production nationale vers le haut ; [3] en même temps, par le jeu de la flexibilité des prix (dans les pays partenaires), les déséquilibres commerciaux (déficit ou excédent commercial) se réduisent et disparaissent ; [4] cette hausse de la production pour l'exportation dynamise la croissance économique locale, [5] laquelle crée de nouveaux emplois, [6] ce qui augmente le revenu disponible des ménages...et, ainsi, [7] se met en place le « cercle vertueux » du développement économique qui débouche nécessairement sur le plein emploi. Ainsi, et pour résumer, la libéralisation complète des échanges commerciaux contribue efficacement à la mise en place d'un processus de croissance inclusive*

Mais notre étude approfondie des processus de développement économique observés en Tunisie, au Maroc et en Egypte, au cours des deux dernières décennies, montre que cette libéralisation des échanges extérieurs dans le contexte des Accords d'Association<sup>59</sup>, n'a pas eu du tout, dans ces pays, les effets escomptés ; elle a, en fait, été « dévoyée », dans le double sens où, d'une part, les déficits initiaux du commerce extérieur n'ont fait que s'accroître au cours du temps, et, d'autre part, la croissance a été trop faible pour que les emplois qu'elle a contribué à créer aient pu absorber l'accroissement naturel et continu de la population active potentielle (accroissement en quantité et en qualité).

Les déficits commerciaux initiaux, c'est-à-dire préexistants depuis plusieurs années avant la mise en œuvre des Accords d'Association, loin de se réduire après cette mise en œuvre, n'ont fait que se creuser. *Et cela pour des raisons structurelles, c'est à dire, durables...* En effet, dans les trois pays, la libéralisation a eu pour effet qu'on a commencé à importer des marchandises qui, auparavant, étaient produites localement, notamment des marchandises de grande consommation (dans les secteurs du textile, de la chaussure, de l'électroménager, par exemple) ; *il y a donc eu un phénomène de désindustrialisation dans le secteur manufacturier.* Simultanément, et afin de doper les exportations, on a facilité l'entrée d'un grand nombre d'investissements étrangers qui, soit par la prise de contrôle d'entreprises locales organisées ou équipées techniquement de façon peu efficace, soit par des créations ex-nihilo d'unités de production performantes, sont venus produire pour l'exportation en

---

<sup>59</sup> Et plus largement dans le contexte de leur adhésion à l'OMC

profitant des bas coûts de la main d'œuvre locale et des avantages fiscaux proposés ; *mais ce type d'IDE a contribué faiblement à l'offre d'emploi*, nous l'avons montré dans notre travail ; en effet, la clé de la réussite de ces investissements était (est) la compression des coûts de main d'œuvre via la hausse de la productivité du travail employé.

*Finalement, le supplément de croissance attendu de la libéralisation des échanges extérieurs dans le cadre du partenariat mis en place à travers les Accords d'Association n'a pas été « inclusif ». L'accroissement du chômage observé principalement en Egypte et en Tunisie, et celui du chômage des jeunes et des femmes, et notamment des jeunes, hommes et femmes, diplômé(e)s observé de façon récurrente dans les trois pays le prouve.*

Quels enseignements faut-il donc tirer de ce bilan ?

### **Quelques recommandations de politique économique**

En Egypte, au Maroc et en Tunisie, pour favoriser une croissance inclusive, ces trois pays devraient mettre en œuvre certaines réformes qui concernent plusieurs domaines : le politique, l'économique, le juridique et le social. En effet, une politique cohérente à l'échelle nationale visant à renforcer les liens entre l'éducation, l'innovation, l'investissement productif, d'une part, mais aussi la lutte contre la corruption, la préservation des droits de propriété et l'amélioration des systèmes de santé, d'autre part, semble faire cruellement défaut. Les gouvernements des pays étudiés devront donc relever le défi de mettre en place un programme de gestion macroéconomique qui emporte l'adhésion d'une majeure partie de la population et qui permette de restaurer la confiance des investisseurs nationaux, ce qui devrait aussi encourager les investisseurs étrangers.

#### **1. A COURT TERME, DES MESURES CONJONCTURELLES**

Les mesures à entreprendre à court terme pourraient s'articuler sur les propositions suivantes :

- Modifier ou supprimer les programmes d'emploi qui n'ont pas apporté la preuve de leur efficacité. Il existe un certain nombre d'interventions à court terme qui peuvent rendre les marchés du travail plus efficaces. Des politiques actives d'emploi telles la mise en place de formations d'accès à l'emploi, d'aides publiques à l'apprentissage et aux programmes de stage et de subventions à la formation des travailleurs déjà en emploi, pourraient être utilisées pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes travailleurs et leur stabilité.
- Résister à la tentation de creuser les déficits budgétaires pour répondre à des demandes croissantes d'aides ou de subventions ; par exemple, les programmes d'emplois temporaires pour offrir aux diplômés la possibilité d'obtenir un poste dans la fonction publique risquent de perpétuer les attentes de la population envers le secteur public considéré comme le principal responsable de la création d'emplois de qualité.
- Modifier la structure des dépenses publiques tout en laissant les dépenses publiques agrégées inchangées, en élargissant par exemple les programmes afin qu'ils soient davantage favorables aux plus pauvres et en augmentant les investissements dans les infrastructures publiques.

#### **2. A MOYEN ET LONG TERMES, DES MESURES STRUCTURELLES**

A moyen et long termes, ces pays devraient mettre en œuvre des dispositifs de réformes structurelles. La mise en place de réformes qui soient favorables à une croissance inclusive devra viser essentiellement l'encouragement à l'investissement privé et à la création d'emplois dans le secteur manufacturier et le secteur marchand. Il faudra, pour cela agir de façon coordonnée à plusieurs niveaux : au niveau économique mais aussi au niveau juridique et au

plan social pour améliorer la formation d'un « capital humain » adapté aux besoins de l'activité économique.

- Tout d'abord, pour développer l'emploi, il faut augmenter l'employabilité des générations entrant sur le marché du travail ; notre étude a montré qu'il s'agit d'une nécessité absolue dans les trois pays<sup>60</sup>. La restructuration des systèmes éducatifs dans le but d'augmenter fortement la qualité de l'enseignement secondaire et son adéquation aux besoins des entreprises, en particulier, et l'offre de compétences professionnelles, en général, est impérative dans les trois pays dans la perspective d'une meilleure employabilité et d'une canalisation des flux des entrants sur le marché du travail en fonction des perspectives sectorielles de création d'emploi. En même temps, une politique salariale claire et stable dans le temps qui intègre les performances productives et une indexation sur les variations du niveau général des prix pourrait jouer pour réduire les distorsions sur le marché de l'emploi et assurer, au plan global, du marché intérieur, le développement effectif et prévisible d'une demande solvable.

- Simultanément, dans le contexte actuel de crise, restaurer la confiance des entrepreneurs est d'une importance majeure et cela dépendra de l'instauration d'un lien de confiance entre l'Etat et le secteur privé. Cette étape est nécessaire pour établir la crédibilité des nouveaux gouvernements et marquer une rupture avec le passé. Sans la confiance des entrepreneurs, le redressement économique sera considérablement retardé et le taux d'investissement restera à un niveau insuffisant. Le renforcement du poids du secteur privé et la restauration de la confiance dans l'Etat passeront par une communication et une coopération étroite entre l'Etat et les entreprises du secteur privé. Les Etats devront collaborer avec le secteur privé dans le cadre des PPP (partenariats publics et privés) en vue de définir, de mettre en place des politiques visant à augmenter l'investissement privé en faisant en sorte qu'il se concentre dans les secteurs d'activité à forte productivité ; mais une évaluation régulière de ces politiques et une forte surveillance sont indispensables, face aux abus très nombreux que ces partenariats ont l'habitude d'entraîner du fait de la corruption ou de la prévarication qu'on observe fréquemment au moment de leur « montage ».

- Il faut donc assouplir les restrictions imposées à la mise en œuvre des investissements : l'investissement privé demeure largement dépendant de l'autorisation des pouvoirs publics, notamment dans des secteurs considérés comme sensibles ou les secteurs les plus créateurs de valeur ajoutée tels que les services marchands et les industries manufacturières. Par exemple, dans le cas de la Tunisie, libéraliser l'investissement dans certains de ces secteurs comme la production de matériel électrique pour les PME ou les PMI<sup>61</sup>, ou celui du textile et de la confection de qualité, pourrait conduire à une activité d'investissement plus dynamique, en particulier dans des domaines qui placeraient ce pays dans la partie supérieure de la chaîne de valeur technologique.

- Bien qu'il faille compter modérément sur lui pour créer beaucoup d'emplois, nous l'avons montré, le marché de l'exportation représente une voie non négligeable pour contribuer au développement de l'industrie, de l'agroalimentaire et des services à haute valeur ajoutée. Ses effets indirects d'entraînement ne peuvent pas être sous-estimés. Un ensemble d'investissements publics et de réformes politiques et institutionnelles concertées et axées sur l'augmentation de la part des exportations industrielles dans le PIB, avec l'amélioration de la logistique commerciale, peut constituer le volet le plus important de la stratégie de relance des exportations, notamment au Maroc et en Tunisie.

- Le nouveau contexte de ces pays exige l'introduction d'une nouvelle génération de réformes de leurs systèmes financiers qui permette de revoir en profondeur les modes de gouvernance des banques publiques et privées : renforcer le contrôle des risques et mettre les

---

<sup>60</sup> C'est l'enseignement majeur du Rapport 2013 de la Banque Mondiale sur le Développement dans le Monde.

<sup>61</sup> Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries.

normes prudentielles locales en conformité avec les standards internationaux ; diversifier les produits et les prestations offertes par les banques ; adopter les nouvelles normes de règlementation bancaire en cours de généralisation dans l’Union européenne. Notre étude de la relation entre les contraintes d'accès au financement et l'emploi a montré, en effet, que le développement financier, au-delà du seuil, avait un impact positif dans les pays de la région MENA. Mais les relations entre banques et PME sont difficiles, peu efficaces et elles doivent être améliorées ; cela doit être un des objectifs prioritaires de la réforme des systèmes financiers<sup>62</sup>

- L'intégration régionale et internationale notamment vis à vis de l'Union Européenne doit être consolidée. En effet, les échanges restent actuellement concentrés principalement sur un nombre limité de pays de l'UE et il convient d'étendre le partenariat et les échanges avec d'autres pays membres. Parallèlement, il est important, pour les trois pays, d'explorer de nouveaux marchés pour ne pas rester dépendant du seul marché européen, actuellement faiblement dynamique (qui concentre, par exemple, pour la Tunisie, 70% de ses exportations). Il convient également de revoir la structure de l'offre à l'exportation, pour limiter l'offre de produits se trouvant en repli à l'échelle mondiale (comme c'est le cas pour le textile).

- Une politique efficace en matière de concurrence et de compétitivité peut jouer un rôle important pour limiter les comportements de concurrence déloyale des sociétés en place et permettre de rétablir la confiance dans le rôle de régulateur du gouvernement. Pour ce faire, la réforme des cadres juridiques et institutionnels est essentielle pour le renforcement de la concurrence. Cela permettra également d'établir la confiance dans la capacité des systèmes juridique et judiciaire à défendre les droits de propriétés.

- La présence, dans chaque pays, de fortes disparités régionales des revenus doit être corrigée en partie à travers la décentralisation de certaines dépenses publiques et de certains services publics ; en matière de santé, notamment, les équipements des régions rurales sont défaillants, dans les trois pays, et leur mise à niveau est indispensable. La décentralisation fiscale nécessitera de redéfinir les rôles et les responsabilités des collectivités régionales et locales qui devront recevoir une plus grande autonomie dans la gestion des recettes et dépenses.

- Le développement du tissu associatif et le renforcement du rôle de la société civile dans l'œuvre de développement devrait permettre une nouvelle économie sociale et solidaire reposant sur une meilleure synergie entre le marché, l'État et les institutions à but non lucratif.

- Enfin, une grande prudence doit être gardée comme ligne de conduite vis-à-vis de la Chine en matière de politique commerciale ou d'« arrangements financiers » si un problème de finances publiques se pose, parce que les exportations chinoises massives de marchandises à bas pris vers les trois pays, comme d'ailleurs vers un grand nombre d'autres pays riverains de la Méditerranée, ont entraîné et induisent un phénomène massif de désindustrialisation dans des secteurs manufacturiers fortement créateurs d'emplois<sup>63</sup>.

---

<sup>62</sup> cf. l'ouvrage de Guesmi A., C.Berthomieu, J-Ch. Briquet-Laugier (ed), (2013), *Banques et PME au Maghreb : une relation difficile*, collection CEMAFI International, mars, 298 p.

<sup>63</sup> cf. C. Berthomieu, A. Ri, K. Suleymanova,(2013), *The penetration of China in the Mediterranean*, PPt présenté à MEEA, Assa Annual Meeting, San Diego (USA), 2013/4/01.

## Références bibliographiques

- Ahlin C. and J. Pang, (2008). "Are financial development and corruption control substitutes in promoting growth?", *Journal of Development Economics*, **86**, (2008), 414-433.
- Auvret-Finck J., C.Berthomieu, J-P. Guichard et S. Redzepagic (ed.) (2013). *L'intégration Euroméditerranéenne en panne*, CEMAFI International édition, mai 2013, (216 p.).
- Auvret-Finck J. (2013), « Les nouvelles orientations de la PEV dans le voisinage méridional : le partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée dans le sud de la Méditerranée », pp.15-24, in Auvret-Finck J., C.Berthomieu, J-P. Guichard et S. Redzepagic. (2013), op.cit.
- Bérenger V. (2008), *Analyse de l'impact de la croissance sur la pauvreté et identification des stratégies de croissance bénéfique aux pauvres (« pro-poor growth strategies »). Etudes de cas pour six pays partenaires méditerranéens : Egypte, Israël, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie*. FEMISE, Rapport final de recherche FEM 31-06R, 84 p.
- Berthomieu C., A. Ri et K. Suleymenova,(2013), *The penetration of China in the Mediterranean*, PPt présenté au MEEA, Assa Annual Meeting, San Diego (USA), 2013/4/01.
- Guesmi A., C. Berthomieu, J-Ch. Briquet-Laugier (ed), (2013), *Banques et PME au Maghreb : une relation difficile*, collection CEMAFI International édition, mars (2013), (298p.).
- Hausmann R, Rodrik D, Velasco A. (2006), "Getting the Diagnosis Right: A New Approach to Economic Reform". *Finance and Development*, 43, 12-15.
- Ianchovichina E. and S. Lundstrom. (2009), *Inclusive Growth Analytics : Framework and Application*. World Bank Policy Research Working Paper No. 4851.
- World Bank, [2001], *The Challenge of Informality in the Middle East North Africa: Promoting Inclusion and Reducing Vulnerability*; The World Bank, Washington, DC.

## Références Internet:

- <http://www.ipc-undp.org/pages/newsite/menu/inclusive/whatisinclusivegrowth.jsp?active=1>  
[http://eudevdays.eu/sites/default/files/EDD12\\_EPIG\\_25092012.pdf](http://eudevdays.eu/sites/default/files/EDD12_EPIG_25092012.pdf)  
[http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/inclusive-growth/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/priorities/inclusive-growth/index_fr.htm)  
<http://www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/>  
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Note%206%20-%20Croissance%20Inclusive%20Fr.pdf>  
[http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2009/03/03/000158349\\_20090303083943/Rendered/PDF/WPS4851.pdf](http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2009/03/03/000158349_20090303083943/Rendered/PDF/WPS4851.pdf)



## Annexes

Annexe 1. ....	p.50
<i>Egypt Country Profile Liberalization, employment and growth 1980-2011</i>	
Hala Abou-Ali	
Annexe 2. ....	p.66
<i>Libéralisation commerciale et croissance inclusive. Etude monographique : le cas du Maroc</i>	
Latifa Lankaoui	
Annexe 3. ....	p.95
<i>L'accord de Libre Echange avec l'Union européenne. Son impact sur les échanges et l'emploi : le cas de la Tunisie</i>	
Hajer El Ouardani	
Annexe 4. ....	p.119
<i>Croissance inclusive et perspectives d'emploi. Evidences empiriques sur un panel de pays en développement</i>	
Mohamed Goaied & Bassem Kamar	
Annexe 5. ....	p.139
<i>Emploi et croissance : étude empirique de la relation pour la Tunisie, le Maroc et l'Egypte</i>	
Sarra Ben Slimane, Moez Ben Tahar et Zied Essid	

## Annexe 1

### **Egypt Country Profile Liberalization, employment and growth 1980-2011**

**Hala Abou-Ali<sup>a</sup>**

<sup>a</sup> Associate professor, Faculty of Economics and Political Science, Cairo University. Email: [hala\\_abouali@yahoo.se](mailto:hala_abouali@yahoo.se) / [habouali@feeps.edu.eg](mailto:habouali@feeps.edu.eg)

#### **1. Introduction**

In 1991 Egypt adopted a bold economic reform and stabilization program to address a problematic social and economic situation which manifested itself in rising structural unemployment, mounting external debt, double digit inflation and increasingly negative fiscal and external deficits. The program has been successfully implemented. It restored both internal and external balances. Macroeconomic indicators, in general, have largely improved. A number of important issues need to be addressed in order to achieve sustainable development namely, government bureaucracy, slow-moving GDP growth, escalating unemployment and rising poverty. Egypt still need to launch a reform program that generates equitable and self reliant society, accomplishes structural adjustment and institutional reform, support inclusive growth and allows its people to attain living standards adequate with the country's potentials.

The Barcelona Declaration adopted at the 1995 Euro-Mediterranean Conference built on the respect of 3 main principles, namely, establishing a common area of peace and stability in the Mediterranean region, building a zone of shared prosperity by the establishment of a Euro-Mediterranean Free Trade Area, and developing human resources, promoting understanding between cultures and exchanges between civil societies through regional and multilateral actions. Negotiations between the EU and Egypt for the conclusion and ratification of the Barcelona Declaration started in 1995 and lasted four and a half years. Following its signature in June 2001, the associated agreement entered into force on 1 June 2004. Firstly, the aim of agreement was to help Egypt to overcome its economic transition and improve its social and economic balance. These two axes should enable Egypt to reach its medium-term objective aiming to achieve a sustainable economic growth rate higher than 5.5% per year. However, as will be seen in this paper the implementation of the agreement in 2004 had no significant impact on the Egyptian economy.

The remainder of this country profile contains five sections. A macroeconomic overview is depicted in the next section. Section 3 presents an analysis of labor market performance and human capital. Section 4 focuses on trade issues analyzing key trade policies, import and export statistics highlighting regional trade cooperation. Key social indicators, such as education health and institutions are covered in Section 5. Section 6 concludes.

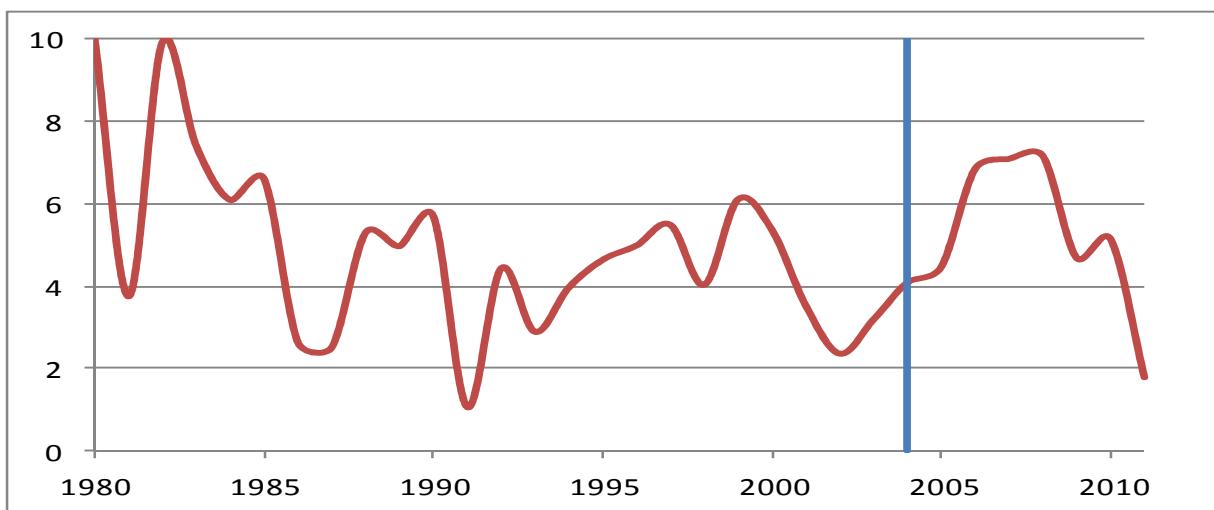
#### **2. Macroeconomic Performance**

##### **2.1. GDP growth**

To evaluate the Egyptian economic record, one should look at economic outcomes. Egypt's GDP growth rate showed very wide fluctuations during the period 1980-2011 ranged from

low 1.08% in 1991 to the highest of 10.01% in 1980. The high rate of growth was due to several factors, namely, confidence in the future after the Infitah policy, peace process which followed the 1973 war, the rise in the saving income ratio and the additional resources which accrued to the Egyptian economy. The additional resources of foreign exchange, known as the big four, are: tourism, the opening of the Suez Canal, remittances of Egyptians working abroad and oil revenue. The GDP growth rate showed a variation of about 4.3% during the last three decades, where it reached its bottom of 1.08% in 1991. This was due to the distorted economic policy, which resulted in a high budget deficit and a very wide balance of payments gap. At that time, the country's international reserves were barely equivalent to one month imports. The external debt exceeded 100% of GDP. This was not a sustainable situation. With the first gulf war in 1990, Egypt received a large amount of aid, which enabled her to reach an agreement with the International Monetary Fund (IMF). The economic reform and structural adjustment program (ERSAP) of may 1991 required demand management, before resuming growth. Consequently, GDP growth rate was reduced to less than 2%. This was the bottom of growth during the period. Since then the growth rate started rising, reaching a maximum of 7.16% in 2008. Due to the transition period after the 25<sup>th</sup> of January 2011 revolution, the rate of growth declined to 1.8% in 2011, which is lower than the rate of population growth. This is also expected for 2012, which means that the standard of living per capita has declined.

Figure 1: GDP growth (annual %)

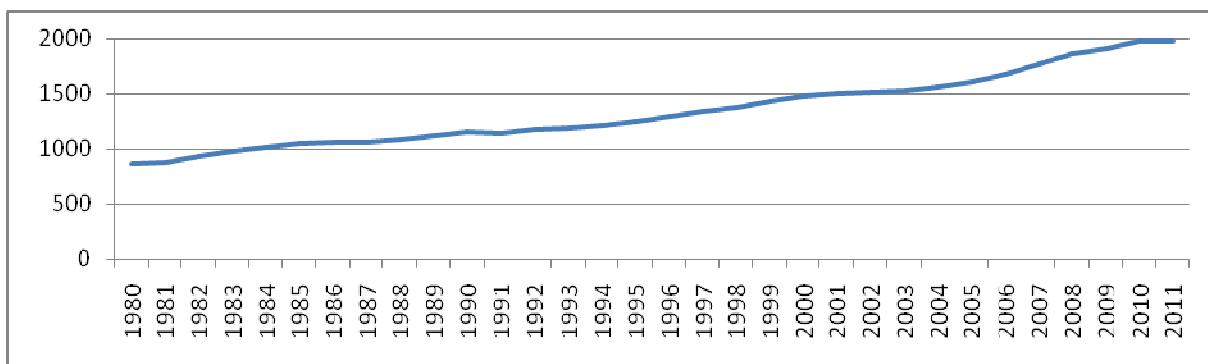


Egyptian GDP vulnerability could be shown by cycles it suffered during this quarter of a century. It declined from a high of 9.9% in 1982 to a low of 2.5% in 1987. This was mainly due to the sharp decline in oil revenues and the sad event of policy riot in February 1986. The economy recovered from that shock, and GDP growth rose to 5.7% in 1990. This was followed by a sharp decline to 1.08% due to the contractionary economic policies required by the reform. Growth rate was resumed again to reach an average of 4.66% during 1992-2000, which is close to the long term growth rate of the Egyptian Economy estimated to range between 4.5% and 5%. A third wave of decline in GDP growth rate started in 2001 till 2004. It was followed by a rise in the growth rate till 2008, to start a fourth declining trend. Similar fluctuation in GDP growth rate per capita could be observed. This reveals that the economy may not reach the stage of self sustainable growth.

The economy, during that period, suffered many shocks which were caused by two main groups of factors, i.e., internal and external. The domestic economic policy is characterized by

a) very slow reactions to face problems, b) insufficient measures, and c) lack of equity. Budget deficit meant that the economy was living at a standard of living which exceeds its capabilities. This in turn resulted in a very high level of domestic debt and its service ratio. The external factors which severely affected the economy mainly are the severe oscillations in tourism, the sharp rise in food prices and the deterioration of Egypt's terms of trade. Although Egypt experienced a respectable rate of GDP growth during 2006-2008, it was not inclusive. It lacked equity and job creation. The rise in the rate of poverty, unemployment and lack of equal opportunities and social justice were the main reasons for the eruption of the revolution described as the Arab spring. Per capita GDP in constant 2000US\$ was about US\$856 in 1980 it reached US\$1173 and US\$1475 in 1990 and 2000, respectively. Due to the very low growth rate it is estimated now to slightly have declined to US\$1976, which is very low compared to the standards of neighboring countries. It also lagged behind Malaysia which had lower per capita income compared to Egypt in 1981. This suggests that Egypt's future development policies should be equitable, sustainable and inclusive.

Figure 2: Gross Domestic Product per capita (constant 2000 US\$)



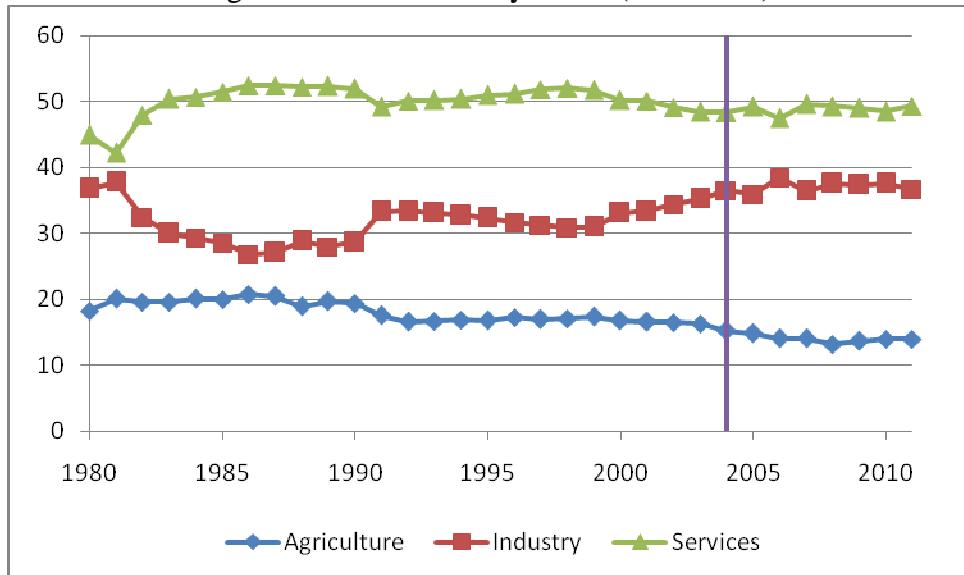
## 2.2. GDP structure

Till the 1950's, Egypt was an agricultural country with more than 50% of its population living on agriculture, with a share of approximately 30% of GDP. The share of agriculture in Egypt's GDP persistently declined to reach 18.3% in 1980. Since 2005 till now it is estimated to be around 14%. The average share of agriculture in Egypt's value added was 19.7% during 1980-1990 and 17% 1990-2000 to decline slightly to 14.8% during 2001-2011.

The share of industry rose to 36.8% in 1980. It fluctuated around that level during the past 30 years to be 36.7% of GDP in 2011. The share of services is approximately 50% of GDP. One of the main activities of the services sectors is tourism. Its share in GDP has been rising since 1980. Although its share is relatively small, about 8% of GDP it creates huge number of jobs, directly and indirectly.

Its main disadvantage is the vulnerability and shocks which characterize tourism. The negative aspect could be easily witnessed in 1997-98 with the Luxor attack on tourists and during the last two years due to the political instability and lack of security. These trends in GDP growth show that the Egyptian economy did not experience a substantial change in neither the sectoral structure of GDP nor its long term rate of growth.

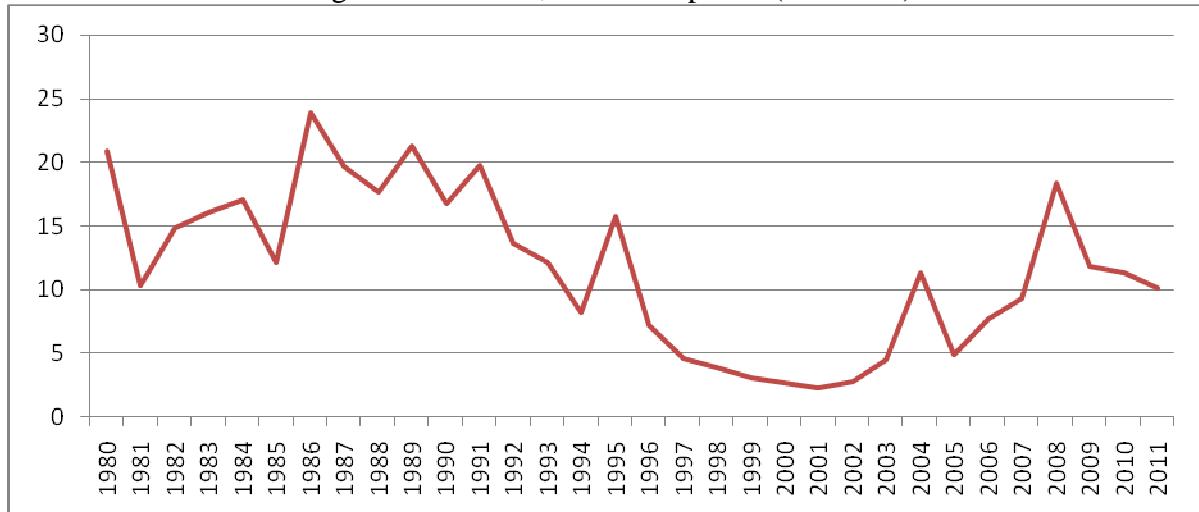
Figure 3: Value added by sector (% of GDP)



### 2.3. Inflation

During 1980-1983, inflation rate measured by the consumer price index (CPI) averaged 16% per annum. This was due to the warming up generally associated with the high GDP growth. The rate of inflation rose during the second half of the 80's due to the rise in budget deficit as a percentage of GDP. It reached a peak of 3.9% in 1986. This rate sharply declined after the implementation of 1991 ERSAP. It reached its lowest level of 2.3% in 2001. Due to the devaluation of the Egyptian pound in 2003, the inflation rate rose to 11.3% in 2004. After a short period of decline, inflation rate sharply increased to 18.3% in 2008, where the economy suffered from stagflation. In 2011 the CPI was approximately 10%. It is believed that inflation in Egypt is caused mainly by budget deficit, currency depreciation, high levels of consumption and the slow growth of the productive sectors. Reducing the rate of inflation to reasonable levels requires effective solution for these problems.

Figure 4: Inflation, consumer prices (annual %)



## **2.4. Public finance**

During the nineteen eighties, budget deficit soared to reach 17% of GDP. After the 1991 ERSAP, the deficit was reduced to reach around 3% of GDP in the late nineteen nineties. The problem recurred during the first decade of the third millennium. The main reason for this problem stem from the continuous rise in public expenditures of GDP, while that of revenues remained almost constant. Since the 2011 revolution, expenditure was increasing, while revenues were declining. The result was a budget deficit of more than 11% of GDP in FY 2011/2012.

Public expenditure could be divided in four equal quarters. These are wages and salaries, debt service, subsidies and the rest. There is an urgent need for controlling public expenditures. This could be done on the following lines:

1. Restructuring the numbers of government employees to be suitable for the size of the Egyptian economy. That is transforming the government from big and inefficient to small efficient size.
2. Enforcing a minimum and maximum income levels with a view of reducing the cost of the public sector wage bill.
3. Restructuring domestic debt with aim of reducing its volume and the cost of its servicing.
4. Reduce subsidies especially on energy.

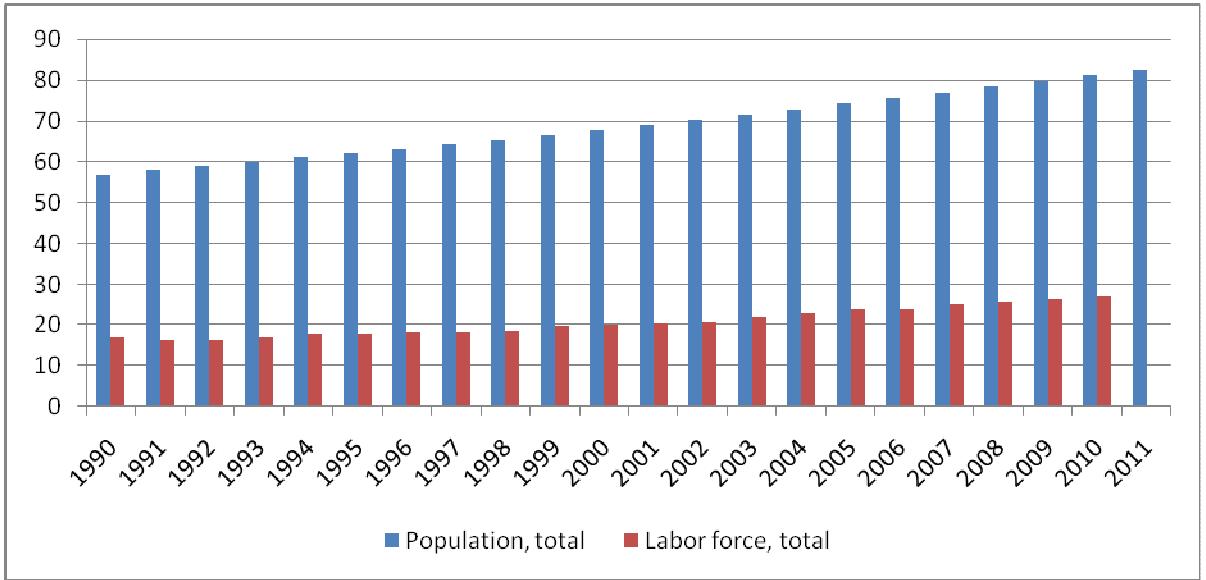
On the other hand, government revenue should grow faster in order to substantially reduce the budget deficit. This could be achieved through the following measures:

- a. Introduce a more progressive tax system to reach 35% on the highest tranche instead of 25% at present.
- b. Reform the tax system to include taxes on property instead of only on income. Property tax on wealth as well as on real state could collect huge revenues.
- c. Settle disputes regarding taxes which could collect high proceeds.
- d. Find other sources of revenues, such as fair charges on services introduced to high income people.
- e. Extend the application of “cost recovery” of government investments projects which upgrade services or property.

## **3. Population, labor and human capital development**

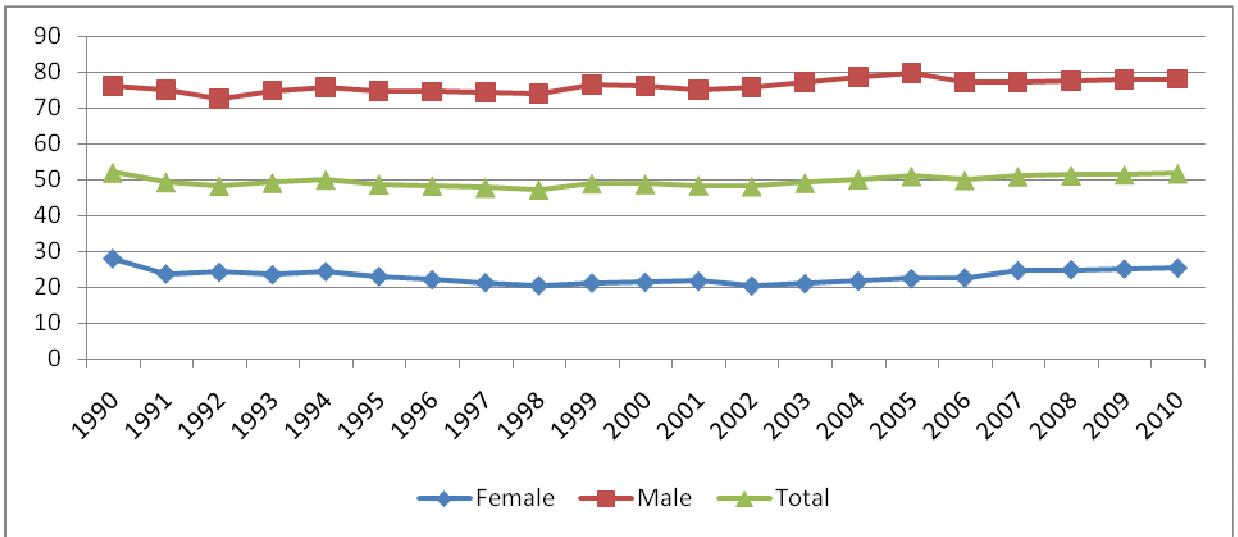
It is probable, that the only continuously rising indicator in Egypt is its population. It increased from approximately 45mn in 1980 to 56.8mn in 1990 and 67.6mn in 2000. It was estimated to be 82.5mn in 2011. The country encourages population control which led to a decline in population growth from 2.33% in 1980 to 1.67% in 1994. This trend was reversed thereafter where the population growth rate rose to 1.88% in 2003 reaching another peak and experiencing slight decreases becoming 1.75 in 2010. Nearly 40% of the population lives in urban areas, with much of the population living in crowded conditions. In some areas of Cairo and Alexandria, the number of persons per square kilometer exceeds 100 000. There are approximately 16 million people who live in Egypt's 1105 slum areas which represent approximately 30% of residential areas.

Figure 5: Population and labor force (in millions)



Labor participation rate, measured as percent of total population aged 15 years or more, declined from 50% in 1990 to 45.5% in 2002. It started rising since 2006 to reach 48.8% in 2010. This means that the Egyptian population is relatively young, which requires large investments in infrastructure both physical and human. Labor force is estimated to be around 30% of total population. Meaning that one person is sustaining, on average, 3 persons. Total labor force was estimated to be 27.1mn in 2010.

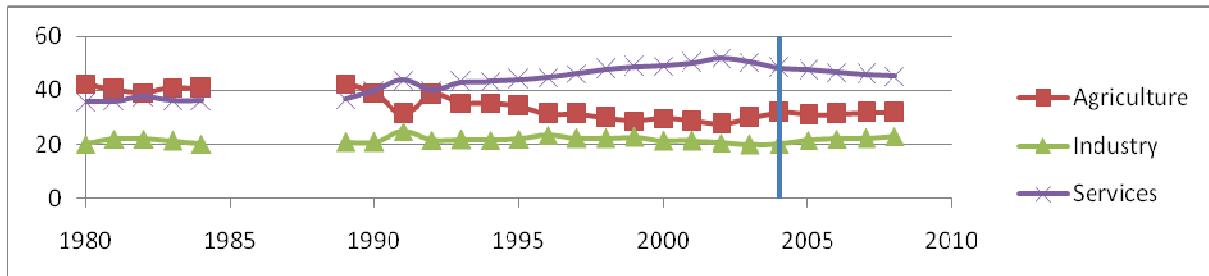
Figure 6: Labor force participation rate by gender (% of population ages 15-64)



The distribution of employment by sector is dominated by services. The share of agriculture sharply declined between 1988 and 1998 (see Figure 7) it stabilized at approximately 30% and 4.8% of total employment and labor force, respectively. The share of industry during 1980-2008 was to a large extent stable. It slightly decreased during the 1980's. This trend was reversed in the 1990's. Currently it is estimated at 23% with an average of 21.8% during 1990-2008 and a standard deviation of 1.18%. The services sector absorbs around 50% of the employed labor force. Low GDP growth rate and rising number of workers in this sector reveals that there is a high rate of disguised unemployment especially in government. The

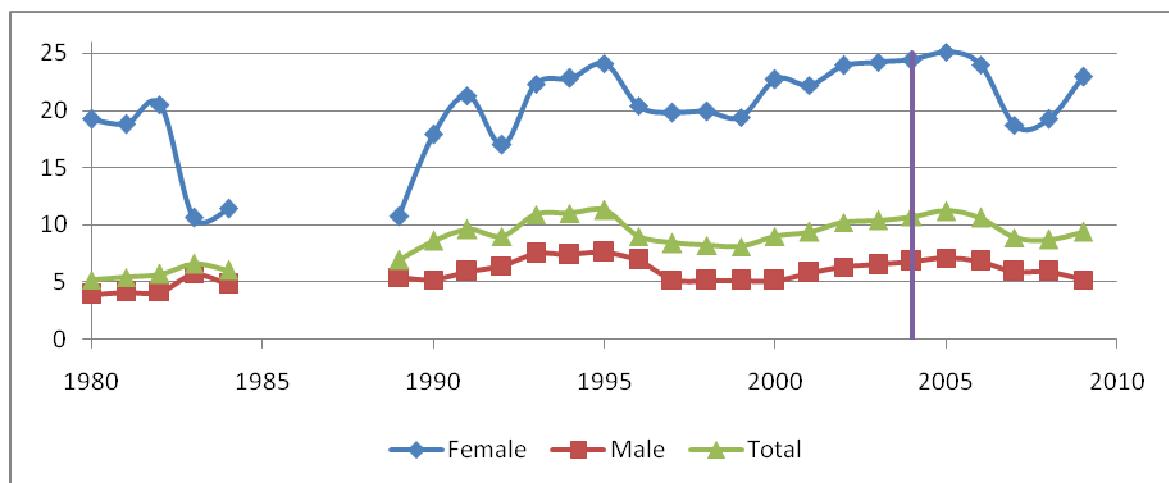
number of employees in this sector is estimated to be 6.5mn. it is believed that it is large and efficient. It is a main reason for bureaucracy.

Figure 7: Employment by sector (% of total employment)



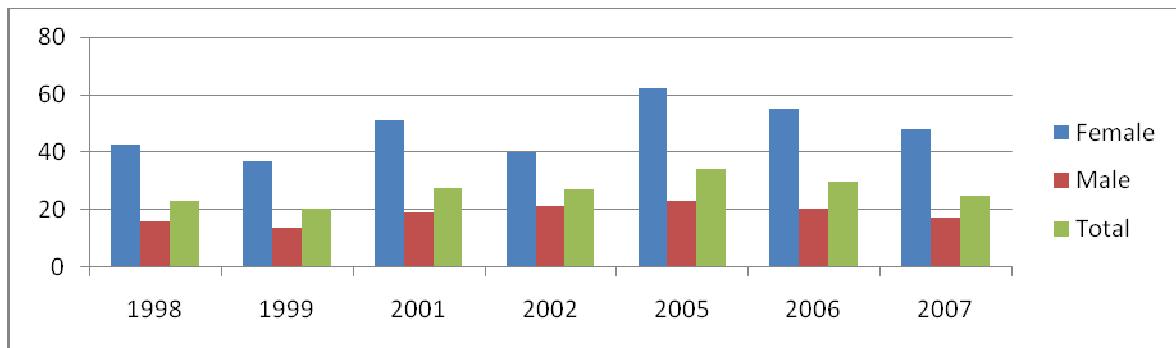
Unemployment was low during the eighties. It was on average around 6% of the labor force. This was due to the commitment of the government to employ all university graduates. This low level might be an indicator of a rising level of disguised unemployment which is believed to be very high especially in government departments and the public sector. Since then, the rate of unemployment started to rise fluctuating between 9% and 11.5% during 1990-2010. This is mainly explained by the rise in population growth, low GDP growth and the distorted pattern of growth which does not generate enough job opportunities. In other words it is the result of labor supply pressure driver by Egypt's demographics and the transformation from public sector to market oriented based on private sector economy. With the mismatch between education and labor market demand unemployment among university graduates sharply increased. Female unemployment, as percent of labor force, is estimated to be three times that of male. Female unemployment was about 22.9% while that among male was 5.2% in 2011. It is observed that women tend to be unemployed for longer durations than men.

Figure 8: Unemployment as a percentage of labor force by gender



The percentage of youth unemployment as percentage of labor force ages 15-24, greatly fluctuated during 1998-2007. After it declined to about 20% in 1999 it sharply rose to around 28% in 2001. It reached a peak of 34.1% in 2005. This percentage was still high at 25% in 2007 regardless of the relatively high GDP growth rate of none that 7%. This shows that the growth was more capital rather than labor intensive. Egypt, in general, also suffer from under employment which contributes to the weakness of the labor market performance. This is partly due to the mismatch between labor supply and demand.

Figure 9: Youth unemployment by gender (% of labor force ages 15-24)



#### 4. Foreign Trade

Egypt is geographically situated at cross road of three continents Africa, Europe and Asia. Consequently, it has historically been an open economy, where international trade plays a prominent role. The degree of openness reached a peak in 1981 at around 80% of GDP with imports of goods and services representing 48.8%. At present the degree of openness is approximately 50% of GDP. As concerns the rate of dependence, which is calculated as the difference between imports and exports as a percentage of GDP, it could be seen from figure 10 that it reached about 18% in 1988. The lowest level was 1.36% in 2004. It rose to about 7% in 2009, to decline again to about 4.8% in 2010. The average of the rate of dependence between 1980 and 2011 was about 7.8%. However, it was 9% and 4.2% before and after 2004.

Figure 10: Trade Openness

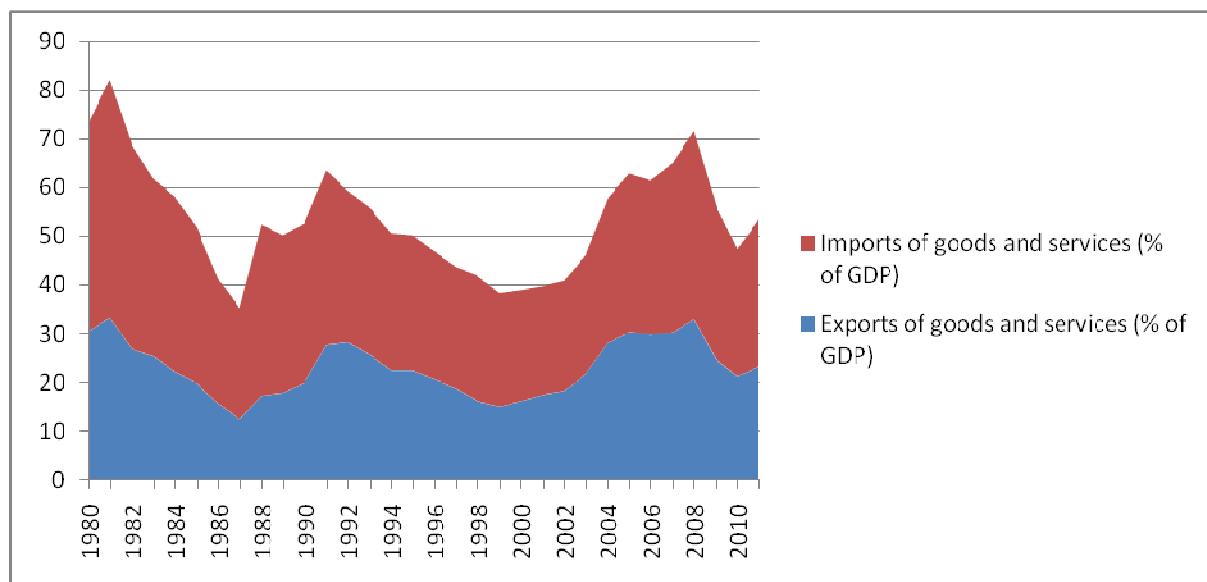
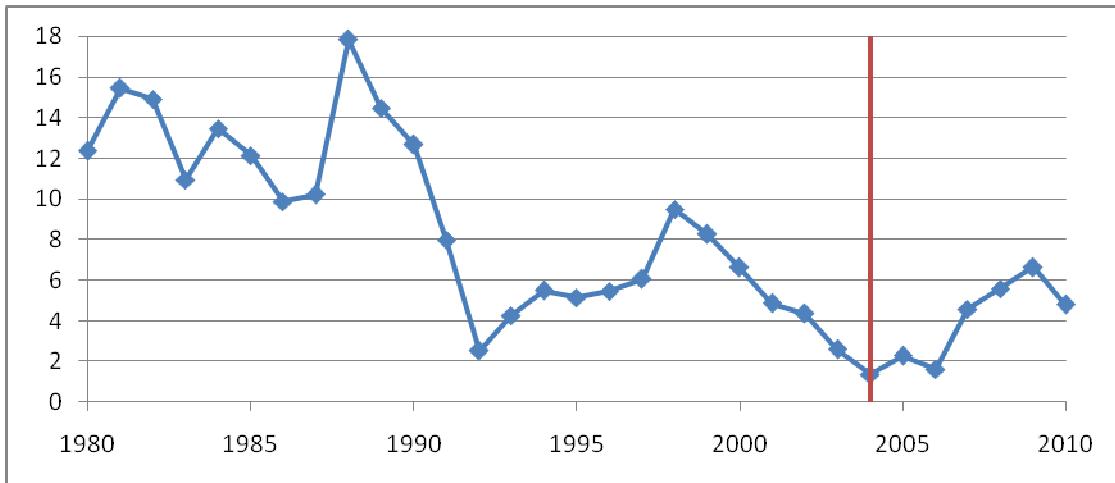
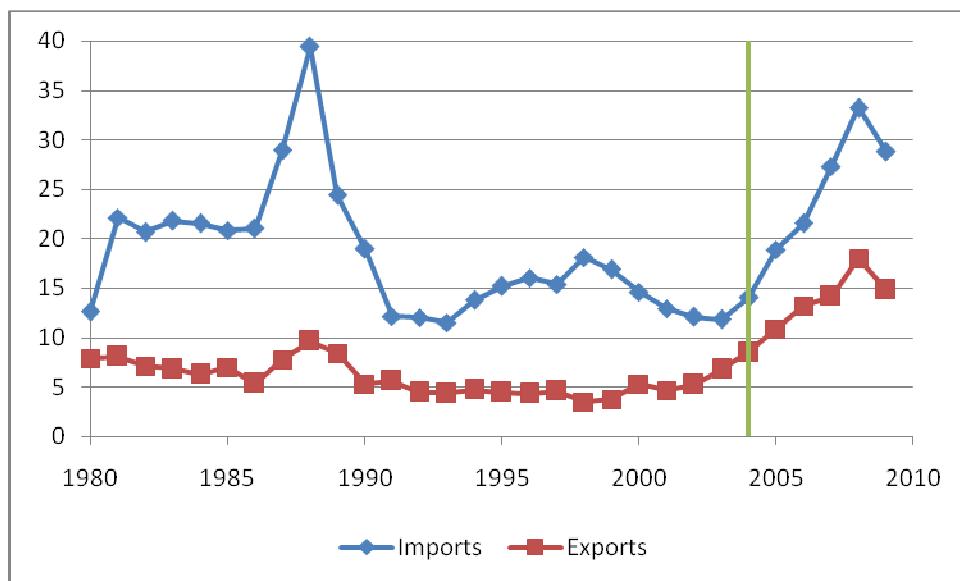


Figure 11: Rate of Dependence



Merchandise imports consistently exceed merchandise exports. The former was about 33% of GDP in 2009 and the latter was 18% of GDP in the same year. This means that the balance of trade suffered from a deficit as a ratio to GDP of 15% in that year. The balance of trade services usually shows a surplus. However, the balance of payments realized a net deficit during most of the years between 1980 and 2009. The average of this deficit was 11.9% of GDP during the same period. Looking at the average deficit before and after 2004 it amounts to 12.2% and 10.7%, respectively showing a slight decrease after the implementation of the Barcelona agreement.

Figure 12: Total merchandise trade as a percentage of GDP



In 1992, Egypt's major regional merchandise exports were to the European Union and Central Asia (EU&CA), the MENA region, and the Arab world with 7.45%, 7.42% and 17.81% of total merchandise exports, respectively. Since 1999 on words, those major partners have slightly changed over time were exports to South Africa (SA) took over the position of exports to EU&CA as could be seen from Figure 13. Moreover, the agreement implemented in 2004 did not have any considerable impact on EU&CA merchandise exports. Several forms

towards economic integration were attempted. The latest was the Greater Arab Free Trade Areas. Its success was limited. The share of inter Arab exports is about 32% of total exports and of imports 10.1% of total Arab imports in 2010.

Egypt is not known as a receiver of foreign direct investments (FDI). It was appropriated to the mining sector (oil and gas). It represented around 2% of GDP during 1980-2010 with the exception of the years 2005-2007 where it sharply rose to 9% in 2006. The reason was foreign purchase of Egyptian companies in the frame of the privatization process.

Figure 13: Regional merchandise exports (% of total merchandise exports)

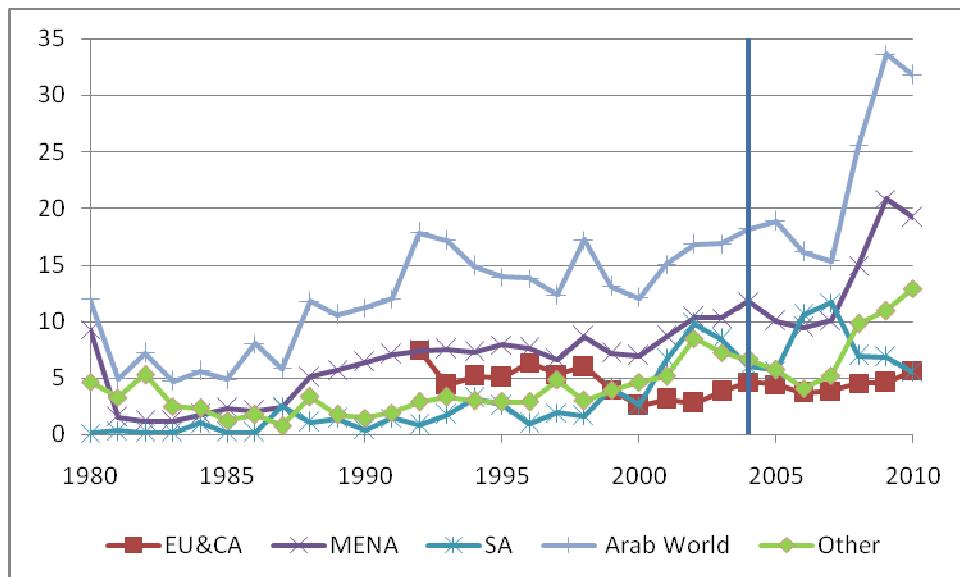


Figure 14: Claims on private sector (annual growth as % of broad money)

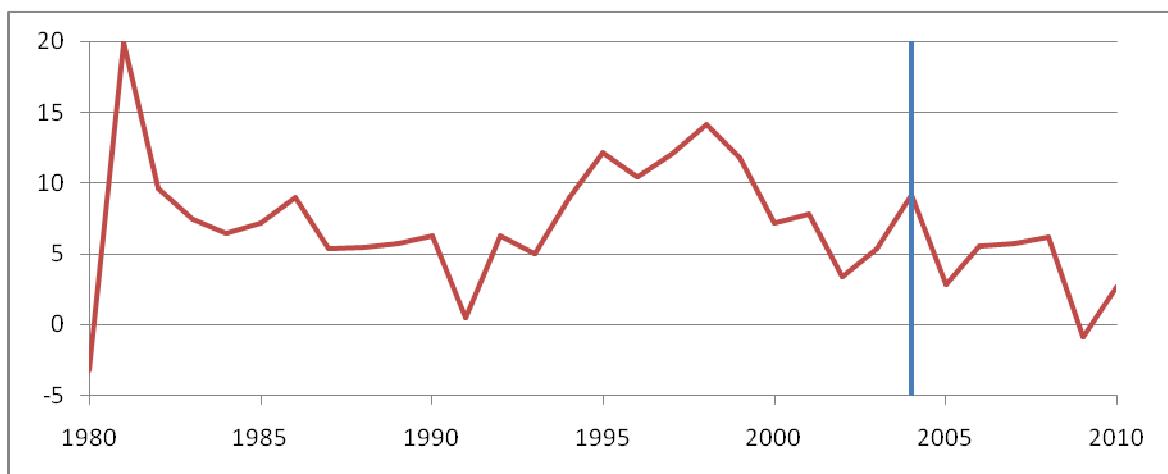
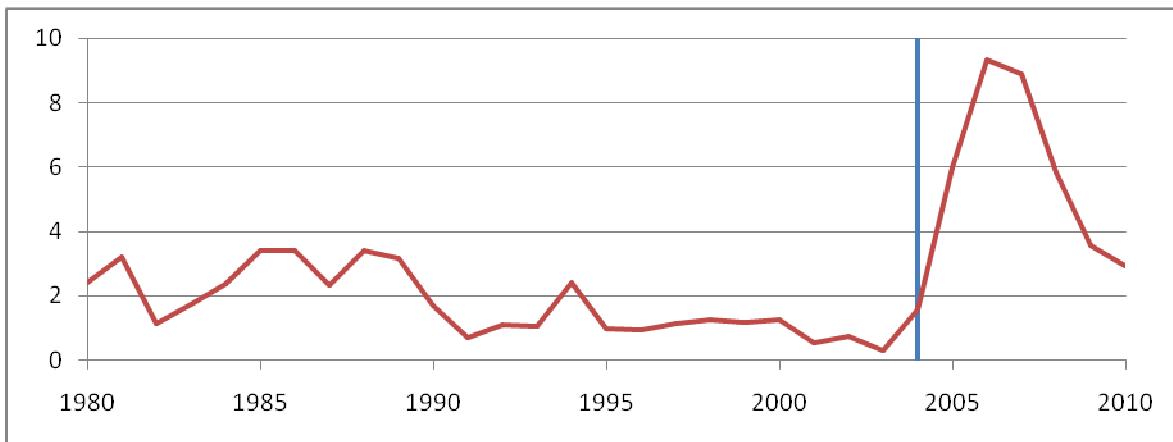


Figure 15: Foreign direct investment, net inflows (% of GDP)



## 5. Social Indicators

The main social indicators which will be dealt with here are education, health, communication infrastructure and institutions.

### 5.1. Education

The percentage of public spending on education was around 4 to 5 percent of GDP during 2003-2008, with an average of 4.3% during that period leaving the quality of education very low (see Figure 16). This share is still lower than the average of 5% and 4.6% of GDP spent on education by the MENA countries and the Arab world, respectively. As depicted in Figure 17, secondary school enrollment increased from 46% in 1980 to peak in 2004 to 79% which then dropped to 67% in 2009. Combined low spending on education with rising enrollments, put severe pressures on the education system, undoubtedly leading to a lowering of the quality of education. Furthermore, early emphasis on university education and neglected basic education, leave nearly half of the adult population illiterate. In 2006, the population suffered from around 33.6% rate of illiteracy which is quite high. Those indicators point toward the need of serious reforms in the education sector in terms of overcrowded public schools and universities, poor technical training, modernized curricula, formation of school teachers and low expenditure on research and development.

Figure 16: Total public spending on education (% of GDP)

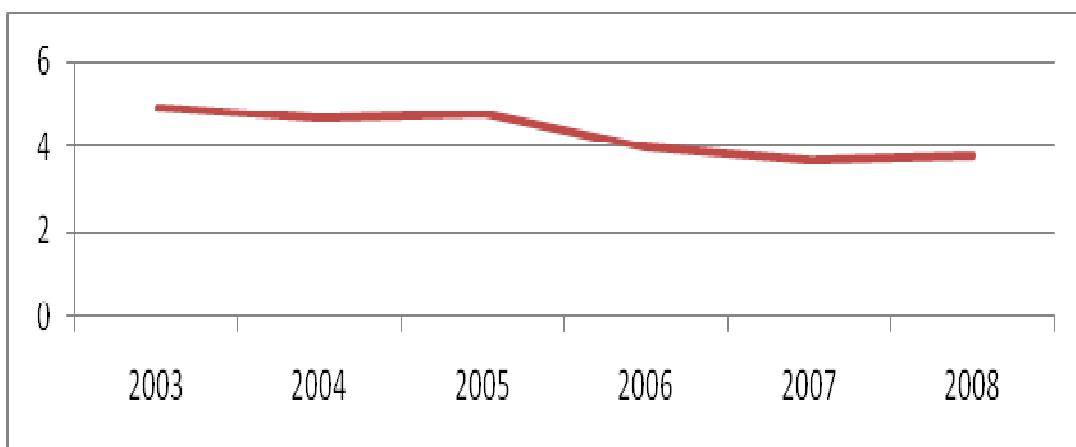
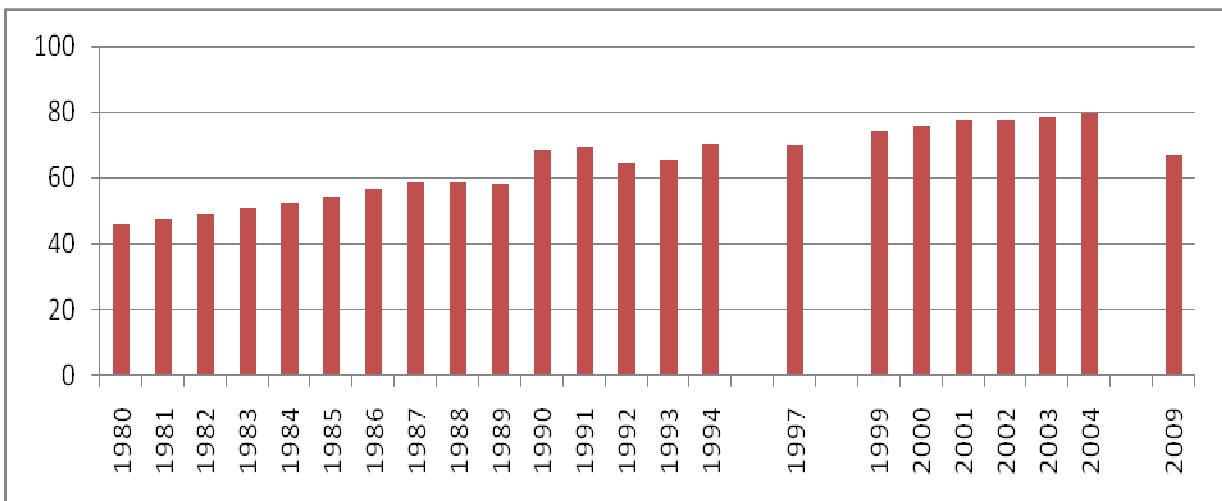


Figure 17: Secondary School enrollment (% gross)

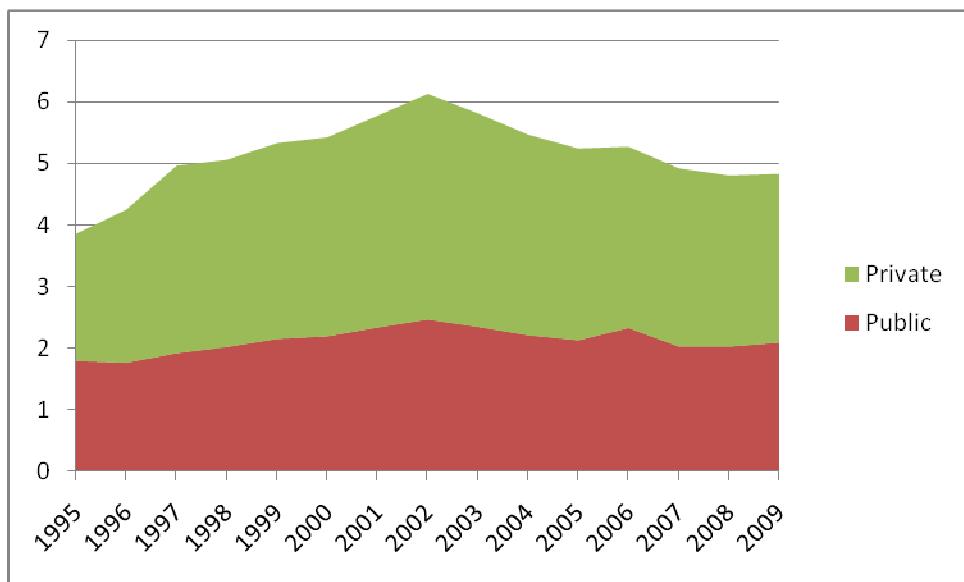


## 5.2. Health

Egypt has recorded major achievements in improving the health status of its population as reflected in the noticeable reductions in the child and maternal mortality rates. However, it faces a dual disease burden, as many other developing countries, in the form of communicable and non-communicable diseases. Nevertheless, Egypt is a low health care spender compared to countries of similar levels of economic development. Under the Constitution, the Ministry of Health and Population is responsible for the health of all Egyptian citizens, although not explicitly stated to be freely provided. This left public health expenditure in Egypt low compared to other countries in the Region. Moreover, health expenditure has slowly increased from 3.9% to 6.1% of GDP between 1995 and 2002 which dropped again to around 4.7% in 2010. Approximately 60% of health expenditure is paid out-of-pocket at the point of service in public and private health facilities.

Health insurance, which has existed since 1964, covers about half of the population, particularly civil servants, government retirees, students and preschool children. Those covered with health insurance can choose to go either to private or public hospitals for services. During the 1980s the focus was on expanding and upgrading the country's infrastructure. A new population policy constrained runaway population growth and emphasized basic health care for women and children. In early 1996, the Ministry of Health and Population reevaluated the health sector, a step that made clear the need for comprehensive health reform. Which lead to a health sector reform program, initiated in 1997 and due to continue through 2018, reflecting five guiding principles, namely, universality, quality, equity, efficiency and sustainability (WHO, 2010).

Figure 18: Health expenditure (% of GDP)



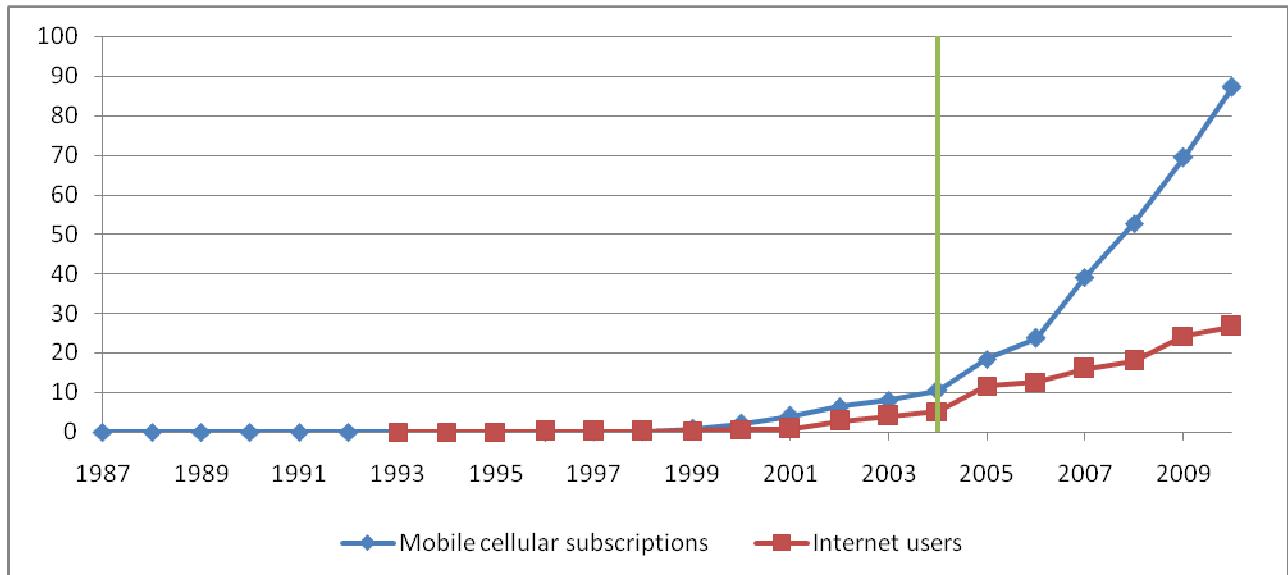
### 5.3. Communication infrastructure

As mentioned earlier, starting in 1991, the Egyptian government instituted its Economic Reform Program with the aim of transforming Egypt into a prosperous emerging market. Within this context, a Ministry of Communications and Information Technology, MCIT, was established in 1999 with the intention of developing and implementing a complete strategy for Egypt's ICT sector. Moreover, a regulator for the telecommunication sector was created in 1998, and transformed to National Telecommunication Regulatory Authority (NTRA) in 2003. NTRA is Egypt's national telecommunications authority, established to administer the telecommunication sector, ensure its transparency, liberalize the market, guarantee fair competition, introduce universal service and protect consumers' rights (Badawy, 2007). One of its core missions is to encourage national and international investments within free competition rules. Telecommunications liberalization began the process of implementing a national goal in line with Egypt's general strategy to liberalize the economy. In 2002, it voluntarily acceded to the Basic Telecommunications Agreement, BTA, thus committing itself to dismantling any governmental monopoly for the provision of telecommunication services. This has lead to the increase of mobile cellular subscription from around 6.4% in 2002 to about 87% in 2010.

In 2002, Egypt launched an Information Society Initiative (ISI) e-access program which was a successful 'home-grown' free-Internet model. In 2004 an Egyptian Broadband Initiative was launched as part ISI. This new broadband model was structured, at first, to attract small businesses, but the demand then spread to individuals, to residential users (Kamel, 2006). As depicted in Figure 19, the program leads to the increase of internet users from 2.7% to 27% in the years of 2002 and 2010, respectively. Widespread and affordable broadband access is fundamental in realizing the potential and development of an Information Society. A nationwide secure broadband infrastructure is essential for the development and delivery of services and applications that complement and contribute to the advance of various sectors such as education and learning, medical and healthcare, government and public services, industry development, and trade. The true witness of the role of internet technology in the

Egyptian society is the 2011 Revolution and how it aided in mobilization that was needed for reform.

Figure 19: Mobile and internet users (per 100 people)



#### 5.4. Institutions

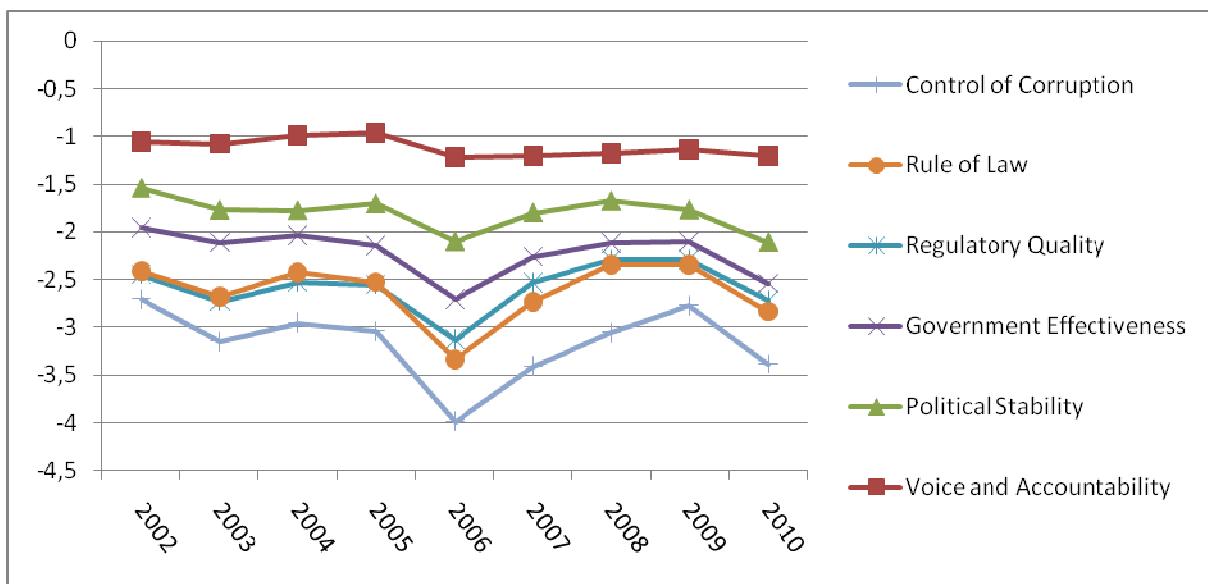
Institutions play a major role in development. Egypt has almost all the institutions known in the development world. They are, however, not performing their effective role. They could be described as empty shells. Institution quality may be measured using the Kaufmann et al. (2010) governance indicators depicted in Figure 20. Since Governance consists of the traditions and institutions by which authority in a country is exercised. This includes the process by which governments are selected, monitored and replaced; the capacity of the government to effectively formulate and implement sound policies; and the respect of citizens and the state for the institutions that govern economic and social interactions among them. The Egyptian governance indicators consist of six broad dimensions measure between 2002 and 2010. It may be used to evaluate broad trends over time.

The six dimensions consists of the Voice and accountability that captures perceptions of the extent to which Egyptians are able to participate in selecting their government, as well as freedom of expression, freedom of association, and a free media. The second is political stability and absence of violence measuring perceptions of the likelihood that the government will be destabilized or overthrown by unconstitutional or violent means, including politically-motivated violence and terrorism. An additional dimension is the government effectiveness summarizing the awareness of the quality of public services, the quality of the civil service and the degree of its independence from political pressures, the quality of policy formulation and implementation, and the credibility of the government's commitment to such policies. The fourth is regulatory quality portraying sensitivity to the ability of the government to formulate and implement sound policies and regulations that permit and promote private sector development. The fifth indicator of governance is the rule of law that describes observations of the degree to which agents have confidence in and abide by the rules of society, and in particular the quality of contract enforcement, property rights, the police, and the courts, as well as the likelihood of crime and violence. Last but not least, the control of corruption depicting perceptions of the level to which public power is exercised for private gain,

including both petty and grand forms of corruption, as well as "capture" of the state by elites and private interests.

Governance indicators are constructed in units of a standard normal distribution, with mean zero and a standard deviation of one. A higher value corresponds to better governance. By looking at Figure 20, it can be seen that, on average, all the governance indicators have negative values, which suggests that governance on the Egyptian level is suffering from deficiencies in controlling corruption, applying rule of law with poor regulation quality. Furthermore, the country has an ineffective government with neither political stability nor accountability. This trend was persistent during the past decade which may have lead to the 2011 revolution.

Figure 20: Governance indicators



## 6. Conclusion

Egypt has diversified natural, human, financial and cultural resources. The process of development during 1980-2011 was erratic. The rate of GDP growth rose to a high of 10% in 1980 and a low of 1.1% in 1991. The economy's desired rate of growth could reach 10% for at least two decades. This requires the implementation of the right policies. These include reducing the budget deficit to a minimum raising the savings ratio to 30% of GDP, hard efficient work, proper incentive and efficient leadership.

## References

- Badawy, A. 2007. Investing in Egyptian Telecom. National Telecom Regulatory Authority (NTRA). Africa and the Middle East 2007. Available at < <http://www.connect-world.com/~cwiml/index.php/article/item/1797-investing-in-egyptian-telecom> > [Accessed February 2013].
- WHO 2010, Country Cooperation Strategy for WHO and Egypt 2010-2014, World Health Organization Regional Office for the Eastern Mediterranean, Cairo, Egypt.

- Kamel, T. 2006. Broadband in Egypt, Africa and the Middle East 2006. Available at <<http://www.connect-world.com/~cwiml/index.php/article/item/1828-broadband-in-egypt>> [Accessed February 2013].
- Kaufmann, Daniel, Kraay, Aart and Mastruzzi, Massimo (2010), The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. World Bank Policy Research Working Paper No. 5430.
- World Bank (2012), World Development Indicator Database.
- World Bank (2012), Worldwide Governance Indicators data at [www.govindicators.org](http://www.govindicators.org)

## **Annexe 2**

# **Libération commerciale et croissance inclusive. Etude monographique : le cas du Maroc.**

**Latifa Lankaoui<sup>64</sup>**

---

<sup>64</sup> Professeur de Sciences économiques, habilitée à diriger des recherches, Université Mohammed V - Rabat Souissi

## **Introduction**

Les opportunités de la mondialisation et la valeur ajoutée des partenariats et des accords de libre échange, ont certes poussé la politique de libéralisation et d'ouverture économiques, à être redynamisée. En effet, les années 80 ont connu un retournement de la situation de la plupart des PVD avec un durcissement des conditions économiques et financières dans lesquelles les systèmes financiers domestiques étaient incapables d'assurer suffisamment de ressources pour l'investissement. Ces conditions ont poussé les autorités à entreprendre des réformes sous la recommandation de l'école néo-libérale. Le Maroc a donc fait de l'ouverture sur l'extérieur l'un des objectifs majeurs de son programme de développement.

Afin de créer un environnement propice au développement de ses échanges commerciaux avec les pays tiers, le Maroc a signé un ensemble d'accords et de conventions avec différents pays que ce soit au niveau bilatéral régional ou multilatéral. La zone de libre échange entre le Maroc et l'Union européenne en particulier était considérée comme susceptible d'accentuer la spécialisation marocaine dans des activités à faible technologie et à haute intensité en main d'œuvre.

Il s'agit donc dans le cadre de ce travail de faire :

- une analyse évolutive des échanges économiques et commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne depuis le lancement du processus de Barcelone.
- une analyse de l'effet de la création d'une zone de libre échange avec la communauté économique européenne sur les principaux indicateurs macroéconomiques notamment l'emploi.

Pour ce faire, nous nous proposons d'analyser, *en premier lieu*, les raisons pour lesquelles le processus de libéralisation a été initié, dès le début des années 90. Ensuite, s'imposera alors, pour nous de voir si le traité de Barcelone signé en 1995 a atteint ses objectifs de départ ?

### ***I. Analyse et étude du contexte économique et financier du Maroc.***

#### ***I.1 - Contexte général.***

Le développement économique passe généralement par la réalisation de taux de croissance élevés, évoluant à un rythme soutenu dans le long terme. Ces taux de croissance dépendent, à leur tour, de la présence de conditions et d'un climat favorable, de l'effort consenti en matière d'investissement et de la capacité des pays à mobiliser l'épargne locale pour s'assurer un financement sûr et permanent.

De nombreux pays en développement ont pendant longtemps négligé la mobilisation de leurs ressources financières intérieures, recourant largement aux capitaux extérieurs. Avec l'aggravation de la crise, les facilités antérieures d'endettement externe des pays en voie de développement, se sont extrêmement rétrécies et les conditions d'accès aux ressources se sont durcies progressivement, au fur et à mesure de l'aggravation de la crise. Le problème de la dette extérieure a dominé la scène financière et économique internationale durant la décennie quatre vingt. A son début les optimistes parlèrent de simple crise de liquidités, les pessimistes de crise de solvabilité. Relevant de la contrainte plus que du choix mais évoluant favorablement dans leurs conditions, les accords conclus par les pays concernés sont toutefois restés classiques dans leur contenu. Ils constituent un report des échéances plus qu'une éradication de la dette. Ce problème a été d'autant plus vif dans les années quatre vingt-dix, où la zone des Pays de l'Est a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la communauté financière internationale .

A l'instar de nombreux pays, l'économie marocaine a été profondément affectée par des chocs externes de forte amplitude entre 1975 et 1980. Cette crise s'est traduite, alors, par une modification des différents objectifs de la politique économique. A cet égard il convient de rappeler, très brièvement, que l'économie marocaine semble avoir connu trois phases bien distinctes :

-de 1974 à 1977, l'augmentation des recettes d'exportation due à la revalorisation de la richesse phosphatière avait amené les autorités économiques à privilégier l'objectif de croissance économique et d'emploi. La poursuite de ce double objectif, malgré le retournement des prix du phosphate, a amené les autorités marocaines à emprunter davantage à l'étranger.

-en 1979-1980, les autorités monétaires ont eu recours à l'endettement extérieur, alors que cette politique d'endettement montrait déjà ses limites à l'aube des années quatre vingt : envolée du cours du dollar américain entre 1979 et 1982 suite à l'arrivée des Républicains au pouvoir ; persistance de la sécheresse et donc augmentation des importations de produits de première nécessité, augmentation en flèche des taux d'intérêts internationaux, démarrage de l'échéancier de la dette publique extérieure en 1980...

Si pendant trente ans les politiques économiques s'inspiraient plus ou moins de la thérapeutique keynésienne, depuis le début des années quatre vingt, de nombreux gouvernements ont adopté des politiques économiques résolument libérales. Croyant que c'était là la seule voie susceptible de les arracher au sous développement, bon nombre de pays se laissent actuellement emporter par le courant néo-libéral, qui prône les bienfaits des lois du marché, laissant à la libre concurrence sa vocation régulatrice des échanges, avec la réhabilitation du profit génératrice d'imagination créatrice, et enfin, la stimulation de liberté d'action garante du progrès. Dès lors le Maroc s'est engagé dans une politique de libéralisation progressive des activités économiques. Des programmes de restructuration de tous les secteurs économiques. Cette politique volontariste s'est traduite, en plus des mesures ponctuelles rendues nécessaires par la conjoncture, par le renforcement du rôle du secteur privé et un désengagement progressif de l'Etat de certaines activités économiques. L'Etat veut donner plus de flexibilité à ses structures, plus de souplesse à ses procédures, moins de pouvoirs à ses fonctionnaires. La part du secteur privé dans le financement des investissements a été appelée, ainsi, à se renforcer davantage. Cet environnement économique en mutation a amené le secteur financier marocain à revoir, dans une certaine mesure, ses méthodes et ses moyens d'intervention, en vue d'adapter les structures du système bancaire marocain aux nouveaux besoins de financement de l'économie nationale et à son ouverture sur l'extérieur. Une politique active de mobilisation de l'épargne, augmentant ainsi le volume de ressources financières disponible pour la formation du capital, est mise en place.

Cependant comme nous avons signalé plus haut, avec l'aggravation de la crise, les systèmes financiers des principaux pays industrialisés ont répondu par un mouvement qui repose principalement sur les valeurs traditionnelles de la libre entreprise et recommande de laisser jouer les mécanismes du marché, s'est traduit dans ces pays par la création d'une quantité impressionnante de nouveaux produits et d'instruments de financement, qui ont eu de profondes répercussions sur les méthodes de gestion financière des entreprises. Il laisse entrevoir l'émergence d'une nouvelle logique de choix d'investissement, exigeant au préalable un véritable arbitrage entre investissements productifs et placements financiers.

### ***1.2 –Brève analyse et discussion sur la croissance***

Les expériences du développement dans les pays en voie de développement (PVD) durant les années 1960 et 1970 ont conduit à des résultats différents en matière de croissance économique. Dans la plupart de ces pays, les stratégies de développement ont été caractérisées par une large intervention publique qui donnait à l'Etat d'importantes prérogatives dans l'allocation des ressources vers les investissements selon un critère considéré d'optimum social. Mais comme on vient de le dire précédemment, ces pays ont connu un retournement de tendance pendant les années 80.

En effet selon le modèle néo classique, les dépenses du gouvernement se substituent aux dépenses privées, elles n'ont aucune influence sur l'allocation des ressources, et évidemment sur la croissance. Seul leur mode de financement peut perturber l'allocation optimale, selon que l'impôt provoque ou non des distorsions, mais le financement par endettement n'a lui

aucune influence sur l'économie lorsque la dette est soutenable<sup>65</sup>. Les dépenses publiques sont improductives et ne provoquent qu'un effet d'éviction de la consommation. Dans la théorie de la croissance endogène<sup>66</sup>, les dépenses du gouvernement peuvent, lorsqu'elles sont productives, agir positivement sur le niveau des variables et sur le taux de croissance de l'économie. Mais, le financement de ces dépenses quant à lui agit évidemment négativement sur le niveau et le taux de croissance. Il en résulte un niveau optimal de ces dépenses.

La politique de croissance a fait l'objet de nombreux débats concernant le type, les déterminants et la régularité de la croissance. D'abord, une longue réflexion a suivi les crises pétrolières des années 70 sur les coûts de la croissance économique contemporaine (pollution et dégradation de l'environnement, explosion démographique, technologies lourdes et centralisées, aggravation des inégalités notamment dans la relation entre le Nord et le Sud, épuisement des ressources naturelles).

Les fluctuations de la croissance ont fait l'objet de nombreuses théories dont les plus récentes mettent en avant la politique monétaire (Friedman), les anticipations rationnelles (Lucas, Sargent, Wallace) ou les décisions politiques influencées par des considérations électorales (Norhaus).

Il est fondamental de connaître les déterminants macroéconomiques de la croissance. De manière traditionnelle, les facteurs de production (travail, capital et progrès technique) sont les variables explicatives de la fonction de production, dans la pensée néo classique. Actuellement, les économistes insistent sur le rôle de l'investissement, mais ils considèrent que tout investissement n'est pas bon pour la croissance économique. Plusieurs théories du développement ont servi de base aux politiques économiques contemporaines :

La politique anti inflationniste (et ses corollaires) et la lutte contre les déséquilibres externes et budgétaires sont actuellement dominantes dans les objectifs et actions économiques des Etats. L'inflation détruit insidieusement la compétitivité de l'économie, elle dérègle la qualité du système d'information des économies décentralisées et, ce faisant, elle modifie les comportements des agents économiques et elle favorise l'émergence de luttes sociales.

« Cette forme de libéralisation, a débouché, en effet, sur l'aggravation du chômage (notamment le chômage des jeunes), sur l'accroissement des inégalités (entre groupes sociaux et entre régions) et sur une dépendance financière croissante des pays par rapport aux capitaux étrangers (endettement public et privé)"(Projet Femise 2013)

Il s'agit dans le cadre de ce travail de démontrer, l'impact des accords de libre échange dans le cadre du traité de Barcelone conclus entre le Maroc et l'Union européenne sur les principales variables macroéconomiques en particulier sur le taux de chômage.

## ***II. Evolution des échanges commerciaux maroco-européens***

Ainsi, depuis son accession au GATT, le Maroc a opté pour la politique d'ouverture et d'intégration à l'économie mondiale. Cette politique s'est traduite par la libéralisation des échanges commerciaux tant dans le cadre multilatéral que dans le cadre bilatéral, ce qui a contribué à la conclusion d'une série d'accords de libre échange :

L'accord d'association avec l'Union européenne en 1996.

L'accord de libre échange avec l'Association Européenne de Libre Echange en 1997.

l'accords de libre échange avec les USA et la Turquie en 2004.

D'après la Banque Mondiale (2006), le Maroc a signé 11 accords de libre échange et sept accords tarifaires conditionnels.

---

<sup>65</sup> L. Lankoui : « Le déficit public et la soutenabilité de la politique budgétaire ». *Revue de Finances et de Fiscalité*, N°2 , 2004.

<sup>66</sup> Pour Romer, l'innovation détermine la croissance du produit, alors que le capital physique intervient sur son niveau. Le taux de croissance du produit est par ailleurs proportionnel à la quantité de capital humain consacrée à la recherche. La taille de l'économie considérée prend alors toute son importance car c'est la quantité globale de capital humain qui importe.

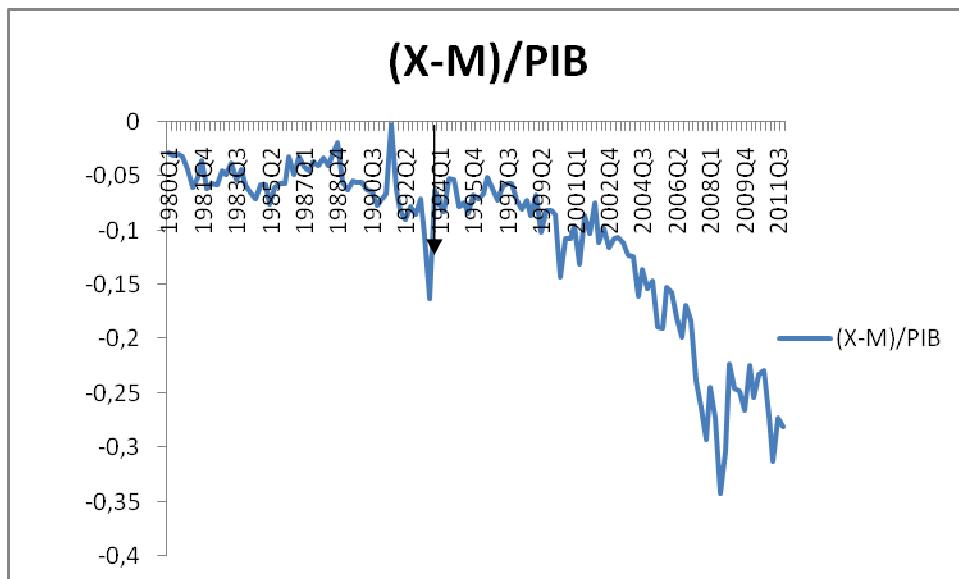
## **II.1. Les objectifs de l'Accord d'Association avec l'UE**

Sur le plan commercial, l'Accord vise à établir une zone de libre-échange industrielle «ZLE » à l'horizon 2012. Pour les produits industriels : Les exportations marocaines bénéficient d'un accès aux marchés de l'UE en franchise depuis l'entrée en vigueur de l'accord, alors que les produits originaires de l'UE accèdent au marché marocain selon le schéma suivant :

- \* Accès libre pour les biens d'équipement et certaines pièces de rechange dès le 1er mars 2000.
  - \* Accès libre pour les matières premières et les intrants non fabriqués localement depuis mars 2003.
  - \* Elimination progressive des droits de douane (DD) pour les produits fabriqués au Maroc, à raison de 10% par an à compter de la 4ème année de l'entrée en vigueur de l'Accord ; la 9ème tranche de réduction est intervenue le 1er mars 2011, date qui correspond à la réduction de 90% des droits appliqués.
  - \* Élimination progressive des DD pour certains véhicules automobiles depuis Mars 2003 à raison de 3% par an pendant 4 ans, et de 15% par an à compter de la 8ème année de l'entrée en vigueur de l'Accord jusqu'à la suppression totale des droits : depuis le 1er mars 2011, ces produits accèdent au marché marocain en bénéficiant d'une réduction de 87% des droits.
- Approfondir la libéralisation du commerce des produits agricoles et de la pêche.

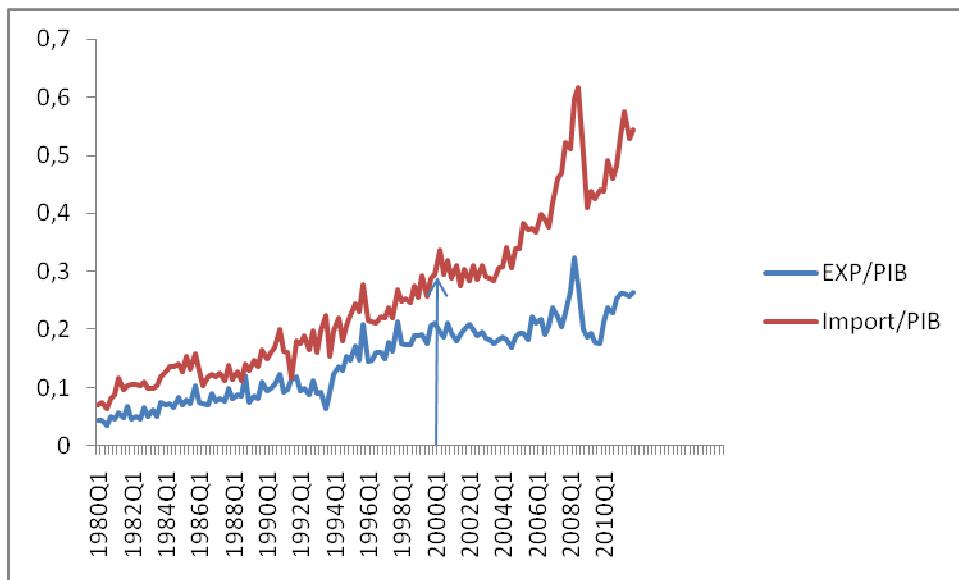
## **II.2. La balance commerciale**

Pour l'ensemble de la période 1980-2010, on note que c'est en 1988-90 qu'on enregistre le faible niveau du déficit commercial en pourcentage du PIB.



Source : Haut Commissariat au Plan (1980-2013)

Les transactions commerciales extérieures ont connu une augmentation synchronisée sur toute la période. Cette tendance haussière s'est infléchie en 2009 en raison des effets de la crise mondiale qui a commencé à se répercuter sur les économies des pays partenaires en 2008 et sur l'économie marocaine en 2009.

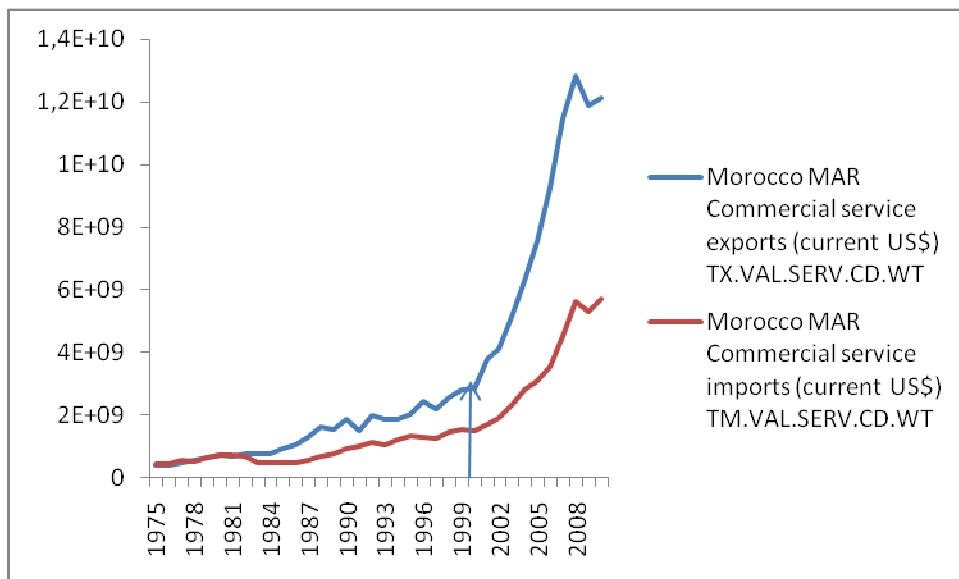


Source : Haut Commissariat au Plan. ( 1980-2011)

Les échanges de services ont enregistré une croissance continue depuis 2000 (voir graph ci-dessous), mais à des rythmes différents entre les exportations et les importations.

Ainsi, si le rythme de croissance des exportations de services a été vigoureux de 2000 à 2007, avec un taux de progression annuel moyen de près de 18%, cette tendance s'est infléchie à près de 3% entre 2008 et 2011, en raison du ralentissement des recettes voyages dont la part est passée de près de 67% en 2000 à près de 53% en 2011.

La tendance haussière des exportations des services a été tirée par la performance des services de communication (y compris les centres d'appel) qui ont connu une progression annuelle de 17% entre 2000 et 2007 et 34% sur la période 2008-2011. Il en est de même des services de transport, avec une croissance annuelle moyenne de près de 17% sur la période 2000-2007 et 10% de 2008 à 2011.

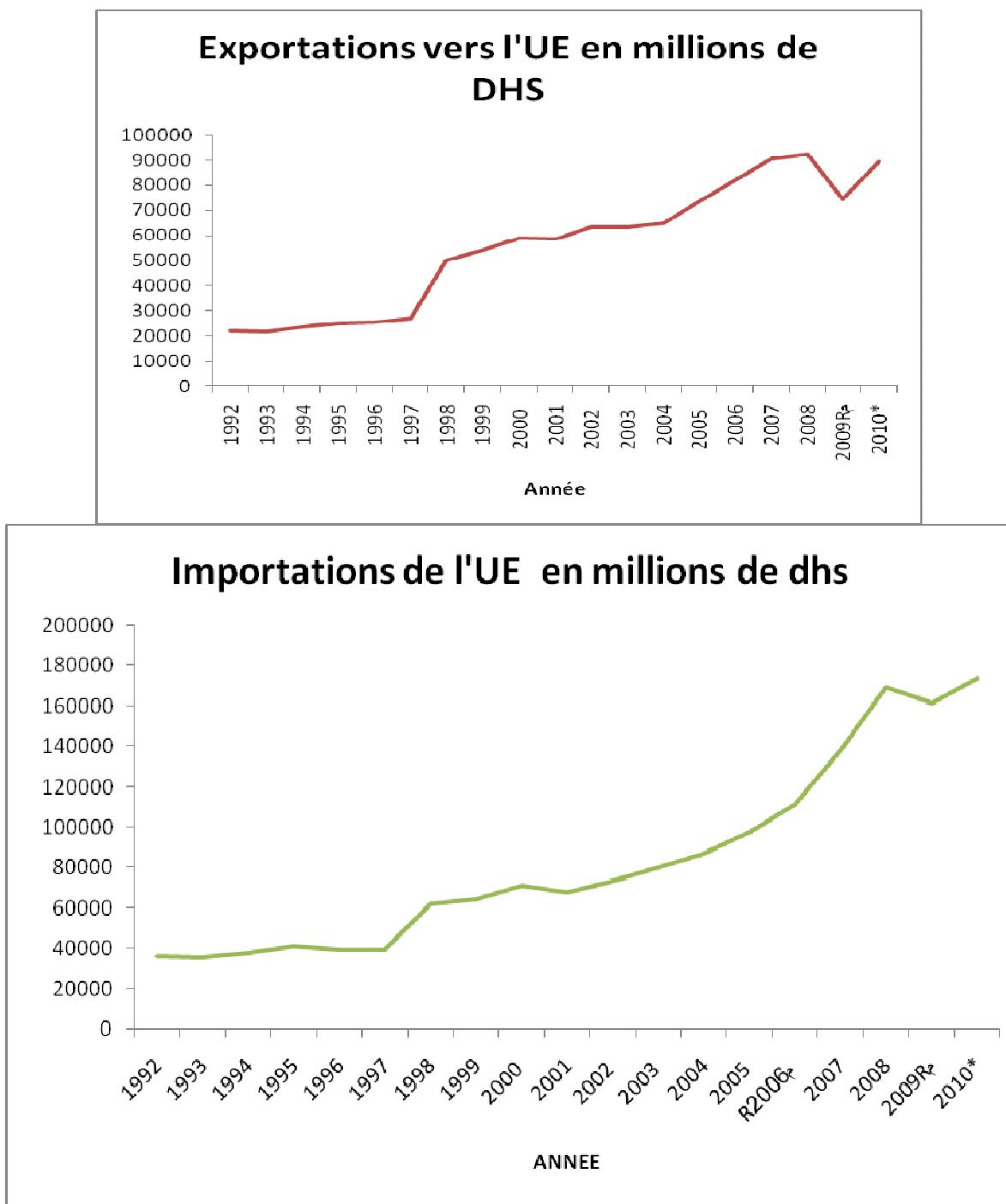


Source : Données statistiques de la Banque mondiale.

### **II.3. Les échanges commerciaux du Maroc avec l'UE.**

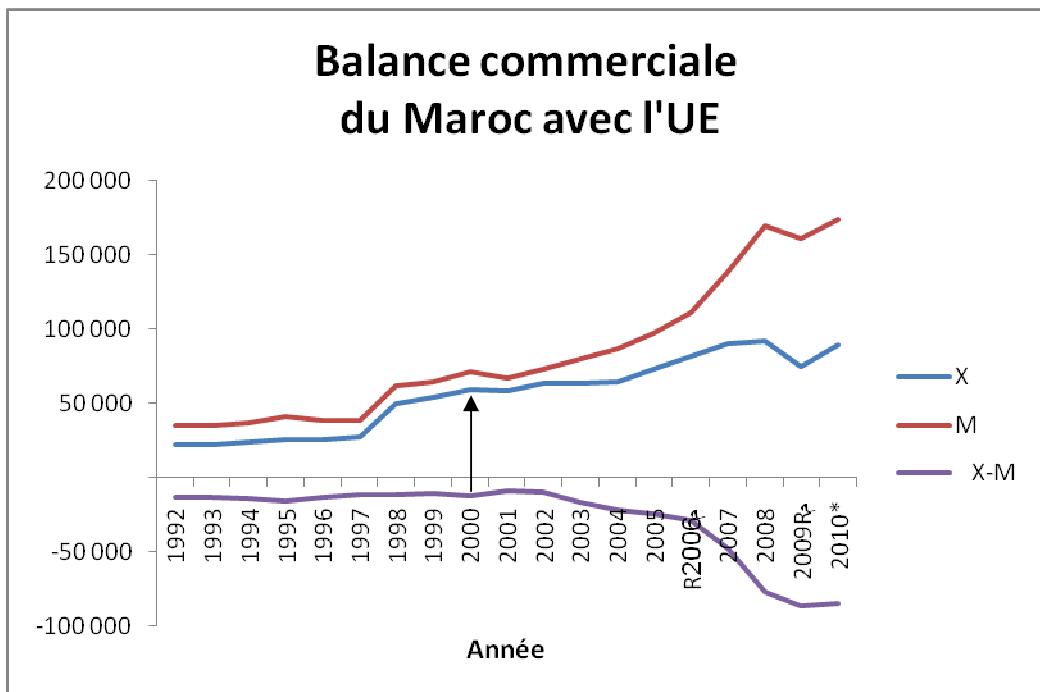
**II.3.1.** Le commerce extérieur étant très concentré sur l'UE, la forte dépendance d'un seul partenaire commercial fait que les exportations marocaines soient très sensibles au cycle économique de l'UE globalement avec des relations étroites avec la France et l'Espagne.

L'étude de Kessler (1993) a montré que le déclin des exportations du Maroc depuis 1991 a été directement associé à la crise économique de l'UE et que ce sont les produits manufacturés en provenance du Maroc qui sont les plus affectés par la chute de la demande européenne.



Source des deux graphiques : Haut Commissariat au Plan.

On constate que les exportations marocaines se sont développées à un rythme inférieur à celui des importations et que les termes de l'échange se sont détériorés depuis les années 90. C'est ainsi que la balance commerciale vis-à-vis de l'UE est déficitaire tout au long de la période.



Source : Haut Commissariat au Plan.

#### II.3.2. L'évolution des échanges de biens (en DH courants)

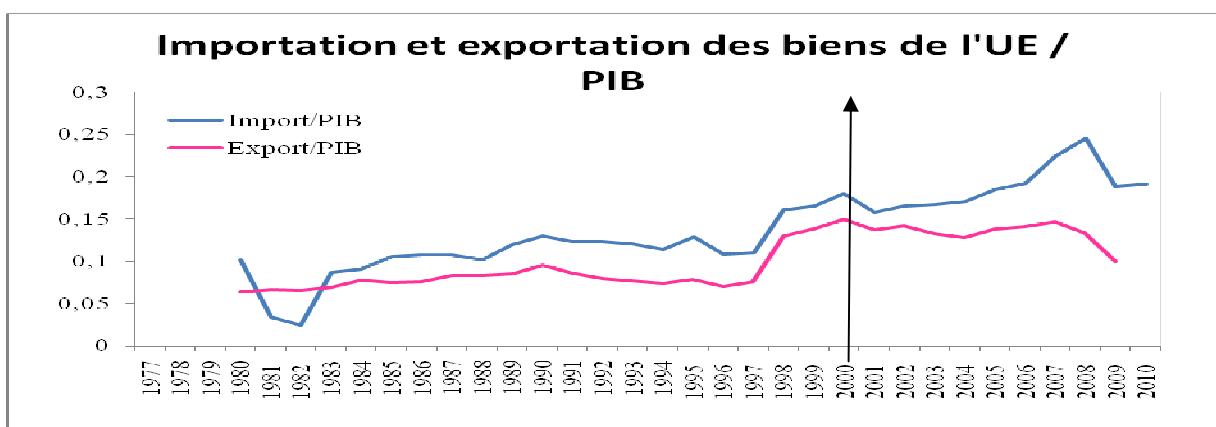
Globalement les exportations ont progressivement évolué au cours de la période 1980-2010 passant ainsi de 5,268 milliards de DH en 1980 à 91,190 milliards de DH en 2010.

Néanmoins, le rythme d'évolution était faible (+4%) sur la période 1998-2003, avant de connaître un trend haussier portant la croissance annuelle moyenne à 11% sur la période 2004-2011 en raison des progressions remarquables enregistrées en 2008 (+24%) et en 2010 (+32), après la recul historique de 27% en 2009 suite aux effets de la crise économique.

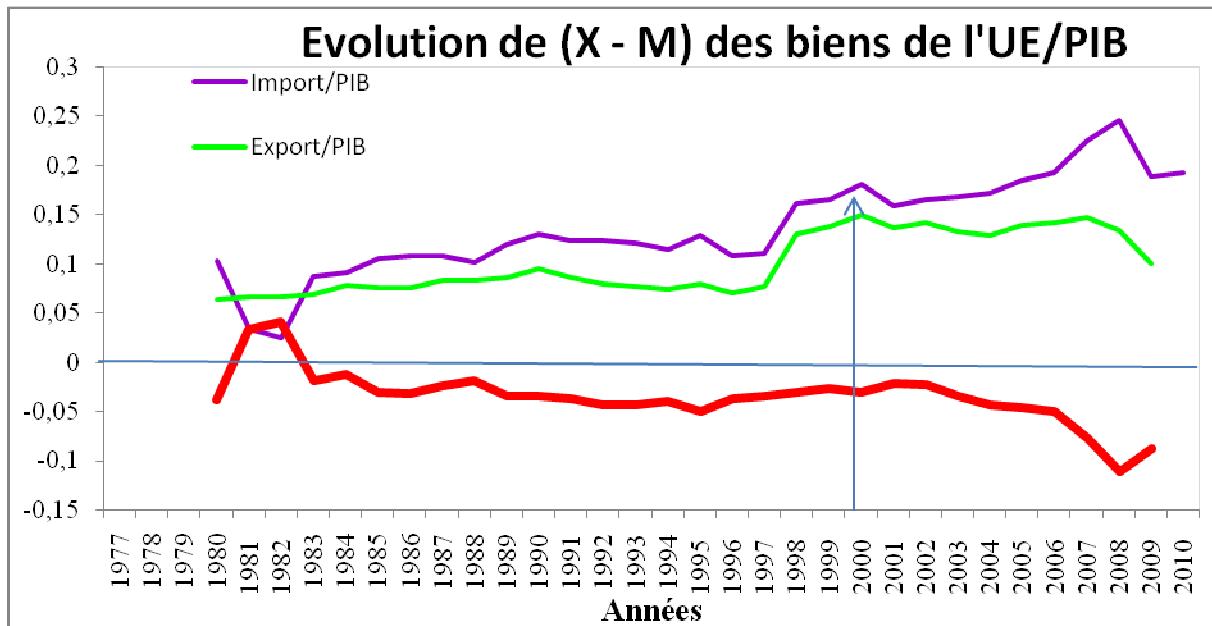
En effet, les exportations procèdent des ressources du phosphate et de ses dérivés, de l'agriculture, de la pêche et d'activités manufacturières à faible valeur ajoutée.

De même, les importations ont progressivement évolué au cours de la période 1980-2010, mais à un rythme plus élevé comparativement à celui des exportations. Ainsi, les achats à l'UE sont passés de 8,44 milliards de DH en 1980 à 146,634 milliards de DH en 2010.

Les importations sont dominées par les importations de produits énergétiques (25%), des produits des industries mécaniques et métallurgiques (24%), de produits chimiques (18%), de produits des industries électriques électroniques (11%), textile et habillement (8%), produits alimentaires frais et transformés (12%).



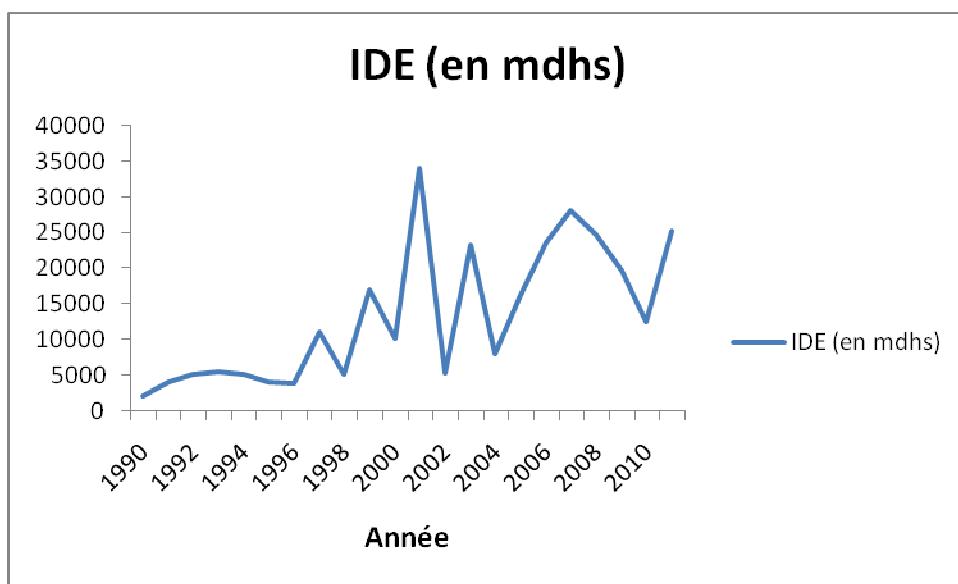
Source : Haut Commissariat au Plan.



Source : Haut Commissariat au Plan.

### ***III. Les Investissements Directs Etrangers.***

L'une des principales conditions de réussite d'une zone de libre échange est une entrée significative de capitaux extérieurs. En raison de leur apport en fonds financiers nécessaires pour les investissements intérieurs ainsi que le savoir faire commercial et le transfert de la technologie, les IDE contribuent certes à la création d'emploi et à la distribution de revenus supplémentaires. Or le degré d'attraction de la région pour l'investissement privé européen reste très faible comparativement à d'autres régions comme l'Asie de l'Est, et du Sud et l'Amérique Latine.



Source : Haut Commissariat au Plan.

Les autorités marocaines ont su attirer au cours des dernières années un flux relativement conséquent de capitaux étrangers, s'appuyant essentiellement sur le programme national de privatisations, la conversion de la dette extérieure en investissements et les opérations de concession de services publics. D'autres secteurs ont pris le relais, notamment le secteur

bancaire, le tourisme, l'énergie, l'industrie. Toutefois, le niveau des IDE reste modeste et pourrait apporter une contribution plus forte au décollage économique du pays.

Après avoir enregistré un repli en 2009 sous l'effet de la récession mondiale, les flux d'IDE à destination du Maroc se sont à nouveau taris en 2011 (-35% par rapport à 2010), dans le contexte de la crise de la zone euro et des révoltes du "printemps arabe". La France, l'Arabie Saoudite et l'Espagne sont les principaux investisseurs. Les IDE sont concentrés essentiellement dans le secteur de l'immobilier, suivi de l'industrie et du tourisme. La stabilité du Maroc devrait cependant attirer les investisseurs. De plus, un vaste projet de modernisation économique a été lancé pour stimuler les IDE. Casablanca notamment, ambitionne de devenir un centre financier international.

### ***III.1. Les flux d'IDE par pays et par secteurs d'activité en 2010.***

Part de l'IDE par origine du pays		Orientation des IDE en %	
France	49,4	Telecommunications	25,2
Espagne	16,7	Industrie	18,9
EMIRATS ARABE-UNIS	5,6	Immobilier	17,1
SUISSE	3,4	Tourisme	15,0
GRANDE BRETAGNE	3,4	Banque	8,6
Stocks d'IDE (millions USD)	45.082		

Source : tableau élaboré par nous à partir des données de l'Agence marocaine de développement des investissements.

### ***III.2. Les principaux investisseurs***

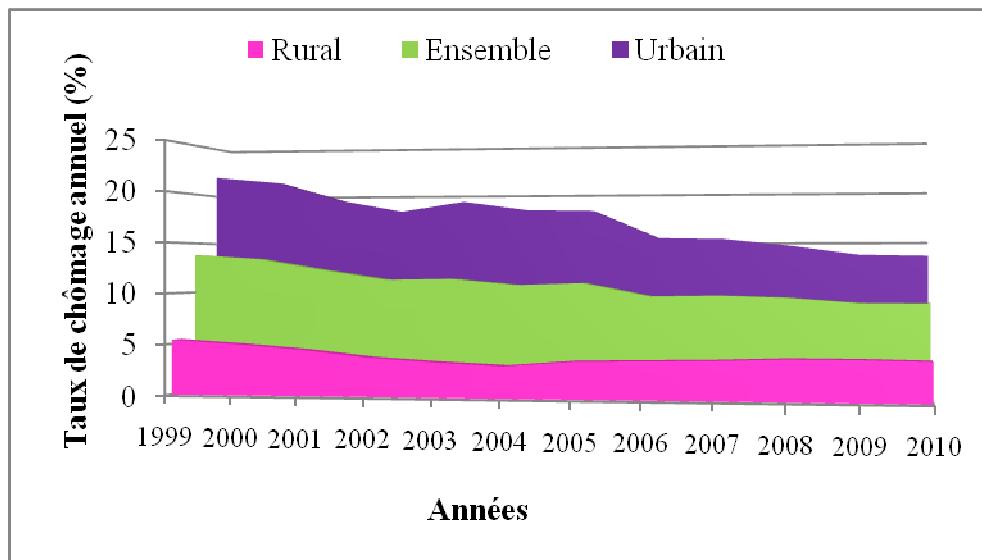
Le secteur des télécommunications, est présent via l'opérateur mobile Méditel et les centres d'appel Atento (Telefonica d'origine espagnole). Dell a réalisé son plus grand centre de la zone Europe-Afrique-Moyen Orient. La France compte près de 500 filiales au Maroc qui emploient au total plus de 65 000 personnes. Parmi les principales filiales des sociétés étrangères basées au Maroc, on peut citer Total, Renault, Holcim, mais aussi Microelectronics, Sanofi-Aventis et Nestlé.

## ***IV- L'impact de l'Accord de libre échange sur l'emploi et le chômage.***

L'analyse des données permet de constater qu'il ya une tendance générale à la baisse du taux de chômage surtout en zones urbaines, avec persistance à des niveaux élevés chez les jeunes et les diplômés.

### ***IV.1. Niveaux et nature du chômage***

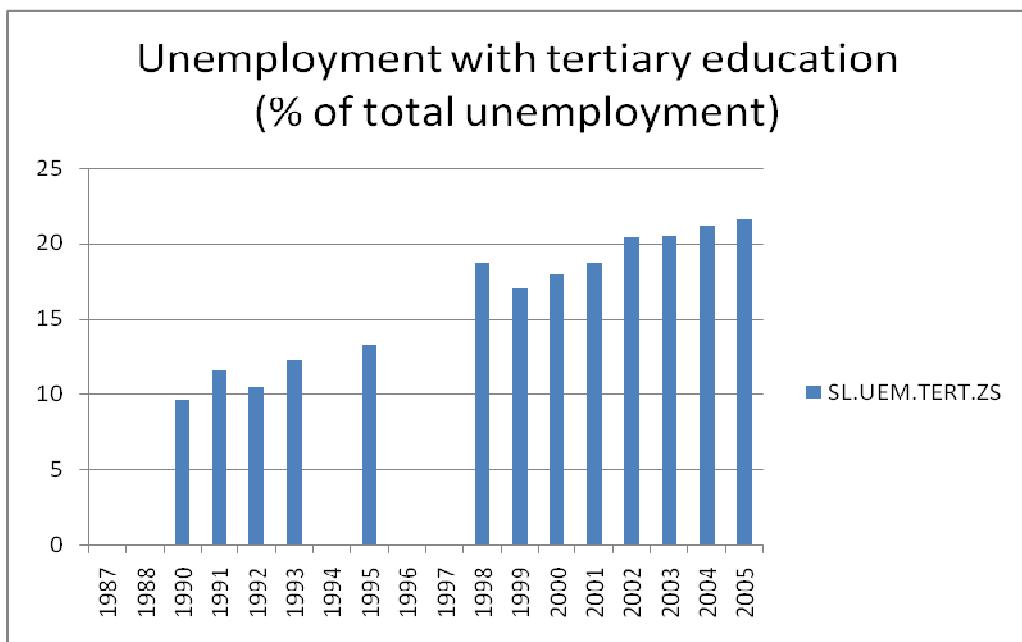
Il y a lieu de souligner que le taux de chômage selon les normes internationales en vigueur a globalement baissé au cours de ces dernières années. Il est ainsi passé de 13,4% à 9,1% au niveau national. De 21,4% à 13,7% en milieu urbain et de 5% à 3,9% en milieu rural où prédomine plutôt le sous emploi dont le taux atteint, en 2010, 13,2% contre 10% en zones urbaines. Cette démarcation selon le milieu est aussi accentuée par rapport au différentiel régional.



Source : Haut Commissariat au Plan.

Le chômage est plus répandu parmi les jeunes et les diplômés de l'enseignement supérieur. Par catégories d'âges et de niveau de formation, malgré des baisses enregistrées, le chômage reste particulièrement élevé parmi :

- . les jeunes de 15 à 24 ans, avec 17,6% au niveau national et 31,3% en milieu urbain;
- . les détenteurs de diplômes de niveau supérieur avec 18,2% et de niveau moyen, avec 16% ; ce taux est notamment plus élevé dans le cas des lauréats des facultés (22,3%) ;
- .les promotions de la formation professionnelle (techniciens supérieurs, techniciens, qualification et spécialisation), avec 19,7%.

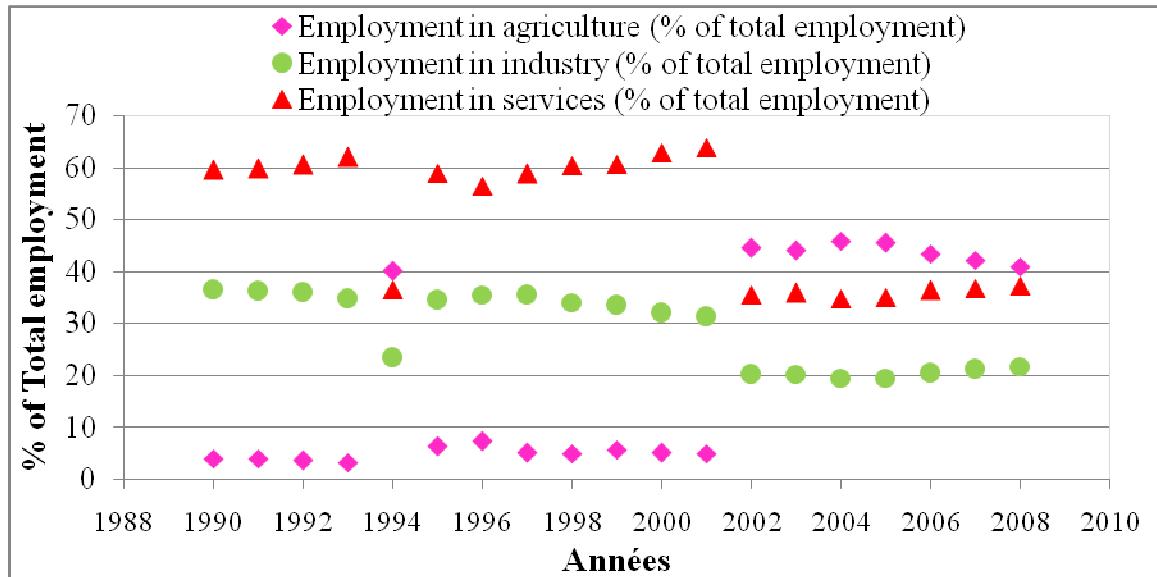


Source : données de la Banque Mondiale.

#### IV.2. La structure de l'emploi.

- l'emploi global dans sa grande majorité est peu conforme aux normes de l'emploi décent. C'est ainsi que :

- près de 2 salariés sur 3 travaillent sans contrat, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du BTP où cette proportion dépasse 90% ; ceci est illustré dans le graphe ci après :



Source : données de la Banque Mondiale.

- près de 8% du volume global de l'emploi est soit occasionnel, soit saisonnier, avec une tendance à s'accroître au cours des trois dernières années où ces types d'emplois représentent 76% des postes nouvellement créés ;
- globalement un actif occupé sur 3 est diplômé (23,7% ont un diplôme de niveau moyen et 10,8% un diplôme de niveau supérieur) ; cette proportion passe de 12,4% dans l'agriculture, à 32,0% dans le BTP, à 44,2% dans l'industrie pour atteindre 55,7% dans les services ;
- l'emploi non rémunéré représente 23% de l'emploi au niveau national et 42% en milieu rural.
- moins de 20% de la population active occupée bénéficie de la couverture médicale (32% en milieu urbain et 4,5% en milieu rural).
- La prédominance de l'emploi de faible qualification renvoie à la structure de l'économie nationale et au niveau de productivité de ses composantes sectorielles.

## V. Principales difficultés et recommandations

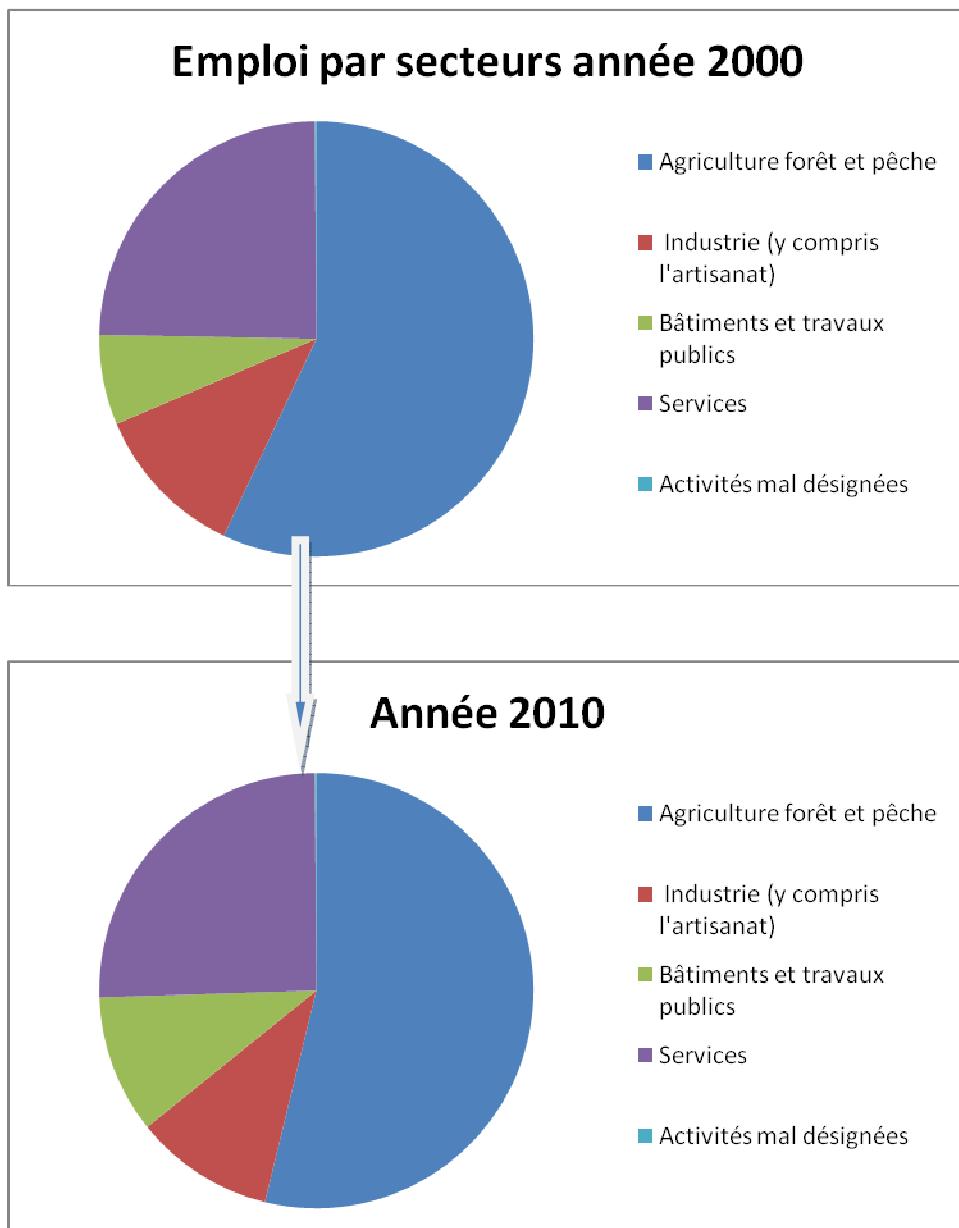
### V.1. Faible structure économique

- La prédominance de l'emploi de faible qualification renvoie à la structure de l'économie nationale et au niveau de productivité de ses composantes sectorielles.
- La prédominance de l'emploi de faible qualification renvoie à la structure de l'économie nationale et au niveau de productivité de ses composantes sectorielles.

Ceci est peut être illustré par le tableau ci-dessous :

	2000				2010			
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Agriculture forêt et pêche	57,0	20,0	2,7	45,9	53,8	20,0	2,5	40,3
Industrie (y compris l'artisanat)	11,6	20,4	11,0	13,2	10,4	17,2	12,1	12,2
Bâtiments et travaux publics	6,7	6,1	2,1	6,2	10,3	11,8	3,4	9,9
Services	24,6	53,3	84,0	34,7	25,4	51,0	81,5	37,5
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

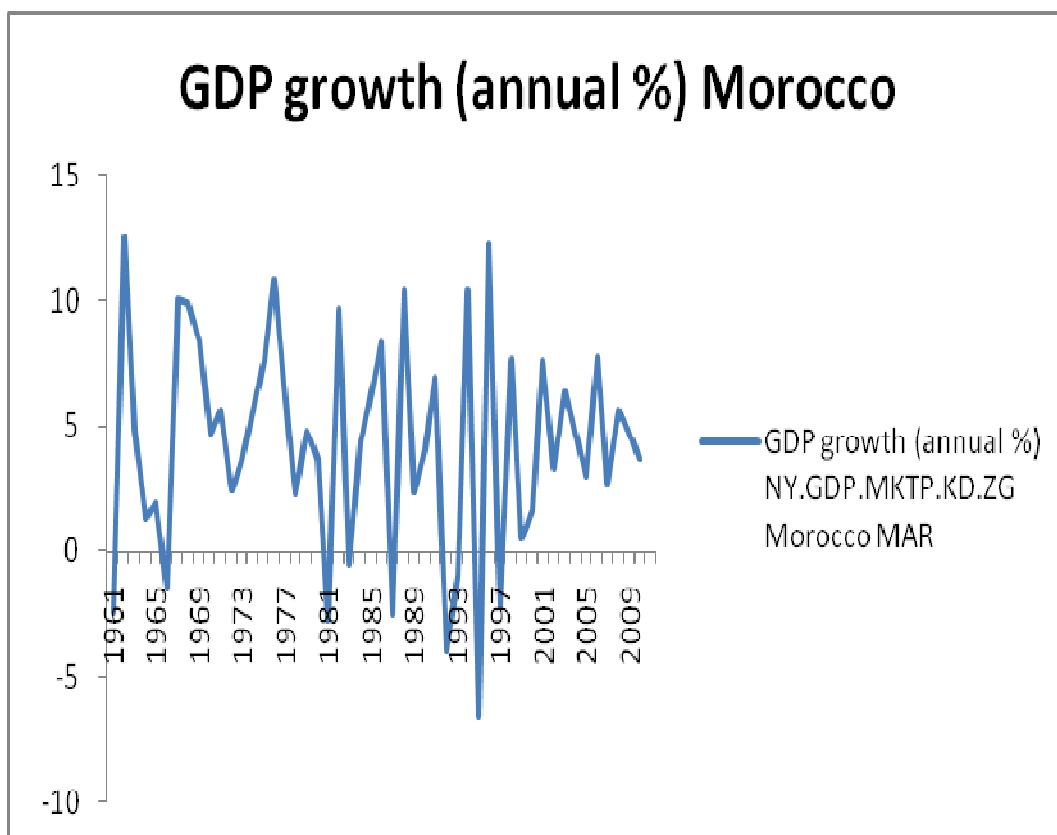
Source : HCP

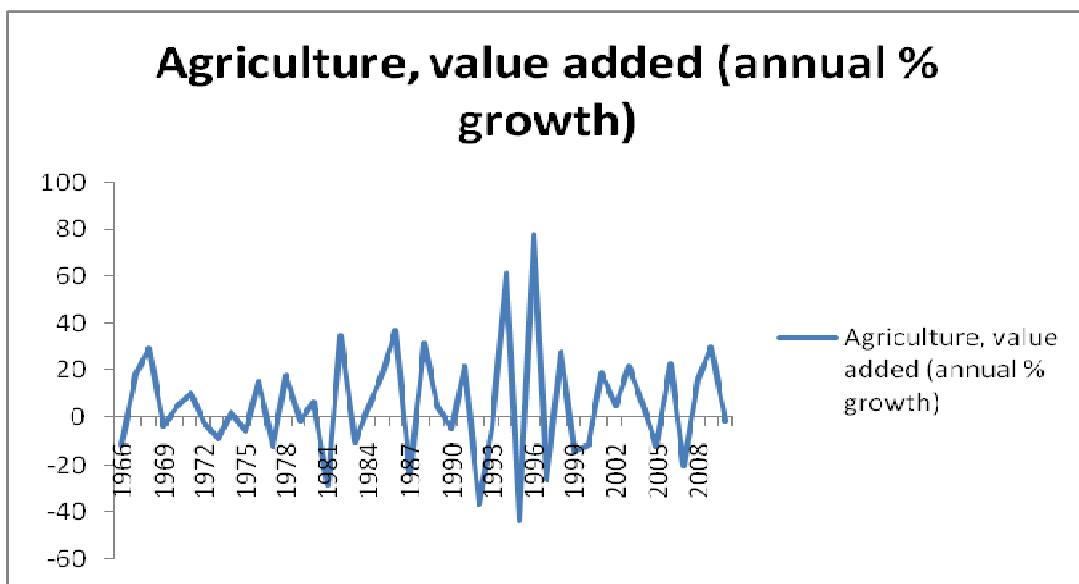


– au niveau de l'agriculture.

En effet, l'économie marocaine connaît une évolution en dents de scie et ce comme en témoigne l'évolution du taux de croissance du PIB. Ces fluctuations sont imputables essentiellement à la vulnérabilité de la croissance économique aux aléas climatiques, en raison notamment du rôle stratégique joué par le secteur agricole dans la croissance économique du pays. Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie marocaine : il représente, selon les années, de 13% à 23 % du PIB global, emploie 40 % de la population active et 78 % de la population rurale en âge de travailler et constitue 40% des exportations. De ce fait, les fluctuations de l'activité agricole se répercutent sur l'ensemble de l'économie nationale compte tenu de l'importance du secteur agricole dans le PIB et de l'effet d'entraînement qu'il exerce sur l'ensemble de l'activité économique par le biais des revenus. Et c'est ce qui explique, d'ailleurs, la forte corrélation entre le PIB et la valeur ajoutée agricole.

Ainsi, et malgré l'amélioration de l'environnement des affaires à travers la mise en oeuvre de quelques réformes (secteur financier, code du travail, privatisation et déréglementation de nombreuses activités économiques...) et le lancement de programmes ambitieux pour développer les infrastructures (routes, autoroutes, ports...), la croissance économique est restée volatile et insuffisante (voir graphique ci-dessous) face à l'ampleur de la demande d'emploi, ce qui a conduit à un taux de chômage élevé, notamment parmi les diplômés et les jeunes et contribué à l'aggravation du volume de la pauvreté.





Source : données de la Banque Mondiale (les deux graphiques).

La globalisation et les accords de libre échange ratifiés par le Maroc auront certainement des impacts sensibles sur la structure et les caractéristiques de l'économie nationale. Face à une concurrence accrue, le secteur agricole devrait s'orienter vers des cultures plus avantageuses et plus compétitives.

-au niveau de l'industrie.

Premier pourvoyeur d'emploi en milieu urbain, l'industrie est fortement exposée à la concurrence étrangère, notamment en provenance de la Chine. La mise à niveau du tissu productif est donc un impératif en vue de réussir l'insertion du Maroc dans l'économie du libre échange. Pour ce faire, il faudrait renforcer les capacités des entreprises pour qu'elles puissent évoluer d'une économie relativement protégée ou de rente à une économie de marché et explorer de nouvelles niches dans le but d'adapter le profil de spécialisation du Maroc aux mutations de l'environnement international.

-au niveau des services.

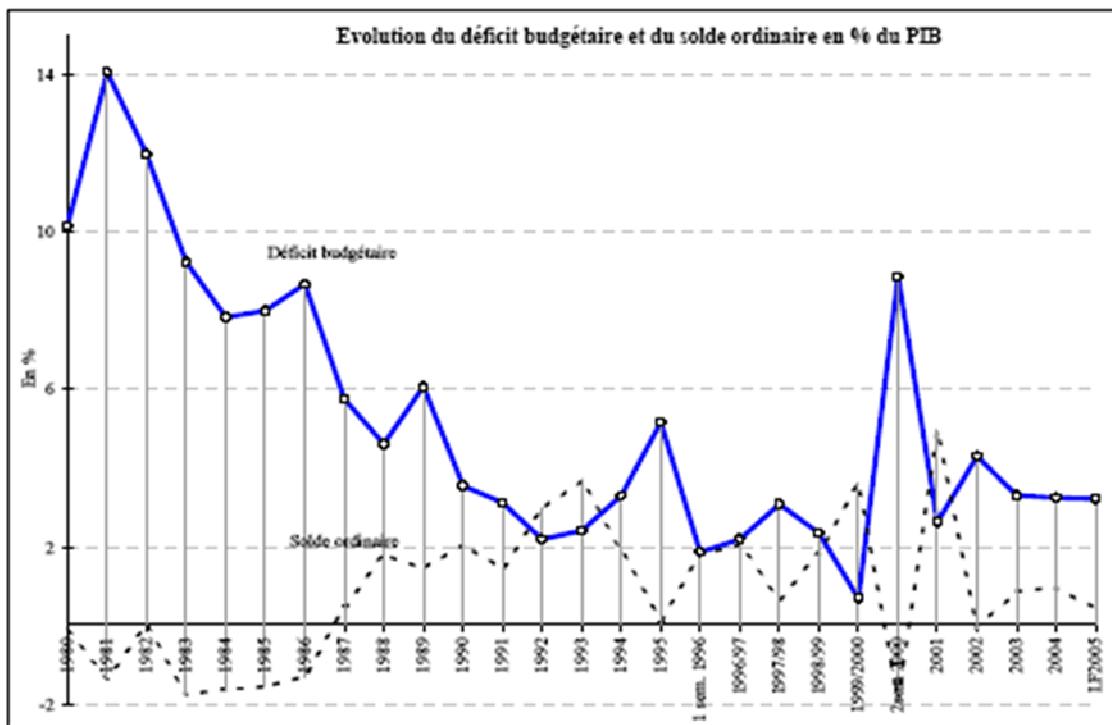
Les services qui disposent, sur le plan national, d'un fort potentiel de création d'emplois et qui peuvent constituer une source importante de devises, seront amenés à être libéralisés progressivement dans le cadre des dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce.

## V.2. Le poids de la dette publique

Le poids de la dette publique et des charges d'intérêts a rendu plus difficile l'utilisation de l'instrument budgétaire dans la régularité macroéconomique.

Comme le montre le graphique ci-joint (page suivante), le développement de la dette publique très élevé depuis le 1<sup>er</sup> choc pétrolier, n'a cessé de croître et fait l'objet d'une remise en cause des instruments et du mode de gestion de l'endettement public<sup>67</sup>.

<sup>67</sup> Pour plus d'information voir l'article « Le déficit public et la soutenabilité de la politique budgétaire », par Latifa Lankaoui, Revue *Finance et Fiscalité* n°2, 2004.



Source: Ministère des Finances et de la Privatisation

A la fin de 1982, le Maroc et la Tunisie, quelques années plus tard, se sont trouvés dans une situation de crise d'endettement extérieur. Le déficit du Trésor au Maroc qui était de 6 milliards en 78 est passé à 7,22 milliards l'année suivante pour atteindre le chiffre pharamineux de 12,83 milliards en 81. Le vaste programme de réformes monétaires et financières a permis toutefois de ramener ce déficit à 10,49 milliards en 82 puis à 8,03 milliards en 83 et 7,18 milliards en 84.

Par rapport au PIB, le déficit des finances publiques a ainsi été réduit de 12,3 % en 82 à 8,5% en 83 pour s'établir à 6,7 % en 84 puis à 4% seulement en 99, il connaîtra une augmentation pour s'établir, en 2011, à près de 5,7% et la dette publique près de 53,9 % du PIB.

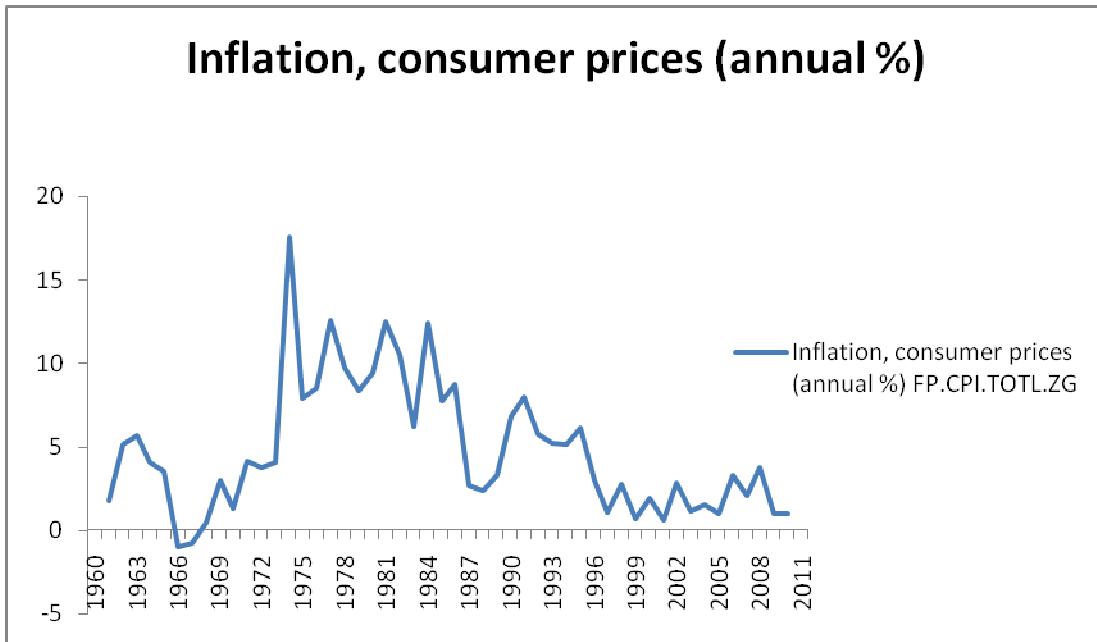
Pour réduire l'endettement extérieur, l'accent a été mis sur la réduction de la dette publique extérieure puisque celle-ci représentait environ 36,2% par rapport au PIB, en 99, et elle représentait, en 84, près de 67,3%. Entre 83 et 99, l'encours de la dette intérieure a été multiplié par 8 ; il est passé à 136 668 millions de DHS au lieu de 17 166 millions de DHS. Cependant, l'encours de la dette extérieure s'est fait essentiellement au détriment de la dette intérieure

La politique macroéconomique soumise à cet accroissement considérable des besoins de financement se trouve contrainte de résorber les déficits publics. L'Etat a donc procédé à une modification et à une modernisation de la gestion du déficit budgétaire, d'où la réforme des modes de placement, l'élargissement du marché des titres publics et les modalités nouvelles de gestion de la dette publique.

Dans cette perspective, les pouvoirs publics se trouvaient confrontés à un choix fondamental celui de l'acceptation ou du refus de l'inflation. Cette dernière réduit le taux d'intérêt réel, puisqu'elle réduit le niveau de la demande selon la mécanique de l'effet d'encaisses réelles. Ce qui réduit forcément le poids de la dette publique. Au Maroc, depuis les années 90, il y a eu une maîtrise de l'inflation comme en témoigne le graphique ci-dessous.

En d'autres termes, la baisse très sensible de l'inflation rend la politique budgétaire dépendante de la politique monétaire. L'endettement public excessif qui reflète à plusieurs égards les déficits accumulés et les emprunts mobilisés pour leur financement, pèse

lourdement sur le budget de l'Etat qui dépend des taux d'intérêts et donc de la politique monétaire.



Source : données de la Banque Mondiale.

Cette relation entre taux d'intérêt réel et taux d'inflation fait l'objet de large controverse notamment en Europe où certains pays ayant un taux d'inflation très élevé n'ont pas pour autant des taux d'intérêts réels inférieurs aux autres.

Les nouvelles modalités de financement public et la dynamique de la dette impliquent nécessairement l'abandon par l'Etat des moyens de financement forcé au profit des moyens offerts au niveau du marché. Le déficit budgétaire pose la question de son financement potentiel, autrement la question de la soutenabilité de la politique budgétaire devient cruciale. Le développement de la dette publique très élevé depuis le 1<sup>er</sup> choc pétrolier n'a cessé de croître et fait l'objet d'une remise en cause des instruments et du mode de gestion de l'endettement public.

### V.3. Pauvreté et inégalités.

La pauvreté se caractérise par la précarité des revenus, voire même l'absence de revenus, associée à un accès très restreint aux ressources productives indispensables pour garantir des conditions de vie durables. Elle est synonyme de faim, de malnutrition, de mauvaise santé, de mortalité et de morbidité élevée, d'instruction insuffisante, d'habitat précaire et malsain.

Le tableau ci-dessous (cf. page suivante) donne un ensemble d'indicateurs relatifs à la répartition des revenus qui montrent son évolution au cours de la décennie 2001 – 2012, ainsi que l'évolution des indicateurs de pauvreté au Maroc pendant la même période.

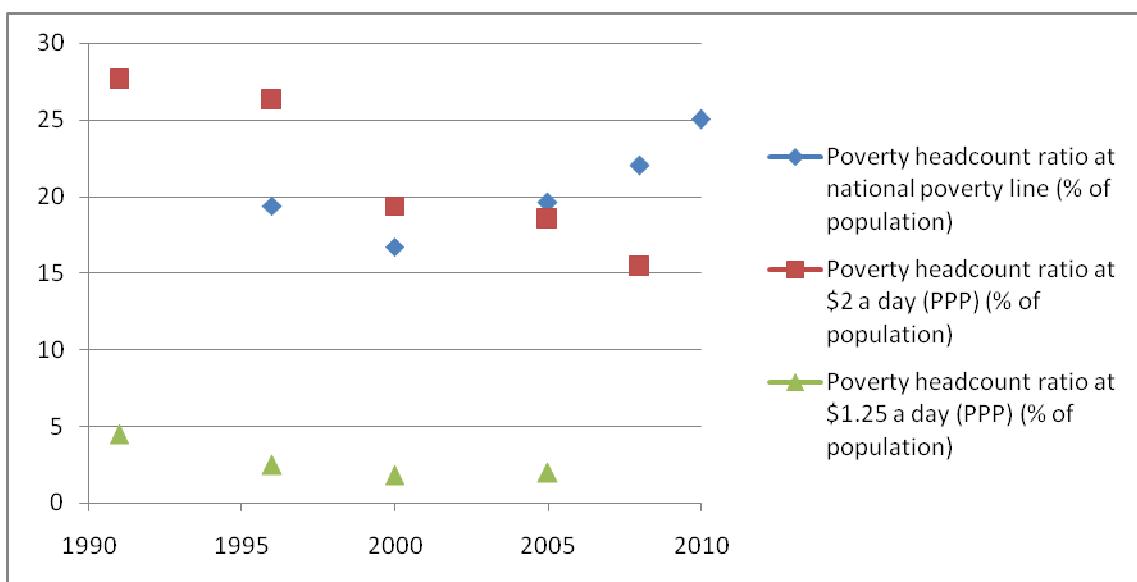
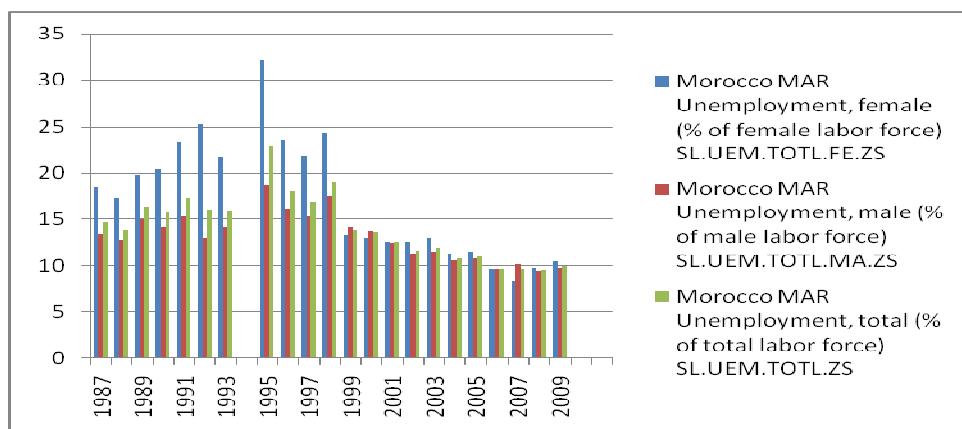
Indicateurs relatifs à la distribution des revenus

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2012
Indice des prix à la consommation (IPC) (variation en % sur l'année précédente en moyenne annuelle)	0.6	2.8	1.2	1.5	1.0	3.3	2.0	3.9	1.0	n.d

Population en dessous de la ligne de pauvreté nationale									
Total (%)	15.3			14.2			9.0		
Urbain (%)	7.6			7.9			4.8		
Rural (%)	25.1			22.0			14.5		
Population du Maroc au milieu de l'année et en milliers	28 833	29 184	29 520	29 892	30 172	30 506	30 841	31 177	31 514
									32 522

*Source : Haut Commissariat au Plan, ENNVM (Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des ménages).*

On constate que la pauvreté au Maroc<sup>68</sup> est plus aiguë dans les zones rurales où demeure le sous emploi. La disponibilité des services et les opportunités de travail sont ainsi plus restreintes qu'en milieu urbain. Elle est plus probable chez les femmes que chez les hommes étant donné le moindre accès de celles-ci aux ressources et aux facteurs de production et leur plus grand isolement. Le crédit, la terre, l'héritage, l'instruction, la formation, la vulnérabilité des femmes prend certaines de ses racines au sein même de la famille.



<sup>68</sup> Note : la pauvreté est mesurée au Maroc, par le Haut Commissariat au Plan, au seuil national moyen de 2,15 \$ US PPA (1 \$ US PPA = 5 Dirhams Marocains).

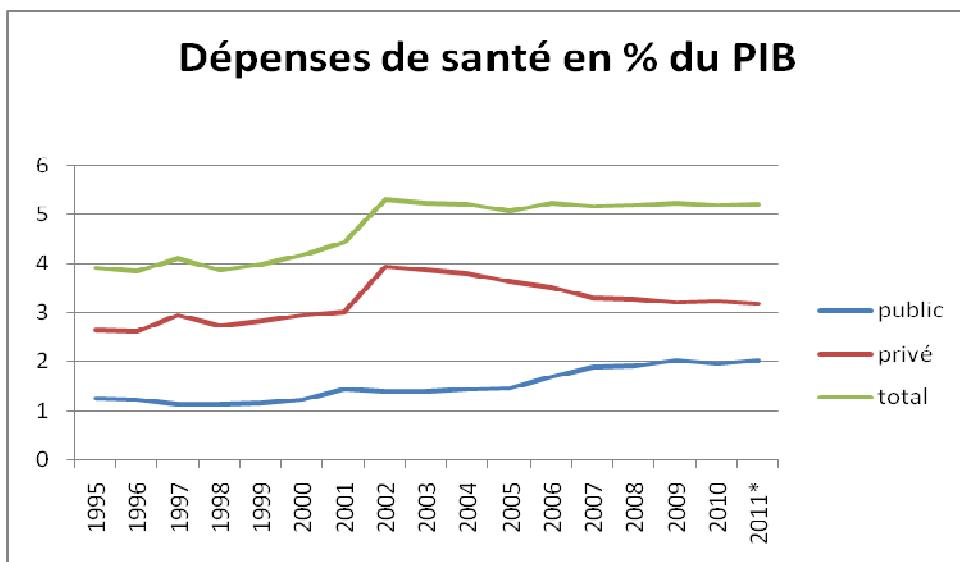
Source : les deux graphiques sont issus des données de la Banque Mondiale.

Les études ont démontré que la pauvreté se féminise: au cours de la décennie 1970-1980, le nombre de femmes qui vivaient au-dessous du seuil de pauvreté a augmenté davantage que celui des hommes. En 1988, il était estimé que 60% des pauvres étaient des femmes<sup>69</sup>. En plus des discriminations sexistes dans le secteur de l'emploi, d'autres facteurs sont à l'origine de ce phénomène: restructuration économique mise en oeuvre dans les pays en développement, réductions budgétaires effectuées par les gouvernements et autres mesures liées à l'adoption des modèles économiques néo-libéraux. Les femmes ont subi, beaucoup plus cruellement que les hommes, la réduction des postes de travail de la fonction publique et des services et avantages sociaux comme le montre le tableau suivant (Source HCP)<sup>70</sup>.

#### **Evolution de la structure de l'emploi selon le sexe et le statut professionnel (en%)**

	2000			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Rémunéré</b>	<b>77,8</b>	<b>46,0</b>	<b>69,2</b>	<b>85,9</b>	<b>51,4</b>	<b>76,7</b>
Salarié	40,4	30,5	37,8	47,6	34,9	44,2
Indépendant	31,6	14,3	26,9	32,3	15,1	27,7
Employeur	2,7	,5	2,1	3,5	,7	2,8
Associé/membre de coopérative	3,0	,6	2,4	2,4	,6	1,9
<b>Non rémunéré</b>	<b>22,2</b>	<b>54,0</b>	<b>30,8</b>	<b>14,1</b>	<b>48,6</b>	<b>23,3</b>
Aide-familiale	20,9	53,3	29,6	13,3	48,3	22,6
Apprenti	1,3	,7	1,1	,8	0,2	0,7
Autres	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **V.4. Dépenses de santé.**



Source : Haut Commissariat au Plan.

<sup>69</sup> BIT, *Gender, poverty and employment: turning capabilities into entitlements*, OIT, Turin, 1995.

<sup>70</sup> Des études, même limitées, prouvent par des indices que la situation des femmes chefs de famille, avec des enfants dépendants, et celles des veuves d'un certain âge vivant seules, est similaire: elles sont souvent plus pauvres que les hommes. Voir L. Haddad et C. Peña, *Gender and poverty: review and new evidence*, IFPRI, Washington D.C., 1994.

Le système de santé au Maroc a subi des réductions budgétaires opérées pendant la phase d'ajustement structurel. D'où le niveau très insuffisant des dépenses publiques de santé enregistré et l'inadaptation de leur structure, dans les déficits en matière d'encadrement et de couverture sanitaire qui persistent en milieu rural. Le coût du médicament constitue également un frein à l'accès des populations aux soins en l'absence d'une politique appropriée du médicament et ce, malgré l'existence d'une industrie pharmaceutique nationale. L'absence d'un cadre réglementaire réduit la contribution du secteur privé à l'offre de soins et entrave son intégration au système national de santé.

#### **V.5. Qualité des institutions et gouvernance.**

Dans ce domaine et selon des enquêtes qualitatives menées au niveau international, le Maroc est mal classé au niveau de l'ensemble des indicateurs utilisés (voir tableau ci-dessous): indicateurs de participation et de responsabilité, d'efficacité du gouvernement, de qualité de la régulation, d'Etat de droit ou de contrôle de la corruption.

#### **QUALITE des institutions politiques au Maroc en 2009**

voix et responsabilisation	-0,79
stabilité politique et l'absence de violence	-0,43
efficacité du gouvernement	-0,11
qualité de la réglementation	-0,01
Etat de droit	-0,16

Source : « *La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains. Brahim el Mouchid.* (extrait de la base de données de Kaufmann),

Les modèles de croissance endogène n'ont certes pas permis d'analyser structurellement la croissance et n'ont pas pu donner l'explication de l'évolution rapide de certains pays par rapport à d'autres. D'où l'obligation d'intégrer des variables autres que les variables économiques. Plusieurs auteurs ont alors mis en avant des facteurs politiques et institutionnels dans le cadre de renouvellement des modèles de croissance. Barro (1996) accorde un intérêt particulier à la démocratie, Alesina et Perotti (1994), soulignent la nécessité de prendre en compte l'instabilité politique du pays. Et enfin Rodrik (1999) soutient l'idée selon laquelle une bonne gouvernance serait une condition nécessaire pour améliorer les résultats économiques.

Le déficit en termes de gouvernance, enregistré par le Maroc, occasionne un manque à gagner en matière de croissance économique de l'ordre de 2,5%<sup>71</sup>. Ce manque à gagner est dû notamment à la qualité institutionnelle insuffisante et au fonctionnement, loin d'être optimal, des marchés. Le déficit en termes de gouvernance a des origines diverses. Société de liens plus que de droits avec, en plus, une participation inégale des catégories sociales, le Maroc dispose d'un système économique où l'économie de rente n'a pas disparu et où le manque de transparence et la répartition inéquitable des richesses sont encore présents. Cette situation est aggravée par l'insuffisance, dans le système éducatif, de programmes d'éducation aux notions de citoyenneté et de civisme. Elle persiste au niveau de la société par le biais, parfois, de comportements discriminatoires envers les femmes, les jeunes ou d'autres catégories de la population. L'analphabétisme et la pauvreté sont des facteurs pénalisants qui limitent le pouvoir d'expression et la connaissance des droits et devoirs de chacun. Le déficit en termes de gouvernance est imputable également au retard enregistré dans la modernisation du secteur

<sup>71</sup> H. Boulhol, " Les écarts technologiques, les institutions et la croissance économique ", CEPII, février 2004.

public à la configuration non optimale du paysage politique et aux insuffisances liées à la justice. Des efforts ont été entrepris en faveur d'une gouvernance plus efficiente et plus transparente durant les dernières années. Les impacts des mesures en faveur de la gouvernance sont restés, cependant, de faible envergure.

D'où la nécessité pressante de promouvoir un système de gouvernance efficient, à même de favoriser la répartition équitable des fruits de la croissance au profit de toutes les catégories sociales et de l'ensemble des territoires d'un pays.

### **Conclusion**

L'objectif des accords conclus par le Maroc notamment avec l'UE a pour but le développement des exportations à destination des marchés en question en bénéficiant d'un accès préférentiel par rapport aux concurrents.

En outre, ces accords visent l'amélioration de l'attractivité des investisseurs étrangers en vue de faire du Maroc une plate-forme de production et d'exportation ce qui pourrait contribuer à la création des emplois et des distributions des revenus supplémentaires en vue d'améliorer le bien-être des consommateurs ainsi que la contribution à la réduction du déficit structurel de la balance commerciale.

Toutefois, la conclusion de ces accords comporte des risques divers, notamment la fragilisation des branches de production non compétitives par l'accroissement de la concurrence des produits importés et partant des pertes d'emplois et l'aggravation de chômage et de la pauvreté, surtout en milieu rural.

De même, le démantèlement des droits de douane constitue un manque à gagner fiscal pour le budget de l'Etat, ce qui pourrait contribuer à l'aggravation du déficit budgétaire et la réduction des capacités d'investissement de l'Etat en infrastructures.

Ainsi le taux de croissance du PIB par habitant (près de 1,7 %) est insuffisant pour répondre à la demande d'emploi comme en témoigne le taux de chômage encore élevé. Cette situation a limité les opportunités de création des revenus, facteur déterminant pour la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population qui demeurent préoccupants.

L'insuffisance de la croissance économique s'explique également par la contribution négative du commerce extérieur comme il découle de notre analyse du fait d'un rythme de progression des importations nettement supérieur à celui des exportations et par une productivité globale des facteurs. La forte dépendance énergétique pèse également sur les performances économiques du pays. Ces différents éléments limitent la croissance potentielle dans un contexte d'ouverture où le Maroc devra faire face à de nombreux enjeux.

### **Références**

- Agence française de développement, *Libre-échange euro-méditerranéen : premier bilan au Maroc et en Tunisie*, Paris, 2005.
- Ahmed & Roger (1995), "Government Budget Deficits and Trade Deficit : Are Present Value Satisfied in Long-Term Data ?", International Finance Section, Discussion Paper 494 (January), Federal Reserve Board.
- Bachman (1992), "Why the USA Current Deficit so Large ? Evidence from Vector Auto Regressions", Southern Economic Journal, 54, 232-240.
- Bahmani-Oskooee, Mohsen (1999), "Do Federal Budget Deficits Crowd out or Crowd in Private Investment", Journal of Policy Modeling, 21 (5), 633-540.
- Cabinet d'études : Daif Conseil, *Bilan stratégique de la vision 2010*, pour le compte de la fédération nationale de tourisme, Mai 2008.
- Chafiki Mohamed (Directeur des Etudes et des Prévisions Financières), *Crise financière internationale : Quel impact pour l'économie nationale ?*, 01 décembre 2008.
- Diboolu (1997), "Accounting for USA Current Account Deficits : an Empirical

- Investigation", *Applied Economics*, 29, 787-793.
- El Harras Mohamed Larbi, *Attraction de l'investissement étranger et dynamique de l'économie marocaine*, Economica, 2001.
- Enders & Lee (1990), "Current Account and Budget Deficit : Twins or distant cousins ?", *The Review of Economics and Statistics*, LXXII, 3, 373-381.
- Feldstein Martin & Charles Horioka (1980), "Domestic saving and International Capital Flows", *The Economic Journal*, 90 (June), 314-329.
- Femise report on the Euro-Mediterranean Partnership (2012), *The season of choices*.
- Femise Research project (2004) : Dépenses publiques, croissance et soutenabilité des déficits et de la dette extérieure Etude de cas pour six pays riverains de la Méditerranée : Tunisie, Maroc, Turquie, Liban, Israël, Egypte. Directed by Pr Claude Berthomieu, Cemafi, Nice.
- Gregory N. Mankiw, Macroéconomie, De Boek Université- Nouveaux Horizons, 2001, Traduction de la 4ème édition américaine par Jean Houard.
- Haut Commissariat au Plan : service des sources d'informations nationales et internationales.
- Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), *Le Maroc face à la crise financière et économique mondiale ; Enjeux et orientations de politiques publiques*, Mai 2009.
- Institut de la Méditerranée : "Rapport du FEMISE 2006 sur le Partenariat euro-méditerranéen", [www.femise.org](http://www.femise.org).
- Iván Martín Instituto Complutense de Estudios Internacionales, *Les politiques d'intégration euro-méditerranéennes : la zone de libre-échange*, Madrid, 2010.
- Kebabdjian, G. (1995), « Le libre-échange euromaghrébin : une évaluation macroéconomique», *Revue Tiers Monde*, 36(144, octobre-décembre) : 747-770.
- Marouani, M. A., (2004), *Effets de l'accord d'association avec l'Union européenne et du démantèlement de l'accord multifibres sur l'emploi en Tunisie* :
- Ministère du Commerce Extérieur : « Diagnostic du commerce extérieur 1995-2005 », octobre 2006.
- Ministère de l'Economie et des Finances, DEPF : "Rapport Economique et Financier 2008". [www.finances.gov.ma/depf/depf.htm](http://www.finances.gov.ma/depf/depf.htm).
- Office des Changes : "Statistiques du commerce extérieur", [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma).
- Romer, PM (1990), "Endogenous technological change", *Journal of Political Economy*, 98 (5) Part 2 pp 71 – 102.
- Rosenweig & Tallman (1993), "Fiscal Policy and Trade Adjustment : Are The Deficits really Twins ?", *Economic Inquiry*, 31, 580-594.
- Royaume du Maroc, Office des Changes ; *Commerce extérieur du Maroc*, Edition Définitive 2010 ;
- Royaume du Maroc, Rapport sur les échanges extérieurs ; Conseil National du Commerce Extérieur ; Edition 2009.
- Winner (1993), "The Relationship of the Current Account Balance and the Budget Balance", *American Economist*, 37 (2), 78-84.

### Annexes

#### 1) - ACCORD MAROC - UNION EUROPÉENNE

- *Nature de l'accord* : Accord d'Association
- *Date de signature de l'accord* : le 26 février 1996
- *Entrée en vigueur* : le 1er mars 2000
- *Champ d'application* : Tous les secteurs de l'activité économique
- *Objectifs de l'accord* :

Sur le plan commercial, l'Accord vise à établir une zone de libre-échange industrielle «ZLE » à l'horizon 2012. Pour les produits industriels : Les exportations marocaines bénéficient d'un

accès aux marchés de l'UE en franchise depuis l'entrée en vigueur de l'accord, alors que les produits originaires de l'UE accèdent au marché marocain selon le schéma suivant :

\* Accès libre pour les biens d'équipement et certaines pièces de rechange dès le 1er mars 2000.

\* Accès libre pour les matières premières et intrants non fabriqués localement depuis mars 2003.

\* Elimination progressive des droits de douane (DD) pour les produits fabriqués au Maroc, à raison de 10% par an à compter de la 4ème année de l'entrée en vigueur de l'Accord, la 9ème tranche de réduction est intervenue le 1er mars 2011, date qui correspond à la réduction de 90% des droits appliqués.

\* Élimination progressive des DD pour certains véhicules automobiles depuis Mars 2003 à raison de 3% par an pendant 4 ans et 15% par an à compter de la 8ème année de l'entrée en vigueur de l'Accord jusqu'à la suppression totale des droits : depuis le 1er mars 2011, ces produits accèdent au marché marocain en bénéficiant d'une réduction de 87% des droits.

-Approfondir la libéralisation du commerce des produits agricoles et de la pêche :

\* Pour les produits agricoles : L'Accord d'Association a prévu une libéralisation progressive des échanges agricoles entre les deux parties ;

\* Un nouvel Accord visant la libéralisation des produits agricoles, agro-industriels et les produits de pêche a été signé le 13 décembre 2010 et est en cours de ratification par le parlement européen.

- Libéraliser les échanges de services et l'établissement :

Pour la libéralisation du commerce des services et le droit d'établissement : La libéralisation du commerce des services et du droit d'établissement est prévue par l'article 31 de l'Accord d'Association qui stipule :

*« Les parties conviennent d'élargir le champ d'application du présent Accord de manière à inclure le droit d'établissement des sociétés d'une partie sur le territoire de l'autre partie et la libéralisation de services fournis par les sociétés d'une partie envers les destinataires de services dans une autre partie ».*

Les négociations bilatérales entre le Maroc et l'UE basées sur le principe d'une libéralisation progressive et réciproque du commerce des services et du droit d'établissement, ont commencé en février 2008 et se poursuivent jusqu'à ce jour.

- Renforcer l'intégration commerciale à travers la mise en œuvre du protocole Pan-Euro Med sur les règles d'origine :

\* Afin de bénéficier des avantages préférentiels prévus par l'accord Maroc-UE en matière commercial, les exportations marocaines sont tenues de satisfaire les critères de l'origine , conformément aux dispositions du Protocole Pan-Euro Med sur les règles d'origines , en vigueur depuis le 1er janvier 2006.

\* Ce protocole est appliqué par l'UE, les pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein), les Îles Féroé, la Turquie, l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie et la Tunisie. Ce système a été étendu également aux pays des Balkans occidentaux.

\* A préciser que conformément aux recommandations de la 6ème Conférence des Ministres de commerce tenue le 21 octobre 2007, les travaux relatifs à l'élaboration d'une convention régionale sur les règles d'origine (RO) préférentielles ont été finalisés et ladite convention a été adoptée par les Ministres de commerce lors de la 8ème Conférence Euro-Med. A rappeler que cette convention remplacera le réseau actuel de protocoles conclu par l'UE avec chaque partenaire commercial.

- DEVELOPPEMENTS RECENTS :

\* Accord instituant un mécanisme de règlement des différends :

Un Accord visant l'instauration d'un mécanisme de règlement de différends entre le Maroc et l'UE a été signé en décembre 2010, lors de la 9ème session du Conseil d'Association.

L'Accord régira tout type de différend de nature commerciale et prévoit l'épuisement de la procédure de règlement des différends énoncée dans l'Accord d'Association, avant de recourir au mécanisme bilatéral qui prévoit, au préalable, une procédure de conciliation avant de passer à l'arbitrage.

- *Durée* : Illimitée

## 2) - ACCORD MAROC - A.E.L.E

- *Nature de l'accord* : Accord de libre-échange

- *Date de Signature de l'Accord* : 19/06/1997

- *Entrée en vigueur* : 01/03/2000

- *Champ d'application* :

Commerce des biens. Une clause évolutive de l'Accord prévoit la libéralisation progressive des échanges agricoles sur le plan bilatéral avec chacun des Etats Membres de l'AELE et l'amélioration du Protocole sur les produits agro-industriels au niveau multilatéral. Elle prévoit également la libéralisation du commerce des services et le droit d'établissement.

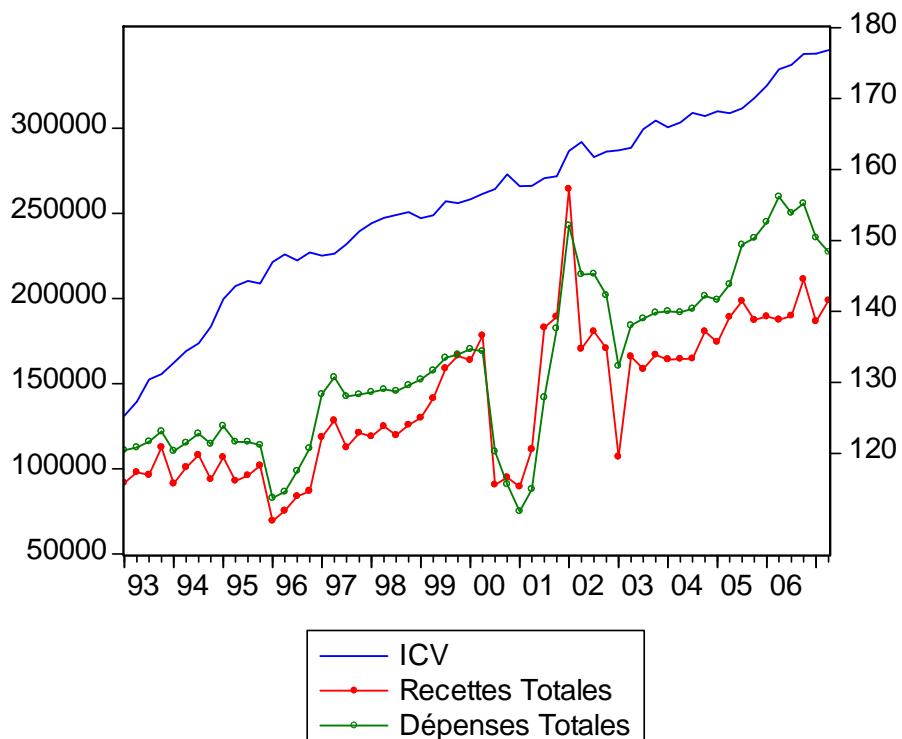
- *Contenu de l'Accord* :

Pour les produits industriels : Contre un accès libre pour les produits industriels marocains, l'accord prévoit un démantèlement progressif sur 12 ans à l'image du schéma de l'Union Européenne ;

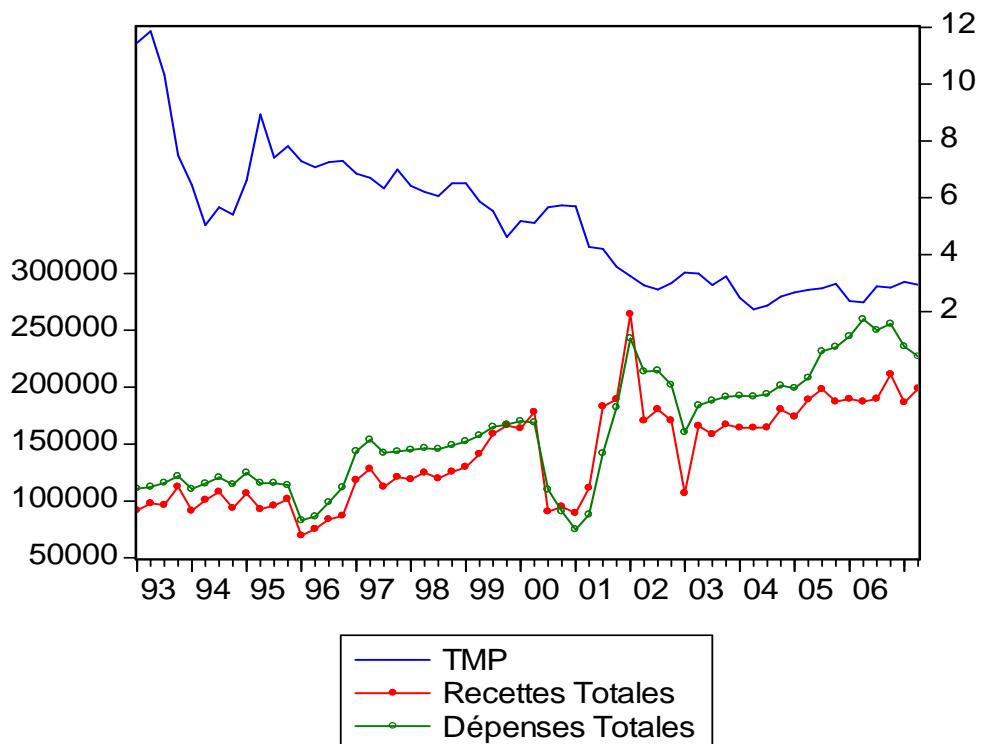
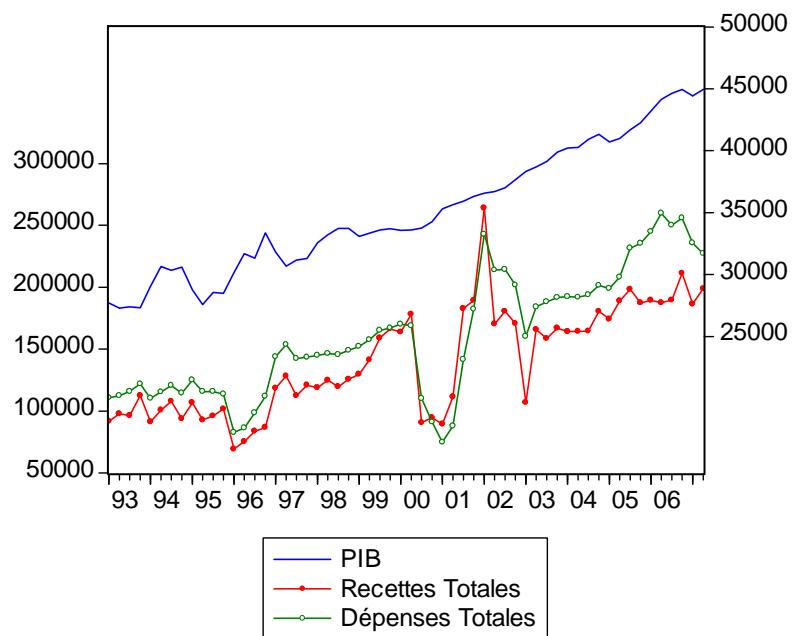
Pour les produits agricoles : Contrairement à l'UE, l'AELE ne dispose pas d'une Politique Agricole Commune, Aussi, des concessions ont été échangées avec chacun des pays Membres.

- *Les Règles d'Origine* :

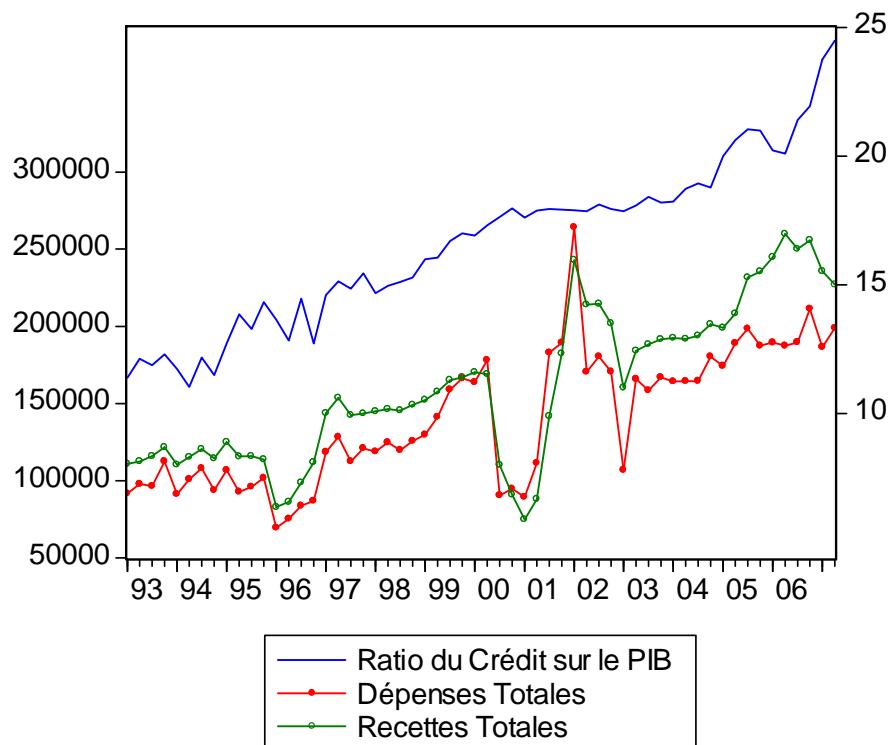
Le protocole B sur les règles d'origine annexé à l'accord, prévoit des dispositions avantageuses en matière de règles d'origine notamment l'extension du système du cumul pan-Européen. Les pays de la zone Euro Med concernés par l'application de ce cumul de l'origine sont: les pays membres de l'UE (25), les 4 pays membres de l'AELE, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et les 9 pays de la rive sud méditerranéenne à savoir le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie, la Syrie, la Palestine, la Jordanie, Israël, le Liban.



ICV : Indice du coût de la vie

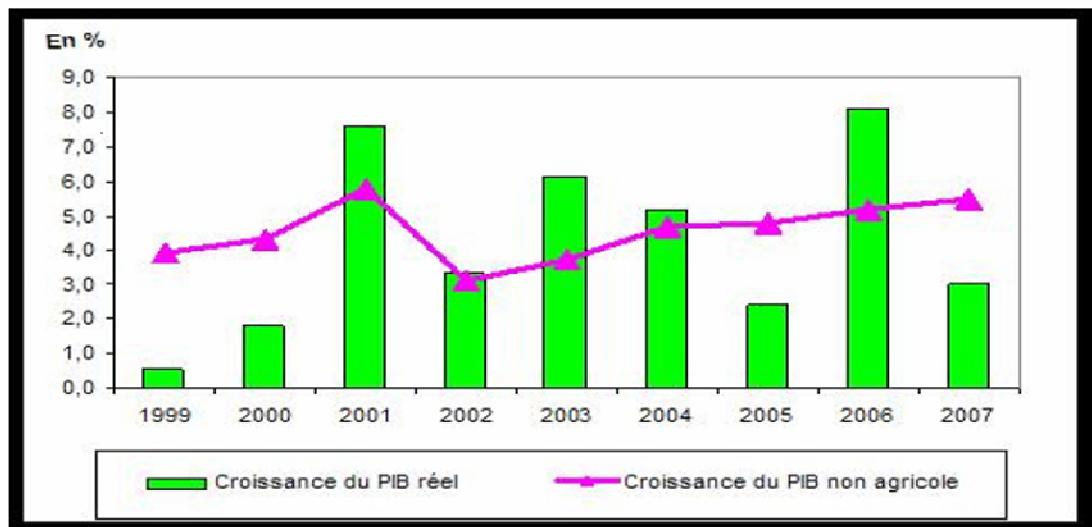


TMP : Taux moyen pondéré



Taux de Chômage annuel selon le milieu			
ANNEE	Urbain	Rural	Ensemble
2010	13,7	3,9	9,1
2009	13,8	4	9,1
2008	14,7	4	9,6
2007	15,4	3,8	9,8
2006	15,5	3,7	9,7
2005	18,3	3,6	11
2004	18,4	3,1	10,8
2003	19,3	3,4	11,4
2002	18,3	3,8	11,3
2001	19,5	4,5	12,3
2000	21,4	5	13,4
1999	22	5,4	13,8

## Graphique : Evolution de la croissance du PIB réel et du PIB non agricole



Source :Haut-Commissariat au Plan

Investissements Directs Etrangers	2009	2010	2011
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.952	1.574	2.519
Stocks d'IDE (millions USD)	42.581	45.082	46.300
Indicateur de performance*, rang sur 181 économies	108	109	96
Indicateur de potentiel**, rang sur 177 économies	-	-	69
Nombre d'investissements greenfield***	49	55	93
IDE entrants (en % de la FBCF****)	6,7	4,8	8,3
Stock d'IDE (en % du PIB)	46,6	49,2	46,2

- Source : CNUCED - dernières données disponibles.

- *Not . \*L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. \*\* L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. \*\*\* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. \*\*\*\* La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.*

## Annexe 3

# L'accord de Libre-échange avec l'Union européenne. Son impact sur les échanges et l'emploi. Le cas de la Tunisie

Hajer El Ouardani<sup>72</sup>

Depuis l'indépendance, la Tunisie a expérimenté différents modèles de développement économique qui s'inspiraient, dans les années 60, des modèles socialistes, avant d'opter, suite à la mise en place d'un plan d'ajustement structurel (PAS), au milieu des années 80, pour la libéralisation de l'économie nationale et le désengagement de l'État des secteurs concurrentiels. Depuis le PAS, les politiques de développement mises en œuvre ont parié sur la supériorité du marché dans la régulation du fonctionnement de l'économie nationale.

En effet, la Tunisie, comme d'autres pays de la rive sud de la Méditerranée, a réalisé des progrès notoires en passant d'une économie fortement dirigée et dépendante des exportations de pétrole et de gaz, à une économie plus libérale, ouverte sur l'extérieur et plus diversifiée qui tire ses profits des exportations de textiles, de l'industrie alimentaire, d'équipements électriques et mécaniques, du tourisme, et de la production d'olives et de céréales.

Face à ce bilan, l'Union européenne a jugé les politiques menées au profit des pays du sud de la Méditerranée insuffisantes et a procédé à un réajustement du dispositif de 1972 avec notamment un meilleur accès au marché communautaire pour les produits des pays du sud: ce fut la « politique méditerranéenne rénovée », qui témoigne de la volonté de l'Europe d'améliorer son partenariat avec les pays du sud.

Se dessinent dès ce moment les sources de la déclaration de Barcelone de 1995 avec deux composantes essentielles : la volonté de coopération entre le Nord et le Sud de la Méditerranée et la politique des regroupements régionaux, fondées sur le dialogue euro-arabe. Cette déclaration de Barcelone s'est donné pour ambition de constituer un véritable socle pour le partenariat euro méditerranéen, porteur des rêves et des attentes de chacun mais elle recèle en son sein les craintes des signataires à entamer un partenariat mutuel alors que beaucoup de choses les opposent.

En effet, l'objectif de cette association était, entre autres, de forcer les entreprises tunisiennes à adopter des technologies plus performantes mieux adaptées à l'environnement économique mondial, garantissant ainsi une augmentation de leur productivité et une amélioration de leur compétitivité nationale et internationale, ce qui devait se traduire par une croissance de l'activité économique tunisienne. De même, l'ouverture de l'économie tunisienne aurait pour effet de réorienter les ressources vers les activités les plus rentables et les plus compétitives. L'ancre de l'économie tunisienne dans un espace plus grand et plus avancé devait entraîner un nouvel élan et améliorer, en fin de compte, le bien-être général.

La Tunisie se trouve maintenant, au début de 2013, dans la dix-huitième année de mise en œuvre de cet accord de libre-échange et les résultats de la ZLE sont déjà observables. Quels ont été les effets réels sur le développement des échanges entre la Tunisie et l'UE et sur sa croissance économique? Et de quelle manière l'industrie tunisienne s'est-elle adaptée à cette ouverture aux marchés européens? Quel est l'impact sur l'emploi ?

Dans cet article nous essayons de fournir quelques éléments de réponse à ces questions.

---

<sup>72</sup> Docteur en Sciences économiques, Maître Assistante à l'ESSEC, Université de Tunis III.

Le cheminement que nous allons suivre est simple : tout d'abord, on rappellera les principales étapes prévues par l'accord sur la ZLE, puis on analysera l'évolution des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'UE et le reste du monde suite à la mise en œuvre de la ZLE, ainsi que l'impact de cet accord sur le co-développement de l'économie tunisienne.

## 1. Les dispositions de l'Accord de libre-échange avec l'UE

La Tunisie est liée à l'UE, depuis 1976, par un accord de coopération<sup>73</sup> dont le volet commercial constitue le cadre général des échanges avec cette zone. Consciente de l'importance stratégique de l'espace euro méditerranéen pour son économie, la Tunisie a été l'un des premiers pays à signer l'Accord d'Association avec les Communautés européennes le 17 juillet 1995 et ratifié le 1<sup>er</sup> mars 1998.

Cet accord repose sur le principe de la réciprocité et consacre la libre circulation des marchandises dans le respect des dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il exclut les produits agricoles et stipule que "les produits industriels originaires des deux parties sont réciproquement admis à l'importation en exemption de droit de douane et taxes d'effet équivalent et sans restriction quantitative ni mesure d'effet équivalent".

Sa mise en œuvre procède d'une approche progressive de la libéralisation et un calendrier adapté à la nature des produits a été fixé pour le démantèlement des protections tarifaires antérieures. Il prévoit une suppression immédiate des tarifs appliqués aux importations sans équivalent local et une réduction étalée dans le temps de la protection des produits exposés à la concurrence européenne. Le processus aboutira à la suppression des barrières<sup>74</sup> tarifaires et non tarifaires telles que les restrictions quantitatives<sup>75</sup>, et à la création d'une zone de libre-échange au terme d'une période de transition de douze ans à compter de l'entrée en vigueur de l'accord.

Quatre listes ont été établies selon la cadence prévue pour la levée de la protection :

- a. la première comprend des équipements non fabriqués localement et couvre 10% des importations totales (valeur 1995) ; leur libéralisation intervient dès la mise en application de l'accord ;
- b. la seconde englobe les matières premières et les intrants qui n'ont pas d'équivalent local ; ils représentent 22.9% des importations ; leur démantèlement est progressif sur 5 ans ;
- c. la troisième couvre les biens de consommation finale locaux suffisamment compétitifs pour faire face à la concurrence ; leur démantèlement se fait sur une période de 12 ans et concerne, environ, 28.5% des importations ;
- d. la quatrième est relative aux produits de consommation finale ayant un équivalent local et pour lesquels une période d'adaptation et de mise à niveau est nécessaire ; leur libéralisation sera étalée sur 8 ans avec 4 ans de délai de grâce ; elle couvre environ 29.6% des importations.

Il faut noter que les produits agroalimentaires font l'objet d'un traitement particulier. Pour ces produits, le démantèlement ne porte que sur le contenu (l'élément) industriel, le contenu agricole, comme tous les produits agricoles, n'étant pas encore couvert par l'accord. En outre, certains «droits de consommation» peuvent et étaient maintenus pour certains produits (vins

---

<sup>73</sup> P. Pescatore définit l'Association comme étant « un lien permanent général et institutionnalisé de coopération qui consacre une participation des pays tiers aux objectifs communautaire», voir « Les relations extérieures de la CE », *RCADI*, 1961, p. 42.5.

<sup>74</sup> En Tunisie, la prohibition absolue prévue par l'article 29 du code des douanes a été abandonnée depuis la cinquième année de l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association.

<sup>75</sup> Les restrictions quantitatives doivent être éliminées comme cela est préconisé par les articles 9, 19 et 26 de l'Accord d'Association.

et alcools, automobiles, produits de luxe, etc.) malgré le démantèlement, ce qui peut paraître comme une contradiction ou du moins une limitation importante par rapport à la volonté de promotion des relations commerciales. En fait, le commerce de tels produits était protégé non seulement par des barrières douanières tarifaires mais aussi par des obstacles non tarifaires.

En effet, les accords prévoient un ensemble de mesures en vue de réduire les tarifs non tarifaires et de favoriser la concurrence et la transparence en annulant les réglementations susceptibles de perturber le jeu de la concurrence ainsi que «l'exploitation abusive par une ou plusieurs entreprises d'une position dominante ». De même, toute aide publique qui risque de fausser la concurrence devra être supprimée. Un délai de cinq ans, à partir de l'entrée en vigueur de l'accord, a été accordé à la Tunisie pour qu'elle adopte les mesures et les réglementations nécessaires au renforcement de la concurrence et à l'élimination des situations de monopolistiques et l'abolition de toutes les formes de discrimination en matière de commercialisation des marchandises.

La Tunisie était, par ailleurs, appelée à prendre les mesures légales et institutionnelles nécessaires à la protection des droits de propriété intellectuelle conformément aux standards internationaux.

## 2. Les attentes de la zone de Libre-échange

L'évaluation précise des effets quantitatifs associés à la création d'une zone de libre échange ne peut être dissociée de la politique macroéconomique accompagnant la mise en œuvre du démantèlement douanier. Les impacts se révèlent en fait extrêmement contrastés selon l'hypothèse retenue et dépendront largement de la politique macro-économique d'accompagnement qui sera mise en œuvre par les pouvoirs publics.

D'une manière générale, deux politiques macro-économiques sont possibles :

1. Une politique passive répercutant la baisse des recettes fiscales sur le budget de l'Etat et donc sur les investissements publics ; en conséquence, elle se traduirait par une stagnation de l'activité économique, une incapacité du pays à faire face à la demande additionnelle d'emplois, une baisse des recettes publiques et une dépréciation du dinar.
2. Une politique active compensant le manque à gagner douanier par un élargissement de l'assiette fiscale et par un accroissement substantiel de l'investissement extérieur et dont la réussite devrait dépendre essentiellement de la capacité du pays à drainer des investissements directs étrangers et à préparer le tissu industriel et économique à absorber ces investissements. Elle pourrait aboutir à une croissance importante, à une amélioration certaine du niveau de l'emploi et à une augmentation des recettes fiscales.

Ainsi, et afin que l'économie tunisienne réalise les objectifs préconisés par cet accord de libre échange en vue d'assurer une croissance et un développement économique et social, certaines conditions devaient être remplies.

- Face au processus de l'intégration européenne et dans un contexte mondial d'ouverture, la Tunisie ne pouvait pas auto-entretenir son développement d'une manière spontanée. L'adoption d'une stratégie adéquate paraissait être une nécessité irréversible. Les profondes mutations attendues de la mise en place d'une ZLE impliquent sans aucun doute l'obligation d'adopter des réformes permettant au système fiscal et douanier d'être plus compétitif et mieux adapté aux règles établies à l'échelle internationale et, par conséquent, elle doit se conformer à l'ensemble de ces règles. A cet égard, on a pu écrire que « l'adhésion au libre échangisme, même si elle se veut progressive et échelonnée dans le temps, ne se fera pas sans bouleverser les mécanismes fiscaux et douaniers actuels. Ces derniers ont été conçus par et pour un Etat interventionniste et protectionniste, le passage d'un Etat interventionniste et protectionniste à un Etat libéral ne se fera pas sans douleur pour les finances publiques. Ce passage impose le réexamen profond des instruments et des fonctions du droit fiscal et douanier qui doit tenir compte

des nouvelles règles de commerce international<sup>76</sup> ». Cette opinion pertinente traduisait la préoccupation du pouvoir politique de moderniser la fiscalité tunisienne bien avant même la conclusion de l'accord d'association.

Malgré le fait que la conclusion de l'Accord d'Association de 1995 n'ait pas facilité la tâche des autorités publiques, une nouvelle démarche a été adoptée, même s'il restait beaucoup à faire, afin de permettre l'insertion du système fiscal et financier au sein d'un ordre international très mouvementé.

- Le renforcement de la cohésion et de la solidarité nationale. La Tunisie ne détenant pas de richesse naturelle, le capital humain est la richesse première sur laquelle il a fallu miser afin de faire face au manque à gagner qui a résulté de cette ouverture en assurant un emploi à chacun et une meilleure répartition sociale et régionale des retombées de la croissance ; et cela par une gestion dynamique des îlots d'exclusion et de frustration, corollaire inéluctable de toute économie de marché.
- L'approfondissement du processus de réformes engagé depuis l'adoption du Plan d'Ajustement Structurel (en 1986) pour améliorer l'efficacité du secteur financier<sup>77</sup>, la modernisation de l'administration et le recentrage du rôle de l'Etat, et l'adaptation du système éducatif et de formation à la fois aux besoins de l'économie mais également aux mutations internationales et aux exigences de la modernité et de l'ouverture.
- Assurer une meilleure restructuration du tissu industriel tunisien afin qu'il réponde aux exigences de concurrence internationale et d'assimiler les technologies et les investissements directs étrangers, surtout ceux à forte valeur ajoutée afin d'assurer une meilleure employabilité du facteur travail.

### **3. L'impact des Accords de Libre-échange sur l'économie tunisienne**

#### ***3.1. L'impact de l'accord sur les échanges commerciaux***

La Tunisie a connu une croissance soutenue des échanges extérieurs. Entre 1991 et 1998, les importations ont progressé, en volume, de 6.2% par an contre 6.4% pour les exportations. Ce développement a été accompagné d'une restructuration des exportations, restructuration qui a profité du mouvement des délocalisations à l'échelle mondiale et d'une politique de taux de change favorable adoptée au lendemain de l'ajustement, en particulier avec les pays de la zone européenne qui continue à être un partenaire privilégié.

Le démantèlement tarifaire, tel que prévu par l'accord a été mis en œuvre. Jusqu'en 2010, ces processus ont été, dans l'ensemble, caractérisés par de bonnes performances économiques pour la Tunisie, notamment sur le plan du commerce international. Ses exportations, et un peu moins ses importations, ont connu leur croissance la plus rapide, avec près de 9 % en moyenne pour les exportations.

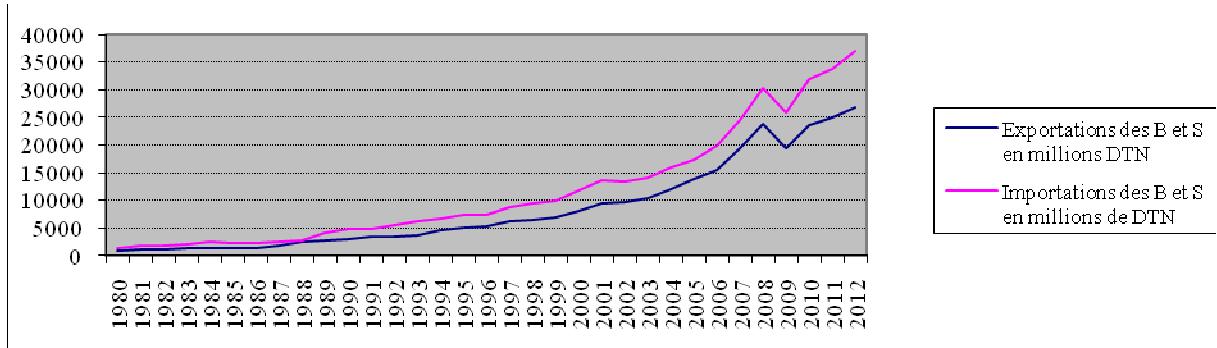
---

<sup>76</sup> Baccouche N., « Les implications de l'accord d'association sur le droit fiscal et douanier », *Mélanges H. Ayadi*, CPU 2000 p. 7.

<sup>77</sup> Ce nouveau statut de partenaire fait peser sur la Tunisie l'obligation de coopérer avec la CE afin d'harmoniser leurs actions communes, en effet, l'article 53 de l'accord dispose que « la coopération vise au rapprochement des règles et normes communes entre autre pour :

- Le renforcement et la restauration des secteurs financiers de la Tunisie,
- L'amélioration des systèmes de comptabilité, de vérification comptable, de surveillance, de réglementation des services financiers et de contrôle financier de la Tunisie ».

**Graphique 1. Evolution des importations et des exportations en Tunisie (1980-2011)**

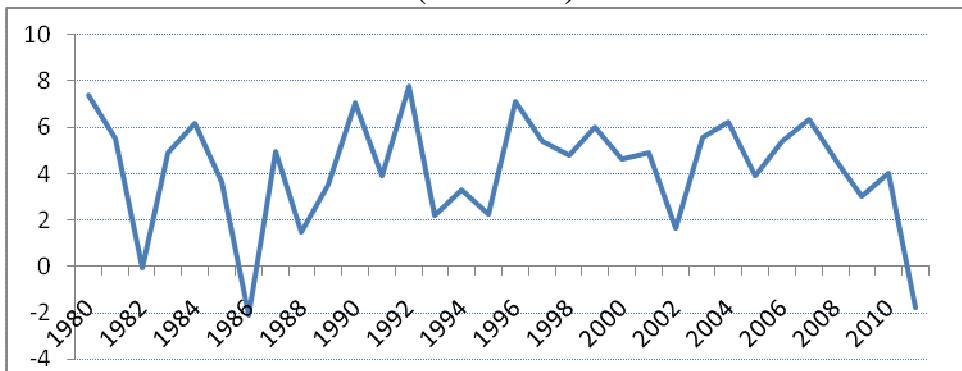


Source : Banque Centrale de Tunisie, Les statistiques financières

En effet, l'industrie tunisienne a pu résister à la concurrence européenne et les exportations de produits industriels ont contribué à la croissance des échanges tuniso-européens.

Au cours de cette période, la croissance économique de la Tunisie a atteint en moyenne 5 % par an, et la part des industries dans le PIB est restée stable, entre 28% et 30 %.

**Graphique 2. Le taux de croissance du PIB de la Tunisie (1980-2011)**



Source : Banque Centrale de Tunisie, Les statistiques financières

L'Europe était toujours le principal partenaire commercial de la Tunisie malgré le fait que celle-ci est un petit pays par rapport à l'UE. Cette situation s'est bien maintenue après la signature de l'Accord, vu que la Tunisie continue à importer environ 65 % de ses besoins en marchandises des pays de l'UE et à leur adresser près de 80 % de ses exportations.

En effet, les importations provenant de l'UE atteignaient, en 1996<sup>78</sup>, un montant de 5566 MD, soit 72% du total, et étaient centrées sur les IME (40%) et les textiles (33%). L'essentiel des importations était constitué de matières premières et de demi-produits (37%) et d'équipements (21%), mettant, ainsi, en relief l'importance de l'approvisionnement européen pour des activités exportatrices comme la confection et les IME. La part des biens de consommation finale était relativement faible mais ne cessa de progresser.

Le montant des exportations vers l'UE s'élevaient, en 1996<sup>79</sup>, à 4358 MD, soit 80% du total, et se composaient, essentiellement, de textiles, notamment de produits de la confection (60%) et des IME (12%), d'hydrocarbures (11%), de produits chimiques (9%) et d'huile d'olive (4%). Elles se faisaient, à concurrence de 65%, en off-shore et, spécialement, en régime de

<sup>78</sup> Source CHELEM

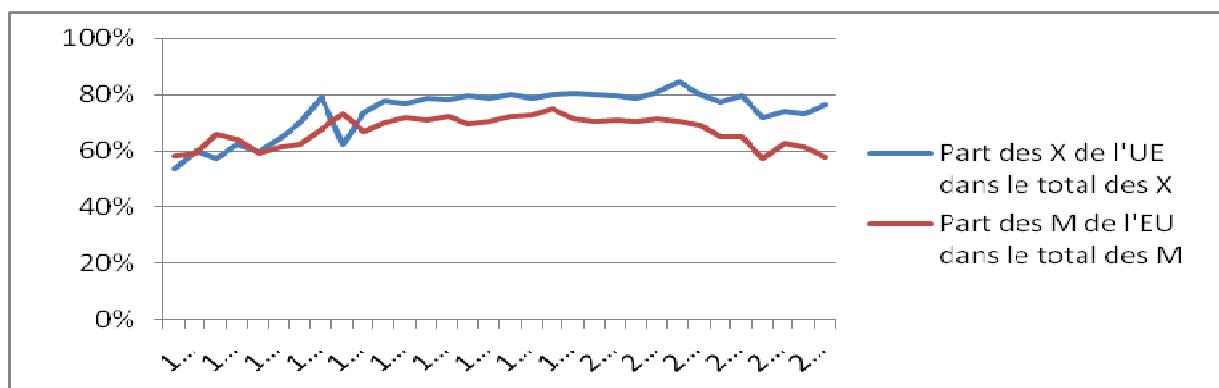
<sup>79</sup> Source rapport de la BCT (1998)

perfectionnement passif, régime dans lequel les entreprises utilisent de la main d'œuvre locale pour transformer des intrants et des demi-produits importés destinés à la réexportation, ce qui crée une forte corrélation entre exportations et importations et explique une partie du déficit structurel que connaît la Tunisie vis-à-vis de l'UE.

L'accord de libre échange avec l'UE n'a pas donné les résultats escomptés en terme de promotion des exportations, vu que la part de celles-ci est restée en moyenne aux alentours de 79% depuis 1995 avec une baisse, en 1998, à 71% à cause de la baisse de la demande européenne suite à la crise économique. Concernant les importations de la Tunisie en provenance de l'Europe, celles-ci ont été marquées par une baisse depuis 2005 en faveur des importations en provenance de l'Asie.

Il faut noter que ces exportations ont suivi un taux de croissance moyen supérieur à 9 %, entre 2003 et 2010, alors que les importations ont atteint un taux annuel moyen de croissance estimé à 7,2 %. En revanche, par rapport aux échanges avec les pays de l'UE, les principales exportations et importations de la Tunisie ont continué à porter sur des produits industriels, particulièrement les produits du textile et de l'habillement, suivis de plus en plus par les produits des industries mécaniques et électriques, qui représentent les principaux produits exportés par la Tunisie.

**Graphique 3. Evolution des échanges commerciaux avec l'UE (1980-2011)**

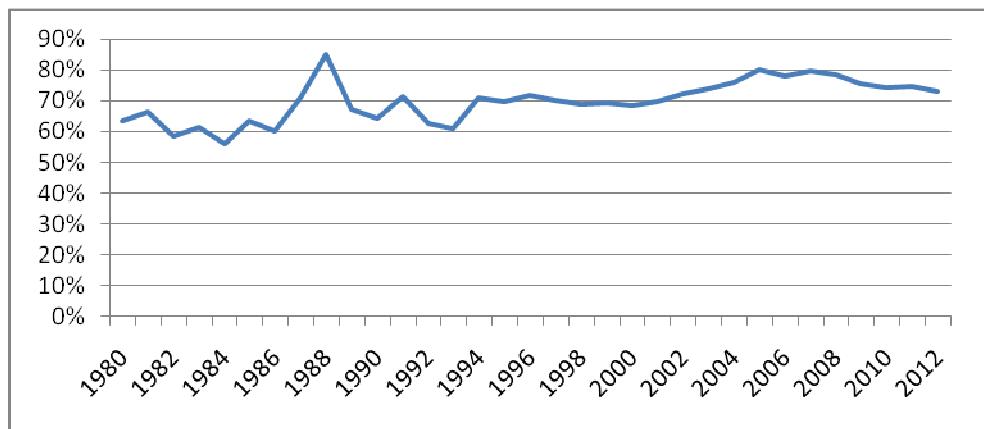


Sources : Annuaire statistique de la Tunisie 1982-2011 (INS)

Si la Tunisie a pu maintenir son industrie et ses exportations industrielles, c'est dans une certaine mesure grâce aux programmes de mise à niveau (PMN), puis de modernisation de l'industrie qu'elle a mis en place dès le démarrage de la ZLE. Sont éligibles au PMN les entreprises industrielles ou produisant des services pour les industries et jugées prometteuses. Ce programme leur offre un soutien technique et financier et vise à améliorer leur compétitivité et à les aider à se préparer à la concurrence en mettant à niveau leurs ressources humaines et leurs capacités technologiques.

L'évolution des échanges commerciaux en 2011 a été affectée par les événements politiques survenus à l'échelle nationale et régionale ainsi que par le ralentissement de la demande en provenance des pays de l'Union européenne, en relation avec la crise de la dette souveraine. Les exportations et les importations ont, en effet, accusé une forte décélération avec des taux de progression respectifs de 6,7% et 5,9% contre 20,8% et 23% en 2010. Le déficit commercial exprimé FOB-CAF ne s'est, dans ce contexte, élargi que de 3,8% par rapport à celui enregistré en 2010 pour atteindre 8,6 milliards de dinars, alors que le taux de couverture s'est amélioré de 0,6 point de pourcentage pour se situer à 74,5%.

**Graphique 4. Evolution du taux de couverture en Tunisie (1980-2012)**



Source : Banque Centrale de Tunisie, Les statistiques financières

Les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur, aux prix courants, ont atteint en janvier 2013 les valeurs de 2195.3 MD pour les exportations, et 2964.9 MD pour les importations.

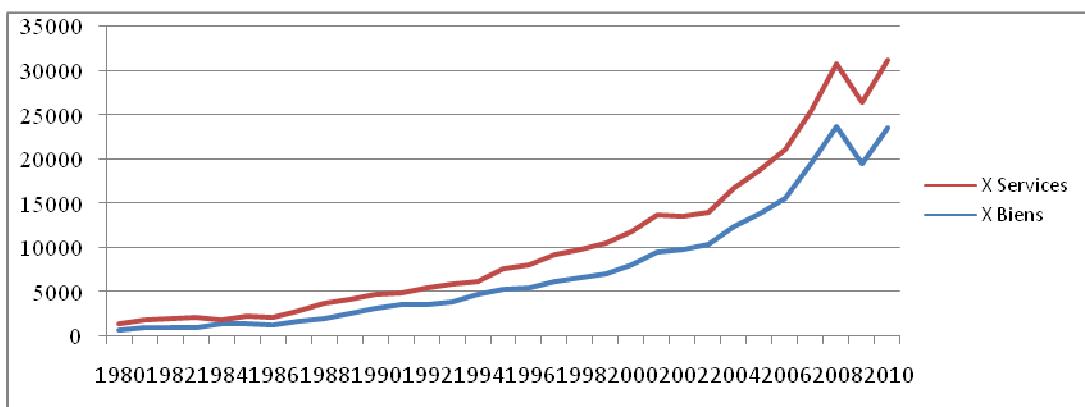
Ces échanges ont enregistré une progression de 23.6% pour les exportations, et 6.4% pour les importations, par rapport à la même période de l'année 2012. Suite à cette évolution, le déficit de la balance commerciale tunisienne s'est réduit de 239.7 MD pour s'établir à un niveau de - 769.6 MD (-1009.3 MD en janvier 2012) et le taux de couverture a gagné 10.2 points par rapport à son niveau de l'année précédente pour atteindre 74.0% contre 63.8% en 2012.

	Valeurs aux prix courants en janvier (Millions de Dinars)		
	2011	2012	2013*
Exportation	1731.2	1776.3	2195.3
Importation	2289.2	2785.6	2964.9
Solde commercial	-558.0	-1009.3	-769.5
Taux de couverture	75.6%	63.8%	74.5%

Source : INS, Publication Statistique. P 0104, Résultat du commerce extérieur, janvier 2013. (\*) Prévisions

Pour ce qui est du commerce des services, les deux parties semblent placer beaucoup d'espoir dans son développement. La Tunisie tire déjà une bonne part de ses ressources en devises du tourisme, les Européens étant ses principaux clients, mais elle espère mettre en valeur diverses autres ressources pour lesquelles elle dispose d'un potentiel appréciable, principalement dans le commerce des services de santé et des services professionnels (comptabilité, ingénierie, architecture...). Cependant le développement des exportations de ces types de services et l'élaboration d'un accord global satisfaisant pour toutes les parties demeurent une œuvre très incomplète. Pour commencer, il va falloir s'entendre sur les normes à respecter et sur les modalités à suivre.

**Graphique 5. Evolution des exportations et des importations des Biens et Services ou de la balance des B et des S (1980-2010)**



Source : Annuaire statistiques de la Tunisie 1982-2011 (INS)

### **3.2. *L'Accord de Libre Echange et le co-développement***

3.2.1. La Tunisie, dans le contexte actuel, et compte tenu des bouleversements sociaux et politiques qui ont eu lieu en janvier 2011, est tenue d'élaborer des bilans concernant ses stratégies de promotion de son économie et des transformations structurelles robustes effectuées et ce afin de mettre en exergue sa capacité à continuer de générer une croissance économique soutenue pendant plus que deux décennies.

En effet, ce contexte constitue un moment opportun pour identifier les lacunes et les obstacles rencontrés pour conduire les réformes engagées vers les résultats escomptés, particulièrement en matière de promotion de l'investissement et de l'emploi, afin de proposer des modèles de croissance et de développement basé sur une croissance plus inclusive visant la réduction des disparités sociales et régionales (c'est l'objectif principal de cette étude).

Pour aborder ce volet, il a fallu sortir les Accords de Libre Echange entre l'UE et la Tunisie d'un cadre purement commercial pour passer à un cadre de co-développement et de partenariat assorti d'une double solidarité, d'abord financière, qui permettrait d'atténuer les effets dans le temps du manque à gagner fiscal et budgétaire, et aussi, au plan de l'économie réelle, afin d'initier et de soutenir la formation du capital humain et la promotion de l'investissement privé, domestique et étranger.

En matière de coopération financière, l'Union Européenne s'est engagée à apporter son appui à la mise à niveau de l'industrie tunisienne, au développement des infrastructures agricoles, à la promotion des investissements européens en Tunisie, à l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle et à l'accès de la Tunisie aux programmes communautaires de recherche et de développement technologique.

La mise en œuvre de l'accord de libre-échange ne peut être dissociable du renforcement de la coopération financière. En effet, si le coût de l'ajustement à la ZLE est certain, les gains potentiels sont possibles mais tributaires des apports extérieurs de capitaux, permettant de compenser les pertes fiscales et de la capacité du pays à mettre en place une stratégie de reconversion compétitive de son système productif. Il est impératif d'initier une vision intégrée combinant volet commercial et volet financier, concessions tarifaires et compensation financière, coopération financière et restructuration industrielle. Ce sont là les véritables enjeux de la Zone de Libre Echange Tunisie - UE.

La réussite d'une politique macro-économique active dépendra essentiellement de la capacité du pays à drainer des investissements directs étrangers et à préparer le tissu industriel et

économique à absorber ces investissements. Elle pourrait aboutir à une croissance importante, à une amélioration certaine du niveau de l'emploi et à une augmentation des recettes fiscales. Or, pouvons-nous dire, de manière sibylline, que le libre-échange ne peut pas réaliser le développement mais qu'il peut toutefois le favoriser s'il est accompagné de mesures adéquates ?

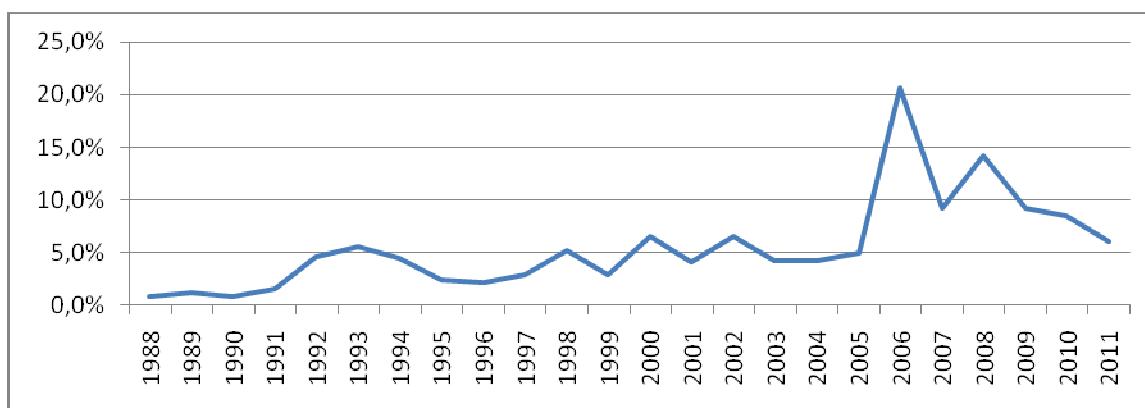
Qu'en est-t-il pour le cas de la Tunisie ?

### 3.2.2. L'Accord de Libre-échange et l'attractivité des IDE :

L'un des arguments essentiels qui militait en faveur du partenariat euro-méditerranéen était l'impact positif sur les investissements directs étrangers. En effet, économique et social ; on attend de lui qu'il permette de renforcer les exportations, de créer de l'emploi, et qu'il contribue au développement industriel du pays à travers le transfert technologique et la participation à un aménagement plus harmonieux du territoire.

En particulier, la signature de l'Accord d'Association avait pour objectif de conduire cette stratégie en rassurant les investisseurs et en donnant d'avantage de légitimité et d'irréversibilité aux réformes engagées par les autorités tunisiennes. Ce fut malheureusement une affirmation gratuite car la rive sud de la Méditerranée, dans sa totalité, attire moins de 1,3% des Investissements directs étrangers mondiaux<sup>80</sup>. La zone n'est pas attractive.

**Graphique. Evolution de la part de l'IDE dans le PIB**



En Tunisie, on a constaté ce relatif échec, malgré le fait que le code des incitations aux investissements, entré en vigueur en janvier 1994, prévoit de nombreuses incitations sous forme d'exonérations fiscales, de primes à l'investissement, de prise en charge de frais d'infrastructure ou encore des cotisations patronales au régime de sécurité sociale pendant une période allant jusqu'à 10 ans et à hauteur de 25 à 100 %<sup>81</sup>.

Si les flux d'IDE en Tunisie ont connu une forte progression, passant de 159,1 millions de dinars en 1991 à 1.018,7 millions en 2005, soit environ une multiplication par six, la majeure partie de ces flux s'est concentrée dans le secteur énergétique ; mais il s'avère que, depuis 1996, le secteur manufacturier est devenu lui aussi attractif. Les flux destinés à ce secteur sont passés de 49,5 millions de dinars, en 1996, à 374,9 millions en 2005, soit une multiplication

<sup>80</sup> Moisseron Jean-Yves (2005), *Le bilan mitigé des accords de Barcelone*. Présentation à la Conférence internationale « Le partenariat euro-méditerranéen, dix ans après Barcelone », Le Caire, 19-20 avril, p18.

<sup>81</sup> El Ouardani Hajar (2002), Contribution à l'analyse théorique de l'attractivité des investissements directs étrangers : cas de la Tunisie à travers l'expérience des PME multinationales, thèse pour l'obtention du doctorat en sciences économiques, Chapitre 4, P 156.

par près de huit<sup>82</sup>. Toutefois, ces IDE représentent une part très négligeable dans le PIB sauf pour 2006 et 2008 où la part de ces IDE a connu deux pics suite à la privatisation des cimenteries de « Jebel El ouest » et d' « El Kharroube » ; elle est passée de 5%, en 2005, à 20.6% en 2006, et de 9.2% à 14.2%, de 2007 à 2008.

Les implantations étrangères semblent privilégier des modes de production plus intensifs en travail, et moins intensifs en capital, ce qui a eu, pendant plusieurs années, un effet positif sur les créations de l'emploi, en permettant la résorption d'une catégorie bien déterminée de main d'œuvre, celle peu qualifiée. Or ce type d'investissement ne répond plus aux besoins actuels du marché du travail, vu l'augmentation du nombre des diplômés du supérieur.

### *3.2.3. L'Accord de Libre-échange et la création d'emploi :*

#### **a. Les données sur la démographie et sur l'emploi et le chômage.**

En Tunisie, la croissance économique est tirée par le secteur des activités marchandes, les industries manufacturières et les activités publiques. Le secteur marchand constitue la préoccupation première de la politique industrielle des années 90's, alors que les secteurs vitaux tels que l'agriculture n'ont pas fait l'objet de stratégie de développement économique et social ciblée et privilégiée. Le pays a gardé la même structure dualiste engendrant l'aggravation des disparités régionales, l'accélération des flux migratoires internes et l'élargissement des milieux urbains logés autour des principales villes du littoral. Ce déséquilibre régional a façonné le schéma de la croissance en lui donnant le caractère "déséquilibrée". Effectivement, outre le fait que la croissance, si stable soit-elle, ne crée suffisamment pas l'emploi, elle n'est pas passée à un palier supérieur depuis une trentaine d'année si nous la comparons à d'autres économies ayant presque les mêmes atouts (démographiques, géographiques, institutionnels,...).

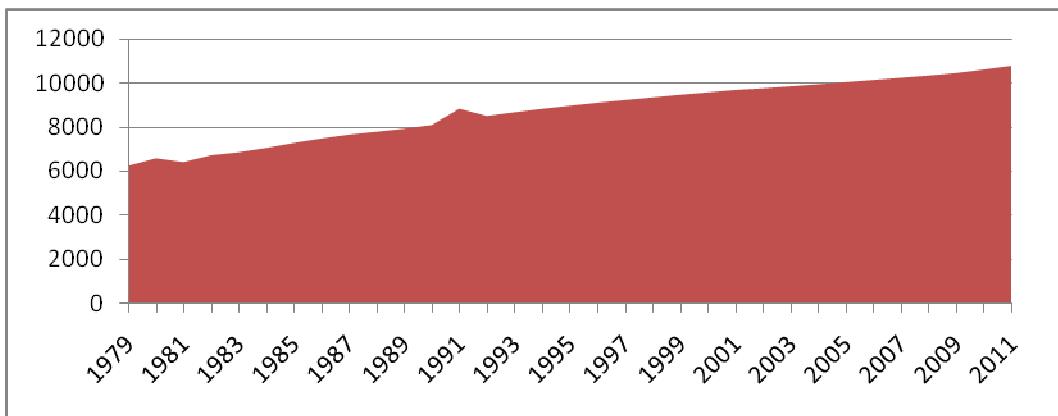
Les résultats de l'enquête sur la population en Tunisie réalisée par l'INS en mai 2011<sup>83</sup> ont montré que :

- La population a dépassé le cap de dix millions 651 milles personne à la mi-mai 2011, soit une progression de 120 mille sur la période décembre 2010-décembre 2011 sachant que le taux du croît démographique s'élevait à 0.97% ;
- Une amélioration du niveau d'éducation des habitants qui s'explique surtout par la régression du taux d'analphabétisme pour atteindre en mai 2011, 18.6% contre 23.1%, en avril 2004 ;
- Une amélioration au niveau des habitants actifs en passant de 3769.2 mille en mai 2010 à 3844.6 mille en mai 2011 ;
- Une régression du nombre de travailleurs pour atteindre 3139.8 mille, en mai 2011, contre 3277.4 mille en mai 2010 ; ceci est dû essentiellement à la perte de 137.6 mille postes d'emplois durant la période allant de mai 2010 à mai 2011, dont 64.5 mille emplois dans le secteur de l'agriculture, 16 mille postes dans le secteur du tourisme et 57 mille dans le secteur de l'industrie et des services diverses ;

#### **Graphique 4. Evolution de la population tunisienne entre 1979 et 2011(en millions)**

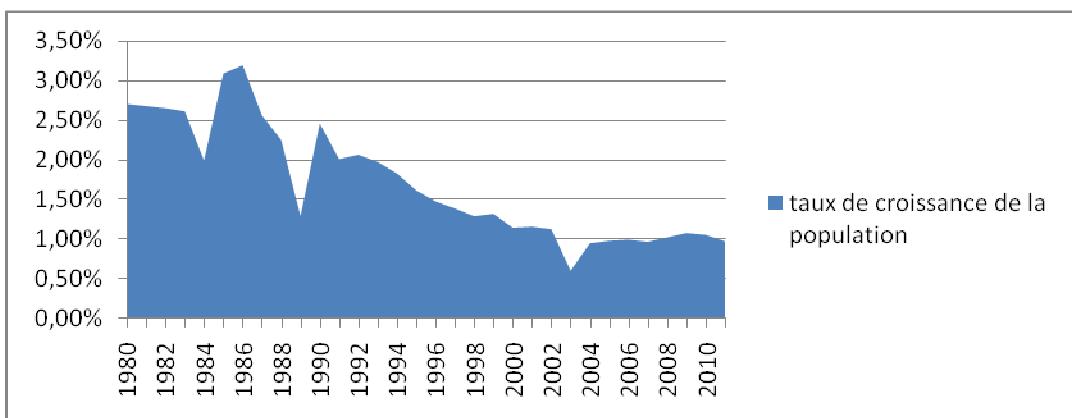
<sup>82</sup> Driss Slim ( 2007), L'attractivité des investissement directs étrangers industriels en Tunisie, Région et Développement n° 25, p 139.

<sup>83</sup> Publication de L'INS n° 0201, « emploi et chômage », premier trimestre 2012.

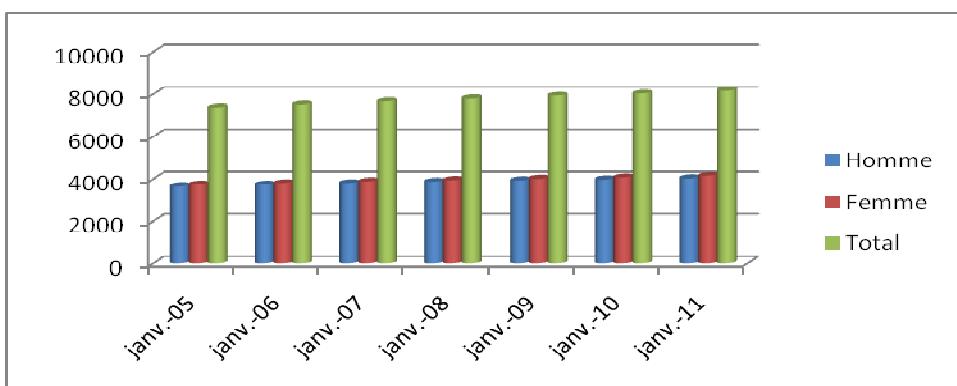


Source : Enquête population 2011, INS

### Graphique. Taux de croissance de la population tunisienne entre 1980-2011



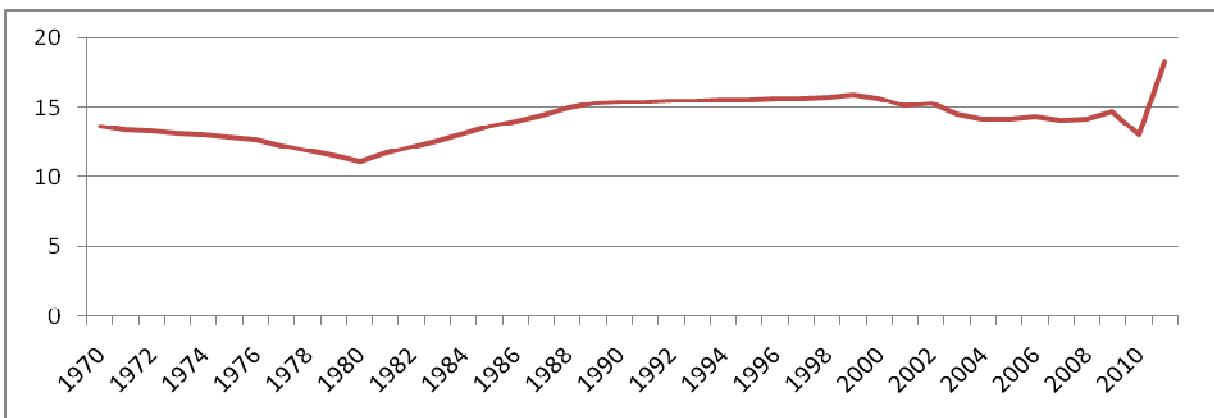
Source : Source : Enquête population 2011, INS



Source : Enquête sur le chômage et l'emploi 2011, INS

- Une augmentation du nombre des chômeurs pour atteindre 704.9 mille en mai 2011 contre 491.8 mille en mai 2010, soit une croissance de 213.1 mille. Le nombre de diplômés a évolué, dans le même temps. Il s'élevait à 217.8 mille en mai 2011 contre 157.3 mille en mai 2010 pour atteindre 221.1 mille au premier trimestre 2012;
- Le taux de chômage est de 18.3% en 2011, soit une hausse de 5.3%. Il est utile d'ajouter que ce taux est bien plus élevé, avoisinant les 27.4%, chez les filles ;

**Graphique . Evolution du taux de chômage en Tunisie entre 1970 et 2010**



Source : INS

- Le taux de chômage des diplômés est estimé à 34,2% dont 21,0% chez les hommes et 49,4% chez les femmes pour 2012 ;
- Sur le plan régional, le taux de chômage le plus élevé est enregistré au Centre-ouest (28.6%), suivi par le Sud-ouest (24.8%) alors qu'il n'a pas dépassé le 11% au Centre-est.

#### b. Les causes du chômage en Tunisie :

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la création d'emploi était très importante dans le secteur public. Cependant, à partir des années quatre-vingt-dix et en réponse au Plan d'Ajustement Structurel (PAS) en 1986, et particulièrement à la privatisation, le secteur public n'était plus en mesure d'assurer la création d'emploi nécessaire. De même il faut noter que la stratégie d'industrialisation de l'économie tunisienne depuis le milieu des années soixante-dix était basée essentiellement sur la main d'œuvre non qualifiée bon marché et ce en encourageant l'investissement direct étranger de sous-traitance dans les industries manufacturières (textile et habillement, mécanique, électronique...). Or, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et l'adoption de l'accord de libre échange avec l'Union Européenne qui insistait, entre autre, « sur le caractère essentiel du développement des ressources humaines, à la fois en ce qui concerne l'éducation et la formation des jeunes en particulier »<sup>84</sup> et l'encouragement de la recherche scientifique afin de répondre aux besoins des investisseurs locaux et étrangers et préparer une main d'œuvre qualifiée capable de faire face à la concurrence nationale et internationale et de répondre aux besoins des investisseurs opérant dans des secteurs à forte valeur ajoutée.

Les nouveaux diplômés entrants sur le marché de travail depuis le milieu des années deux mille ont été confrontés à la difficulté d'accéder à un premier travail et, par conséquent, le passage par une période d'attente de plus en plus longue demeure un état normal à cause d'une croissance économique relativement lente atteignant en moyenne 5 pour cent par an depuis une quinzaine d'années<sup>85</sup> et d'une faible élasticité du marché d'emploi par rapport à la croissance de la population des jeunes diplômés en expansion.

Cependant, ce paysage est taché par une répartition inéquitable de la richesse à travers les régions et un taux de chômage en croissance, notamment celui des jeunes diplômés du supérieur. Ces deux facteurs ont constitué l'un des plus importants facteurs ayant abouti à des

<sup>84</sup> Déclaration de l'accord de libre échange à Barcelone adoptée à the Euro-Mediterranean Conference - 27-28/11/1995, p.6.

<sup>85</sup> Le taux de croissance économique s'élevait en moyenne à 5 pour cent par an avec deux pics en 2002 de 1.65% et en 2007 où il a atteint un record de 6,34 %.

mouvements continus et généralisés de manifestations et protestations sociales aboutissant une révolution contre le pouvoir politique en place qualifiée de « révolution pour la dignité ».

En effet, le taux de chômage moyen pour les jeunes d'âge compris entre 15 et 24 ans est d'environ 30 % contre une moyenne mondiale de 14 %. La stagnation de la croissance du salaire réel a été l'un des facteurs à l'origine de la baisse de la perception du bien-être économique au cours des deux dernières décennies.

### **c. Le chômage des diplômé(e)s**

Ce nouveau phénomène du chômage des jeunes diplômés est très inquiétant, ce qui nous amène à remettre en cause les stratégies de développement adoptées, jusque là, par les autorités publiques tunisiennes. Sans conteste, cette situation témoigne des limites et faiblesses des multiples dispositifs et politiques adoptés depuis le milieu des années 1990 en vue d'absorber le nombre en croissance des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le taux de chômage des diplômé(e)s en Tunisie a, en effet, été multiplié par presque quatorze entre 1985 et 2011, passant de 2,3% à 30.9 %. Ce taux de chômage, aussi préoccupant soit-il, dissimule une situation encore plus alarmante si l'on examine la distribution de ces chômeurs par région ou par genre. En ce sens, relativement aux régions côtières du pays, celles de l'intérieur sont de loin les plus touchées avec un taux de chômage des jeunes cadres franchissant le taux de 40% dans certaines régions<sup>86</sup>. Par ailleurs, ce taux de chômage heurte plus sévèrement les femmes que les hommes avec un taux de 48,69 % pour les femmes contre 19,10 % pour les hommes en 2011.

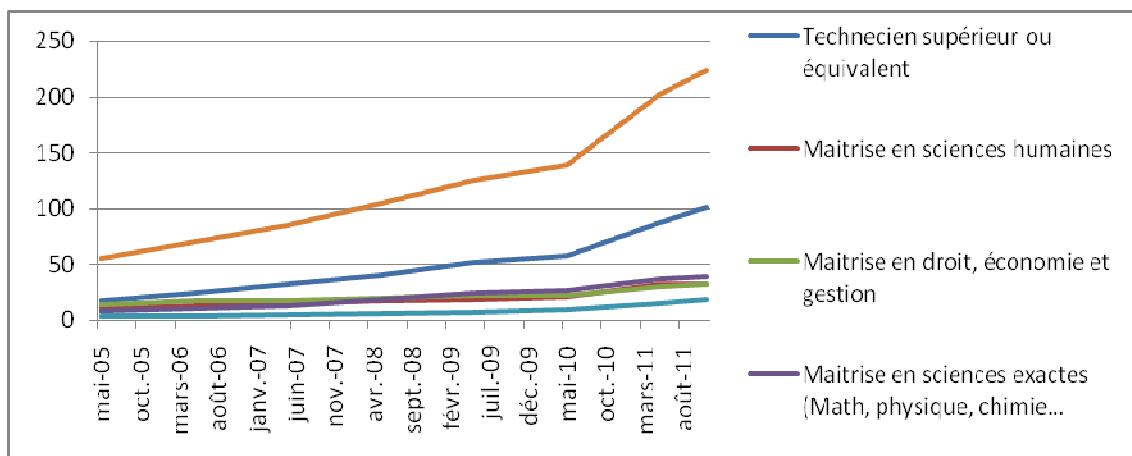
Il est à noter que le nombre de chômeurs parmi les diplômés est estimé à 223700 chômeurs en Novembre 2011, dont 101200 techniciens et 32500 diplômé en droit, économie et gestion, et 31 800 diplômé(e)s en sciences humaines ; en plus 19 mille ont d'autres diplômes universitaires (médecins, pharmaciens, ingénieurs, titulaires d'une maîtrise, ...) et la répartition de ces diplômés sans emploi est estimée à 78 500 hommes et 145 200 femmes.

Ainsi, les diplômés des filières courtes, en particulier des techniciens supérieurs, qui sont supposés posséder une forte employabilité, sont ceux qui connaissent les taux de chômage les plus importants qui ne cessent de croître depuis 2005. Il en est de même pour les sortants des filières du tertiaire (droit, gestion, finance), tous niveaux de diplômes confondus. Les diplômés du niveau maîtrise en droit connaissent un taux de chômage inquiétant de 68%. Sans parler des sortants des filières techniques, surtout pour les spécialités liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire (plus de 70% pour les techniciens supérieurs et plus de 31% pour les ingénieurs).

#### **Graphique : Répartition des chômeurs diplômé(e)s du supérieur selon la nature du diplôme (2005-2011)**

---

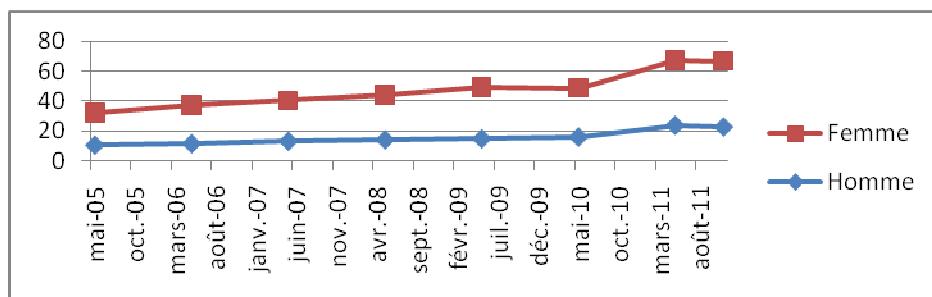
<sup>86</sup> 40.77% au Sud ouest de la Tunisie



Sources: données de l'IEQ

Cependant, ce taux de chômage des diplômés universitaires a atteint 33,1% en Novembre 2011 et il est plus élevé chez les femmes (44,2%) que chez les hommes (22,6%). Ce taux est synonyme de ségrégation en faveur des hommes car, ces dernières années, le taux des diplômées (femmes) au chômage est devenu trois fois plus élevé que celui des diplômés (hommes) comme le montre la figure ci-dessous.

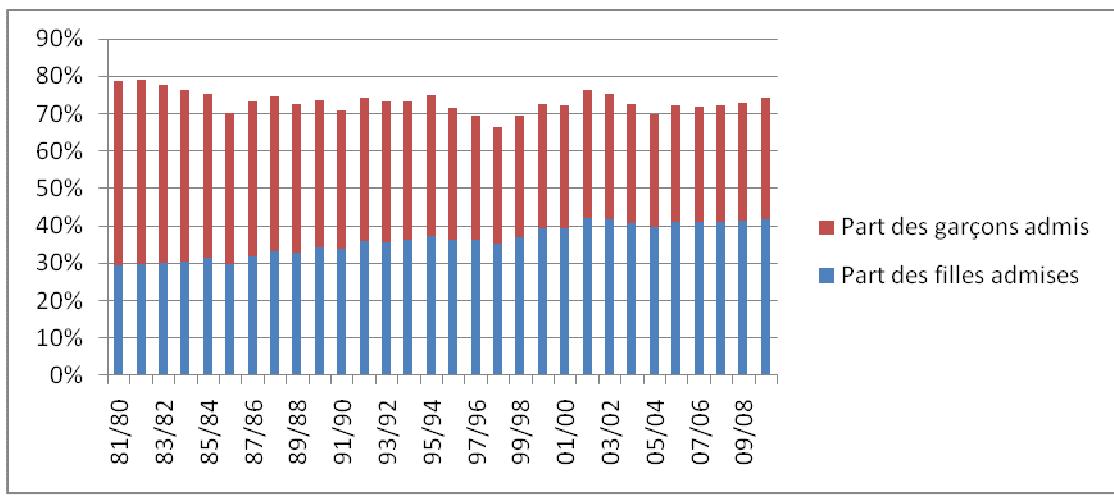
#### Graphique. Evolution des chômeurs diplômés du supérieur selon le sexe (en %)



Source: données de l'IEQ

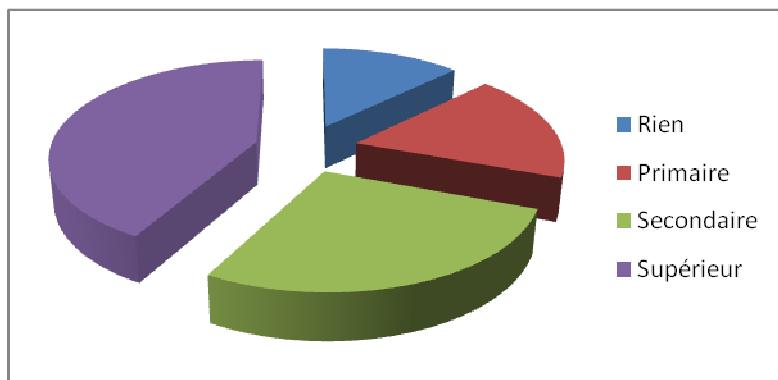
Vue l'évolution démographique en Tunisie en faveur des jeunes, ces vagues de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, de plus en plus importantes, se déversent de plus en plus sur un marché de travail, déjà, saturé. Un marché du travail qui se caractérise par une inadéquation entre l'offre du travail et la demande du système productif.

#### Graphique. Evolution des admis du cycle secondaire par sexe



Source : Données de l'INS

**Graphique. taux de chômage selon le niveau d'éducation (Novembre 2011)**

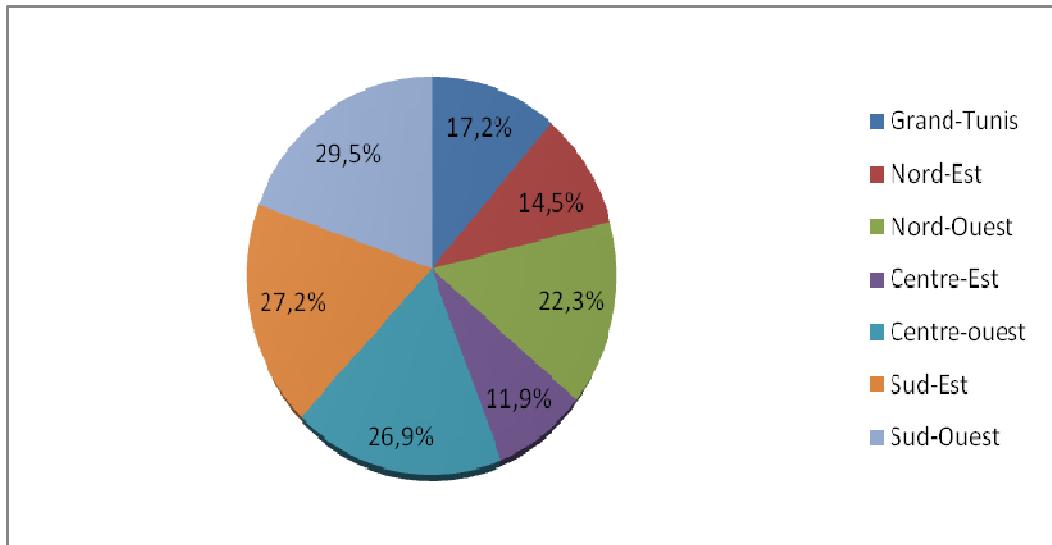


Cependant, il faut souligner que cette inadéquation, entre l'offre et la demande de travail est due particulièrement au dispositif de formation universitaire et professionnelle qui est incapable de répondre aux attentes des entreprises et d'anticiper l'évolution des besoins du marché du travail dans certains secteurs dynamiques et à forte valeur ajoutée.

#### d. Le chômage selon les régions

Les résultats de l'enquête réalisé par l'INS a indiqué que le taux de chômage le plus élevé est recensé au Centre-ouest avec un taux de 18,1% à la fin de 2011, alors que cette région ne représente que 13,3% de la population totale et par conséquent le taux de chômage dans cette région est de 26,9%, tandis que le taux de chômage dans le Sud-ouest s'élève à 29,5% et celui dans le Sud-est de 27,2%. Cependant ce taux ne dépasse pas 11,9% au Centre-Est, alors que ce taux varie entre 14,5% et 22,3% dans le Nord du pays.

**Graphique. Taux de chômage par grande région (novembre 2011)**

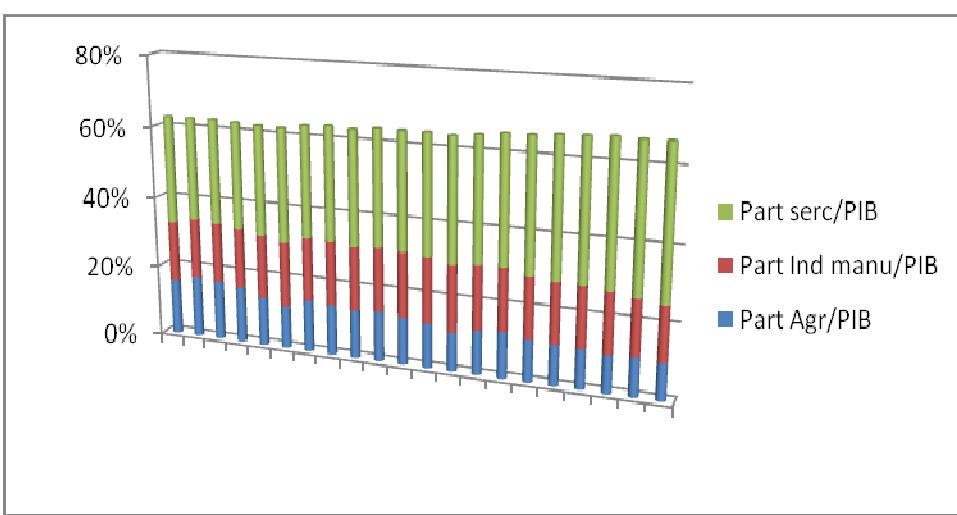


Source : Enquête sur l'emploi 2011 (IEQ)

#### e. L'emploi par secteur d'activité :

En 2011, l'emploi, tous secteurs confondus, a baissé de 3.25% par rapport à 2010 pour passer de 3277.4 mille emplois à 3170.7 mille. Le secteur dominant est toujours celui des services tiré, avant le milieu des années quatre-vingt dix, par le commerce et le secteur des transports prend la première place après la signature de l'accord de libre-échange. La part du transport dans le PIB est passée de 0.75%, en 1996, à 17.7%, en 2010 (avec 986.1 millions de dinars contre 4758.8 millions), alors que celle du commerce est passée de 8.6%, en 1996, soit 1126.7 millions de dinars, à 9.38% en 2010 (2523 millions de dinars).

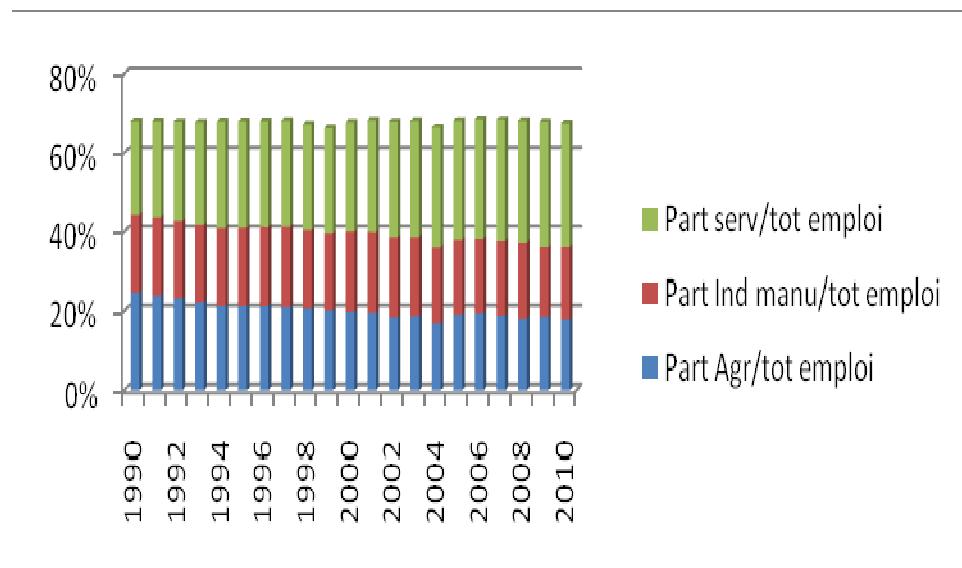
#### Graphique. Evolution des parts de chaque secteur d'activité dans le PIB (1990-2010)



Source : Données de l'INS

Quant au secteur agricole, il fortement tributaire du facteur climatique, sa part dans le PIB n'a pas vraiment augmenté, au contraire elle a baissé de 12%, en 1995, à 10.23% en 2010. La création d'emploi dans le secteur agricole n'a cessé de diminuer depuis le début des années quatre-vingt dix, ce qui peut s'expliquer en partie par l'émigration des jeunes vers les zones urbaines.

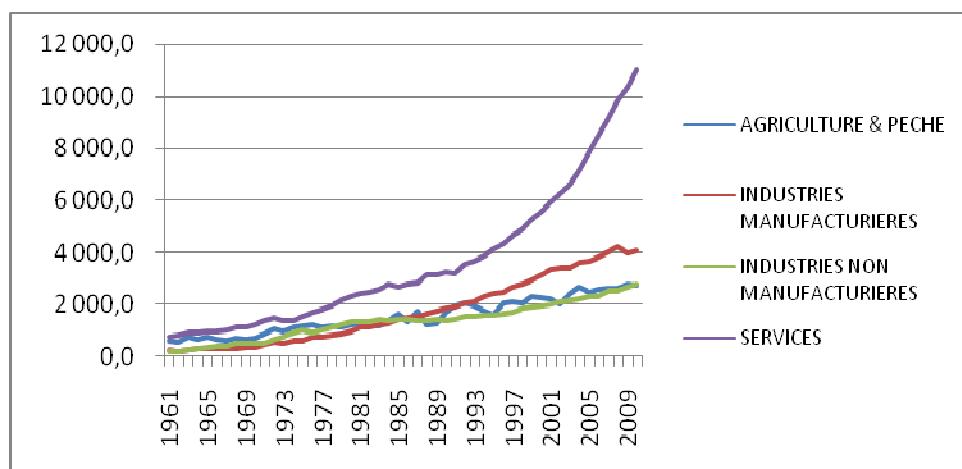
**Graphique. Evolution des parts de chaque secteur d'activité dans le total des emplois créés (1990-2010)**



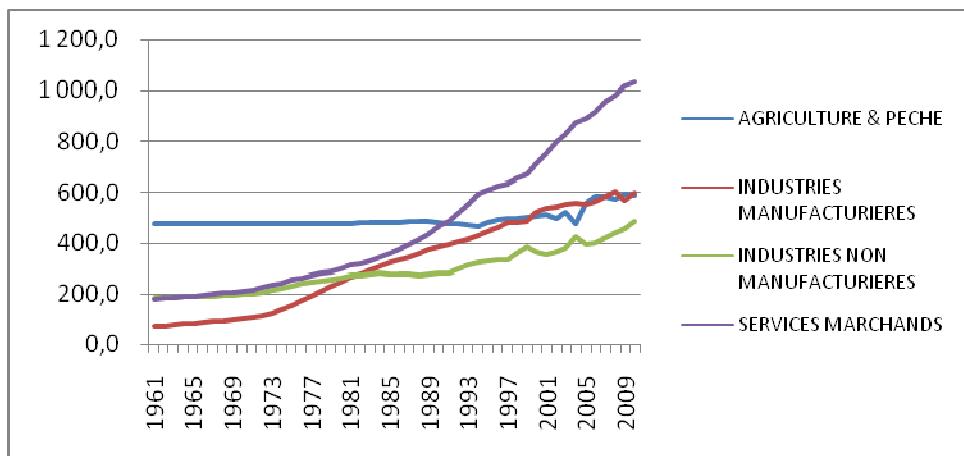
Source : Données de l'INS

En revanche, le secteur de l'industrie manufacturière a montré des performances relativement soutenues pour la période allant de 1998 à 2002 (avec une part dans le PIB passant de 17.9% à 18.5%), date à partir de laquelle un fléchissement est noté : sa part dans le PIB a diminué pour passer à 15.1% en 2010.

**Graphique. Evolution du PIB par secteur d'activité (en millions de dinars)**

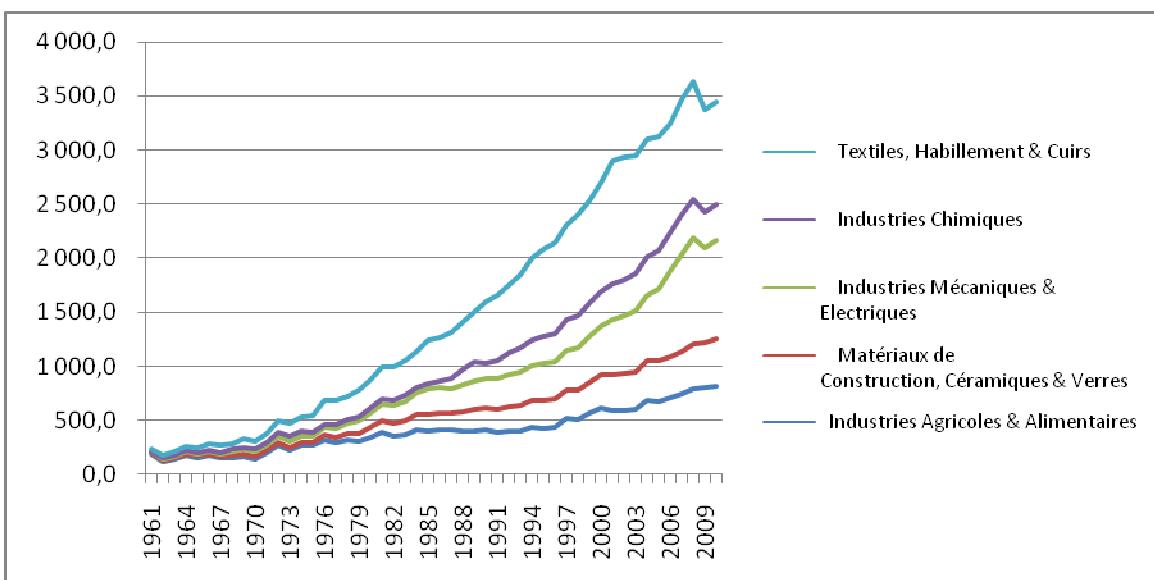


**Graphique . Evolution de la répartition de l'emploi par secteurs d'activité (en milliers)**

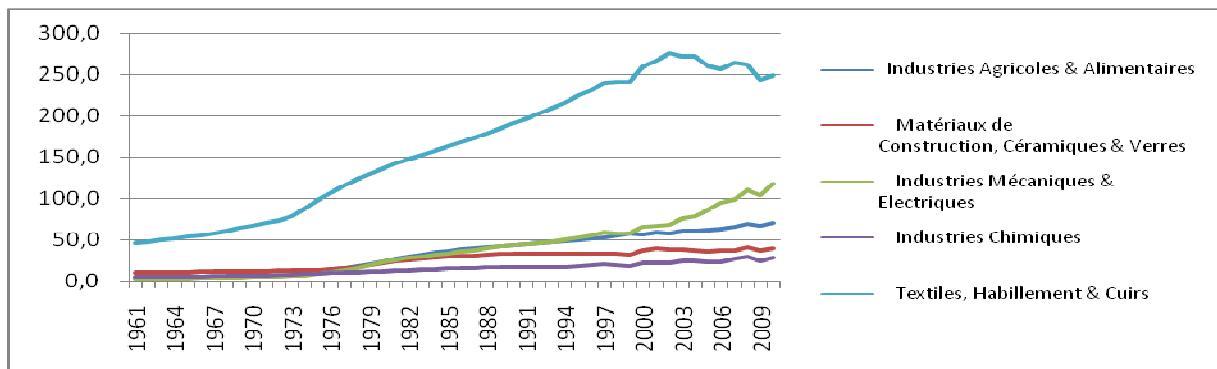


Les performances de la Tunisie en matière d'exportations ont été remarquables et justifient la poursuite d'une politique orientée vers l'extérieur. Parmi les exportations de produits manufacturés, ce sont les machines et appareils électriques qui ont connu des taux de croissance élevés, suivis par les textiles et les matériaux de construction. Toutefois les industries de l'habillement/textile et du cuir continuent de se tailler la part du lion dans les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'UE. Or malgré le fait que l'aspect nettement positif de la création d'une ZLE pour la Tunisie ait été le développement des exportations, notamment dans le secteur textiles/habillement et IME, le secteur textile a été ensuite largement perturbé par le démantèlement des accords multifibres qui ont permis à des pays concurrents (Chine/Hong-Kong, Inde, Turquie, Vietnam, Indonésie, Pologne ...) d'accéder à terme librement au marché européen avec une compétitivité souvent plus élevée que celle du textile tunisien. C'est ce qui explique la baisse de la part de ce secteur dans le PIB.

**Graphique. Evolution du PIB par branche d'activité entre 1960-2010**



**Graphique. Evolution de la répartition de l'emploi par branche d'activité**



#### 4. Recommandations

1. La politique de soutien à l'emploi doit cibler les secteurs les plus créateurs de valeur ajoutée tels que les services marchands et les industries manufacturières.
2. L'investissement public se présente dans notre analyse comme la condition fondamentale dans la relance de l'investissement privé dans les régions éloignées du littoral, puisqu'il le conditionne. Des incitations aux IDE pour les grands projets dans les secteurs des infrastructures de base et des NTIC, en partenariat avec le secteur privé domestique, seraient aussi recommandées pour le début d'une nouvelle phase de croissance.
3. La restructuration et la modernisation de l'appareil productif devraient être axées sur une meilleure flexibilité dans le sens de la capacité à absorber les chocs extérieurs. Une diversification du portefeuille du commerce extérieur devra être envisagée dans ce sens.
4. La restructuration du système éducatif en particulier, et de l'offre de compétences en général, devrait être reconstruite dans la perspective d'une meilleure employabilité, d'une canalisation des flux décrivant la dynamique du marché de l'emploi et d'un encadrement-orientation en fonction des perspectives sectorielles en matière de création d'emploi.
5. Une politique salariale intégrant l'efficacité au travail et l'indexation du salaire sur le NGP pourrait jouer en faveur de l'absorption des distorsions sur le marché de l'emploi et assurer une demande solvable.
6. Le principal obstacle à un développement des exportations est et sera de plus en plus le problème de la compétitivité. Le manque de compétitivité tunisien résulte de plusieurs causes : une stratégie industrielle qui s'est trop appuyée pendant longtemps sur l'import-substitution entraînant des pans entiers de l'industrie à l'abri de toute concurrence et donc à l'écart de toute recherche de compétitivité, une stratégie d'exportation industrielle misant plus sur l'avantage tenant aux bas salaires et qui a négligé le souci de la qualité et de la productivité, et enfin une faible ouverture du pays pendant longtemps à l'investissement direct étranger, aux échanges commerciaux et à l'installation de firmes multinationales.
7. L'administration a trop longtemps pensé que la gestion des soldes de la balance commerciale et de la balance des paiements pouvait et devait se faire de manière administrative et non résulter des dynamiques du marché et de l'initiative privée. Cette stratégie a trouvé ses limites avec le durcissement de la concurrence asiatique et de certains pays du pourtour méditerranéen.

Pour corriger cette évolution, il faut que la Tunisie mise plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent sur l'apport financier et la modernisation technique en stimulant les investissements directs étrangers à forte valeur ajoutée afin de stimuler la croissance et d'absorber une partie de la main d'œuvre qualifiée.

## Bibliographie

- ❖ Ayari Ch. (1998), La ZLE euro méditerranéenne et l'OMC, *L'Economiste maghrébin* du 5 au 19 novembre, n° 195.
- ❖ Bouoiyour J., Hanchane H et Mouhoud E. M. (2009), « Investissements directs étrangers et productivité : quelles interactions dans le cas des Pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord? », *Revue Economique*, vol. 2, n° 1, pp. 109-131.
- ❖ Bouoiyour J. (2010), « La liberalization and labor market: Case of Tunisia », in MPRA Paper 31358, University Library of Munich, Germany, Décembre.
- ❖ Boughzala Mongi (2010), La zone de libre-échange Tunisie-Union européenne quatorze ans après, *Économie et territoire relations commerciales*, pp. 244-249.
- ❖ Driss Slim ( 2007), L'attractivité des investissement directs étrangers industriels en Tunisie, *Région et Développement* n° 25, p 139.
- ❖ Meddeb Radhi (1996), la zone de libre-échange Tunisie-UE un modèle et un défi, *chambre de commerce franco-arabe, Paris 29 Février*. <http://www.comete.com.tn/publications-pdf/14.%20CCFA-ZLE%20MODE.pdf>
- ❖ Meddeb Radhi (1999), Politique d'amélioration de la compétitivité de l'économie tunisienne, CENAFIF, Novembre.
- ❖ Moisseron Jean-Yves (2005) Le bilan mitigé des accords de Barcelone. Présentation à la Conférence internationale « Le partenariat euro-méditerranéen, dix ans après Barcelone », Le Caire, 19-20 avril.
- ❖ Mouelhi Rim (2007), Impact of trade liberalization on firm's labour demand by skill : The case of Tunisian manufacturing. *Labour Economics*. Vol. 14, Issue 3, pp. 539-563
- ❖ Stampini Marco et Audrey Verdier-Chouchane (2011), “Labor Market Dynamics in Tunisia: The Issue of Youth Unemployment”, AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP, Working Paper No. 123 February.

## Annexe I

**Tableau 1 . Évolution de la protection nominale par activité du marché intérieur (%)**

Activités	1986	1990	1995	1997	1999
<b>Agriculture et pêches</b>	41	23	39	133	127
<b>Industrie</b>	47	35	37	42	37
<b>Industrie manufacturière</b>	48	35	43	48	43
<b>IAA</b>	63	33	46	88	84
<b>IME</b>	37	36	32	30	26

<b>Textile</b>	67	37	62	48	39
<b>Industrie non manufacturière</b>	13	17	21	14	12
<b>Ensemble (Hors hydrocarbure)</b>	41	29	37	54	50

Source : IEQ

**Tableau 2 . Taux de chômage des diplômés du supérieur par sexe et par région (2011)**

Grande région	Total	hommes	femmes
<b>Grand Tunis</b>	31,44	19,04	48,20
<b>Est-Nord</b>	28,13	19,53	42,47
<b>Ouest-Nord</b>	27,38	16,50	45,04
<b>Est-Centre</b>	37,91	23,03	59,00
<b>Ouest - Centre</b>	21,48	15,49	30,93
<b>Est-Sud</b>	37,68	19,28	70,28
<b>Ouest-Sud</b>	40,77	24,42	61,57
<b>Total</b>	30,90	19,10	48,69

**Tableau 3 . Répartition des chômeurs par niveaux d'éducation (2011)**

Grande région	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclaré	Total
<b>grand Tunis</b>	1170	34153	79915	52844	.	<b>168083</b>
<b>Est-Nord</b>	4599	24281	45749	29215	.	<b>103843</b>
<b>ouest-Nord</b>	4494	16053	34074	20627	98	<b>75347</b>
<b>Est-Centre</b>	3484	22869	36872	38673	125	<b>102023</b>
<b>ouest-Centre</b>	14032	40636	49088	28392	.	<b>132149</b>
<b>Est-Sud</b>	1108	13660	31422	27934	.	<b>74125</b>
<b>ouest-Sud</b>	328	6188	22688	20104	.	<b>49307</b>
<b>Total</b>	<b>29215</b>	<b>157840</b>	<b>299807</b>	<b>217790</b>	<b>223</b>	<b>704876</b>

Source : données de l'IEQ

**Tableau 4 . Taux de chômage en pourcentage de la population active selon le niveau d'éducation**

	mai-05	mai-06	mai-07	mai-08	mai-09	mai-10	mai-11	nov-11
Rien	6,3	6,4	4,4	4,2	6,1	5,7	8	9,3
Primaire	14,3	13	11,5	10,6	10,4	9,2	12,4	13
Secondaire	13,3	12,5	13,5	13,4	14	13,7	20,6	19,9
Supérieur	14	16,9	18,2	20	21,9	22,9	29,2	30,5

Source : données de l'IEQ

**Tableau 5 . Répartition des chômeurs selon la nature du diplôme du supérieur en novembre 2011**

Masculin	Féminin	Masculin	Total	part relative (%)
Techniciens	35,2	66	101,2	45,2

<b>supérieur ou équivalent</b>				
<b>Maitrise en sciences humaines</b>	7,5	24,2	31,8	14,2
<b>Maitrise en droit, économie et gestion</b>	11,4	21,1	32,5	14,5
<b>Maitrise en sciences exactes (Math, physique, chimie...)</b>	15,9	23,2	39,2	17,6
<b>Autres (médecine, pharmacie, ingénieurs...)</b>	8,5	10,5	19	8,5
<b>Total</b>	78,5	145,2	223,7	100

Source : données de l'IEQ

## Annexe II

### a. Un aperçu historique

En effet, les années 70 ont enregistré une orientation soutenue vers le libéralisme et la réhabilitation des mécanismes du marché. Favorisée par la hausse des revenus pétroliers, la croissance a atteint 7% par an et l'industrie manufacturière et les services, notamment le tourisme, ont connu un grand essor et consolidé leur contribution aux exportations.

Plusieurs déséquilibres sont, cependant, apparus au milieu des années 80, entre autres, un endettement insoutenable, un financement extérieur des investissements de plus en plus coûteux et une surévaluation du dinar freinant les exportations et contribuant à creuser le déficit commercial. L'aggravation de la situation a rendu impératif le lancement d'un programme d'ajustement, en 1986, préconisant de vastes réformes dont, en particulier, la déréglementation des marchés, une politique budgétaire restrictive et la dévaluation du Dinar. Les réformes se sont intensifiées au cours des années 90 dans une perspective d'insertion de l'économie dans le circuit économique mondial. L'essor du secteur manufacturier et des services a stimulé la croissance, et le développement soutenu des exportations a permis de contenir le déficit courant dans les limites de 2.7% du PIB et le déficit budgétaire autour de 4%, en 1996.

L'inflation a enregistré une nette décélération pour se stabiliser autour de 3.7%, en 1996, malgré la réduction des subventions à la consommation et les augmentations salariales et ce, grâce à une politique monétaire stricte.

En matière d'échanges, le choix d'une stratégie de consolidation de la compétitivité et de conquête des marchés extérieurs a dynamisé les exportations et les échanges se sont développés atteignant plus de 85% du PIB. Les soldes commercial et courant enregistrent, cependant, des déficits chroniques même si l'excédent du tourisme, et des services en général, tend à les atténuer. Le déficit courant se maintient à 4% du PIB et la balance des capitaux est excédentaire.

L'effort d'exportation oscille autour de 30%, en moyenne, et porte essentiellement sur les secteurs traditionnels comme les textiles, les hydrocarbures et le tourisme. D'autres secteurs

ont, néanmoins, réalisé une percée remarquable ces dernières années grâce à des créneaux porteurs comme les équipements électriques, pour les IME, et les primeurs, pour l'agriculture.

### b. Tarifs douaniers et taxes sur les importations

Les droits de douane sont le principal instrument de protection des produits locaux vis-à-vis de la concurrence étrangère. Bien que fortement dispersés, ils ont une structure conforme à ce qui est généralement observé et sont dégressifs selon le degré d'ouverture des produits. La protection est, ainsi, relativement faible pour les matières premières, les demi-produits et les équipements et élevée pour les produits de consommation finale.

En termes d'évolution, une tendance à la baisse est observée dès 1996, renforcée par les premières mesures liées aux dispositions de l'accord de libre-échange (matières premières, demi-produits et équipements). Les produits agricoles, en revanche, ont connu un rétablissement de leur protection en 1997, reflet de la volonté d'assurer la protection de ce secteur.

**Tableau 6. Évolution des droits de douane  
(moyenne simple<sup>87</sup>, toutes positions tarifaires confondues) (%)**

Source : données de l'INS qui sont combinées par l'IEQ

Groupement d'utilisation	1983	1986	1990	1995	1997	1999
Matières premières minérales	16.7	14.8	16.7	19.7	17.7	12.1
Matières animales	31.2	21.7	21.4	22.4	37.8	33.3
Produits énergétiques	12.9	6.4	10.8	11	5.4	3.7
Semi-produits	24.4	23.5	18	21.3	20.9	15.2
Equipement industriel	21.9	22.2	19.5	20.6	14.7	11.4
Alimentation humaine	69.5	66.9	34.7	36.4	91.2	86.3
Produits de consommation	55.2	60.1	35.9	37.3	33.5	28.1
Ensemble	<b>39.7<sup>88</sup></b>	<b>40.0</b>	<b>25.8</b>	<b>27.5</b>	<b>33.1</b>	<b>28.2</b>

Outre les droits de douane, d'autres taxes à effet équivalent gèvent les importations (droits de consommation, droits compensatoires provisoires, TVA, autres taxes...).

Mis à part le secteur agricole qui constitue une exception et l'agroalimentaire, par voie de conséquence, la protection, bien que relativement élevée, accuse une nette tendance à la baisse depuis l'entrée en vigueur du PAS. Ainsi, les taux de protection nominale moyens<sup>89</sup>, en dehors de ces deux secteurs, se situent à 30% en 1997 et baissent à 26% en 1999. Par ailleurs, l'industrie manufacturière suit, globalement, la même tendance et les taux de protection nominale sur les extrants passent de 48%, en 1986, à 43% en 1999. Pour certaines activités, la réduction est plus prononcée avec des moyennes évoluant de 37% à 26%, pour les IME, et de 67% à 39%, pour les textiles.

La fiscalité sur les produits et les intrants est à l'origine d'une protection effective relativement élevée qui permet aux producteurs de créer davantage de valeur ajoutée qu'il n'aurait été possible en l'absence de cette protection.

Il faut souligner, à cet égard, qu'un important écart existe entre les tarifs réglementaires et les taux réels tels que révélés par le rapport du rendement douanier aux importations. Un tel écart tient, en grande partie, aux diverses exonérations et réductions accordées à certains produits et

<sup>87</sup> La moyenne pondérée est, en général, inférieure à la moyenne simple du fait que des taux élevés correspondent, souvent, à des importations nulles.

<sup>88</sup> Pour les importations concurrentielles, la moyenne des DD est plus élevée avec, en 1983, 50.4%, contre 24.7% pour les importations complémentaires (non concurrentielles). En 1999, elle se situe à 41.3% et 8.6%, respectivement pour les deux catégories d'importations.

<sup>89</sup> En considérant les droits d'entrée et la structure de la production, les taux de protection nominale fiscale s'établissent comme présentés dans le Tableau 6 ci-dessus de cette Annexe.

activités, pour des raisons conjoncturelles (importations de quelques produits à certaines périodes de l'année) ou celles octroyées aux entreprises exportatrices dans le cadre du régime préférentiel.

**Tableau 7. Évolution des taxes sur importations (1991 - 1996)**

Années	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<b>Importations</b>	4789	5689	6171	6647	7464	7702
<b>Recettes fiscales sur les importations (MD)</b>	1153.8	1330.9	1397.6	1490.4	1553.4	1581.3
<b>Recettes douanières</b>	570.1	660.5	697	735.4	773	741
<b>Pressions fiscales sur les importations (%)</b>	24.1	23.4	22.7	22.4	20.8	20.5
<b>Pression douanières (%)</b>	11.9	11.6	11.3	11.1	10.4	9.6

Source : données de l'INS

Pour 1996, le rapport entre les recettes douanières et les importations fournit un taux moyen de l'ordre de 10% alors que le taux moyen des droits de douane réglementaires se situe à 27.5% (voir tableau 6), ce qui implique, entre autres, que le degré de protection, tel qu'il ressort du tarif douanier, semble surestimé et se situe au delà de la protection bénéficiant réellement aux producteurs.

## Annexe 4

### **Croissance inclusive et perspectives d'emploi: Evidences empiriques sur un panel de pays en développement**

*Mohamed Goaied<sup>1</sup> & Bassem Kamar<sup>2</sup>*

1. LEFA, Université de Carthage : Mohamed\_goaied@yahoo.fr.
2. IUM, International University of Monaco : bkamar@monaco.edu.

## Introduction

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs pays en développement ont connu une croissance économique modérée avec une faible augmentation de l'emploi. En revanche, d'autres pays ont enregistré des taux de croissance similaires avec des niveaux plus élevés de création d'emploi. Paradoxalement, les pays de la région MENA dont certains ont enregistré des soulèvements politiques à la suite de la révolution du printemps arabe, sont caractérisés par une croissance économique faible et un taux de chômage élevé. L'analyse de la Banque mondiale semble suggérer une élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique assez faible pour ces pays. Au lendemain de cette révolution, la dynamique de l'emploi se trouve davantage au cœur des préoccupations des décideurs publics qui se trouvent confrontés à des situations plus difficiles, à cause de la période de transition politique et du ralentissement de l'activité économique en Europe, principal partenaire commercial. Ceci explique la réticence des entreprises à embaucher davantage de travailleurs jusqu'à ce qu'ils soient convaincus de la viabilité de la reprise économique. De plus, les rigidités du marché du travail dans certains pays sont susceptibles d'imposer des coûts d'ajustement élevés et pourraient compromettre la capacité de l'économie à réagir en réponse aux changements structurels. Par ailleurs, le fait que le secteur public constitue une source importante de création d'emploi, dans certains de ces pays, n'est pas une politique payante, à moyen terme, à cause des risques structurels d'accroissement de la taille de l'Etat qui peut conduire à des déficits budgétaires non soutenables, sans pour autant créer des emplois stables et réduire la pauvreté.

Dans cette étude, on se place dans une perspective de croissance inclusive créatrice d'emploi. Le cadre analytique choisi, pour définir le modèle d'emploi, retient comme point de départ les contraintes inhérentes à la croissance inclusive, en se basant sur l'approche conceptuelle de Hausman, Rodrick & Velasco (2006), notée [HRV], pour un emploi productif. On suppose que l'emploi est le principal canal de transmission entre les individus et toute politique économique basée sur une stratégie de croissance inclusive visant à réduire la pauvreté. Sur le plan empirique, on essaiera de tester un modèle d'emploi « élargi » dans lequel l'emploi dépend de la croissance du PIB par tête auquel on ajoutera d'autres facteurs qui constituent des contraintes à la croissance inclusive, en vue d'identifier les principales contraintes et les défis à surmonter pour accroître l'emploi, dans les pays en développement en général et ceux de la région Mena, de façon plus particulière, puisque cette région est caractérisée par un taux de chômage des jeunes, parmi les plus élevés dans le monde, de l'ordre de 25%. On utilisera un panel de 60 pays en développement sur la période 1970-2011. L'avantage des panels permet de tenir compte de la variabilité inter-pays, tout en permettant de contrôler l'hétérogénéité des pays en matière de politique d'emploi, en spécifiant un effet individuel fixe ou aléatoire<sup>90</sup>.

### 1. Le modèle théorique.

La méthodologie retenue met en lumière les politiques macroéconomiques (via les investissements et les performances à l'exportation que ces politiques encouragent) comme importants facteurs de création d'emploi durables. En effet, il existe des facteurs économiques liés aux contraintes de croissance inclusive qui expliquent les possibilités d'emploi, à l'instar de ceux qui ont pour effet de définir la qualité du développement économique, parmi lesquels nous pouvons citer le rythme de croissance économique, très souvent lié au niveau atteint par l'investissement privé. La faiblesse des investissements privés s'explique essentiellement par les contraintes de financement et, dans une moindre mesure, par la faiblesse de la rentabilité

<sup>90</sup> Une analyse comparative des résultats obtenus peut être effectuée avec celle des estimations séparées réalisée par pays (Egypte, Maroc et Tunisie), à partir de séries chronologiques.

économique<sup>91</sup>. Pour étudier l'impact de l'accès au financement sur le marché du travail, on retient, comme principal indicateur, le ratio des crédits accordés au secteur privé, en pourcentage du PIB. Par ailleurs, plusieurs auteurs ont reconnu le rôle de l'agriculture et de l'économie rurale au cœur de la croissance inclusive. De ce fait, plusieurs spécialistes du développement rural pensent que l'accroissement de la productivité du secteur agricole peut constituer un élément essentiel d'une stratégie de croissance inclusive visant à consolider l'emploi. D'un autre côté, une stratégie visant à réduire les disparités régionales exige de s'intéresser à la qualité des infrastructures, telles que l'électrification rurale, le transport, les communications et l'approvisionnement en eau, du fait que l'amélioration de la qualité de ces infrastructures permet de stimuler l'investissement privé qui peut influencer les possibilités de créations d'emploi. De plus, nous nous intéresserons au rôle essentiel joué par l'accumulation de capital humain (en termes à la fois de santé et/ou d'éducation) comme un facteur déterminant de l'employabilité. Partant de l'ensemble de ces considérations, le modèle théorique retenu est le suivant :

$$(1) \quad \ln(y_{it}) = \alpha_i + \sum_k \beta_k \ln(x_{itk}) + \varepsilon_{it} \quad i = 1, \dots, N_{et} \quad t = 1, \dots, T_i$$

Expression dans laquelle  $y_{it}$  désigne le ratio du nombre d'employés âgés entre 24 et 65 ans, par rapport à la population active. On exclut du champ d'analyse les employés de 15 à moins de 24 ans pour focaliser l'attention sur l'emploi des diplômés dans les économies en développement où les taux de chômage dans certains pays restent élevés. Par ailleurs, sachant que l'approche de la croissance inclusive peut s'inscrire dans une perspective de long terme, où il peut subsister un délai entre les réformes entreprises et les résultats escomptés, il est possible de définir un modèle d'emploi dynamique qui suppose l'existence de persistance de l'intensité de l'emploi, selon des cycles d'évolution, dans le sens où une année caractérisée par une croissance positive de l'emploi a de forte chances d'être suivie de la même tendance pour l'année suivante, et réciproquement. Ceci permet de calculer des élasticités de l'emploi à court terme et à long terme. Il s'en suit que, le modèle dynamique de l'emploi à valider empiriquement, peut s'exprimer selon la relation suivante<sup>92</sup> :

$$(2) \quad \ln(y_{it}) = \alpha_i + \delta_i \ln(y_{it-1}) + \sum_k \beta_k \ln(x_{itk}) + \varepsilon_{it} \quad i = 1, \dots, N_{et} \quad t = 1, \dots, T_i$$

Dans cette application, on retient comme déterminants de l'emploi : l'effort à l'exportation, mesurée par la part des exportations dans le PIB (c'est son amélioration qui était l'un des objectifs majeurs du partenariat euro-méditerranéen des Accords d'Association et que promettent les incitations à adhérer à l'OMC), le PIB par tête, la part de la formation brute de capital fixe dans le PIB, les dépenses de santé en % du PIB, l'indicateur de la qualité de l'infrastructure numérique (taux de pénétration de l'Internet ou du téléphone mobile), l'accès au financement (crédits au secteur privé), le poids du secteur agricole dans l'économie (part de la valeur ajoutée agricole sur le PIB) et la productivité du secteur agricole.

## 2. Les données.

L'analyse empirique des déterminants de l'emploi est basée sur un échantillon comportant un panel de 60 pays en développement regroupant les pays de la région MENA, de l'Afrique sub-

<sup>91</sup> Pour plus de détails, se référer à l'arbre de décision qui figure en annexe A1.

<sup>92</sup> Le modèle dynamique sera testé sur l'ensemble de l'échantillon. Pour l'analyse régionale sur les 10 pays de la région Mena, on retiendra le modèle statique qui a donné de meilleurs résultats, compte tenu de la taille plus réduite de l'échantillon et des exigences de l'application de la méthode GMM.

saharienne, de l'Amérique latine, de l'Europe de l'Est et de l'Asie, observés sur la période 1970-2011. L'échantillon de départ comportait 83 pays en développement et émergents. Compte tenu de la forte disparité de ces économies, il était légitime d'exclure de l'échantillon les pays les plus pauvres, ayant un niveau de PIB par tête inférieur au 15<sup>ème</sup> percentile, ainsi que les pays producteurs de pétrole, principalement de la région MENA, dont les stratégies d'emploi ne sont pas les mêmes que celles des autres pays en développement. (Voir liste des pays composant l'échantillon, en annexe A2)<sup>93</sup>. Le tableau N°1 présente les principales statistiques descriptives obtenues pour les variables retenues dans le modèle (1). La matrice des corrélations entre les principales variables du modèle, se trouve en annexe A3.

<b>Variables</b>	<b>Max</b>	<b>Mean</b>	<b>Std</b>	<b>Min</b>
Employment ratio (24-65)	34.2	17.44	6.57	3.3
GDP per capita ( constant \$)	33.530	2730	3220.7	122.3
Agriculture value added (% GDP)	55.81	15.8	9.6	0.04
Credit to private Sector (% GDP)	165.7	36.2	27.7	1.39
Health Expenditure (% GDP)	15.6	5.57	1.9	0.007
Internet penetration ratio	82.6	12.1	17.2	0.00
R&D (% PIB)	3.36	0.604	0.53	0.006
Export performance ( % GDP)	241.4	35.32	26.75	2.6
Gross capital formation (% GDP)	1357.5	25.05	29.6	1
FDI net inflow (% GDP)	52.05	2.74	3.65	0.0003
Secondary School Enrollment	110.0	58.3	27.5	2.61
Trade Opening (% GDP)	460.5	74.72	52.2	5.31
Agriculture value added per worker ( c \$)	41012.8	2496.6	3659	72.7

Pour la variable internet « penetration ratio », on définit  $\ln(x+1)$ .

Les résultats des statistiques descriptives indiquent une forte disparité de l'échantillon retenu, si on se base sur le PIB par tête. De plus l'analyse de la variation totale de l'emploi montre

---

<sup>93</sup> Les pays très pauvres (ayant un Pib par tête < 15<sup>ème</sup> percentile), exclus de l'échantillon sont : le Bangladesh, l'Ethiopie, le Ghana, l'Inde, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et le Vietnam. De même, les pays riches producteurs de pétrole sont exclus de l'échantillon : l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Kuwait, Oman, le Qatar, les EAU, l'Iran et la Russie.

une prédominance de la variabilité inter-individuelle de l'emploi plutôt qu'une variabilité intra-individuelle<sup>94</sup>.

**Tableau N°2. Variabilité en panel du ratio de l'emploi.**

Variables	Mean	Std- Dev	min	Max
Employment ratio (24-65)				
Overall	17.45	6.57	3.3	34.2
Between variation		5.93	5.95	33.7
Within variation		2.9	2.34	28.6

### 3. Interprétation des résultats.

#### 3.1. Analyse sur la totalité de l'échantillon.

Le modèle théorique retenu est estimé sur le panel des 60 pays en développement. La prise en compte de l'hétérogénéité des régions est contrôlée par des variables indicatrices régionales<sup>95</sup>. Les résultats de l'estimation obtenus par la méthode GMM en système (tableau N°3) permettent une analyse statistique et économique dans l'ensemble satisfaisante, qui est en concordance avec les présomptions théoriques. Pour l'ensemble des spécifications estimées, les tests classiques menés pour les panels dynamiques indiquent une absence de corrélation des erreurs, à l'ordre 2. De même le test de Sargan confirme la validation des instruments retenus, au seuil conventionnel de 5%<sup>96</sup>.

Sur le plan de l'analyse économique, l'ensemble des spécifications retenues confirme le caractère dynamique du modèle de l'emploi, puisque la variable endogène retardée présente un coefficient positif et significatif, qui confirme la présence de délais d'adaptation qui peuvent s'expliquer par des coûts d'ajustement. En effet, le ratio des employés âgés de 24 à 65 ans de l'année  $t$  est positivement lié à celui de l'année précédente. Pour les principales variables macroéconomiques et financières retenues, les résultats attendus sont dans l'ensemble satisfaisants tant sur le plan de la significativité statistique que celui de l'interprétation économique. Concernant la relation revenu-Emploi, si on suppose que le PIB par tête est un proxy du revenu, les résultats obtenus s'inscrivent dans la lignée des études théoriques sur les hauts salaires qui soulignent qu'une augmentation des revenus va induire une augmentation des dépenses laquelle se traduit par une relance de l'activité économique

<sup>94</sup> Ce résultat s'explique par les contraintes de disponibilité des données pour la variable emploi, qui existe de 1991-2010, soit vingt années d'observations pour chacun des 60 pays retenus. On peut suivre l'évolution du ratio des employés cibles par pays pour la période considérée, dans l'annexe A4.

<sup>95</sup> Un test de racine unitaire en panel, IPS, a été effectué pour l'ensemble des variables retenues. Les résultats figurent dans le tableau N°A1 dans l'annexe A5. La proportion des employés âgés de 24 et plus, la performance à l'export, la part de la formation brute de capital fixe, la part des dépenses de santé, la part des IDE sont stationnaires. La stationnarité de la variable dépendante ne permet pas de mener une analyse de cointégration en panel.

<sup>96</sup> Les variables endogènes instrumentées dans l'équation de l'emploi, sont l'emploi retardé, le PIB par tête et les crédits accordés au secteur privé.

entrant, in fine, une augmentation de l'emploi. Dans une moindre mesure, d'autres supposent que le PIB par tête peut être considéré comme un proxy de la productivité, soulignant à juste titre qu'un accroissement de la productivité peut stimuler l'emploi.

**Tableau N°3. Les déterminants de l'emploi. Méthode GMM, panels dynamiques.**

Variables	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Coeff	P-Value	Coef	P-value	Coef	P-value
Lag Employment ratio (24-65)	0.810**	0.00	0.841**	0.01	0.863**	0.00
GDP per Capita	0.0188**	0.00	0.0116**	0.02	-	-
Agriculture GDP (% GDP)	-	-	-	-	-0.0236**	0.00
Credit to priv Sector (% GDP)	0.0780**	0.00	0.079**	0.00	0.105**	0.00
Credit to priv Sector <sup>2</sup> (% GDP)	-0.0140**	0.00	-0.013**	0.00	-0.017**	0.00
FDI , net inflow (% GDP)	-	-	-0.0053**	0.00	-	-
FDI , net inflow <sup>2</sup> (% GDP)	0.0018**	0.00	-	-	-0.00	0.88
Health Expenditure (% GDP)	0.0058**	0.00	0.0102**	0.00	-	-
Internet penetration ratio	0.0114**	0.00	0.0112**	0.00	0.005**	-
Export performance ( % PIB)	0.0109**	0.00	0.0147**	0.00	-0.001	0.80
Gross Cap Formation (% GDP)	-	-	0.0138*	0.07	0.028**	0.01
Regional dummies						
Africa	0.04**	0.00	0.0353**	0.00	-0.002	0.98
Mena	-0.10**	0.00	-0.0752**	0.00	-0.088**	0.00
Latin America	-0.06**	0.00	-0.0425**	0.00	-0.037**	0.01
East-Asia	0.020	0.13	0.0333**	0.00	-0.018	0.29
Constant	0.25**	0.00	0.156**	0.03	0.25	0.00
Number of Countries : 60						
AR(1) Test	Z1=-2.23	P=0.026	Z1=-2.24	P=0.025	Z1=-2.42	P=0.016
AR(2) Test	Z2=-0.0	p=0.48	Z2=-0.63	P=0.53	Z2=0.05	P=0.96
Hansen Test	Chi2(47)=52.1		Chi2(47)=57.3		Chi2(53)=45.53	
( validity of Instruments)	P=0.396		P=0.50		P=0.76	

(\*\*) significant at 5% level. \* significant at 10% level.

En plus du PIB par tête, les performances de l'économie à l'exportation et l'investissement sont les facteurs qui offrent de nouvelles perspectives d'emploi. De plus, sur la base des résultats de la spécification 2, on note que l'élasticité de l'emploi par rapport aux performances à l'export est légèrement plus élevée que celle de la part de la formation brute

de capital fixe ou du PIB par tête. Cela indique qu'une politique macroéconomique basée sur un modèle de croissance tiré par les exportations constitue une stratégie efficace en matière de lutte contre le chômage.

Le tableau n°4 présente les élasticités de l'emploi à court terme et à long terme par rapport aux principales variables retenues. On note qu'un accroissement de 1% de la part des exportations dans le PIB se traduit, à long terme, par une augmentation du ratio des employés âgés de 24-65 ans de près de 0.1%. Par ailleurs, l'accumulation du capital humain, mesurée par les dépenses de santé, en pourcentage du PIB, et l'amélioration de la qualité de l'infrastructure numérique, taux de pénétration de l'internet, constituent aussi des atouts pour stimuler l'emploi.

**Tableau N°4. Elasticités du ratio des employés cibles par rapport aux facteurs macroéconomiques et sociaux.**

Variables/ Horizon temporel	Court terme	Long terme*
Export performance	0.0147	0.092
Gross Capital Formation	0.0138	0.087
GDP per Capita	0.0116	0.073
Internet penetration ratio	0.0112	0.07
Health expenditure	0.0102	0.064

(\*) Les élasticités de LT du ratio des employés de 24 à 65 ans par rapport aux facteurs considérés sont calculées sur la base des coefficients (CT) de ces facteurs, divisés par  $1 - \delta$ .

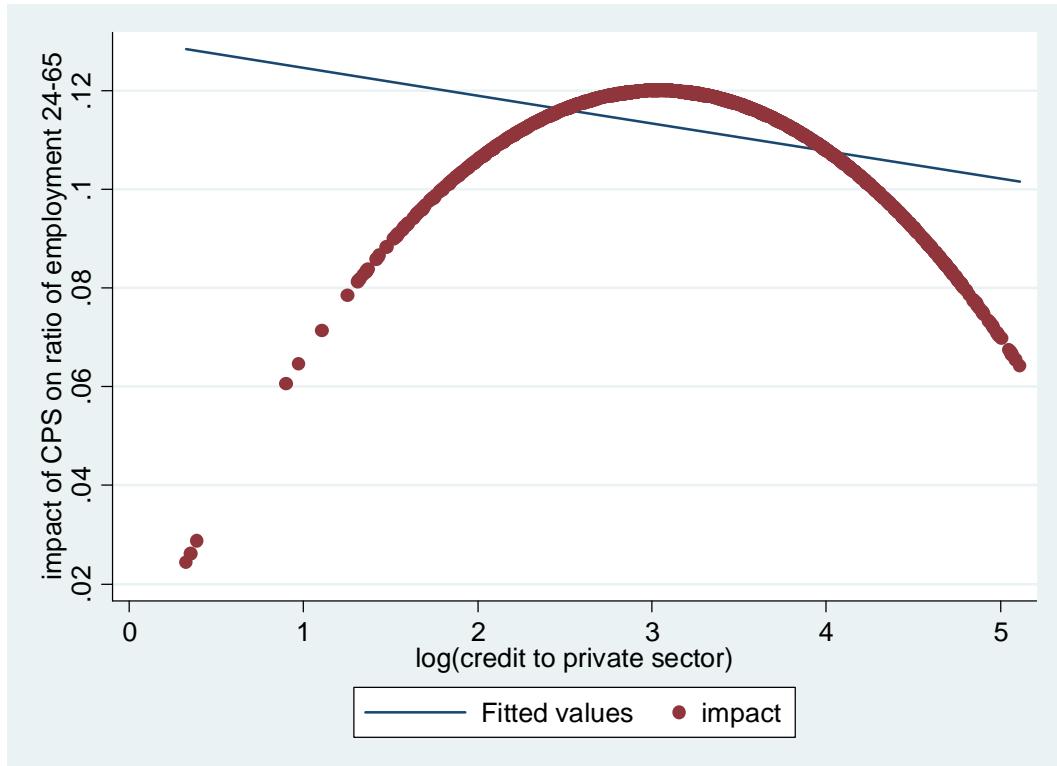
Concernant les contraintes liées à l'accès au financement, on note que l'effet de l'indicateur de développement financier, mesuré par le ratio des crédits accordés au secteur privé, sur le ratio des employés de 24-65 ans, est non linéaire. En effet, le graphique N°1 ci-dessous montre que la relation entre le ratio des employés et celui des crédits accordés au secteur privé semble se présenter sous la forme d'un U renversé, avec un impact marginal positif au départ qui s'annule, à partir d'un certain seuil atteint par le ratio des crédits, pour devenir négatif par la suite. Ce résultat a été validé empiriquement par Jean-Louis Arcand *et alii* (2012) dans le cadre de la relation entre développement financier et croissance économique.

En effet l'élasticité du ratio des employés cibles par rapport au crédit accordé au secteur privé se calcule de la manière suivante:

$$(3) \quad \frac{\partial \ln(y_{it})}{\partial \ln(CPS_{it})} = 0.079 - 0.026 * \ln(CPS_{it})$$

Dans cette expression, CPS désigne le ratio des crédits accordés au secteur privé, en pourcentage du PIB.

**Graphique N°1. Effet marginal des crédits au secteur privé sur le ratio des employés.**



Source : calcul des auteurs.

Sur la base des résultats de leur estimation, on note que le seuil estimé est de valeur assez faible, proche de 21%. Sur la base des statistiques publiées de 2010 et 2011, seuls 9 pays sur les 60 retenus n'ont pas atteint ce seuil et pourraient bénéficier d'un effet positif du développement financier pour stimuler l'emploi<sup>97</sup>.

Le flux net des IDE entrants dans les pays en développement fournit des résultats controversés, selon les spécifications retenues. La spécification 1 présente cet effet sous la forme quadratique avec un effet positif sur l'emploi. En revanche, la spécification 2, qui suppose l'existence d'un effet linéaire des IDE sur l'emploi, présente un impact négatif et significatif. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les IDE concernent essentiellement des emplois non qualifiés dans l'industrie manufacturière ou principalement certaines activités dans les services (Call centers) et, a fortiori, le segment de la population active retenu qui inclut essentiellement les diplômés, ne constitue pas nécessairement leur première cible. Enfin, un résultat intéressant concerne aussi le poids du secteur agricole au sein de l'économie : il semble avoir un impact négatif sur le ratio des employés âgés de 24-65 ans. Ce résultat s'explique, en partie, par la mécanisation du secteur agricole, notamment pour l'agriculture irriguée où l'on observe une substitution du capital au travail. De plus, on peut ajouter à cela les phénomènes de migration rural-urbain, du fait de la précarité de l'emploi dans le secteur agricole, du désintérêt des diplômés vis-à-vis de ce secteur et de l'attractivité de plus en plus accrue pour le secteur des services ; ce qui semble conforter la tertiarisation

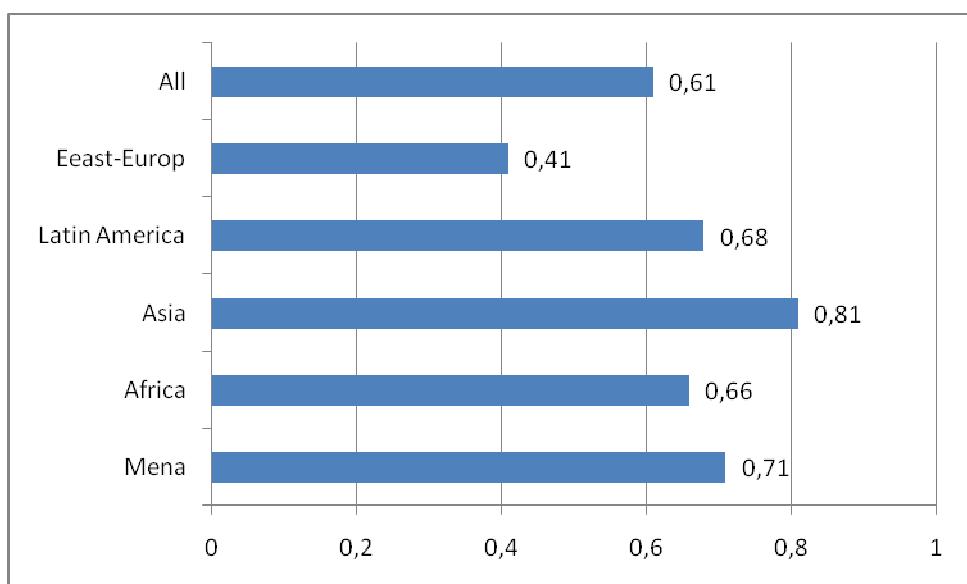
<sup>97</sup> Il s'agit de l'Algérie et du Yémen pour les pays de la région Mena, de la Zambie, du Cameroun, de la Gambie, et de la Côte d'Ivoire pour l'Afrique, de l'Argentine et du Venezuela pour l'Amérique latine et enfin du Pakistan pour l'Asie. La faiblesse de ce seuil peut s'expliquer par la forte disparité de cet indicateur au sein de l'échantillon retenu. Ceci nous pousse à mener une analyse plus fine uniquement sur les pays de la région Mena.

des économies en développement. Enfin, la spécification 2 souligne que la région est une variable discriminante en matière de perspective d'emploi, avec des effets négatifs pour les régions Mena et l'Amérique latine et des effets positifs pour l'Afrique et l'Asie de l'Est. On note que l'effet régional pour la région Mena est le plus important avec un effet négatif, par rapport à la région de référence (Europe de l'Est). En effet, les pays de la région Mena enregistrent, en moyenne, une baisse de 7.5% du ratio des employés âgés de 24 et plus par rapport à ceux des pays de l'Europe de l'Est, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce constat autorise à penser que, comparativement aux autres régions, les pays de la région Mena font face à plusieurs contraintes additionnelles, en plus des facteurs introduits dans le modèle, qui réduisent les perspectives de création d'emploi, telles que les transitions démographiques, la rigidité du marché du travail et la qualité des institutions. Avant de mener une analyse plus détaillée pour les pays de la région Mena, on propose d'estimer, de manière séparée, sur un panel de pays de chaque région, l'élasticité du ratio des employés cibles par rapport au PIB par tête. La spécification retenue est la suivante :

$$(4) \quad \ln(y_{it}) = \alpha_i + \beta \ln(x_{it}) + \varepsilon_{it} \quad i = 1 \dots N, \quad t = 1991 - 2010$$

dans laquelle  $y_{it}$  désigne le ratio des employés âgés de 24 ans et plus,  $x_{it}$  est le PIB par tête,  $\alpha_i$  est un effet fixe individuel.

**Graphique N°2. Elasticités du ratio des employés âgés de 24-65 ans par rapport au PIB par tête, par région.**



Calcul des auteurs

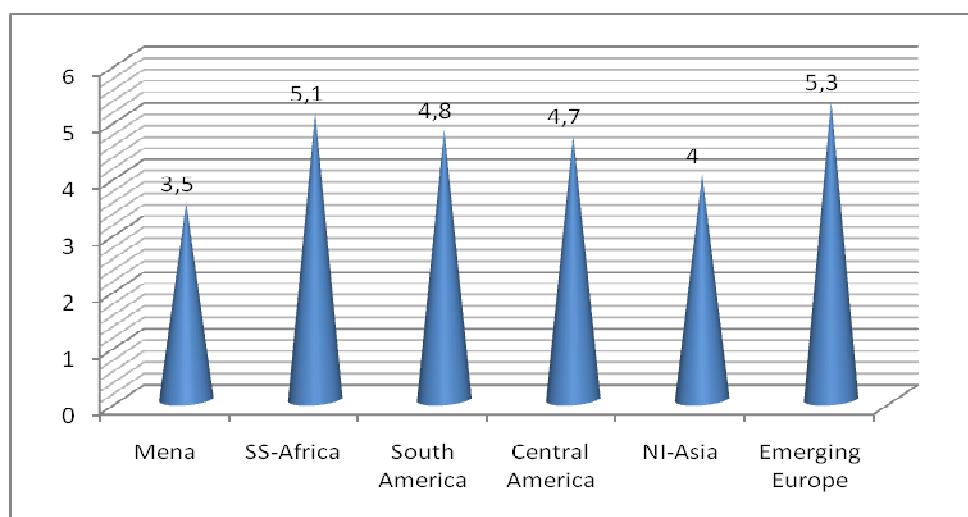
Les résultats de l'estimation pour chaque région donnent une élasticité du ratio des employés par rapport au PIB par tête, significative au seuil conventionnel de 5%, avec une valeur maximale de 0.81 pour les pays asiatiques, et minimale, de 0.4, pour les pays de l'Europe de l'Est. Les pays de la région Mena présentent une valeur estimée à 0.71 ; en d'autres termes,

un accroissement du PIB par tête de 1% induit une augmentation du ratio des employés âgés de 24 ans et plus de 0.71% <sup>98</sup>.

### 3.2. Analyse sur un échantillon de pays de la région MENA.

Nous focalisons à présent l'analyse sur les pays de la région Mena dont certains pays ont enregistré des révoltes sociales réfutant un modèle de croissance économique qui n'a pas permis de réduire le chômage, ni les disparités régionales, ni encore de vaincre la pauvreté et réduire les inégalités. De ce fait, plusieurs de ces pays de la région voient leur modèle de développement économique remis en question à la suite de la chute des régimes dictatoriaux qui n'ont pas su arbitrer à juste titre, entre une meilleure efficacité économique et une plus grande justice sociale et régionale. De plus, au lendemain de la révolution, ces économies sont plus fragiles compte tenu des chocs internes relevant des tensions sociales et de l'instabilité politique qui freinent les perspectives d'investissement et de relance du secteur touristique convalescent (Tunisie, Egypte), ainsi que les chocs externes résultant de la volatilité des prix des matières premières et de la crise économique européenne, principal partenaire économique et commercial. Par conséquent, les prémisses d'une relance économique capable d'infléchir les tendances du chômage relèvent de l'exploit. Il est de ce fait légitime, de s'attarder sur les principaux facteurs explicatifs de l'emploi pour aboutir à des recommandations en matière de politique économique qui permettent de stimuler l'emploi dans ces régions.

**Graphique n°3. Evolution de la croissance économique dans les pays en développement en 2011.**

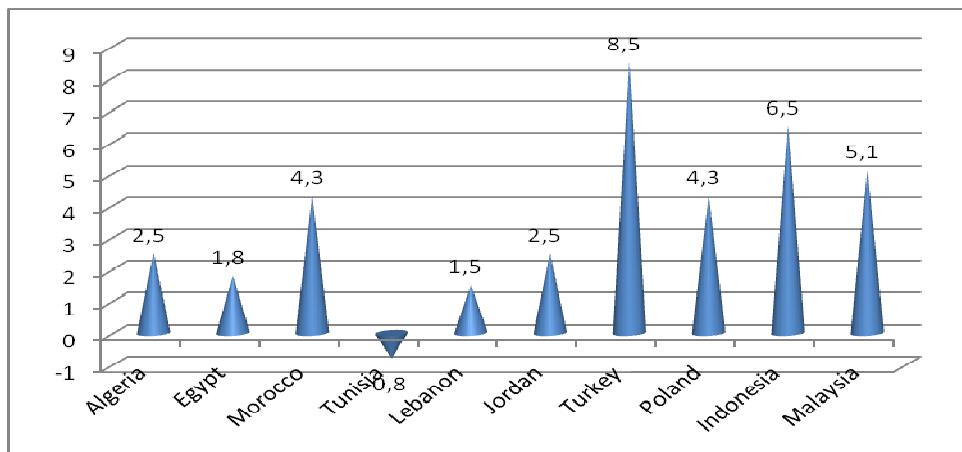


Le graphique ci-dessus indique que la croissance économique dans les pays de la région Mena pour l'année 2011 est la plus faible, en comparaison avec celle enregistrée dans les autres régions qui composent les pays en développement.

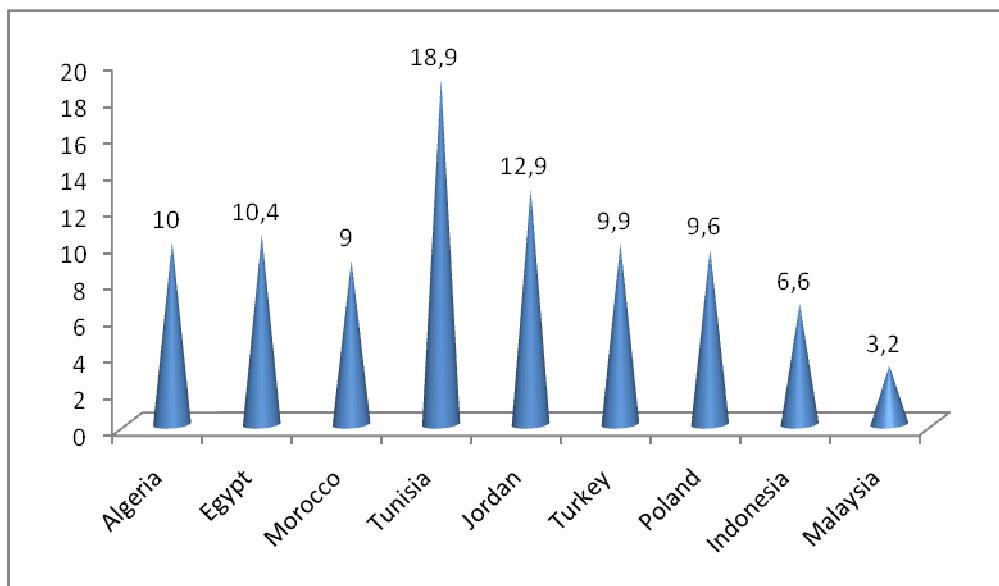
Mais la croissance n'est pas uniforme dans les pays de la région Mena comme cela apparaît sur le Graphique 4 ci-dessous (page suivante).

<sup>98</sup> Cet effet reste indicatif, à des fins de comparaison, car il ne tient pas compte de l'impact des autres facteurs qui peuvent affecter les politiques mises en place pour développer l'emploi.

**Graphique n°4. Evolution de la croissance économique dans certains pays de la région Mena et des pays émergents en Europe et en Asie. 2011.**



A l'exception du Maroc qui a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 4.3% en 2011, une grande partie de ces pays montre un essoufflement de son modèle économique avec des taux de croissance inférieurs à l'ensemble des pays de la région Mena ainsi que ceux de certains pays émergents d'Europe ou d'Asie (Pologne, Turquie, Malaisie et Indonésie).<sup>99</sup> Il en est de même des taux de chômage qui sont, dans l'ensemble, élevés mais assez différents d'un pays à l'autre comme le montre le Graphique 5 suivant.



**Graphique N°5. Taux de chômage dans certains pays de la région Mena et des pays émergents d'Europe et d'Asie, en 2011.**

Source : Economic Outlook. 2012.

Ce taux est particulièrement très élevé pour la Tunisie (18.9%) et la Jordanie (12.9%). Il ressort de cette première analyse descriptive que les pays retenus de la région Mena se

<sup>99</sup> Une certaine prudence dans l'analyse doit être observée pour la Tunisie et l'Egypte qui ont vécu la révolution du printemps arabe en 2011.

caractérisent *par une croissance économique faible couplée avec un taux de chômage élevé.*

Dans le cadre des pays de la région Mena, on s'est donc proposé d'estimer un modèle d'emploi élargi statique. L'avantage de notre analyse concerne la tranche de la population étudiée dont les résultats peuvent avoir un lien direct avec le problème de chômage des diplômés. Le modèle estimé se présente comme suit :

$$(1) \quad \ln(y_{it}) = \alpha_i + \sum_k \beta_k \ln(x_{itk}) + \varepsilon_{it} \quad i = 1, \dots, N \text{ et } t = 1, \dots, T_i$$

Dans cette relation, le terme  $\alpha_i$  désigne une composante fixe ou aléatoire permettant de contrôler l'hétérogénéité des pays de la région Mena en matière de politique d'emploi. Les résultats de l'estimation obtenus par les modèles à effets fixes et aléatoires, pour les spécifications retenues, sont présentés dans le tableau N°5 ci-dessous (page suivante).

Le test de spécification de Hausman souligne l'absence de corrélation entre les variables explicatives du modèle et le terme aléatoire individuel, avec une probabilité supérieure à 5%. On retient deux spécifications selon que la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB ou la productivité agricole sont les déterminants de l'emploi. L'endogénéité présumée de l'indicateur de développement financier et du PIB est prise en compte par les techniques des variables instrumentales.

Les résultats de la spécification 1 indiquent qu'une augmentation de 1% de la croissance du PIB par tête entraîne un accroissement du ratio des employés de 0.2%. Cet effet est comparable à celui de la part des investissements dans le PIB qui constituent un stimulus de l'emploi, puisqu'une augmentation de 1% de la part de la Formation brute de capital fixe dans le PIB se traduit par une augmentation du ratio des employés qui nous occupent de 0.20%.

Les performances à l'exportation constituent aussi un atout non négligeable pour augmenter l'emploi, puisqu'un accroissement de 1% de la part des exportations dans le PIB, se traduit par une augmentation du ratio des employés âgés de 24-65 ans de près de 0.10%. Il est intéressant de noter que l'accroissement de la part de l'agriculture dans le PIB de 1% entraîne une baisse du ratio des employés étudiés de près de 0.24%. Ce résultat s'explique, en partie, par la mécanisation du secteur agricole, principalement dans l'agriculture irriguée, qui peut substituer le capital au travail. Enfin, l'impact de l'indicateur de développement du marché des crédits accordés au secteur privé sur l'emploi est non linéaire dans les pays de la région Mena. Simplement, il semblerait que, contrairement aux résultats obtenus pour la totalité de l'échantillon, la relation entre les contraintes d'accès au financement et l'emploi se présente sous la forme d'un U, soulignant ainsi l'existence d'un effet seuil, au-delà duquel le développement du secteur financier présente un impact positif sur l'emploi. Ce seuil peut être déterminé, à partir de la relation suivante :

$$(2) \quad \frac{\partial \ln(y_{it})}{\partial \ln(CPS_{it})} = -0.375 + 0.158 * \ln(CPS_{it})$$

A partir de cette relation, il est possible de mesurer l'effet d'un accroissement de l'indicateur de développement financier sur l'emploi, par pays et par année. Pour cela, on retient, pour chaque pays de la région Mena, le niveau du ratio des crédits bancaires accordés au secteur privé pour l'année 2010.

**Tableau N°5. Les déterminants de l'emploi. Cas des pays de la région Mena.**

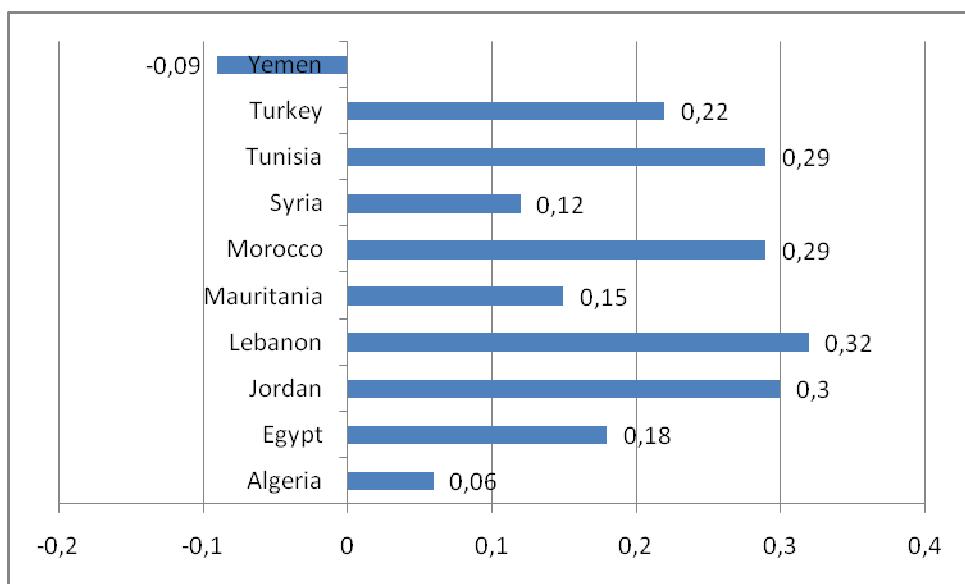
Variables	Modèle 1				Modèle 2			
	GLS Coef	P-Values	IV coef	p-value	GLS coef	p-value	IV coef	p-value
GDP capita	0.200** 0.03		0.158* 0.1		0.132* 0.068		0.145** 0.005	
Gross Cap Formation (% GDP)	0.201*** 0.00		0.204*** 0.00		0.107* 0.061		0.105* 0.06	
Export performance ( % PIB)	0.098* 0.09		0.102* 0.087		-	-	-	-
Credit to priv Sector (% GDP)	-0.243** 0.05		-0.375** 0.02		-	-	-	-
Credit to priv Sector <sup>2</sup> (% GDP)	0.053** 0.02		0.079*** 0.01		-	-	-	-
Health Expenditure (% GDP)	0.063 0.34		0.05 0.46		0.21*** 0.00		0.205*** 0.00	
Agriculture GDP ( % GDP)	-0.236*** 0.01		-0.265*** 0.00		-	-	-	-
Agriculture productivity	-	-			0.35*** 0.00		0.349*** 0.00	
Corruption control	-	-	-	-	0.235* 0.089		0.233* 0.09	
Credit to private sector x corruption control	-	-	-	-	-0.084** 0.036		-0.083** 0.038	
Constant	0.82 0.28		1.33 0.11		-1.9*** 0.00		-1.96** 0.00	
Number of Countries : 10								
Number of observations: 149								
Specification Tests								
Test du chi <sup>2</sup>	chi <sup>2</sup> (7)=7.55		chi <sup>2</sup> (7)=5.74		chi <sup>2</sup> (6)=9.5		chi <sup>2</sup> (6)=7.23	
Haussman Test	P-Value=0.32		P-Value=0.57		P-Value=0.148		P-Value=0.3	

N.B. Le contrôle de l'hétérogénéité des pays est pris en compte par l'introduction d'un effet spécifique individuel aléatoire. IV indique la méthode des variables instrumentales, avec un modèle à erreurs composées.

La graphique n°6 ci-dessous, page suivante, montre que l'effet sur l'emploi du ratio des crédits accordés au secteur privé, exprimé en pourcentage du PIB, est positif pour l'ensemble des pays de la région Mena retenus dans cet échantillon, à l'exception du Yémen, dont le niveau de développement du secteur financier, situé en dessous du seuil requis (la part des crédits bancaires par rapport au PIB dépassent les 10%), ne permet pas de stimuler l'emploi.

A titre d'exemple, un accroissement de 1% de l'indicateur de développement financier en Tunisie, permet d'augmenter la proportion des employés cibles de 0.29%. Cet impact est légèrement supérieur à celui de l'investissement. Ceci souligne l'intérêt de développer davantage le système bancaire dans les pays de la région Mena afin de stimuler l'emploi.

**Graphique N°6. Impact du développement financier sur l'emploi dans les pays de la région Mena. 2010.**



Source : Calcul des auteurs.

Le modèle 2 tient compte de la productivité agricole comme principal déterminant de l'emploi. Les résultats indiquent qu'un accroissement de la productivité agricole de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés âgés de 24 et plus, de 0.35%. L'accroissement de la productivité dans le secteur agricole présente l'impact le plus important en matière d'augmentation du ratio des employés de la population cible. Il s'en suit que toute politique visant à développer la productivité agricole peut constituer une stratégie payante, en matière de croissance inclusive, visant la création d'emploi et la réduction de la pauvreté. Ces résultats sont en parfaite concordance avec les recommandations publiées dans le rapport de la banque mondiale de 2013 qui soulignent que l'augmentation de la productivité agricole permet de développer, dans les pays agricoles, des activités en dehors des exploitations. En outre, elle permet de libérer une main d'œuvre qui peut travailler dans les villes, notamment dans les industries légères. (WB, 2013). Par ailleurs, un accroissement du PIB par tête de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés de 0.15%. L'investissement constitue également un facteur qui présente un impact positif et significatif sur le ratio des employés. Aussi, il est intéressant de signaler que l'effet du capital humain, mesuré par les dépenses de santé est significativement positif, puisque leur accroissement de 1% entraîne une augmentation du ratio des employés cibles de 0.21%. Enfin, le contrôle de la corruption présente un impact significatif et positif sur le ratio des employés. Lorsqu'on suppose que l'effet du développement financier sur l'emploi dépend du contrôle de la corruption, les résultats indiquent un effet croisé négatif et significatif sur le ratio des employés. Cela autorise à penser que les deux facteurs agissent en tant que substituts dans la promotion de l'emploi, dans le sens que l'effet des crédits bancaires sur l'emploi serait d'autant plus important que le contrôle de la corruption soit faible<sup>100</sup>.

<sup>100</sup> Ce résultat a été validé empiriquement par Ahlin & Pang (2008) dans le cadre de la relation entre développement financier et croissance économique. Néanmoins, ces résultats doivent être interprétés avec la prudence qu'il convient, lorsqu'on connaît les critiques formulées à l'encontre des statistiques internationales relatives aux indicateurs mesurant la qualité des institutions.

## Conclusion.

L'objet de cette étude a consisté à développer un modèle explicatif de l'emploi qui permette de mettre en lumière les principaux facteurs, inhérents aux contraintes d'une croissance inclusive où l'emploi est au cœur des préoccupations, pouvant permettre de lutter contre la pauvreté. Un modèle macroéconomique de demande de travail a été testé empiriquement sur un panel de 60 pays en développement sur la période 1970-2011. Une attention particulière a été accordée ensuite à un échantillon restreint des pays de la région Mena, principalement des pays importateurs de pétrole. Les principaux enseignements qu'on peut tirer des résultats empiriques obtenus, satisfaisants dans l'ensemble, tant sur le plan de la significativité statistique que celui de l'analyse économique, sont les suivants :

Toute politique visant à accroître la productivité agricole constitue un facteur déterminant pour la relance l'emploi. L'investissement est un facteur important en tant que stimulus de l'emploi. Les performances à l'exportation constituent aussi un atout non négligeable pour développer l'emploi. Ceci confirme que, dans le cas général, une politique économique qui parie sur une croissance économique tirée par les exportations, est génératrice d'emploi. Le capital humain, mesuré par la part des dépenses de santé par rapport au PIB, est un facteur déterminant de l'emploi. La relation entre les contraintes d'accès au financement et l'emploi est de nature différente selon les deux panels utilisés dans notre étude : elle se présente sous la forme d'un U renversé, soulignant l'existence d'un effet seuil, au-delà duquel le développement du secteur financier présente un impact négatif sur l'emploi, pour l'échantillon des soixante pays alors que, pour les pays de la région MENA, il s'agit d'un U normal ; le développement financier, au-delà du seuil, aurait un impact positif. Cet effet pourrait être aussi important que celui de l'investissement pour les pays de la région MENA.

## Références.

- Ahlin C. & J. Pang, (2008). "Are financial development and corruption control substitutes in promoting growth", *Journal of Development Economics*, 86, (2008), 414-433.
- Arcand J-L., E. Berkes, U.Panizza (2012). *Too much Finance?* IMF Working Paper,12/161.
- Bchir M. H. & T. Rajhi. (2012). Short term Economic Response to unemployment in Arab Region.
- Cuaresma J.C. & A.Regl. (2011). Inclusive Growth and Employment: Conceptual and Methodological Challenges.
- Hausmann R, Rodrik D, Velasco A. 2006. "Getting the Diagnosis Right: A New Approach to Economic Reform", *Finance and Development*,43, 12-15.
- Ianchovichina E. and S. Lundstrom. 2009. *Inclusive Growth Analytics: Framework and Application*. World Bank Policy Research Working Paper No. 4851.
- Moosa I. (2008). *Economic Growth and Unemployment in Arab Countries*. International Conference on the Unemployment crisis in the Arab Countries.
- Sen K. & K. Kirkpatrick (2011). "A Diagnostics Approach to Economic Growth and Employment Policies", *Journal of International Development*, 23 , 132-154.
- Seyfried W. (2008). "A Cross-Country Analysis of the Employment Intensity of Economic Growth". *South West Business and Economics Journal*. 51-61.

## Annexe A1. Les contraintes à la croissance inclusive.

Diagnostics Approach to Economic Growth and Employment Policy 135

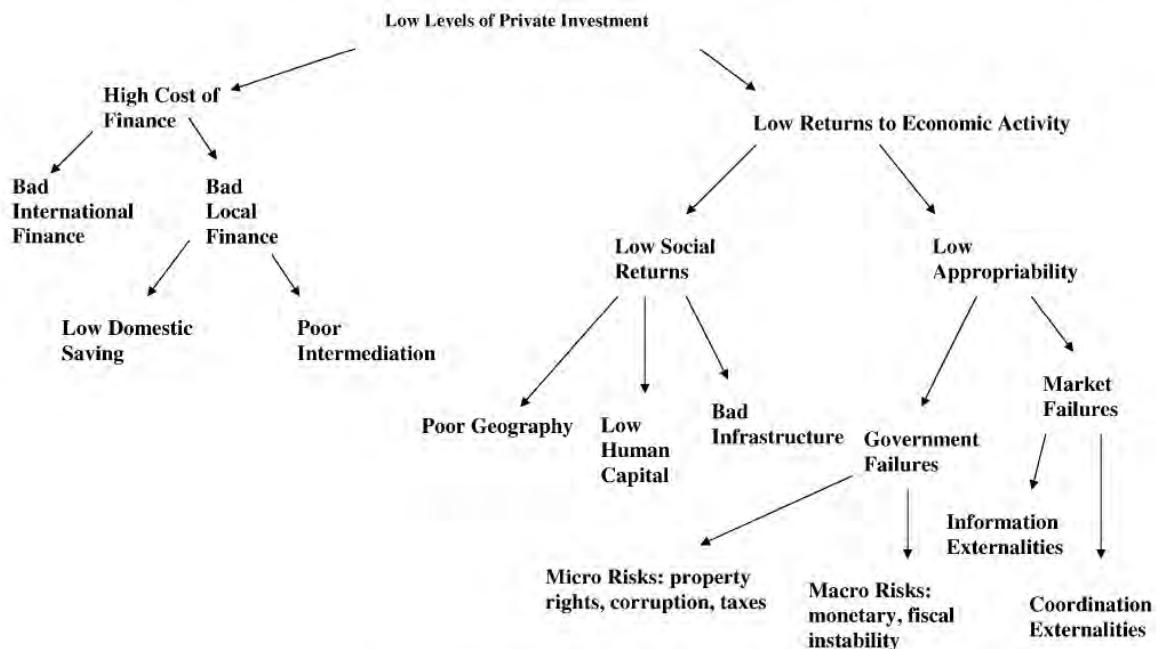


Figure 1. The growth diagnostic decision tree

**Source:** Kunal Sen et al (2011).

## Annexe A2. Liste des pays composant l'échantillon.

Albania	Senegal	Ecuador	Mauritania
Algeria	Singapore	Egypt, Arab Rep.	Mexico
Argentina	Slovak Republic	Estonia	Morocco
Armenia	Slovenia	Gambia,	Nicaragua
Bolivia	South Africa	Guatemala	Nigeria
Botswana	Sri Lanka	Hungary	Pakistan
Brazil	Syrian Arab Republic	Indonesia	Panama
Bulgaria	Thailand	Jamaica	Paraguay
Cameroon	Tunisia	Jordan	Peru
Chile	Turkey	Kenya	Philippines
China	Ukraine	Korea, Rep.	Poland
Colombia	Uruguay	Latvia	Romania
Costa Rica	Venezuela, RB	Lebanon	
Czech Republic	Yemen, Rep.	Lithuania	
Côte d'Ivoire	Zimbabwe	Malaysia	
Croatia	Zambia	Macedonia,	

### Annexe 3. Matrice des corrélations entre les variables du modèle

Stata/SE 11.2 - C:\data base\final0agri.dta - [Results]

File Edit Data Graphics Statistics User Window Help

Review Command

```
. corr temp24p lgdp lgcf lcps lcps2 lfdi lhealth linternet lagri lagripro
(obs=744)
```

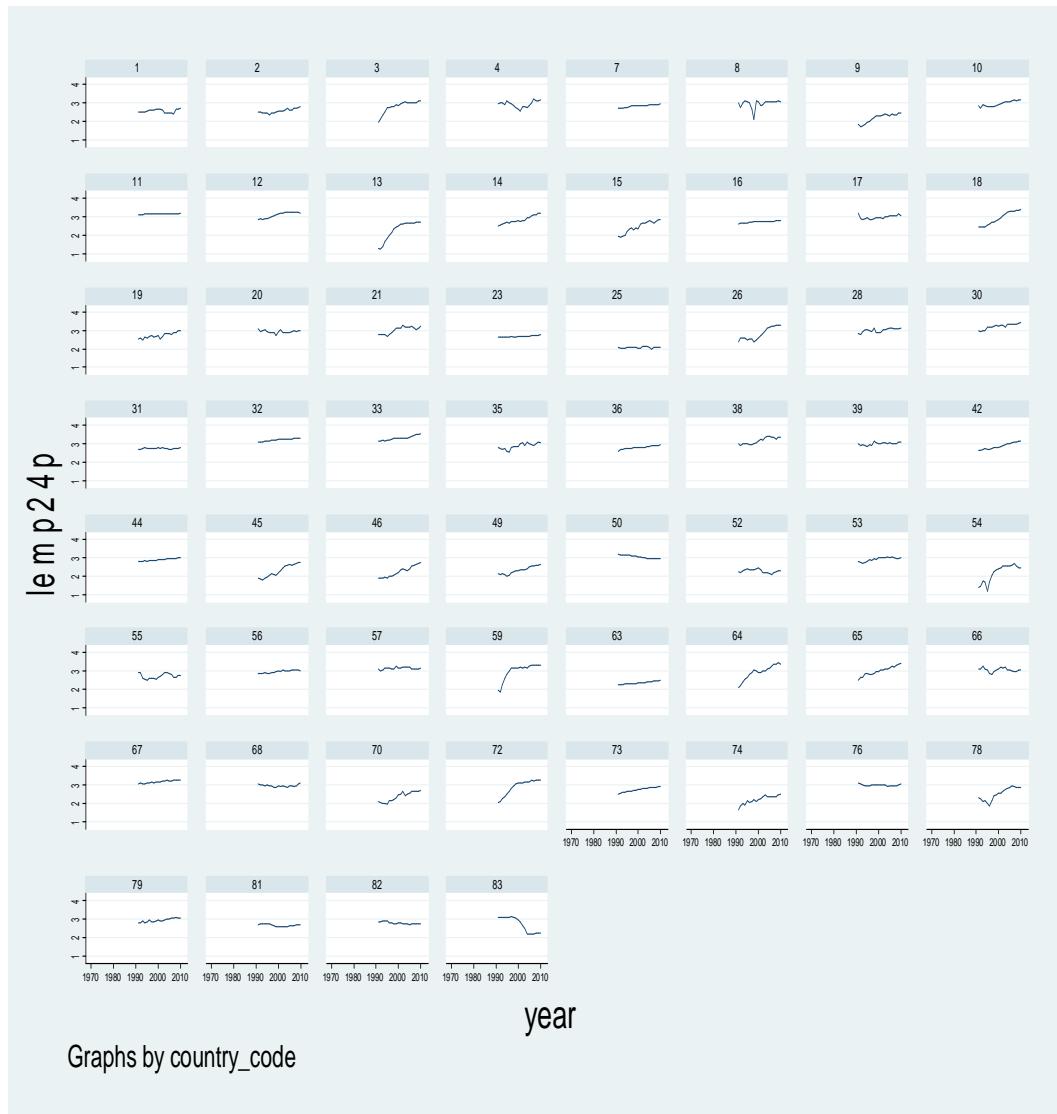
	Temp24p	lgdp	lgcf	lcps	lcps2	lfdi	lhealth	linternet	lagri	lagripro
Temp24p	1.0000									
lgdp	0.2635	1.0000								
lgcf	0.0796	0.2368	1.0000							
lcps	0.2385	0.4506	0.3115	1.0000						
lcps2	0.2603	0.4443	0.3187	0.9864	1.0000					
lfdi	0.1410	0.2107	0.2488	0.1255	0.1319	1.0000				
lhealth	-0.0317	0.2540	0.0381	0.0255	0.0272	0.1662	1.0000			
linternet	0.4183	0.5835	0.2123	0.4536	0.4343	0.2886	0.2187	1.0000		
lagri	-0.3272	-0.7754	-0.2314	-0.4520	-0.4611	-0.2838	-0.1147	-0.4826	1.0000	
lagripro	-0.0744	-0.2812	-0.1224	-0.1004	-0.1097	-0.0098	0.0100	-0.1239	0.1768	1.0000

```
. pwcorr temp24p lgdp lgcf lcps lcps2 lfdi lhealth linternet lagri lagripro, star(5)
```

	Temp24p	lgdp	lgcf	lcps	lcps2	lfdi	lhealth	
Temp24p	1.0000							
lgdp	0.2065*	1.0000						
lgcf	0.0932*	0.2343*	1.0000					
lcps	0.1570*	0.4397*	0.2888*	1.0000				
lcps2	0.1730*	0.4431*	0.2984*	0.9873*	1.0000			
lfdi	0.1530*	0.2311*	0.1308*	0.1677*	0.1750*	1.0000		
lhealth	-0.0224	0.2787*	0.0508	0.0536	0.0573	0.1720*	1.0000	
linternet	0.4165*	0.5078*	0.1013*	0.4012*	0.3869*	0.3382*	0.2319*	1.0000
lagri	-0.2741*	-0.7637*	-0.1939*	-0.4035*	-0.4309*	-0.3103*	-0.1431*	
lagripro	-0.0379	-0.1606*	-0.1934*	-0.0081	-0.0173	0.0512	-0.0087	
		linternet	lagri	lagripro				
		linternet	1.0000					
		lagri	-0.4456*	1.0000				
		lagripro	-0.0356	0.1068*	1.0000			

#### Annexe 4. Evolution des ratios des employés âgés de 24 ans et plus, par pays. 1991-2010.



#### Annexe A5. Tests de racine unitaires en données de panel.

Les techniques de panels usuelles reposent sur une hypothèse de base à savoir la stationnarité des différentes variables. La non prise en compte de cette règle implique le risque d'une régression factice en panels. A ce titre, divers tests de racines unitaires existent et sont généralement utilisés sur le plan empirique pour tester la stationnarité des variables et en déterminer l'ordre d'intégration. Le premier test de racine unitaire en panel fut initié par Levin et Lin (1992) puis développé par la contribution de Levin, Lin et Chu (2002). S'inspirant des tests de racines temporelles de Dickey et Fuller (1979), **le test LLC (2002)** se base sur un test de Dickey et Fuller Augmenté ADF dans le cadre d'un panel. Le modèle général s'exprime comme suit :

$$\Delta y_{it} = \alpha_i + \beta_i y_{it-1} + \sum_{j=1}^{p_i} \rho_{ij} \Delta y_{i,t-j} + \varepsilon_{it}, \quad i = 1, \dots, N \text{ et } t = 1, \dots, T.$$

Avec  $\beta_i$  un coefficient constant et identique entre tous les pays,  $y_{it}$  est la série de la variable dépendante relative au pays  $i$  et la période  $t$ ,  $p_i$  le nombre de retards dans la régression ADF,  $e_{it}$  est le terme d'erreur présumé comme une série de variables aléatoires indépendamment et normalement distribuées dont la moyenne est zéro et la variance est finie notée  $\sigma_i^2$ . Se basant sur la statistique ADF spécifiée comme suit  $t_{\beta} = \frac{\beta}{\sigma(\beta)}$ , les hypothèses testées sont les suivantes :

$$H_0: \beta_i = 0, \forall i$$

$$H_1: \beta_i < 0, \forall i$$

Le test LLC repose sur l'hypothèse d'homogénéité de la racine autorégressive, cette dernière est restrictive et est considérée comme la principale limite du test telle que  $\beta_i = \beta_j = \beta, \forall i, j$ . En d'autres termes, l'hypothèse LLC se base sur l'homogénéité de la conclusion quant à la présence d'une racine unitaire dans la dynamique de la variable  $y$  : soit l'acceptation, soit le rejet de l'hypothèse d'existence d'une racine unitaire pour l'ensemble des individus. Bien que le modèle autorise la présence d'une hétérogénéité du processus génératrice via l'introduction des effets individuels fixes  $\alpha_i \neq \alpha_j$  pour  $i \neq j$ , l'hypothèse d'homogénéité demeure le principal inconvénient surtout dans le cadre des panels macroéconomiques. **Im, Pesaran et Shin (2003)** ont assoupli l'hypothèse contraignante d'homogénéité de LLC (2002) en permettant les  $\beta_i$  de varier entre les pays sous l'hypothèse alternative et donc la prise en compte de l'hétérogénéité des coefficients autorégressifs entre les différents individus composant le panel. Les hypothèses du test IPS deviennent ainsi :

$$H_0: \beta_i = 0, \forall i$$

$$H_1: \beta_i < 0, i = 1, \dots, N_1 \text{ et } \beta_i = 0, i = N_1, \dots, N$$

**Im, Pesaran et Shin (2003)** furent les premiers à développer un test autorisant sous l'hypothèse alternative non seulement une hétérogénéité de la racine autorégressive  $\beta_i \neq \beta_j$  mais aussi une hétérogénéité quant à la présence d'une racine unitaire. L'hypothèse alternative implique simplement que certaines ou toutes les séries individuelles soient stationnaires.

En effet, nous retrouvons dans ce test des individus  $i = 1, \dots, N_1$  pour qui la variable  $y_{it}$  est stationnaire et les individus  $i = N_1, \dots, N$  où  $y_{it}$  est non stationnaire. La statistique IPS se base sur une moyenne des statistiques individuelles de Dickey-Fuller Augmenté soit  $\bar{t} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N t_{\beta_i}$  avec  $t_i$  la t-statistique ADF du test de racine unitaire relative à l'individu  $i$ . Le test IPS est basé sur la statistique  $\bar{Z} = \frac{\sqrt{N}(\bar{t} - E(\bar{t}))}{\sigma(\bar{t})}$  avec  $E(\bar{t})$  et  $\sigma(\bar{t})$  sont respectivement la moyenne et la variance de chaque statistique  $t_{\beta_i}$  générés par simulation. Cette statistique converge vers une distribution asymptotique normale.

**Tableau N°A1 . Test de racine unitaire en panel. Test IPS.**

Variables	No time effect	Time effect
Lag Employment ratio (24-65)	-2.76**	-4.00**
Per capita GDP	4.43	0.81
Agriculture GDP Share ( % GDP)	2.69	-
Credit to private Sector (% GDP)	-1.36 -0.59	-0.86 -1.18
Credit to private Sector <sup>2</sup> (% GDP)	-7.37** -20.25**	-6.29** -19.8**
FDI , net inflow ( % GDP)	-2.407**	-4.051**
FDI , net inflow <sup>2</sup> ( % GDP)	8.675 -6.37**	2.89 -6.11**
Health Expenditure ( % GDP)	-7.86**	-5.66**
Internet penetration ratio		
Export performance ( % PIB)		
Gross Capital Formation ( % GDP)		

Ho: Toutes les variables admettent une racine unitaire. H1 : Certaines variables sont stationnaires.  
\*\* le test est significatif au seuil de 5%.

## **Annexe 5**

### **Emploi, ouverture et croissance : étude empirique de la relation dans le cas de l’Egypte, du Maroc et de la Tunisie**

***Sarra Ben Slimane*<sup>101</sup>**

***Moez Ben Tahar*<sup>102</sup>**

***Zied Essid*<sup>103</sup>**

---

<sup>101</sup> Docteur en Sciences économiques, [sarra.ben-slimane@univmed.fr](mailto:sarra.ben-slimane@univmed.fr)

<sup>102</sup> Docteur en Sciences économiques, [moez\\_bentahar@yahoo.fr](mailto:moez_bentahar@yahoo.fr)

## I. INTRODUCTION

La région MENA a connu récemment de nombreuses contestations sociales dans des pays à divers contextes socio-économiques et institutionnels. Le slogan commun a été « Dignité, Respect et Liberté ». Si les événements sont fondamentalement politiques, la nature politique du changement ne devrait pas cacher le rôle joué par les facteurs économiques. A l'instar de plusieurs pays d'Europe Centrale et de l'Est de l'Europe dans les années 1980, de nombreux régimes ont subi de fortes pressions populaires en partie du fait de politiques économiques inadéquates.

Les politiques économiques mises en place par ces gouvernements ont échoué à créer une croissance économique partagée et à soutenir un rythme de création de richesses suffisantes pour développer la quantité et la qualité des emplois attendus par une population active jeune en pleine expansion.

Plusieurs pays avaient déjà commencé des réformes économiques au cours de la dernière décennie. Cependant, dans un contexte d'absence de légitimité de l'État, de faibles niveaux de participation politique, de népotisme et de corruption, les réformes étaient trop superficielles pour effectuer une transformation structurelle.

Les événements politiques et sociaux en cours mettent en évidence l'urgence de lutter contre le chômage des jeunes dans la région MENA. Pour stimuler la création d'emplois et renforcer l'employabilité des jeunes, les gouvernements peuvent, à court terme, utiliser les leviers d'une relance budgétaire et fiscale, notamment par la mise en place de vastes programmes d'investissements publics intensifs en main-d'œuvre. Ils peuvent aussi octroyer des incitations fiscales ou des garanties de crédit afin d'assurer la pérennité et le développement des petites et moyennes entreprises.

Ces mesures ne se substituent pas, cependant, à une stratégie globale pour l'emploi qui réoriente l'éducation et la formation vers les besoins réels de l'entreprise afin de mieux doter les diplômés des compétences recherchées par les employeurs, d'améliorer le climat des affaires et des investissements et d'introduire plus de flexibilité dans le marché du travail, ce qui inciterait les entreprises à recruter davantage.

En 2011, le rapport du FMI « Perspectives Economiques Régionales pour la région MENA » a utilisé pour la première fois le concept de « croissance inclusive ». L'idée principale est que le niveau de croissance n'est pas le but ultime de toutes politiques économiques, mais que la redistribution des fruits de la croissance économique est aussi primordiale.

En effet, l'emploi est au cœur du concept de la croissance inclusive. Le cadre méthodologique est construit autour d'une conception inclusive des modèles de croissance économique. Ce nouveau paradigme est axé sur le concept d'emploi productif et il diffère, donc, d'autres conceptualisations dans lesquelles les schémas de redistribution directes des revenus sont davantage favorisés.

Le rôle de l'emploi productif dans la réduction de la pauvreté grâce à une participation directe (et si possible, meilleure) aux bénéfices de la croissance économique pour les pauvres, est largement reconnu. Des études empiriques récentes montrent l'évidence des liens entre la croissance économique, l'emploi et la réduction de la pauvreté. Et pourtant, ces travaux ne s'intéressent pas à tous les pays, ni à toutes les régions du monde. La région MENA est, évidemment, un cas d'étude très intéressant.

---

<sup>103</sup> Docteur en Sciences économiques, ziedessid@yahoo.fr

Dans ce contexte, l'objet de ce projet de recherche est de contribuer à combler cette lacune en présentant un cadre empirique analytique pour évaluer le lien entre la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté dans la région MENA.

L'objectif du présent travail est de fournir une analyse rigoureuse axée sur la relation entre la croissance et l'emploi de façon à comprendre le fonctionnement des canaux de transmission de l'une de ces « variables » (la croissance), vers l'autre (l'emploi) et d'en tirer des enseignements pour la mise en œuvre des conditions favorisant la promotion d'une croissance qui soit « inclusive ». L'hypothèse fondamentale est que, malgré les contradictions apparentes entre la croissance et l'exclusion du monde du travail, et donc l'exclusion sociale, la croissance économique puisse engendrer plus d'opportunités économiques pour les pauvres et contribuer donc à la réduction des inégalités.

Dans ce but, notre étude examine la nature des processus de croissance qu'ont connus, au cours des dernières décennies, trois pays de la région MENA (l'Egypte, le Maroc et la Tunisie) et les contraintes qui s'opposent à une croissance partagée : une croissance inclusive à laquelle les pauvres puissent contribuer et dont ils puissent bénéficier largement du processus de création de nouvelles richesses.

## **II. LE DIAGNOSTIC DE CROISSANCE INCLUSIVE : UN CADRE METHODOLOGIQUE D'ANALYSE**

### **II.1. Le concept de croissance inclusive**

Les différentes définitions de la «croissance inclusive » font toutes références à de nouvelles approches pour lutter contre les inégalités sociales, en particulier dans les pays en développement. Il s'agit notamment des inégalités de revenu et de richesses, matérialisées par la propriété d' « actifs » (assets) à la fois financiers et humains, des inégalités pour l'accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques ainsi que face à tous les aspects de la vie.

La Banque Africaine de Développement définit la croissance inclusive comme étant « une croissance économique dont le résultat est plus de possibilités de développement socio-économique durable pour le plus grand nombre de personnes de régions et de pays, protégeant en même temps les groupes vulnérables, tout ceci dans un environnement d'équité, de justice égale, et de pluralité politique ». En effet, la croissance inclusive est une croissance reposant (i) sur une base large, quel que soit le secteur, (ii) sur l'emploi productif, et (iii) sur la protection des groupes défavorisés et marginalisés contre les crises.

La croissance inclusive tient compte des paramètres suivants : âge, genre, différences régionales ou géographiques, ainsi que l'équilibre entre secteurs. Ainsi, la croissance inclusive peut se rattacher aux concepts suivants de «croissance reposant sur une base large de croissance partagée et de croissance pro-pauvres ».

La croissance inclusive met l'accent sur le taux et le type de croissance, ces deux facteurs devant être abordés ensemble car ils sont liés. Des taux élevés de croissance économique durable à long terme sont nécessaires pour réduire la pauvreté et doivent être accompagnés par une augmentation des emplois productifs pour réduire les inégalités. Les politiques en vue d'une croissance inclusive doivent traiter de l'emploi productif, plutôt que de l'emploi en soi, ou de la redistribution des revenus, ce qui génère de nouveaux emplois et des revenus pour les individus.

Contrairement aux programmes de croissance pro-pauvres qui se concentrent principalement sur le bien-être des pauvres, la croissance inclusive se préoccupe des opportunités d'emploi pour les classes moyennes et les pauvres. Il faut pour cela avoir une vision à long terme et se concentrer sur l'augmentation du rythme de la croissance, sur la croissance de la productivité, et élargir la taille de l'économie tout en uniformisant les règles du jeu pour l'investissement et accroître les possibilités d'emplois productifs. En revanche, la « croissance pro-pauvre » a

traditionnellement mis l'accent sur la mesure de l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté, en analysant différentes mesures de la pauvreté (Ianchovichina et Lundstrom, [2009]).

La Banque mondiale [2009] affirme qu'une approche en termes de « croissance inclusive » est préférable à la «croissance partagée», qui peut être interprétée comme impliquant de mettre l'accent sur les régimes de répartition des revenus. La croissance inclusive va créer un environnement d'égalité des chances pour tous, par la création d'emplois, l'accès au marché, à la consommation et à la production, et une plate-forme pour que les populations pauvres accèdent à de bonnes conditions de vie. La croissance rapide est une condition nécessaire à la réduction substantielle de la pauvreté. Elle doit être fondée sur tous les secteurs et inclure une grande partie de la population active d'un pays pour être durable sur le long terme. Cette définition inclut à la fois les indicateurs macro- et micro-économiques des dimensions de la croissance et elle tient compte du rythme et du type de croissance ; les deux étant liés entre eux, ils doivent nécessairement être traités ensemble, et sont critiques pour atteindre un taux de croissance élevé et durable pour la réduction de la pauvreté.

Le rapport sur la croissance de la Commission sur la croissance et le développement [2008], « Stratégies pour une croissance soutenue et un développement inclusif », parle de l'équité, de l'égalité des chances et de la protection sur le marché et l'emploi. Le point de vue présenté dans ce rapport est que les stratégies de croissance efficaces doivent avoir un engagement envers l'égalité des chances, donnant à chacun une chance équitable de bénéficier des retombées de la croissance, en tenant compte des inégalités sociales entre les extrémités basse et haute des groupes de revenu.

## **II.2. Les éléments d'analyse pour le diagnostic de la croissance inclusive**

En tant que nouveau cadre méthodologique, la croissance inclusive met au centre de l'analyse le type de croissance économique plutôt que son niveau. Une croissance économique élevée, ne peut pas constituer, à elle seule, une condition suffisante pour réduire la pauvreté. En effet, la croissance économique doit être impérativement durable, soutenable, intégrante de l'ensemble des secteurs économiques, et inclusive d'une grande partie de la population active. Dans ce nouveau paradigme, l'emploi productif apparaît comme le principal vecteur pour atteindre la croissance inclusive. Et, à son tour, il est appréhendé sous ses deux aspects : la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité. En effet, le développement de l'emploi productif permet d'augmenter non seulement les opportunités d'emploi pour les personnes au chômage, mais aussi d'améliorer les salaires et les revenus pour les travailleurs indépendants à travers l'augmentation de la productivité.

Comme il est un fait stylisé que les pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus du travail, le bon fonctionnement du marché de travail, la création des possibilités d'emploi et l'amélioration de la productivité sont les facteurs clés assurant une croissance inclusive. Par opposition à la conceptualisation basée sur la redistribution des revenus, l'emploi productif a le pouvoir d'augmenter les revenus des groupes qui en sont exclus de façon permanente, et il est donc considéré comme le principal instrument pour réduire la pauvreté.

La méthodologie du diagnostic de la croissance inclusive se focalise principalement sur l'individu plutôt que sur l'entreprise. La croissance de l'emploi engendre de nouveaux emplois et de nouveaux revenus pour les pauvres, alors que la croissance de la productivité permet d'améliorer les salaires des personnes employées et les revenus des travailleurs indépendants. Il est évident que la compréhension des enjeux de l'emploi productif nécessite une analyse de l'employabilité individuelle, ainsi qu'une évaluation des possibilités (ou des contraintes) de création des emplois productifs dans une économie. De ce fait, l'identification des obstacles potentiels à l'emploi productif repose sur une étude profonde et détaillée de l'offre et de la

demande de travail, en tenant compte du cadre institutionnel dans lequel les interactions du marché du travail ont lieu.

La capacité des individus à prendre part à l'emploi productif dépend, d'une part, de leur niveau d'employabilité, et donc de leurs capacités individuelles ; et l'analyse de l'employabilité inclut l'analyse (i) du stock de capital humain existant, (ii) de la capacité des individus à acquérir de nouvelles compétences et de rester en bonne santé, et (iii) de l'accès au marché du travail via lequel les travailleurs employés peuvent gagner un salaire en offrant leurs compétences. D'autre part, elle dépend de la capacité des individus à bénéficier pleinement des ressources productives disponibles. L'analyse porte donc sur les modalités du renforcement des moyens de production et des capacités individuelles sur le plan de l'offre de travail, ainsi que sur les moyens de créer de nouvelles opportunités d'emploi productif du côté de la demande de travail.

L'élimination des obstacles à l'emploi productif du côté de l'offre de travail est fortement liée à l'analyse du capital humain, qui joue un rôle central en tant que déterminant de l'accès au marché du travail. L'analyse de la croissance inclusive du côté de la demande de travail est plutôt centrée sur la question de savoir comment étendre les possibilités d'emplois productifs. Une approche commune pour aborder ces questions est de réaliser des diagnostics de croissance inclusive.

La méthode du diagnostic de croissance inclusive proposée par Hausman, Rodrick et Velasco [2005], est fondée sur un modèle de croissance endogène simple avec des distorsions. Ces distorsions sont liées au fonctionnement des marchés (des contraintes sur le financement extérieur, des externalités liées à la production d'inputs à partir du capital) ou aux politiques économiques (subventions publiques pour l'utilisation d'inputs productifs, impôt sur les bénéfices des entreprises pour financer les services publics et les subventions, existence de dépenses publiques non génératrices d'utilité pour les agents privés).

La solution du modèle est donnée par les sentiers d'évolution le long d'une trajectoire de croissance équilibrée de la consommation (c) et du capital (k) : la principale idée autour de cette approche est que le faible niveau de l'investissement privé est expliqué, d'une part, par le faible niveau de rendement des activités économiques et d'appropriation des investissements et, d'autre part, par le coût élevé des financements.

Le faible niveau des rendements économiques est la conséquence de plusieurs facteurs dont (i) des taux d'imposition trop élevés, (ii) une structure fiscale inefficace et inefficiente, (iii) des risques d'expropriation et d'instabilités macroéconomiques, (iv) des externalités négatives importantes, et (v) des effets de reports et d'échec de coordination. D'autres facteurs sont envisageables tels que le faible niveau de productivité, l'adoption de nouvelles technologies trop limitée et l'insuffisance des incitations publiques. Les derniers obstacles sont associés à un niveau insuffisant de capital humain ou à des infrastructures insuffisantes et à des coûts de télécommunications et de transport trop élevés.

Le deuxième domaine de contraintes est de nature financier. Des coûts élevés de financement peuvent être dus (i) à des difficultés de financements extérieurs du fait d'un risque pays élevé, (ii) à une faible attractivité des IDE, (iii) à un risque macro associé au niveau, à la maturité ou à la structure de la dette, (iv) à des réglementations excessives portant sur le compte financier de la balance des paiements. Mais ils peuvent également s'expliquer par des niveaux insuffisants de développement et d'efficacité du marché financier domestique, par des risques de crise bancaire ou de crise de défaut, ou par des imperfections de l'information qui augmentent le coût du capital. Ces domaines sont considérés comme étant les obstacles potentiels à la création d'emplois productifs dans une économie.

A cet égard, la raison d'être de cette analyse repose sur la relation entre l'investissement privé et les possibilités d'emploi. En effet, le faible niveau de l'investissement privé ne fait que diminuer la création des emplois productifs. En d'autre termes, le chemin vers une croissance inclusive passe forcément par l'élimination des entraves à l'investissement privé.

### II.3. L'approche par l'élasticité de l'emploi

La définition de base de l'élasticité de l'emploi est la variation du pourcentage du nombre des employé(e)s dans une économie ou dans une région associée à un pourcentage de variation du Produit intérieur Brut. A partir de cette définition plutôt « large », deux méthodes de mesure sont fréquemment utilisées. La **première méthode** de Kapsos [2000] utilise la notion **d'élasticité arc** appliquée à la relation entre l'emploi  $E$  et la production  $Y$  qui est donnée par l'expression suivante<sup>104</sup> :

$$\varepsilon_i = \left( \frac{(E_{i1} - E_{i0})/E_{i0}}{(Y_{i1} - Y_{i0})/Y_{i0}} \right) \quad (1)$$

Le numérateur est le pourcentage de variation de l'emploi dans le pays  $i$ ,  $E_i$ , entre la période 0 et la période 1 ; le dénominateur est le pourcentage de la variation de l'output  $Y_i$  correspondant. Malgré la simplicité conceptuelle de cette méthode, Islam et Nazar [2000] et Islam [2004] ont montré que cette méthode de calcul est inadaptée du fait de l'instabilité des coefficients d'élasticité, et donc que la démarche comparative s'avère inappropriée.

Ces auteurs ont utilisés **une seconde méthode** basée sur une régression d'un modèle log-linéaire multivarié. Le modèle intègre des variables dummy,  $D_i$ , en interaction avec le log GDP afin de déterminer un coefficient d'élasticité.

$$\ln E_i = \alpha + \beta_1 \ln Y_i + \beta_2 (\ln Y_i \times D_i) + \beta_3 D_i + u_i \quad (2)$$

Dans cette relation, l'élasticité de l'emploi par rapport au PIB est donnée par  $[\beta_1 + \beta_2]$  :

$$\left( \frac{\partial E}{E} \right) = (\beta_1 + \beta_2) \left( \frac{\partial Y}{Y} \right) \rightarrow \frac{\partial E}{\partial Y} \left( \frac{Y}{E} \right) = \beta_1 + \beta_2 \quad (3)$$

La somme  $[\beta_1 + \beta_2]$  représente le changement du niveau de l'emploi associé à une variation différentielle de l'output. Ainsi, une élasticité unitaire implique que chaque point de pourcentage de croissance économique est associé à une hausse de 1 point de pourcentage de l'emploi.

Dans le but de détecter les différences en termes de relation emploi-croissance entre les différentes catégories de la population, dix types d'élasticités ont été calculés pour chaque pays. Les quatre premières catégories correspondent aux différents groupes démographiques incluant l'emploi total, l'« emploi jeune » et les emplois féminin et masculin. L'élasticité sectorielle de l'emploi (agriculture, industrie, services) concerne les six autres types d'élasticités. Dans cette deuxième catégorie, trois élasticités sectorielles peuvent être calculées à partir de la relation (4) suivante :

---

<sup>104</sup> Cette notion algébrique a été introduite à propos de la relation “ demande/prix ” par R. G. D. Allen, 1933, « The concept of arc elasticity of demand », *Review of Economic Studies*, 1(3), pp.226-229

$$\ln E_i = \alpha + \beta_1 \ln V_i + \beta_2 (\ln V_i \times D_i) + \beta_3 D_i + u_i \quad (4)$$

$E_i$  est la mesure l'emploi par secteur, et  $V_i$  représente la valeur ajoutée par secteur d'activité. Ainsi, les équations (2) et (4) sont utilisées pour calculer deux types d'élasticités : l'élasticité de l'emploi par rapport à l'output total et l'élasticité de l'emploi par rapport à la valeur ajoutée sectorielle. Ainsi, l'examen de ces deux spécifications ensemble est particulièrement utile pour identifier, d'une part, la dynamique et les changements structurels et, d'autre part, la nature de la relation entre la croissance de la productivité et la croissance de l'emploi dans les différents secteurs économiques.

Il est important de signaler que l'analyse de la relation entre l'élasticité de l'emploi et la productivité du travail est sujette à beaucoup de critiques. Ainsi, Kapsos [2005] a présenté une relation arithmétique fondamentale qui relie ces concepts, et qui est donnée par :

$$Y_i = E_i \times P_i \quad (5)$$

Dans cette relation,  $Y_i$  et  $E_i$  représentent respectivement l'output et l'emploi,  $P_i$  est une mesure de la productivité du travail (PIB par travailleur) ; ainsi une faible variation de l'output est expliquée par la relation suivante :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{\Delta E}{E} + \frac{\Delta P}{P} \quad (6)$$

Ainsi, pour une variation du taux de croissance de PIB,  $\Delta Y_i$ , toute augmentation du taux de croissance de l'emploi doit correspondre à une baisse proportionnelle de la croissance de la productivité du travail. Dans ce contexte, la significativité de l'élasticité « emploi-productivité » est d'une grande importance : afin de bien interpréter les élasticités, il est important de considérer la composante productivité de la relation.

En divisant la relation (6) par le taux de croissance de l'output,  $\Delta Y_i$ , on obtient la relation suivante :

$$\varepsilon = 1 - \frac{\Delta P}{\Delta Y}, \text{ si on pose } \varepsilon = \frac{\Delta E}{\Delta Y} \quad (7)$$

Kapsos [2005] a utilisé la relation (7) pour différents scénarios de croissance de PIB afin de clarifier la relation entre l'élasticité de l'emploi,  $\varepsilon$ , et la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité.

Croissance du PIB		
Elasticité de l'emploi	Taux de croissance positif	Taux de croissance négatif
$\varepsilon < 0$	(-) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité	(+) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité.
$0 < \varepsilon < 1$	(+) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité	(-) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité
$\varepsilon > 1$	(+) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité	(-) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité

### III. MODELISATION EMPIRIQUE

Il est évident que la croissance économique reste, à elle seule, incapable de générer suffisamment d'emplois (Islam [2004], Osmani [2004]). Les performances du marché du travail, en termes de création d'emplois, sont largement influencées par les politiques macroéconomiques. Ainsi, la nature du régime de croissance demeure un élément crucial. Le niveau d'appropriation technologique est un déterminant essentiel de la création de l'emploi, sans oublier aussi l'environnement extérieur.

En effet, atteindre un régime de croissance intensif en emploi, est tributaire d'une multitude de facteurs tels que les politiques macroéconomiques, la composition sectorielle de l'économie, la taille de l'Etat (part relative de l'emploi public, la part relative de l'investissement public)...

Certes, ce constat émane principalement de différentes analyses descriptives de la relation emploi-croissance, mais il est opportun de développer des démarches empiriques qui permettent d'analyser et de valider ces différentes conclusions.

Dans la nouvelle littérature sur la croissance inclusive, l'emploi productif est le principal vecteur de cette nouvelle stratégie. Cette étude essaye d'élaborer un cadre d'analyse empirique qui vise à identifier les principaux déterminants ou freins à l'emploi productif et donc à la croissance inclusive. Et, même si la croissance inclusive demeure un concept très large, il est évident que sa mise en place nécessite une croissance économique forte et soutenable capable de générer suffisamment d'emplois et d'améliorer la situation des personnes travaillant déjà.

Le cadre méthodologique retenu met en lumière les principaux facteurs économiques qui s'apparentent à des freins et des obstacles à la croissance inclusive.

Ce travail s'inspire du modèle économétrique de Kapsos [2005]. Dans ce modèle, la variable dépendante utilisée est le ratio de l'emploi (24-65 ans). Les variables explicatives sont identifiées à partir de la méthodologie du diagnostic de la croissance inclusive. Ces variables sont considérées comme les contraintes potentielles à la création de l'emploi productif et elles sont rangées selon les catégories suivantes : l'offre de travail, la structure économique, le capital humain, l'accès aux finances, le niveau de l'investissement, l'ouverture commerciale, la qualité des infrastructures et la stabilité macroéconomique.

Le modèle économétrique est le suivant :

$$\ln(Y_t) = \alpha + \sum_k \beta_k \ln(X_{tk}) + \varepsilon_t$$

$Y_t$  désigne le ratio du nombre d'employés sur la population active des 24- 65 ans et  $X_{tk}$  est le vecteur des principaux facteurs de création d'emploi.

Dans ce modèle, on retient comme déterminants de l'emploi le PIB par tête, la croissance de la population active, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB, le capital humain (le taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire), l'investissement public, l'investissement privé, l'accès aux financements (le crédit au secteur privé), les performances à l'export, les IDE, la stabilité macroéconomique (l'inflation), la qualité des infrastructures (le taux d'abonnement au téléphone cellulaire).

**TABLEAU 1. LISTE DES VARIABLES DU MODELE**

Variables	Mesures	Sources	Période
Emploi	Ratio de l'emploi (24-65)	LABORSTA	1980-2010

	ans) <sup>105</sup>		
Performance économique	Le PIB per capita	WDI 2012	1980-2010
Offre de travail	Le taux croissance de la population active	WDI 2012	1980-2010
Structure de l'économie	La part de valeur ajoutée du secteur agricole	WDI 2012	1980-2010
Capital humain	Taux de scolarisation au niveau secondaire	WDI 2012	1980-2010
Développement financier	Crédit au secteur privé (%PIB)	WDI 2012	1980-2010
Investissement	Investissement privé (% PIB)	WDI 2012	1980-2010
	Investissement public (% PIB)	WDI 2012	1980-2010
Ouverture commerciale	Taux d'ouverture commerciale (%PIB)	WDI 2012	1980-2010
Performance à l'export	Export (%PIB)	WDI 2012	1980-2010
Ouverture financière	IDE (%PIB)	WDI 2012	1980-2010
Volatilité macroéconomique	Taux d'inflation	WDI 2012	1980-2010
Infrastructure	Taux d'abonnement au téléphone cellulaire	WDI 2012	1980-2010

## IV. METHODOLOGIE EMPIRIQUE

### IV.1. EXPOSE DE LA METHODE EMPIRIQUE

Nous utiliserons les développements récents de l'économétrie des séries temporelles pour analyser les relations de long terme entre le niveau de l'emploi et ses principaux déterminants macroéconomiques. Cette approche se fera en trois étapes : tests de racine unitaire, tests de cointégration de Johansen et estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs.

La procédure du test de cointégration et d'estimation du VECM consiste à suivre les trois étapes suivantes :

#### **Etape 1. Tests de racines unitaires**

Les tests de racines unitaires permettent d'identifier la présence de racines unitaires dans une série. Une série chronologique est stationnaire si elle ne comporte ni tendance, ni saisonnalité. Le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) et le test de Phillips Perron (PP) seront employés à cette fin. Dans ces tests, on cherchera à vérifier l'hypothèse nulle (la présence de racines unitaires) contre l'hypothèse alternative.

<sup>105</sup> Nous avons utilisé des bases de données nationales ainsi que des techniques d'interpolation afin de compléter les données manquantes à la base LABORSTA.

### **Etape 2. Tests de cointégration de Johansen**

L'étude de la cointégration permet de tester l'existence d'une relation stable de long terme entre deux variables non stationnaires, en incluant des variables retards et des variables exogènes. Il existe plusieurs tests de cointégration, le plus général étant celui de Johansen. Quel que soit le test retenu, il n'a de signification que sur des séries non stationnaires longues. Par conséquent, l'analyse de la cointégration permet d'identifier clairement la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration et en éliminant son effet le cas échéant.

Deux séries x et y sont dites cointégrées si les deux conditions suivantes sont vérifiées : elles sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration, et une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur. Enfin, le test de cointégration de Johansen utilise deux statistiques : la statistique de la trace et celle de la valeur propre maximale. Les distributions asymptotiques de ces statistiques sont non standard.

### **Etape 3. Modèle à correction d'erreurs**

Au niveau théorique, la mise en évidence de relations causales entre des variables économiques fournit des éléments de réflexion propices à une meilleure compréhension des phénomènes économiques. De manière pratique, « the causal knowledge » est nécessaire à une formulation correcte de la politique économique (Bourbonnais, [2003]). La présence d'une relation de cointégration entre deux variables engendre l'existence d'une relation causale entre celles-ci dans au moins une direction. Cette relation causale peut être analysée grâce au test de causalité de Granger qui s'appuie sur le modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM).

Selon le théorème de représentation de Granger, tout système cointégré implique l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur qui empêche les variables de trop s'écartez de leur équilibre à long terme. Dans notre cas, si tous trois variables étudiées sont cointégrées, on déduit qu'il existe un mécanisme à correction d'erreurs.

Le modèle à correction d'erreurs est une forme particulière des modèles autorégressifs à retards échelonnés (ARDL). Il peut-être interprété à cet égard comme un modèle d'ajustement. A l'instar du modèle d'ajustement, le coefficient du terme d'erreur n'est pertinent que lorsqu'il est significatif et compris entre -1 et 0.

## **IV.2. LES RESULTATS DES TESTS DE RACINES UNITAIRES**

Il est évident que, dans une économie en croissance ou soumise à l'inflation, la plupart des séries macroéconomiques possèdent un trend temporel. Elles sont dites « non stationnaires » car leur moyenne n'est pas constante dans le temps, d'où la nécessité de procéder à leur « stationnarisation ».

Nous testons la stationnarité des séries pour chaque pays à l'aide de l'approche de l'Augmented Dickey-Fuller et celle de Phillips Perron. Les résultats des tests de racines unitaires en niveau sont rapportés dans les tableaux 2,3 et 4.

**TABLEAU 2. RESULTATS DES TESTS DE STATIONNARITE EN NIVEAU POUR LA TUNISIE**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégratio
<b>Emploi</b>	-3.236919	0.0966	-3.150596	0.1135	I(1)
<b>PIB per capita</b>	-2.705139	0.2419	-2.460094	0.3439	I(1)
<b>Agriculture</b>	-1,270819	0,6297	-1,270819	0,6297	I(1)

<b>Performance à l'export</b>	-2.742361	0.2281	-2.693551	0.2460	I(1)
<b>Investissement privé</b>	-2.460206	0.3439	-2.460206	0.3439	I(1)
<b>Investissement public</b>	-2.256405	0.4434	-2.431207	0.3573	I(1)
<b>Capital humain</b>	-1.168091	0.8992	-1.488892	0.8110	I(1)
<b>Inflation</b>	-2.503372	0.3242	-3.014566	0.1450	I(1)
<b>Ouverture</b>	-2.742361	0.2281	-2.693551	0.2460	I(1)
<b>Population active</b>	-0,801115	0,9921	-1,240965	0,6432	I(1)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-0,675606	0,9992	-1,893927	0,9997	I(1)
<b>IDE</b>	-3.095881	0.1254	-3.095881	0.1254	I(1)
<b>Infrastructure</b>	-2,354928	0,9989	-2,064589	0,9986	I(1)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,670170		-2,963972		-2,621007
<b>Constante et trend</b>	-4,296729		-3,568379		-3,218382

**TABLEAU 3. RESULTATS DES TESTS DE STATIONNARITE EN NIVEAU POUR L'EGYPTE**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégration
<b>Emploi</b>	-2.836893	0.1960	-2.770515	0.2182	I (1)
<b>PIB per capita</b>	-2.013743	0.5705	-2.310280	0.4160	I (1)
<b>Agriculture</b>	-0,298272	0,9123	-0,232161	0,9237	I (1)
<b>Performance à l'export</b>	-1.576882	0.7774	-2.784024	0.2135	I (1)
<b>Investissement privé</b>	-1.778162	0.6881	-1,804284	0,6774	I (1)
<b>Investissement public</b>	-1,288327	0,6206	-1,237905	0,6445	I (1)
<b>Capital humain</b>	-0.642051	0.9686	-0.662423	0.9670	I (1)
<b>Inflation</b>	-1,576882	0,7774	-2,784024	0,2135	I (1)
<b>Ouverture</b>	-2,075760	0,2552	-2,277187	0,4328	I (1)
<b>Population active</b>	-2,636722	0,4680	-2,238412	0,4521	I (1)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-1,778162	0,6881	-2,221184	0,3610	I (1)
<b>IDE</b>	-3.409919	0.0696	-1,947677	0,6050	I (1)
<b>Abonnement cellulaire</b>	-1,442849	0,8267	-1,442849	0,8267	I (1)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,670170		-2,963972		-2,621007
<b>Constante et trend</b>	-4,296729		-3,568379		-3,218382

**TABLEAU 4. RESULTATS DES TESTS DE STATIONNARITE EN NIVEAU POUR LE MAROC**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégration
<b>Emploi</b>	-2.000114	0.5777	-2.000114	0.5777	I(1)
<b>PIB per capita</b>	-1.134994	0.9052	-3.459923	0.0624	I(1)
<b>Agriculture</b>	-0.614153	0.4428	0.009395	0.6773	I(1)
<b>Export</b>	-0.906761	0.9416	-1.833052	0.6633	I(1)
<b>Investissement privé</b>	-2.403632	0.3701	-2.660901	0.2585	I(1)
<b>Investissement public</b>	-2.436093	0.3550	-2.622513	0.2737	I(1)
<b>Capital humain</b>	-2.504203	0.3238	-2.504203	0.3238	I(1)
<b>Inflation</b>	-2.262208	0.1901	-2.008156	0.2819	I(1)
<b>Ouverture</b>	-2.098597	0.2466	-2.174476	0.2191	I(1)
<b>Population active</b>	-2.985383	0.1563	-3.405712	0.0695	I(1)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-3.281861	0.0907	-2.023323	0.5655	I(1)
<b>IDE</b>	-2.553237	0.1772	-2.567210	0.1751	I(1)
<b>Abonnement cellulaire</b>	-1.788392	0.9787	-1.631633	0.9970	I(1)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,670170		-2,963972		-2,621007
<b>Constante et trend</b>	-4,296729		-3,568379		-3,218382

Les résultats donnés dans les tableaux ci-dessus montrent que toutes les valeurs observées de la statistique des tests (*ADF*) et (*PP*) de l'hypothèse nulle de présence de racine unitaire sont supérieures aux valeurs critiques aux seuils de 1%, 5% et 10%. On confirme donc que toutes les séries sont non stationnaires pour les trois pays. Elles comportent au moins une racine unitaire. Pour déterminer l'ordre d'intégration des séries, on applique maintenant les tests (*ADF*) et (*PP*) aux séries en différences premières.

Les statistiques des tests de racine unitaire pour les variables en différence première sont rapportées dans les tableaux 5,6 et 7 (page suivante).

**TABLEAU 5. TESTS DE STATIONNARITE EN DIFFERENCES PREMIERES POUR LA TUNISIE**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégration
<b>Emploi</b>	-7.911857	0.0000	-7.911857	0.0000	I(0)
<b>PIB per capita</b>	-7.004352	0.0000	-9.094902	0.0000	I(0)
<b>Agriculture</b>	-7,482087	0,0000	-9,008978	0,0000	I(0)
<b>Export</b>	-5.939000	0.0002	-6.353551	0.0001	I(0)
<b>Investissement privé</b>	-5.587949	0.0005	-5.581869	0.0005	I(0)
<b>Investissement public</b>	-4.871005	0.0027	-4.871005	0.0027	I(0)
<b>Capital humain</b>	-4.035807	0.0186	-4.043686	0.0183	I(0)
<b>Inflation</b>	-7.188339	0.0000	-11.86800	0.0000	I(0)
<b>Ouverture</b>	-5.939000	0.0002	-6.353551	0.0001	I(0)
<b>Population active</b>	-5,344273	0,0001	-15,20982	0,0000	I(0)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-3,795795	0,0034	-3,334940	0,0224	I(0)
<b>IDE</b>	-7.436855	0.0000	-13.09035	0.0000	I(0)
<b>Abonnement cellulaire</b>	-4,419115	0,0017	-4,467358	0,0072	I(0)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,679322		-2,967767		-2,622989
<b>Constante et trend</b>	-4,309822		-3,574244		-3,221728

**TABLEAU 6. TESTS DE STATIONNARITE EN DIFFERENCES PREMIERES POUR L'EGYPTE**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégration
<b>Emploi</b>	-6.646574	0.0000	-6.991944	0.0000	I(0)
<b>PIB per capita</b>	-3.757860	0.0341	-3.806478	0.0307	I(0)
<b>Agriculture</b>	-6,260625	0,0000	-6,230682	0,0000	I(0)
<b>Export</b>	-8.902348	0.0000	-8.902348	0.0000	I(0)
<b>Investissement privé</b>	-8.157901	0.0000	-8.157901	0.0000	I(0)
<b>Investissement public</b>	-5,838393	0,0000	-14,21850	0,0000	I(0)
<b>Capital humain</b>	-4.749451	0.0036	-4.699995	0.0040	I(0)
<b>Inflation</b>	-8,902348	0,0000	-8,902348	0,0000	I(0)
<b>Ouverture</b>	-5,686578	0,0000	-6,754189	0,0000	I(0)
<b>Population active</b>	-3,474608	0,0000	-6,686827	0,0000	I(0)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-8,157901	0,0000	-8,157901	0,0000	I(0)

<b>IDE</b>	-4.201925	0.0136	-3.702272	0,0077	I(0)
<b>Abonnement cellulaire</b>	-5,146391	0,0014	-5,146391	0,0014	I(0)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,679322		-2,967767		-2,622989
<b>Constante et trend</b>	-4,309822		-3,574244		-3,221728

**TABLEAU 7. TESTS DE STATIONNARITE EN DIFFERENCES PREMIERES POUR LE MAROC**

Variables	ADF	P value	PP	P value	Ordre d'intégration
<b>Emploi</b>	-5.455546	0.0006	-5.521755	0.0005	I(0)
<b>PIB per capita</b>	-11.36916	0.0000	-11.13691	0.0000	I(0)
<b>Agriculture</b>	-18.49201	0.0000	-7.121031	0.0000	I(0)
<b>Export</b>	-7.113150	0.0000	-7.113150	0.0000	I(0)
<b>Investissement privé</b>	-4.188394	0.0136	-8.449340	0.0000	I(0)
<b>Investissement public</b>	-9.443486	0.0000	-12.22012	0.0000	I(0)
<b>Capital humain</b>	-6.640168	0.0000	-6.619101	0.0000	I(0)
<b>Inflation</b>	-4.314380	0.0023	-15.14284	0.0000	I(0)
<b>Ouverture</b>	-11.56468	0.0000	-7.413363	0.0000	I(0)
<b>Population active</b>	-10.01182	0.0000	-3.195990	0.0035	I(0)
<b>Crédit au secteur privé</b>	-6.484504	0.0000	-6.420049	0.0001	I(0)
<b>IDE</b>	-5.330591	0.0003	-8.561357	0.0000	I(0)
<b>Abonnement cellulaire</b>	-6.957336	0.0003	-6.968552	0.0000	I(0)
<b>Valeur critique</b>	<b>1%</b>		<b>5%</b>		<b>10%</b>
<b>Constante</b>	-3,679322		-2,967767		-2,622989
<b>Constante et trend</b>	-4,309822		-3,574244		-3,221728

Les tests de racines unitaires (ADF) et (PP) rejettent l'hypothèse nulle de racine unitaire pour l'ensemble des variables pour les trois pays. Ainsi, toutes les variables du modèle sont stationnaires en différences premières. Elles sont donc intégrées d'ordre un.

#### **IV.3. LES RESULTATS DES TESTS DE COINTEGRATION DE JOHANSEN**

Après la détermination de l'ordre d'intégration des variables du modèle, et ayant constaté qu'elles sont intégrées d'ordre un, l'analyse de la cointégration permet d'identifier les relations de long terme entre les variables en cherchant l'existence d'un vecteur de cointégration.

Pour tester la présence éventuelle de relations de cointégration entre les variables, deux approches sont disponibles. Le test d'Engel et Granger [1987] et le test de Johansen [1988].

Le premier test est fondé sur la stationnarité du résidu de la relation de long terme, tandis que le test de Johansen [1988] suggère une estimation par le maximum de vraisemblance qui est basée sur le test de la trace et le test de la valeur propre dans un modèle à correction d'erreurs qui intègre à la fois les relations de long terme et de court terme.

$$\Delta X_t = \Gamma_1 \Delta X_{t-1} + \Gamma_2 \Delta X_{t-2} + \dots + \Gamma_{p-1} \Delta X_{t-p+1} + \Gamma_p X_{t-p} + \mu_t$$

Pour tester l'existence éventuelle de relations de cointégration, les tests proposés permettent de déterminer le rang  $r$  de la matrice  $\Gamma$  qui correspond au nombre de relations de cointégration. Le déroulement du test est le suivant :

$$H_0 : r = 0$$

$$H_1 : r > 0$$

Le ratio de vraisemblance ou  $\lambda_{trace}$  est comparé aux valeurs critiques calculées par Johansen et Juselius [1990]. Si le ratio de vraisemblance est supérieur à la valeur critique,  $H_0$  est rejetée et on passe à la séquence suivante. En revanche, si ce ratio est inférieur à la valeur critique,  $H_0$ , est acceptée (le rang de la matrice est nul, pas de relation de cointégration).

Les résultats de ces tests sont conditionnels aux choix de la structure optimale de retards au sens où elle permet le blanchiment des résidus. Le nombre de retards choisi est  $p = 2$  pour la Tunisie et  $p = 3$  pour le Maroc et l'Egypte.

**TABLEAU 9. TESTS DE COINTEGRATION POUR LA TUNISIE**

Test de la trace			
Hypothèses	Statistique de la trace	Valeur critique 5%	Probabilités
$r = 0 *$	96.58619	95.75366	0.0438
$r \leq 1$	53.55327	69.81889	0.4809
$r \leq 2$	27.92159	47.85613	0.8171
$r \leq 3$	11.63979	29.79707	0.9436
$r \leq 4$	4.109163	15.49471	0.8945
$r \leq 5$	0.005223	3.841466	0.9417
Test de la valeur propre maximale			
Hypothèses	Statistique du maximum	Valeur critique 5%	Probabilités
$r = 0 *$	43.03292	40.07757	0.0226
$r = 1$	25.63168	33.87687	0.3436
$r = 2$	16.28179	27.58434	0.6418
$r = 3$	7.530631	21.13162	0.9300
$r = 4$	4.103940	14.26460	0.8482
$r = 5$	0.005223	3.841466	0.9417

Le tableau 9 présente les résultats du test de la trace et de la valeur propre maximale pour la Tunisie en retenant le modèle 3 comme spécification du test de cointégration. Ces résultats montrent que l'hypothèse nulle (*d'au plus*)  $r = 0$  (*pour le test de la trace*) ou *exactement*  $r = 0$  (*pour le test de la valeur propre maximale*) est rejetée au seuil de 5%. Cela découle du fait que les valeurs calculées à partir de ces deux statistiques (96,58 pour la statistique de la trace et **40.03 pour la statistique de la valeur propre maximale**) sont supérieures aux valeurs critiques qui leur sont associées (95.75 et 40.07 respectivement). En revanche, l'hypothèse nulle  $r \leq 1$  (pour le test de la trace) ou  $r = 1$  (pour le test de la valeur propre maximale) ne peut être rejetée au seuil de 5% car les deux statistiques du test de Johansen sont inférieures aux valeurs critiques qui leur sont associées.

Les deux tests de cointégration de Johansen confirment donc l'existence d'une seule relation de cointégration.

**Les variables pour lesquelles il existe une seule relation de cointégration en Tunisie sont l'Emploi, le PIB per capita, le capital humain, la FBCF privée, les IDE, les performances à l'export.**

**TABLEAU 10. TESTS DE COINTEGRATION POUR L'EGYPTE**

<b>Test de la trace</b>			
<b>Hypothèses</b>	<b>Statistique de la trace</b>	<b>Valeur critique 5%</b>	<b>Probabilités</b>
$r = 0 *$	135.6448	117.7082	0.0023
$r \leq 1$	86.31384	88.80380	0.0746
$r \leq 2$	56.26537	63.87610	0.1849
$r \leq 3$	29.86004	42.91525	0.5105
$r \leq 4$	12.91834	25.87211	0.7445
$r \leq 5$	2.774927	12.51798	0.9021
<b>Test de la valeur propre maximale</b>			
<b>Hypothèses</b>	<b>Statistique du maximum</b>	<b>Valeur critique 5%</b>	<b>Probabilités</b>
$r = 0 *$	49.33101	44.49720	0.0138
$r = 1$	30.04848	38.33101	0.3239
$r = 2$	26.40533	32.11832	0.2123
$r = 3$	16.94170	25.82321	0.4627
$r = 4$	10.14341	19.38704	0.6035
$r = 5$	2.774927	12.51798	0.9021

Le tableau 10 présente les résultats du test de la trace et de la valeur propre maximale pour l'Egypte en retenant le modèle 4 comme spécification du test de cointégration. Ce tableau montre que l'hypothèse nulle (d'au plus)  $r = 0$  (pour le test de la trace) ou (exactement)  $r = 0$  (pour le test de la valeur propre maximale) est rejetée au seuil de 5%. Cela découle du fait que les valeurs calculées à partir de ces deux statistiques (135,64 pour la statistique de la trace et 49,33 pour la statistique de la valeur propre maximale) sont supérieures aux valeurs critiques qui leur sont associées (117,70 et 44,49 respectivement). En revanche, l'hypothèse nulle  $r \leq 1$  (pour le test de la trace) ou  $r = 1$  (pour le test de la valeur propre maximale) ne peut être rejetée au seuil de 5% car les deux statistiques du test de Johansen sont inférieures aux valeurs critiques qui leur sont associées.

Les deux tests de cointégration de Johansen confirment donc l'existence d'une seule relation de cointégration.

**Les variables pour lesquelles il existe une seule relation de cointégration en Egypte sont : l'Emploi, le PIB per capita, le capital humain, la FBCF privée, les IDE, les performances à l'export.**

**TABLEAU 11. TESTS DE COINTEGRATION POUR LE MAROC**

<b>Test de la trace</b>			
<b>Hypothèses</b>	<b>Statistique de la trace</b>	<b>Valeur critique 5%</b>	<b>Probabilités</b>
$r = 0 *$	<b>125.0363</b>	<b>117.7082</b>	<b>0.0158</b>
$r \leq 1$	83.32962	88.80380	0.1164
$r \leq 2$	49.05357	63.87610	0.4566
$r \leq 3$	24.11327	42.91525	0.8319
$r \leq 4$	12.17773	25.87211	0.7996
$r \leq 5$	5.264585	12.51798	0.5588
<b>Test de la valeur propre maximale</b>			
<b>Hypothèses</b>	<b>Statistique du maximum</b>	<b>Valeur critique 5%</b>	<b>Probabilités</b>
$r = 0 *$	<b>45.70671</b>	<b>44.49720</b>	<b>0.0095</b>
$r = 1$	34.27605	38.33101	0.1360
$r = 2$	24.94030	32.11832	0.2898
$r = 3$	11.93554	25.82321	0.8767
$r = 4$	6.913146	19.38704	0.9066
$r = 5$	5.264585	12.51798	0.5588

Le tableau 11 présente les résultats du test de la trace et de la valeur propre maximale pour le Maroc en retenant le modèle 4 comme spécification du test de cointégration. Ce tableau montre que l'hypothèse nulle (d'au plus)  $r = 0$  (pour le test de la trace) ou (exactement)  $r = 0$  (pour le test de la valeur propre maximale) est rejetée au seuil de 5%. Cela découle du fait que les valeurs calculées à partir de ces deux statistiques (125.03 pour la statistique de la trace et 45.70 pour la statistique de la valeur propre maximale) sont supérieures aux valeurs critiques qui leur sont associées (117.70 et 44.49 respectivement). En revanche, l'hypothèse nulle  $r \leq 1$  (pour le test de la trace) ou  $r = 1$  (pour le test de la valeur propre maximale) ne peut être rejeté au seuil de 5% car les deux statistiques du test de Johansen sont inférieures aux valeurs critiques qui leur sont associées.

Les deux tests de cointégration de Johansen confirment donc l'existence d'une seule relation de cointégration.

**Les variables pour lesquelles il existe une seule relation de cointégration au Maroc sont : l'emploi, le PIB per capita, le capital humain, l'ouverture commerciale, les IDE, la FBCF privée**

#### **IV.4. ESTIMATION DU MODELE A CORRECTION D'ERREURS**

Le théorème de représentation de Engel et Granger montre que les séries non stationnaires, plus particulièrement celles qui possèdent une racine unitaire, doivent être représentées sous forme de modèle à correction d'erreur si elles sont cointégrées, c'est-à-dire s'il existe une combinaison linéaire stationnaire entre elles.

L'estimation du modèle vectoriel à correction d'erreur passe la détermination de la relation de long terme ci-dessous. Le modèle estimé, après qu'on ait normalisé le coefficient relatif à l'emploi, fournit les relations d'équilibre de long terme suivantes :

### **a. IDENTIFICATION DES RELATIONS DE COINTEGRATION DANS LE CAS DE LA TUNISIE**

$$\begin{aligned}EMPLOI = & 0.134 \times PIB + 0.004 \times FBCF\_PRIVE + 0.677 \times CAPITAL\_HUMAIN \\& + 2.319 \times IDE + 0.283 \times EXPORT + 187.411\end{aligned}$$

### **b. IDENTIFICATION DES RELATIONS DE COINTEGRATION DANS LE CAS DE L'EGYPTE**

$$\begin{aligned}EMPLOI = & 0.786 \times PIB + 0.451 \times FBCF\_PRIVE + 0.263 \times CAPITAL\_HUMAIN \\& + 0.4381 \times IDE + 0.441 \times EXPORT + 192.778 \times TREND + 1982.778\end{aligned}$$

### **c. IDENTIFICATION DES RELATIONS DE COINTEGRATION DANS LE CAS DU MAROC**

$$\begin{aligned}EMPLOI = & 1.191 \times PIB + 0.001 \times FBCF\_PRIVE + 0.079 \times CAPITAL\_HUMAIN \\& + 0.0791 \times IDE + 1.003 \times EXPORT + 6.710 \times TREND + 3291.685\end{aligned}$$

### **d. INTERPRETATION DES RELATIONS DE LONG TERME**

Les estimations des relations à long terme permettent d'identifier les déterminants de l'emploi dans chacun des trois pays étudiés et d'expliquer les différences qui peuvent exister.

Les résultats des estimations montrent que la Tunisie, le Maroc et l'Egypte présentent des caractéristiques assez semblables concernant le problème de la création d'emploi. En effet, plusieurs similitudes existent entre ces pays concernant les déterminants ou les freins à la création de l'emploi, avec une grande nuance concernant l'impact de ces différents facteurs sur les performances du marché du travail dans chaque pays.

*Le PIB par tête* semble pouvoir jouer un rôle important dans la création de l'emploi. En effet le coefficient d'élasticité de l'emploi par rapport à cette variable est significativement différent de zéro. Mais ce coefficient d'élasticité est très différent entre les trois pays : il est beaucoup plus élevé pour le Maroc (1.19), plus faible pour l'Egypte (0.79) et très faible pour la Tunisie (0.13).

Ce premier constat d'une contribution très différente et globalement faible de la croissance à la création d'emploi met en exergue deux caractéristiques de la région de l'Afrique de Nord : des emplois publics très nombreux mais globalement improductifs et des investissements productifs concentrés dans des secteurs qui, eux, ne produisent que très peu d'emplois.

Cette première estimation montre aussi le poids de l'emploi informel qui est extrêmement important dans ces pays: la production dans le secteur informel représente un tiers de la valeur des produits intérieurs bruts et deux tiers des emplois<sup>106</sup>.

Ainsi, pendant les trois dernières décennies, les économies d'Afrique du Nord n'ont pas connu une croissance suffisante pour créer assez d'emplois. Après une augmentation rapide de la croissance et de la création d'emplois de 1960 à 1980, ces économies ont commencé à stagner. Entre 1980 et 2010, la croissance du PIB par habitant n'a été en moyenne que de 0.5% par an dans la région. Le taux de chômage s'est situé en moyenne autour de 12% au cours de deux derniers décennies, chiffre le plus élevé au monde. En 2008, les taux de chômage en Egypte, au Maroc et en Tunisie se situaient entre 9% et 15%. Une faible élasticité de l'emploi par rapport à la croissance et une forte augmentation des populations jeunes en Afrique du Nord ont créé, de ce fait, une situation structurelle de chômage des jeunes.

---

<sup>106</sup> chiffre estimé à presque 90% pour le Maroc (World Bank, [2001], *The Challenge of Informality in the Middle East North Africa: Promoting Inclusion and Reducing Vulnerability*, The World Bank, Washington, DC).

**Le capital humain** est le deuxième déterminant de l'emploi. En effet, le coefficient de corrélation du taux de scolarisation par rapport au niveau de l'enseignement secondaire est significatif et positif pour les trois pays.

Mais, même si les résultats empiriques montrent une relation positive entre le capital humain et la création d'emploi, les valeurs des coefficients de corrélation montrent clairement la faible contribution du capital humain dans la dynamique de création d'emploi en Egypte et au Maroc Nord ; pour la Tunisie, ce phénomène est moins marqué parce ce coefficient d'élasticité est relativement élevé (0.667). Cette contribution limitée du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire est due en partie au taux d'abandon élevé parmi les élèves du cycle secondaire. En effet, 15 % des élèves marocains et 9% des élèves tunisiens abandonnent l'école dès ce cycle d'études.

Ces tendances montrent aussi que, tandis que les systèmes scolaires dans ces pays accueillent un grand nombre d'élèves, cet accueil ce fait parfois au détriment de la qualité, ce qui indique clairement le fossé existant, quelques années après, entre les compétences des jeunes travailleurs et celles demandées dans le secteur privé. Les systèmes d'éducation de la région ne sont pas parvenus à transmettre, comme il le faudrait, les compétences et les connaissances requises.

**L'investissement privé** apparaît, dans notre analyse empirique, comme étant peu favorable à la création d'emploi. En effet, si les coefficients de corrélation de l'investissement privé sont significatifs et différents de zéro, il est important de souligner que les valeurs de ces coefficients sont très faibles voire même très proches de zéro (pour le Maroc le coefficient de corrélation est égal à 0.001).

Ainsi ce résultat soulève bien une question structurelle qui est l'échec de l'investissement privé à créer assez d'emplois et donc à entraîner une croissance robuste dans ces trois pays. Deux axes de réflexions sont donc à développer : il faut s'interroger sur la part de l'investissement public et du secteur public de manière générale, d'un côté, et étudier quels sont les secteurs qui attirent le plus d'investisseurs, de l'autre.

Le début de la période des années 1980 a été marqué par la forte prévalence de **l'investissement public**. Une grande partie de ces dépenses était orientée vers les secteurs dans lesquels l'investissement public est réputé soutenir la croissance efficacement à savoir les investissements dans les infrastructures et les investissements qui améliorent la productivité du travail (santé, éducation, transport).

Toutefois, la décroissance de l'investissement public dans ces pays, du fait de la mise en place des programmes d'ajustement structurel et des politiques de libéralisation via un désengagement de l'Etat des activités économiques, a laissé la place à l'initiative privée. En effet, l'idée dominante était que l'investissement privé était considéré comme la locomotive qui tirerait la croissance ; mais nos résultats montrent qu'il a échoué à créer assez d'emplois et donc à stimuler une croissance robuste. Ce constat est le résultat des distorsions qui ont orienté les investissements vers les secteurs à forte intensité en capital ou peu créateurs de biens exportables comme le secteur de l'immobilier.

Pour résumer, le faible effet de l'investissement privé s'explique, dans un premier temps, par la prévalence de l'investissement public au début de la période, et, dans un deuxième temps, par les distorsions des investissements privés au profit des secteurs fortement capitalistiques.

**Les performances à l'exportation** sont le quatrième déterminant de l'emploi. Les coefficients d'élasticité de l'emploi par rapport au taux d'exportation sont significativement différents de zéro montrant une relation positive entre l'ouverture commerciale et l'emploi. Ce résultat est très important du fait qu'il met en exergue les vertus de la libéralisation commerciale, mais il est clair que l'ampleur de son impact demeure très limité, eu égard à la modicité de ces coefficients d'élasticité (0.283 pour la Tunisie, 0.441 pour l'Egypte).

Il semble donc exister une relation très faible entre l'ouverture commerciale et l'emploi, surtout en Tunisie et Egypte. Une explication plausible de ce constat est que l'ouverture commerciale permet d'accroître d'avantage la productivité du travail plutôt la quantité de travail ; ainsi l'accroissement de l'emploi se voit contrecarré par l'amélioration du niveau de la productivité de travail. C'est à dire que les performances en matière de productivité réalisées par ces économies ont non seulement entravé la création d'emplois mais, en plus, ont affaibli la relation positive entre la part des exportations dans le PIB et l'emploi.

**Les investissements directs étrangers** sont considérés comme des déterminants de l'emploi. En effet les coefficients d'élasticité sont significatifs et positifs. Ce résultat s'avère conforme à l'intuition du fait de la relation positive qui existe entre IDE et emploi mais il est nécessaire d'analyser en profondeur le sens de cette relation. A cet égard il serait utile de vérifier l'impact des IDE sur les différents catégories d'emplois (qualifiés et non qualifiés). Parce que les IDE peuvent être à l'origine de destruction d'emplois non qualifiés au profit de la création d'emplois qualifiés, ou en sens inverse, de proposer des emplois non qualifiés plutôt que des emplois qualifiés.

En résumé, l'ensemble des résultats trouvés semblent être cohérent et nous permet d'identifier les stimulants et les freins à la création d'emploi. La redynamisation du marché du travail passe impérativement par une croissance économique plus élevée et plus soutenue, une place plus importante au renforcement du secteur public dans les infrastructures porteuses de croissance et de l'investissement dans le secteur privé en mesure de tirer profit du développement de ces infrastructures; une meilleure allocation de l'investissement national vers les secteurs créateurs d'emplois est nécessaire ainsi qu'une valorisation du capital humain à travers une adéquation entre la formation et l'emploi, l'instauration d'une base productive exportatrice à forte valeur ajoutée et le retour des IDE.

#### IV.5. VALIDATION DU MODELE VECM

Le modèle VECM permet d'intégrer les fluctuations de court terme autour de l'équilibre de long terme à travers la relation de cointégration. Ce modèle est valide si, et seulement si, les coefficients sont tous significatifs et toutes les forces du rappel sont négatives.

**TABLEAU 15. ESTIMATION DU MODELE VECM POUR LA TUNISIE**

Condition	Emploi	PIB per capita	FBCF privé	Capital Humain	IDE	Export
<b>Coefficients</b>	-0.014238	-0.633330	-3.892792	-0.062762	-0.560724	-0.996010
<b>Ecart type</b>	(0.20090)	(0.11502)	(0.28938)	(0.16744)	(0.13323)	(0.83930)
<b>significativité</b>	[-2.07087]	[-5.50637]	[-1.77803]	[-3.37484]	[-4.20878]	[-1.88671]
<b>Force de rappel</b>	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative

Le tableau 15 nous montre que tous les coefficients sont significatifs au seuil de 5%. En plus, les forces de rappel sont toujours négatives. Cette écriture du VECM est validée pour le cas de la Tunisie.

**TABLEAU 16. ESTIMATION DU MODELE VECM POUR L'EGYPTE**

Condition	Emploi	PIB per capita	FBCF privé	Capital Humain	IDE	Export
<b>Coefficients</b>	-1.033607	-0.126135	-0.586408	-0.999228	-1.972915	-0.508935
<b>Ecart type</b>	(0.52494)	(0.43756)	(0.89683)	(0.50644)	(1.36145)	(0.39114)
<b>significativité</b>	[-1.96899]	[0.28827]	[-2.65386]	[-1.97305]	[-1.74913]	[-1.80114]
<b>Force de rappel</b>	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative

Le tableau 16 nous montre que tous les coefficients sont significatifs au seuil de 5%. En plus, les forces de rappel sont toujours négatives. Cette écriture du VECM est validée pour le cas de l'Egypte.

**TABLEAU 17. ESTIMATION DU MODELE VECM POUR LE MAROC**

Condition	Emploi	PIB per capita	FBCF privé	Capital Humain	IDE	Export
<b>Coefficients</b>	-1.306629	-0.234495	-3.383973	-0.840305	-0.285972	-0.040366
<b>Ecart type</b>	(0.30863)	(0.20535)	(0.18795)	(0.14760)	(0.03770)	(0.09134)
<b>significativité</b>	[-4.23359]	[-1.94195]	[-1.81160]	[-5.69298]	[-7.58632]	[-2.44195]
<b>Force de rappel</b>	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative	Négative

Le tableau 17 nous montre que tous les coefficients sont significatifs au seuil de 5%. En plus, les forces de rappel sont toujours négatives. Cette écriture du VECM est validée pour le Maroc.

Finalement, on vérifie que les résidus issus de chaque équation sont des bruits blancs en utilisant la Q-statistique de Ljung-Box, dans les tableaux 18, 19 et 20 ci-dessous.

**TABLEAU 18. VALIDATION DU MODELE VECM POUR LA TUNISIE**

Equations	Q-Stat	Prob
<b>Résidus 1</b>	10.067	0.610
<b>Résidus 2</b>	7.9961	0.785
<b>Résidus 3</b>	17.604	0.128
<b>Résidus 4</b>	5.3747	0.944
<b>Résidus 5</b>	7.6759	0.810
<b>Résidus 6</b>	5.0748	0.955

**TABLEAU 19. VALIDATION DU MODELE VECM POUR L'EGYPTE**

Equations	Q-Stat	Prob
<b>Résidus 1</b>	14.004	0.300
<b>Résidus 2</b>	12.961	0.372
<b>Résidus 3</b>	15.860	0.198
<b>Résidus 4</b>	13.086	0.363
<b>Résidus 5</b>	4.1205	0.127
<b>Résidus 6</b>	13.081	0.363

**TABLEAU 20. VALIDATION DU MODELE VECM POUR LE MAROC**

Equations	Q-Stat	Prob
<b>Résidus 1</b>	5.3370	0.946
<b>Résidus 2</b>	5.1245	0.954
<b>Résidus 3</b>	7.6182	0.814
<b>Résidus 4</b>	6.7047	0.876
<b>Résidus 5</b>	8.4066	0.753
<b>Résidus 6</b>	7.4150	0.829

Pour les trois pays, on constate que la Statistique Q de Ljung-Box, pour le retard  $h=12$ , confirme l'absence d'auto-corrélation. En effet, la probabilité du test pour  $h=12$  est toujours supérieure à 0.05 ; donc l'hypothèse « bruit blanc » est acceptée pour l'ensemble des équations.

## **V. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE**

En Tunisie en Egypte et au Maroc, une politique cohérente à l'échelle nationale visant à renforcer les liens entre éducation, innovation et développement économique fait cruellement défaut.

Pour favoriser une croissance inclusive, ces trois pays devraient mettre en oeuvre un certain nombre de mesures de politique économique et d'amélioration du fonctionnement des institutions publiques. Ces réformes, que nous pourrions qualifier de « réformes inclusives », doivent toucher, en effet, les domaines politique, économique, juridique et social.

Les gouvernements des pays étudiés doivent relever le défi de mettre en place un programme de gestion macroéconomique qui emporte l'adhésion d'une majeure partie de la population et qui permette de restaurer la confiance des investisseurs, à la fois à court terme (mesures de caractère plutôt conjoncturel) et à moyen et long termes (mesures de changement structurel).

### **A COURT TERME**

Les mesures à entreprendre à court terme devraient être les suivantes :

- Résister à la tentation de creuser le déficit budgétaire pour répondre à des demandes croissantes. Des programmes d'emplois temporaires pour offrir aux diplômés la possibilité d'obtenir un poste dans la fonction publique risquent de perpétuer les attentes de la population envers le secteur public comme le principal responsable de la création d'emplois de qualité.
- Modifier la structure des dépenses publiques tout en laissant les dépenses publiques agrégées inchangées, en élargissant par exemple les programmes afin qu'ils soient davantage favorables aux plus pauvres et en augmentant les investissements dans les infrastructures publiques.
- Modifier ou supprimer les programmes d'emploi qui n'ont pas apporté la preuve de leur efficacité. Il existe un certain nombre d'interventions à court terme qui peuvent rendre les marchés du travail plus efficaces. Des politiques actives d'emploi telles la mise en place de formations d'accès à l'emploi, les aides publiques à l'apprentissage et aux programmes de stage et les subventions à la formation en cours d'emploi peuvent être utilisées pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes travailleurs.

### **A MOYEN ET LONG TERMES**

A moyen et long termes, ces pays devraient s'attacher fermement à mettre en oeuvre des dispositifs de réformes structurelles.

- La mise en place de réformes structurelles favorables à la croissance dépendra essentiellement de l'investissement privé et de la création d'emplois dans le secteur marchand. Pour cela, la restauration de la confiance des entrepreneurs est d'une importance majeure et elle dépendra de l'instauration d'un lien de confiance entre l'État et le secteur privé. Cette étape est nécessaire pour établir la crédibilité des nouveaux gouvernements et marquer une rupture avec le passé. Sans la confiance des entrepreneurs, le redressement économique sera considérablement retardé et le taux d'investissement restera à un niveau insuffisant. Le renforcement du poids du secteur privé et la restauration de la confiance dans l'Etat passeront par une communication et une coopération étroite entre l'Etat et les entreprises du secteur privé. Les Etats devront collaborer avec le secteur privé dans le cadre des PPP (partenariats publics privés) en vue de définir, de mettre en place et d'évaluer les politiques visant à

augmenter l'investissement privé et en le concentrant dans les secteurs d'activité à forte productivité.

- Assouplir les restrictions imposées à la mise en œuvre des investissements : l'investissement privé demeure largement dépendant de l'autorisation des pouvoirs publics, notamment dans des secteurs considérés comme sensibles. Par exemple, dans le cas de la Tunisie, libéraliser l'investissement dans certains de ces secteurs pourrait conduire à une activité d'investissement plus dynamique, en particulier dans des domaines qui placeraient la Tunisie dans la partie supérieure de la chaîne de valeur technologique.
- Le marché de l'exportation représente une voie non négligeable pour augmenter la croissance de l'industrie, de l'agroalimentaire et des services à haute valeur ajoutée. Un ensemble d'investissements publics et de réformes politiques et institutionnelles concertées et axées sur l'augmentation de la part des exportations industrielles dans le PIB, avec l'amélioration de la logistique commerciale, peut constituer le volet le plus important de la stratégie de relance des exportations.
- Le nouveau contexte de ces pays exige l'introduction d'une nouvelle génération de réformes des systèmes financiers qui permette de revoir en profondeur les modes de gouvernance des banques publiques et des banques privées : renforcer le contrôle des prises de risques et mettre les normes prudentielles en conformité avec les standards internationaux ; diversifier les produits et les prestations offertes par les banques.
- Renforcer l'intégration régionale et internationale, y compris vis à vis de l'Union Européenne, avec laquelle les liens doivent être consolidés et ne pas se limiter à du seul libre-échange. En effet, les échanges restent actuellement concentrés principalement sur deux ou trois pays de l'UE, et il convient d'étendre le partenariat et les échanges avec les autres pays membres. Parallèlement, il est important d'explorer de nouveaux marchés ; pour la Tunisie, par exemple, il na faut pas que ce pays reste dépendant du seul marché européen qui吸orbe 70% de ses exportations tout en étant faiblement dynamique. Il convient également de revoir la structure de l'offre à l'exportation, dans chacun des trois pays, pour limiter l'offre de produits se trouvant en repli à l'échelle mondiale (comme c'est le cas pour le textile).
- Une politique efficace en matière de concurrence et de compétitivité peut jouer un rôle important pour limiter les comportements de concurrence déloyale des sociétés en place et permettre de rétablir la confiance dans le rôle de régulateur du gouvernement. Pour ce faire, la réforme des cadres juridiques et institutionnels est essentielle pour le renforcement de la concurrence. Cela permettra également d'établir la confiance dans la capacité du système judiciaire à défendre les droits de propriétés.
- La présence des disparités régionales de revenus, à l'intérieur de chaque pays, peut être remédiée en partie à travers la décentralisation de certaines dépenses publiques et de certains services publics. La décentralisation fiscale nécessitera de redéfinir les rôles et responsabilités des collectivités régionales et locales qui devront recevoir une plus grande autonomie dans la gestion des recettes et dépenses.
- Le développement du tissu associatif et le renforcement du rôle de la société civile dans l'œuvre de développement devrait permettre une nouvelle économie sociale et solidaire reposant sur une meilleure synergie entre le marché, l'État et les institutions à but non lucratif.

## Bibliographie

- Choi, C.K, [2007]. *The Employment effect of Economic Growth: Identifying Determinants of Employment Elasticities*, Chonbuk National University.
- Hausmann, R., Rodrik, D. and Velasco, A. [2005], *Growth Diagnostics*, Center of International Development.
- Ianchovichina, E. and Lundstrom, S. [2009], “Inclusive Growth Analytics: Framework and Application”, Policy Research Working Paper no 4851. World Bank, Washington, DC.
- Islam, R. [2004], *The Nexus of Economic Growth, Employment and Poverty Reduction: An Empirical Analysis*, Issue in employment and Poverty, Discussion Paper n°14, ILO
- Kapsos, S, [2005]. *The Employment Intensity of Growth : Trends and Macroeconomic Determinants*, Employment strategy Paper, ILO.
- Osmani, S.R. [2004], *The Employment Nexus between Growth and Poverty: An Asian Perspective*, Report prepared for the Swedish International Development.
- World Bank, [2001], *The Challenge of Informality in the Middle East North Africa: Promoting Inclusion and Reducing Vulnerability*, World Bank, Washington, DC.
- World Bank, [2008]. *What Are the Constraints to Inclusive Growth in Zambia*, Report no. 44286-ZM, World Bank, Washington, DC.